



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15997 – 7 F | MERCREDI 3 JUILLET 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Boris Eltsine réapparaît

Le retour du président russe, lundi 1er juillet à la télévision, à deux jours du second tour de l'élection présidentielle, n'a pas calmé les inquiétudes sur son état de santé. Le général Lebed, n° 2 du régime, a réclamé les pleins pouvoirs en matière de sécurité. p. 2
et un point de vue p. 12

■ Le nouveau défi de Radovan Karadzic

Radovan Karadzic, chef des Serbes de Bosnie, continue de défier la communauté internationale. Son parti a présenté sa candidature à l'élection présidentielle de septembre. p. 3

■ Récession à l'est de l'Allemagne

Après avoir dopé l'activité économique de l'ensemble de l'Allemagne, les Länder de l'Est sombrent dans la récession. p. 3

■ Le prix de la santé

Pour se soigner, chaque Français a dépensé 11 735 francs en 1995. p. 30

■ Lapin et cornichon



Dans notre page Goûts, la flamiche au lapin, Chez Jean, à Ménilmontant, et l'art du cornichon un peu partout. p. 21

■ Amiante mortelle

Selon un rapport de l'INSERM, 1950 personnes mourront cette année, en France, à la suite d'une exposition à l'amiante. p. 9

■ Superphénix peut continuer

Superphénix, le surgénérateur installé à une cinquantaine de kilomètres de Lyon, peut continuer à fonctionner, estime une commission scientifique. p. 30

■ Les langues à l'école primaire

L'expérience d'initiation à une langue étrangère à l'école primaire se heurte à la formation insuffisante des enseignants. p. 8

■ Les épreuves de Digital

Le redressement du n° 3 de l'informatique américaine, Digital Equipment, reste à confirmer. Le vice-président du groupe a donné sa démission. p. 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0703 - 7,00 F

Les documents saisis chez M. Tiberi relancent l'enquête du juge Halphen

Le ministre de l'intérieur approuve le refus de coopérer de la PJ

LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a estimé, lundi 1er juillet, que le directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, qui avait interdit aux policiers d'accompagner le juge Halphen au domicile de Jean Tiberi, a *« donné les ordres qui convenaient »*. Le maire de Paris entend déposer plainte pour *« violation du secret de l'instruction »* après les informations parues dans la presse sur le dossier de l'appartement de son fils. *Le Monde* publie le contenu des découvertes du juge au domicile du maire de Paris, notamment des notes émanant de services de renseignements et un rapport rédigé par Mme Tiberi pour le conseil général de l'Essonne, qui lui aurait été payé 200 000 francs. Le juge a saisi une page du journal intime de Mme Tiberi. Celle-ci se plaint de l'abandon de son mari par ses amis, et met en cause *« Ch. et J. »*, désignant à l'évidence MM. Chirac et Juppé.



Lire page 7

L'attentat de Bastia traumatise la Corse

Des policiers du Raid seront envoyés dans l'île

POUR la première fois depuis le début des violences en Corse, en 1975, une voiture piégée a sauté au milieu de la foule, lundi 1er juillet à Bastia dans le quartier du vieux port, devant les locaux d'une société de gardiennage de fonds dirigée par des nationalistes.

Cet attentat, qui a fait un mort, Pierre-Louis Lorenzi, et une quinzaine de blessés, visait apparemment Charles Pieri, secrétaire national pour la Haute-Corse de la Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique. M. Pieri, gravement blessé, a perdu un oeil dans l'attentat. Une seconde personne restait hospitalisée mardi matin.

Cet acte de terrorisme a fait l'effet d'un électrochoc sur la population corse, profondément traumatisée. Aucune hypothèse ne peut être pour le moment envisagée, tant cette action sort du cadre des procédés habituels au sein de la mouvance nationaliste qui, d'ordinaire, y compris lors de règlements de comptes sanglants entre mouvements rivaux, prend soin d'épargner la population. Même à l'époque où le FLNC s'en prenait à la police ou aux gendarmes, un tel degré de violence n'avait pas été atteint.

L'affaire a été confiée à la quatorzième section, dite antiterroriste, du parquet de Paris. Des policiers d'élite du Raid ont été envoyés sur place. *« De tels actes de violence sont intolérables et leurs auteurs devront rendre des comptes à la justice »*, a déclaré le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré qui a exprimé son *« indignation après l'attentat qui a frappé plusieurs personnes, notamment une enfant et des personnes âgées »*, M. Debré a ajouté que *« la violence ne peut qu'engendrer la violence et ne sert qu'à alimenter le cycle de la vengeance »*.

*Lire page 6
notre enquête page 11
et l'éditorial page 13*

Mariages fictifs et travailleurs clandestins en Israël

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le nouveau ministre israélien de l'intérieur, un ultraconservateur religieux nommé Elihaou Suissa, s'est dit *« atterré »* par la nouvelle. Selon Batya Carmon, haut fonctionnaire de son ministère, *« plusieurs milliers de travailleurs étrangers se marient fictivement avec des jeunes Israéliennes et font ensuite venir leur famille au pays »*. Bien sûr – et c'est à cela que le ministre faisait allusion en déclarant que le phénomène, *« qui sera combattu sévèrement »*, pourrait avoir *« de redoutables implications sécuritaires pour Israël »* –, les mariés fictifs ne sont pas juifs.

Selon une évaluation officielle, près d'un quart de million de travailleurs, c'est-à-dire plus de 10 % de la main-d'œuvre nationale, sont aujourd'hui des migrants originaires d'Asie, d'Afrique noire et des pays d'Europe de l'Est. La moitié d'entre eux travaillent légalement dans le pays, l'autre moitié est constituée d'ouvriers importés clandestinement, avec des visas de touristes, par certaines agences peu regardantes. Plusieurs dizaines de milliers de travailleurs, venus en Israël avec des contrats d'un ou deux ans renouvelables une seule fois, *« oublient »* de rentrer chez eux à la fin de leur contrat. Beaucoup disparaissent dans les colonies juives de Gaza et de Cisjordanie, où ils sont clandestinement employés comme journaliers agricoles.

Le vieux slogan sioniste du *« travail juif pour un Etat juif »* a fait long feu. Le recours à d'autres bras pour les champs, l'hôtellerie, le bâtiment et le personnel de service a commencé de se développer à la fin de 1967, après la conquête des territoires palestiniens de Gaza et de Cisjordanie. En 1990, rappelle le journal *Yedioth Aharonot*, 174 000 Palestiniens étaient légalement employés en Israël. Pour des *« raisons de sécurité »*, ce nombre n'a cessé de diminuer. Il n'est plus aujourd'hui, lorsque les territoires occupés ne sont pas bouclés, que de 60 000.

Alors que les Palestiniens ne cherchaient nullement à s'intégrer et passaient la nuit ou le week-end en famille, les dizaines de milliers de Thaïlandais, de Ghanéens, de Nigériens, de Chinois, de Roumains, de Philippins, de Russes qui remplissent les tâches refusées par les Israéliens juifs sont célibataires pour la plupart, et on peut les voir errer, pendant leur temps libre, dans le centre des villes. Du coup, prétendait lundi 1er juillet le *Haaretz*, les phénomènes de *« beuverie sur la voie publique, de brutalités intercommunautaires, de criminalité, de prostitution et de tentatives de viol »* ne cesseraient d'augmenter. Sans parler des braconnages auxquels se livrent, dans les parcs protégés du pays, de nombreux travailleurs thaïlandais qui, en dépit de l'appel solennel lancé le 6 mai dernier par leur ambassadeur à Tel-Aviv, ne comprennent toujours pas pourquoi ils n'amélioreraient pas un peu leur maigre ordinaire avec la viande des chevreuils importés à grand prix en Terre promise.

Patrice Claude

Eurockéennes à Belfort

CENT MILLE personnes sont attendues à Belfort, du 5 au 7 juillet, pour la huitième édition des Eurockéennes, un festival qui s'impose désormais comme l'égal des grandes manifestations européennes du genre. Cette année, trente-cinq groupes ou chanteurs se succéderont sur les trois scènes, dans le site bucolique de Malsaucy. Parmi les très grandes vedettes mondiales, seront présentes Patti Smith, Lou Reed, David Bowie et les Red Hot Chili Peppers. Mais il ne faut pas manquer non plus l'indolent Californien Beck et l'étonnante Me'Shell Ndegeocello, un « oiseau rare » de la musique soul.

Lire page 24

POINT DE VUE

En finir avec les séismes monétaires

par Yves-Thibault de Silguy

L'EURO verra le jour le 1er janvier 1999. La naissance d'une monnaie unique en Europe conduit inéluctablement à s'interroger sur le devenir du système monétaire international. Après l'effondrement, dans les années 70, du système de Bretton Woods, le dollar est resté la principale monnaie d'échange, mais ses fluctuations parfois brutales inquiètent. La stabilité monétaire est en effet nécessaire au développement ordonné et rapide des échanges. La création de l'euro offre ainsi l'opportunité de relancer la coopération monétaire internationale.

De 1944 à 1971, les rapports entre devises étaient régis par quelques principes simples : un régime de change fixe par rapport au dollar, avec des marges de fluctuations limitées à plus ou moins 1 % ; une convertibilité du dollar en or garantie au taux de 35 dollars l'once ; des taux de change réajustés à intervalles relativement lointains en fonction de l'évolution de l'inflation et de la compétitivité des économies. Cette « rigidité » a coïncidé avec une période d'expansion puisqu'en moins de vingt-cinq ans la richesse mondiale a été multipliée par trois en termes réels et le volume des échanges internationaux par quatre.

Entre 1971 et 1973, les conséquences inflationnistes de la guerre du Vietnam, jointes à la diminution relative de la part américaine dans la production mondiale et à l'émergence de marchés financiers structurés ont conduit à l'effondrement du système de Bretton Woods, infligeant au monde un changement majeur dont les effets se font encore sentir.

Lire la suite page 12

Yves-Thibault de Silguy *est commissaire européen, chargé des affaires économiques, financières et monétaires.*

La revanche d'« Il Magnifico »



MARIO CIPOLLINI

TOUR DE FRANCE. Battu, puis déclassé lors de la première étape pour avoir gêné le Français Frédéric Moncassin dans le sprint final, l'Italien Mario Cipollini a pris sa revanche, mardi 2 juillet, à Wasquehal (Pas-de-Calais), en gagnant sans difficulté le sprint du peloton. « Il Magnifico », le coureur le plus rapide et le plus élégant de la Grande Boucle, a confirmé ainsi son ambition de gagner le plus d'étapes possibles avant de s'envoler pour les Jeux olympiques d'Atlanta, où il visera une médaille d'or.

Lire page 20

PRÉSIDENTIELLE Le président Boris Eltsine est apparu à la télévision, lundi 1er juillet, après avoir disparu de la scène publique depuis jeudi 27 juin. Toutefois, cette intervention n'a pas dissipé les craintes sur l'état de santé du chef de l'Etat à la veille du second tour de l'élection présidentielle, mercredi 3 juillet. Le candidat communiste, Guennadi Ziouganov, a demandé la mise en place d'une commission d'enquête médicale et a jugé que le pays se trouvait dans un *« état de pré-infarctus électoral »*. ● EN CAS DE RÉSULTAT SERRÉ, les adversaires de M. Eltsine estiment que le pouvoir pourrait recourir à des fraudes pour truquer le scrutin. ● LANTERNE ROUGE de l'économie, l'agriculture est restée à 95 % l'apanage des kolkhozes, où le vote communiste domine. Les nouveaux « fermiers libres » appréhendent une victoire de Guennadi Ziouganov.

Le niveau de participation pourrait déterminer l'issue du scrutin en Russie

Le Kremlin redoute une forte abstention, qui profiterait au communiste Guennadi Ziouganov. Boris Eltsine, malgré des signes de fatigue évidents, est réapparu à la télévision pour exhorter ses compatriotes à aller voter

MOSCOU
de notre correspondante

Boris Eltsine a été péniblement ramené sur scène, lundi 1er juillet, après cinq jours d'absence manifestement dus à des problèmes de santé non identifiés. Ces difficultés pourraient-elles contribuer à sa défaite lors du second tour de l'élection présidentielle, mercredi 3 juillet, faisant ainsi de M. Eltsine le premier occupant du Kremlin à en être chassé par des élections ? Une anecdote soviétique a repris de la jeunesse ces jours-ci à Moscou : Napoléon, admiratif, dit à Brejnev : *« Si j'avais des journaux comme la* Pravda, *personne n'aurait entendu parler de Waterloo ! »* Le rôle de la *Pravda* étant maintenant assumé, avantageusement, par un paysage médiatique plus coloré mais largement acquis au pouvoir, les électeurs n'auront presque rien su des derniers déboires du président.

Sa double apparition, lundi à la télévision, a pourtant été décortiquée par les analystes comme étant la preuve d'ennuis de santé n'ayant pas grand-chose à voir avec un mal de gorge. Deux brèves séquences, bien coupées au montage, n'ont pu faire mieux que le présenter assis, figé, lisant deux minutes d'appel au vote, puis, dans le même cadre et la même tenue, tenant des propos anodins avec le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, sur le sommet du G 7 de Lyon. Le but étant de montrer qu'il ne s'agit pas de savants montages, mais d'activités menées lundi, comme cela avait été dit. La population, en tout cas, y a cru.

PUBLICITÉ REFUSÉE

Le politologue américain Michael McFaul de la Carnegie, qui semblait si inquiet samedi 29 juin, estimait, lundi soir, que la santé de Boris Eltsine ne semblait devoir, *« à présent, jouer aucun rôle le jour du vote »*. Même Alexeï Podberiozkine, le conseiller du candidat communiste, Guennadi Ziougnaov, disait sur un ton las au *Monde* que cette influence sera *« marginale »*. Quelques signes continuaient pourtant à montrer, lundi, que la belle assurance affichée depuis près de trois mois par les équipes menant la campagne du président sortant avait des failles.

La première chaîne de télévision, ORT, a ainsi refusé de diffuser, lundi soir, au dernier jour autorisé de campagne, la seule publicité payante de cinq minutes commandée par le *« bloc des forces populaires et patriotiques »* de M. Ziouganov sous prétexte que son paiement, versé dans la matinée, comme l'atteste un reçu bancaire, n'était pas arrivé le même jour sur les comptes de l'ORT. Certes, le Parti communiste, désargenté, peut être formellement accusé de s'y être pris trop tard, mais, au regard du déluge de publicité, payante et camouflée, vantant le pouvoir en place des heures durant et chaque jour depuis des mois, il est intéressant de noter que cinq minutes en faveur du candidat de l'opposition puissent faire peur.



Il est vrai que, pour une fois, ce n'était pas Guennadi Ziouganov qui devait s'exprimer mais un acteur non communiste, Stanislav Govoroukhine, autrement plus « parlant » pour des indécis. Il voulait accuser le pouvoir d'avoir falsifié les résultats du 16 juin (en évoquant le bond étrange, de 62 % à 70 % de la participation durant les deux dernières heures du scrutin) et dénoncer la corruption au Kremlin. Enfin, en insistant sur la manipulation des médias, M. Govoroukhine voulait mettre en garde sur les dangers potentiels d'un second mandat accordé au pouvoir en place.

C'est ce qu'il a expliqué lors d'une réception offerte par M. Ziouganov, lundi, aux ambassadeurs accrédités à Moscou. Mais aucun des représentants des grands pays occidentaux n'a jugé bon de se rendre à cette cérémonie. Comme si M. Ziouganov avait, d'avance, perdu toute chance de l'emporter mercredi, malgré la forte probabilité d'une issue aussi serrée au second tour qu'au premier. Les analystes parlent maintenant d'un *« effet second tour »*, le premier à se dérouler en Russie et mal pris en compte par les équipes présidentielles. Le vote communiste, stable lors des scrutins à un tour de toutes ces dernières années, gonflera sûrement pour la première fois en raison du report d'une partie des voix données aux huit « outsiders », notamment MM. Lebed, Iavlinski et Jirinovski. Mais c'est le niveau de la participation qui sera décisif : à 60 %, disent certains sondages, les deux candidats seront à égalité. A moins, c'est M. Ziouganov qui a l'avantage.

Toutes les variables censées jouer « à la marge » – falsifications, santé de Boris Eltsine ou beau temps qui chassera les « nantis » des villes vers leurs datchas – auront donc une importance capitale. Mais chacun ici – à commencer par MM. Eltsine et Ziouganov eux-mêmes – évite de spéculer sur l'éventualité d'une victoire du candidat communiste, alors qu'on glose sans fin sur qui sera l'héritier de Boris Eltsine à la présidence ou de Viktor Tchernomyrdine au poste de premier ministre. Au passage, personne ne proteste contre la violation de la Constitution étant donné que le second tour de scrutin se déroule sans loi sur les modalités d'une transmission de pouvoir. Mais les communistes n'ont pratiquement pas protesté, renforçant l'impression, assez courante à Moscou, que s'ils perdent mercredi c'est qu'ils l'auront bien voulu.

Sophie Shihab

■ **Alexandre Lebed, secrétaire du conseil de sécurité**, a annoncé, mardi 2 juillet, que la Russie allait introduire, dans *« un délai proche »*, un régime de visa plus strict pour les ressortissants étrangers. Le 27 juin, le général avait déjà émis cette idée, proposant en outre de *« classer les Etats selon leur bienveillance envers la Russie »*. M. Lebed a également demandé, mardi, à bénéficier des *« pleins pouvoirs »* en matière de sécurité. – *(AFP.)*

Moscou refuse un visa au directeur du Comité juif américain

La Russie a refusé un visa au directeur du Comité juif américain (AJC) qui devait participer à un congrès sur les juifs de l'ex-URSS à Saint-Pétersbourg, a annoncé l'AJC. Selon l'AJC, le consulat russe à New York a expliqué que *« M. Harris a une longue histoire avec nous »*. Le Comité a rappelé que M. Harris avait été un des principaux défenseurs des droits des juifs soviétiques dans les années 1970-1980, et qu'il avait été expulsé en 1974 d'URSS, où il enseignait. L'AJC estime que ce refus de visa *« est à rapprocher d'autres signes gênants ces derniers mois »* en Russie. L'Agence juive en Russie, qui organise notamment l'émigration des juifs de l'ex-URSS vers Israël, avait récemment dénoncé la fermeture de plusieurs de ses bureaux en Russie et la multiplication des difficultés administratives de la part des autorités russes. – *(AFP.)*

L'omniprésente perspective de la fraude électorale

MOSCOU
de notre correspondant

« Si l'écart entre le vainqueur et le perdant est réduit, la situation en Russie peut être sérieusement déstabilisée », a estimé, à l'approche du second tour, Dmitri Olchansky, directeur du centre d'analyse stratégique de la présidence russe. La raison, non-dite, de ce risque est qu'une victoire serrée aura peut-être été obtenue grâce à la fraude, ouvrant la porte à une dangereuse contestation. Les conseillers du président Eltsine ne se vantent-ils pas, depuis des mois, de pouvoir « récupérer » quelques pourcentages pour donner un petit « coup de pouce » à leur candidat ?

Le millier d'observateurs étrangers n'ont, comme c'est souvent le cas, rien décelé lors du premier tour du 16 juin. Il faut dire qu'il y avait cent fois plus de bureaux de vote (93 000) que d'observateurs. *« Comment contrôler les élections dans un pays dont une seule région, celle de Khabarovsk* [en Extrême-orient] *est aussi grande que le Royaume-Uni, la Norvège, la Suède et le Japon réunis ? »*, a reconnu le chef de la mission de l'OSCE, principal « garant » international du scrutin.

Les résultats du vote en Tchétchénie ont montré que le pouvoir n'hésitait pas – là où il n'y a pas de contrôle – à ajouter des voix à Boris Eltsine. Dans cette République, le président russe a « raflé » 239 905 voix, soit 64 % des suffrages (soit 0,25 % des voix exprimées au niveau national). La fraude a été massive.

« URNES VOLANTES »

Il est à craindre que la Tchétchénie ne constitue pas l'exception à la règle d'un scrutin généralement honnête, car les votes sans contrôle sont nombreux en Russie : dans les casernes, les prisons, les hôpitaux, à l'étranger. Le nombre des inscrits à l'étranger, qui comprend civils et militaires, est ainsi passé de 380 000 en décembre 1995 à 540 000 en juin 1996 (+ 42 %). Les résultats de ces votes sont transmis par le ministère russe des affaires étrangères à la commission électorale centrale à Moscou. La commission refuse de fournir ces résultats.

En Russie même, beaucoup de bulletins ne sont pas sous contrôle. Ainsi, le nombre de votes dans les « urnes volantes » (domiciles, hôpitaux, prisons, régions éloignées) a été de près de 3,5 millions le 16 juin. C'est-à-dire 4,7 % des suffrages exprimés. Le nombre de militaires ayant voté en Russie, dans leurs casernes, dans des urnes sous contrôle de la hiérarchie, est inconnu. Mais, en Tchétchénie uniquement, il est de près de 35 000. Là encore, les résultats ne sont pas communiqués. Pavel Gratchev, l'ancien ministre de la défense renvoyé après le premier tour, avait fait une gaffe en annonçant, début juin, avant même le dépouillement, que les équipages de bateaux de guerre et des sous-marins, où le scrutin était organisé en avance, *« avaient voté à l'unanimité pour Boris Eltsine »*...

Les communistes ont contesté devant la Cour suprême de Russie les résultats du premier tour du scrutin au Tatarstan, dont le président est un chaud partisan de Boris Eltsine. Vadim Soloviov, représentant du candidat communiste, Guennadi Ziouganov, affirme avoir découvert une différence de 45 540 voix (en faveur de Boris Eltsine) dans la capitale, Kazan, entre ses chiffres et les résultats de la commission électorale locale. La Cour suprême, favorable à Boris Eltsine, a renvoyé le procès à des jours meilleurs pour supplément d'information.

Au niveau général, le nombre d'électeurs a brusquement augmenté alors que la population est en baisse. Selon les chiffres de la commission électorale centrale, contrôlée par le Kremlin, le nombre d'inscrits pour le scrutin présidentiel est de 108 495 023, alors que pour les législatives du 17 décembre 1995, il était de 105 359 132. En six mois, le nombre d'électeurs en Russie a donc progressé de plus de 3,1 millions.

Nikolaï Riabov, le président très pro-eltsinien de la commission électorale centrale, a admis que les listes électorales étaient loin d'être exactes. A cause, selon lui, des mouvements de population qui font que beaucoup d'électeurs sont enregistrés dans deux endroits à la fois. M. Riabov a cependant souligné que *« cela n'affecte pas les chiffres qui déterminent les résultats des élections »*.

Les fraudes, que feraient apparaître des résultats anormaux par rapport à la moyenne nationale, sont difficiles à détecter. La commission électorale centrale refuse de publier des résultats détaillés. Malgré trois requêtes de la Chambre basse du Parlement, cette commission n'a toujours pas publié les résultats par régions des élections de 1993. Pour que la victoire soit incontestable le 3 juillet, le vainqueur a donc grandement intérêt à l'emporter largement, de plusieurs points, et non pas avec l'appoint des seules voix « douteuses ».

Jean-Baptiste Naudet

La crainte des « nouveaux fermiers » : « Pour les communistes, on n'est jamais que des koulaks »

TAMBOV (Russie du centre)
de notre envoyée spéciale

Affalés dans les hautes herbes, un petit groupe d'hommes, employés du sovkhoze (ferme collective) de Tatanovo, non loin de Tambov (Russie du centre), marquent la pause en fumant de mauvaises cigarettes roulées dans *La Vie de Tambov*, le journal local. Face à eux, les champs plantés d'un blé encore vert s'étendent à l'infini. Les visages burinés se ferment à l'évocation du second tour de la présidentielle : *« J'irai voter si on me paye à boire ! »*, lance un ancien. Les autres s'esclaffent. Occupées à ramasser des radis un peu plus loin, une « brigade » de femmes veulent se mêler à la conversation. La seule évocation du président russe suscite leur colère : *« Ça fait longtemps qu'il aurait dû se coucher sur les rails comme il l'avait promis en 1991 quand il a juré qu'il n'y aurait pas d'augmentation des prix ! »*, s'égosille la doyenne du groupe. Elle agite des mains salies par la terre noire et grasse, typique de cette région agricole.

Elles entonnent un invariable refrain : *« On vit mal »*, *« C'était mieux avant »* ou *« Il y avait moins de produits mais on pouvait tout se payer »*. Malgré la véhémence de leur propos, elles reconnaissent, une fois le représentant du sovkhoze parti, ne pas savoir à qui elles donneront leurs voix le 3 juillet, tant, des deux candidats – Eltsine ou Ziouganov –, aucun ne les séduit.

« RIEN N'EST GARANTI »

Vladimir Alexandrovitch, directeur adjoint du sovkhoze, lui, ne fait pas mystère de son choix : il attend *« un changement de direction »*. Sur une étagère de son bureau, non loin du buste de Lénine, trône un portrait retouché de Gorbatchev auquel on a dessiné des cornes. Devenu « SARL » en 1992, le sovkhoze qu'il dirige est de *« petite »* dimension : 2 250 hectares – contre 5 à 6 000 hectares en moyenne – et emploie 320 personnes. Spécialisée dans les primeurs et le grain, l'exploitation se maintient tant bien que mal. Les salaires sont *« bas »* : 150 000 roubles (150 francs) pour un « travailleur qualifié », mais *« payés à peu près à temps »* et pas *« en sucre »* comme dans le kolkhoze voisin. Les machines agricoles tombent en ruine, les engrais font défaut, trouver du carburant tient du miracle, les bras manquent et, plus que tout, Vladimir Alexandrovitch déplore devoir aujourd'hui *« commercialiser la production »*. Si, à l'époque de la stagnation bréjnévienne, la région achetait la totalité de la récolte, aujourd'hui *« rien n'est garanti »*. Sur 4 000 tonnes de choux verts récoltés en 1995, 48 seulement ont été achetées par des coopératives locales, le reste a été *« en partie écoulé sur les marchés de Moscou »* et *« en partie engrangé »*, c'est-à-dire abandonné dans les entrepôts. Désabusé, Vladimir Alexandrovitch conclut : *« Les paysans ont fait les frais de toutes les politiques. En 1860, on nous a libérés du servage mais sans nous donner la terre. Les bolcheviks l'ont promise mais ont brutalement collectivisé. Khrouchtchev a voulu nous urbaniser. Gorbatchev nous a laissé tomber. Eltsine, lui, achète à l'étranger. »*

Eternelle lanterne rouge de l'économie, tant soviétique que « libérale », l'agriculture, qui occupe 26 % de la population active, est un secteur sinistré. En 1995 la Russie a connu sa plus mauvaise récolte de blé depuis trente ans. Les exploitations collectives, privées des subsides d'autrefois, sont moribondes. *« 55 % des terres exploitées collectivement sont laissées à l'abandon »*, déplore Anatoli Choutkov, de l'Académie des sciences agricoles. Et malgré cinq ans de réformes libérales, la terre est encore, à 95 %, exploitée de façon collective en Russie. Certes un décret, édicté dès le lancement des réformes en 1992, permet théoriquement aux employés des kolkhozes de prendre en fermage 15 hectares par personne. Mais les fermiers indépendants sont peu nombreux : ils n'occuperaient aujourd'hui que 5 % des terres cultivables, ne contribuant qu'à hauteur de 2 % à la production globale. Dans la région de Tambov, fleuron agricole de la « ceinture rouge », ils ne sont que 4 200 à exploiter en « fermiers libres » de petites propriétés (entre 60 et 500 hectares).

« QU'ON NOUS DONNE PLUS DE TERRES »

Le kolkhoze, Olia connaît bien. Sa mère y a travaillé pendant quarante ans comme *« trayeuse »*. Elle-même y a passé quinze ans. Sacrés chaque année *« meilleurs mécaniciens agricoles »*, Olia et son mari n'avaient jamais songé à quitter le *« collectif »*. Mais à l'apparition de la loi en 1992, ils franchissent le pas. Leurs débuts sont difficiles : le directeur du kolkhoze traîne les pieds, puis finit par les laisser partir, acceptant même de leur prêter du matériel agricole, à condition de *« ne pas le garer à proximité de la maison pour ne pas faire jaser »*. Quatre ans après, la plantureuse Olia affiche une réussite enviée : une exploitation d'une centaine d'hectares, une maison cossue de sept pièces construite par son mari, du bétail, des ruches, des machines agricoles acquises par le biais de crédits rapidement remboursés grâce à l'inflation des dernières années. *« Les fermiers qui voudraient s'installer à l'heure actuelle n'auront pas notre chance avec des taux d'intérêt à 208 % ! »*, explique Olia. Son mari Sacha et elle ont un même souhait : *« Que les communistes ne nous touchent pas s'ils remportent l'élection et qu'on nous donne plus de terres ! »* Car, aux 30 hectares cédés en 1992 sous forme de « fermage à vie » sont venus s'ajouter 70 hectares donnés par la municipalité sous forme de bail, *« renouvelable chaque année »*. Mais bien que le droit à la propriété de la terre figure dans la Constitution de 1993, Olia et son mari ne peuvent ni vendre, ni acheter, ni même transmettre leurs terres en héritage. Et avec Ziouganov, ils redoutent le pire : *« Pour les communistes, d'hier ou d'aujourd'hui, on n'est jamais que des koulaks ! »*

Marie Jégo



Les Länder de l'Est ne tirent plus l'économie allemande vers le haut

Les spécialistes évoquent « la fin des illusions » six ans après l'unification

Six ans après l'unification du pays, l'économie est-allemande reste à la traîne. Non seulement la croissance n'est toujours pas au rendez-vous, en dépit de transferts de fonds publics considérables, mais le recul du PIB dans les Länder de l'ex-RDA tire l'économie de tout le pays vers le bas. L'avenir radieux que promettait en 1990 le chancelier Kohl à ses compatriotes demeure aussi lointain.

BONN
de notre correspondant

Il y a exactement six ans, le 1er juillet 1990, avait lieu l'union monétaire entre les deux Allemagnes. En introduisant du jour au lendemain le deutschemark en RDA, le gouvernement de Bonn préparait la voie de l'unification politique entre les deux pays, le 3 octobre 1990 de la même année. C'était l'époque où Helmut Kohl promettait un avenir radieux à l'ensemble de ses compatriotes : *« Dans quatre ou cinq ans,* leur disait-il, *vous verrez surgir des paysages riants à l'Est. »*

Six ans plus tard, le bilan est loin de combler les espérances qui avaient été mises en l'unification. Après avoir servi de locomotive de croissance à l'ensemble du pays – avec un PIB en hausse moyenne de 6,5 % par an depuis 1991 –, les Länder de l'Est sombrent aujourd'hui dans la stagnation. Les économistes allemands parlent de *« la fin des illusions »*. Pour la première fois, l'Est est en recul sur l'Ouest en termes de dynamisme économique, en dépit des énormes transferts financiers qui continuent d'être effectués au profit des régions orientales. En 1996, les transferts publics nets au profit de l'Est atteindront 131 milliards de marks (plus de 450 milliards de francs). Ces transferts ne sont pas trop élevés mais, de l'avis unanime des économistes, ils servent encore beaucoup trop à financer la consommation aux dépens de la production.

Au premier trimestre de 1996, le recul du PIB est-allemand (- 2,5 % par rapport au premier trimestre de 1995) a tiré l'économie nationale vers le bas alors que l'ouest du pays connaissait pour sa part une légère croissance de + 0,5 % par rapport au premier trimestre de 1995. Tout indique que ce renversement de tendance se poursuivra. Les six principaux instituts économiques allemands, dans leur dernier rapport de printemps, pronostiquent pour 1997 *« une croissance à l'Est inférieure à celle de l'Ouest, pour la première fois depuis 1991 »*. Dans le même document, ces organismes craignaient que *« les nouveaux Länder ne se transforment durablement en désert économique »*.

Alertés par cette nouvelle situation, les ministres-présidents des Länder de l'Est ont demandé au chancelier Kohl de leur accorder une audience exceptionnelle, vendredi 5 juillet, à Bonn. Les symptômes de la crise sont multiples : insolvabilité d'entreprises deux fois plus fréquentes à l'Est qu'à l'Ouest ; taux de chômage à plus de 9 % (après être descendu à 8,3 % en 1995) ; productivité atteignant 75 % du niveau de l'Ouest... De plus en plus clairement, comme le remarque Hans Hagel Hartel, de l'institut HWWA de Hambourg, *« il apparaît que les difficultés de l'Est résident dans une augmentation trop rapide des revenus non rattrapée par l'augmentation de la productivité »*.

L'« EFFET MEZZOGIORNO »

Cette analyse est confirmée par les événements récents : les 260 000 salariés de la métallurgie est-allemande reçoivent depuis le 1er juillet le même salaire que leurs collègues de l'Ouest en vertu d'un accord obtenu avec le patronat du secteur en 1991. A productivité inégale, il est évident que cette situation pose un problème sur le plan macroéconomique. Tous les acteurs économiques sont responsables de cette situation, à commencer par le patronat, qui a accepté des augmentations très rapides des salaires à l'Est pour éviter de voir surgir une concurrence de type « sud-est asiatique » à ses propres portes. Des coûts salariaux plus élevés d'un tiers à l'Est qu'à l'Ouest dissuadent donc les investisseurs de tenter une aventure industrielle dans la région.

L'« effet Mezzogiorno » tant redouté est une réalité, du moins si on compare le nombre des salariés industriels avant l'unification (3,4 millions de personnes), à celui d'aujourd'hui (600 000). A l'inverse, le secteur de la construction et des travaux publics, soutenu par de multiples mesures fiscales gouvernementales, se taille la part du lion dans l'activité économique de la région. On a tellement construit en ex-RDA qu'aujourd'hui, à Dresde, Leipzig ou Erfurt, d'immenses surfaces de bureaux sont désespérément vides.

Aucune grande réussite industrielle n'a jusqu'à présent eu lieu à l'Est. Les quelques noms d'entreprises qui paraissaient sortir du lot n'ont pas vraiment su s'imposer sur le marché. Aucune d'entre elles n'apparaît au palmarès des cent plus grosses entreprises du pays. N'ayant pas réussi à constituer des fonds propres en quantité suffisante – on a calculé que leur niveau par tête d'habitant était deux fois moins élevé qu'à l'Ouest –, les entreprises de l'Est peinent à convaincre les banques de leur accorder leur confiance sur le long terme. Quant à la contribution de l'économie est-allemande au PIB national, elle n'est que de 7 %, alors qu'elle devrait logiquement tourner autour de 20 %, étant donné l'importance démographique que représentent les nouveaux Länder.

Lucas Delattre

Radovan Karadzic a été désigné comme candidat aux élections

Un défi du chef des Serbes de Bosnie

SARAJEVO
de notre correspondant

La direction serbe de Pale a désigné, lundi 1er juillet, Radovan Karadzic comme candidat aux élections de septembre, *« conformément à la volonté du peuple »*. Si ce dernier n'a pas encore apporté une réponse formelle à cette nomination, il est déjà permis d'estimer que Pale continue de se moquer allègrement des exigences de la communauté internationale.

M. Karadzic a par ailleurs violemment critiqué la politique occidentale. *« Leur ennemi, c'est le peuple serbe »*, a-t-il dit dans un discours retransmis à la télévision locale avant de préciser que les Serbes devaient être prêts à *« défendre l'Etat et la liberté les armes à la main »*. Pour un homme qui, selon le haut représentant civil en Bosnie Carl Bildt, avait été écarté du pouvoir, Radovan Karadzic demeure toujours aussi actif.

Le chef des Serbes de Bosnie avait annoncé dimanche qu'il remettait les *« pleins pouvoirs »* à sa vice-présidente, Biljana Plavsic, mais cette dernière s'était empressée de préciser que *« Radovan Karadzic reste président en titre de la République serbe »*. Carl Bildt, après avoir affirmé qu'*« il n'y a aucun doute qu'il a quitté le pouvoir »*, a d'ailleurs tenté de rectifier le tir. Il a finalement admis que le départ de M. Karadzic ressemblait à une fausse sortie. Le « président » serbe bosniaque *« va disparaître »*, a-t-il ensuite prévenu.

M. Bildt avait menacé de rétablir des sanctions économiques contre le camp serbe si Radovan Karadzic continuait d'exercer une quelconque influence politique. Il semble désormais écarter cette hypothèse. *« C'est un instrument compliqué,* a-t-il déclaré, *qui nécessite que tous les accès au pays soient fermés, et qui fait souffrir des gens qui ne devraient pas être touchés. »*

En fait, il est vraisemblable que Carl Bildt songe de plus en plus à recommander à la communauté internationale une arrestation du leader serbe. *« Le statu quo n'est pas tolérable,* précise Michael Steiner, l'adjoint de M. Bildt. *La communauté internationale doit transformer ses paroles en actes, car c'est le seul langage que Pale comprendra. »*

Les capitales occidentales, en particulier Washington, Londres et Paris, sont réticentes à employer les 60 000 soldats de l'OTAN dans des opérations de recherche des *« criminels de guerre »*. Début juin, l'IFOR avait simplement reçu l'ordre de renforcer ses patrouilles à Pale, afin d'empêcher M. Karadzic de se déplacer, ce qui ne l'empêche visiblement pas de gouverner.

> « La communauté internationale doit transformer ses paroles en actes car c'est le seul langage que Pale comprendra »

L'IFOR a pourtant mystérieusement déserté Pale lundi, sans qu'il soit possible de savoir si cette absence avait une relation avec l'actuelle crise du processus de paix. La bourgade de montagne était tranquille et les barrages de l'OTAN avaient disparu de tous les carrefours. Seuls trois officiers français déjeunaient à l'ombre d'un auvent et une dizaine de soldats italiens buvaient un café près du marché tandis que Radovan Karadzic s'employait à préparer les futures élections avec les responsables de son Parti démocratique serbe (SDS). Des affiches de propagande fleurissaient sur les vitrines des magasins, indiquant que *« la volonté du peuple est l'identité, l'union, la liberté et la Serbie, avec Radovan Karadzic, président du SDS »*.

Des diplomates confient que Carl Bildt a entamé des négociations avec les capitales occidentales, afin de déterminer une position commune face à l'intransigeance serbe. De son côté, la Serbie reste muette ; Belgrade avait pourtant exigé le limogeage de M. Karadzic la semaine dernière. *« Le problème,* pense un diplomate européen, *est que l'accord de Dayton a été signé il y a six mois et demi et que les élections sont prévues pour le 14 septembre. Cela fait beaucoup de temps perdu, et peu de temps pour favoriser la démocratisation de la République serbe. Que M. Karadzic s'en aille demain ou non, Pale remportera de toute façon le scrutin puisque son clan étouffe systématiquement les ambitions non séparatistes. »*

Rémy Ourdan

L'armée de métier devient un objet de débat outre-Rhin

BONN
de notre correspondant

En protestant énergiquement contre les nouvelles coupes budgétaires qui lui sont imposées, le ministre de la défense de Bonn, Volker Rühe (CDU), vient de relancer un débat sur le financement de la conscription en Allemagne. Dans une lettre au chancelier Helmut Kohl, datée du 21 juin, le ministre estime que le volume actuel de la Bundeswehr – trois cent quarante mille hommes – et le principe de la conscription ne pourront être maintenus à long terme si les économies prévues par le ministre des finances, Theo Waigel, sont effectivement adoptées.

Dans la même lettre, dont le contenu a été révélé, lundi 1er juillet, par la presse allemande, le ministre de la défense estime que certains projets d'armement franco-allemands, et notamment les futurs programmes de satellites d'observation militaire Helios-2 et Horus, décidés lors du « sommet » franco-allemand de Baden-Baden en décembre 1995, risquent de ne pas pouvoir être financés comme il avait été initialement prévu. A Paris, on dit *« avoir toutes les assurances »* pour ce qui concerne la participation allemande aux satellites d'observation militaire, une participation soutenue en plus haut lieu par le chancelier en personne. Dans l'hypothèse où l'Allemagne décidait de revoir à la baisse son effort de financement (6 milliards de deutschemarks, au total, sur plus de dix ans), on assisterait sans aucun doute à une grave crise franco-allemande. *« Sans satellite, pas de politique étrangère et de sécurité commune européenne »*, indique-t-on de source française.

Même scénario pour ce qui concerne une éventuelle remise en cause allemande du Tigre, l'hélicoptère de combat franco-allemand. Mais la priorité budgétaire allemande reste et demeure le financement du futur avion de combat européen Eurofighter, développé sans participation française.

Afin de limiter les déficits publics et de remplir les critères prévus par le traité de Maastricht, le ministre des finances a l'intention de réduire durablement de 2 milliards de deutschemarks les dépenses affectées chaque année à la défense (dont le budget passerait ainsi à 46 milliards de deutschemarks dès 1997, contre 57,6 milliards à l'époque de la guerre froide). Ces projets provoquent la colère du ministre de la défense, qui se voit déjà privé de toute marge de manœuvre, étant donné le poids très lourd des dépenses en personnel dans son budget (38 milliards de deutschemarks par an).

Fermement attachés au principe de la conscription, les dirigeants allemands ont été embarrassés par la récente décision française de se doter d'une armée professionnelle. Ils n'ont eu de cesse de répéter leur volonté de maintenir le service militaire obligatoire, soulignant qu'une armée de métier *« était moins intelligente »* qu'une armée comportant des appelés. Le chancelier Kohl ne parle jamais sans émotion de *« l'armée de nos fils et de nos filles »*, un des éléments fondateurs, selon lui, de la démocratie allemande. Mais les difficultés budgétaires actuellement traversées par le pays relancent les discussions.

C'est au sein du Parti libéral-démocrate (FDP), membre de la coalition de Bonn, que se trouvent les plus fervents avocats d'un passage à l'armée de métier. Mais on perçoit également des doutes jusqu'au plus haut niveau de la hiérarchie militaire, ainsi qu'au sein de la CDU du chancelier Kohl. Les dirigeants libéraux n'excluent pas de provoquer un vaste débat sur l'abandon de la conscription en soulignant que le volume actuel de la Bundeswehr ne peut pas continuer à être financé dans l'actuel contexte d'économies budgétaires.

L. D.

Les Mexicains champions de l'exode des capitaux

MEXICO
de notre correspondant

Pendant que le gouvernement mexicain négociait désespérément l'appui financier de la communauté internationale pour rembourser sa dette à court terme à la suite de la dévaluation du peso, en décembre 1994, les détenteurs de capitaux mexicains transféraient discrètement leurs fonds vers les Etats-Unis. Selon le plus récent bulletin de la Réserve fédérale américaine (la FED), les fonds d'origine mexicaine déposés aux Etats-Unis atteignaient près de 24,6 milliards de dollars le 31 décembre 1995, soit exactement deux fois plus qu'à la fin de 1994.

Le rapport de la FED révèle que les Mexicains détiennent désormais à eux seuls 27,5 % du total des dépôts latino-américains dans les institutions financières américaines. Les Brésiliens arrivent en deuxième position avec 23,8 milliards de dollars, suivis de loin par les Argentins, les Vénézuéliens et les Colombiens, avec un peu moins de 3,7 milliards pour ces derniers. En 1994, le Mexique occupait la troisième position, derrière l'Argentine et le Venezuela qui ont enregistré en 1995 une baisse substantielle du montant de leurs capitaux placés aux Etats-Unis. Outre les Mexicains, seuls les Brésiliens ont augmenté considérablement leurs dépôts hors des frontières de leur pays.

Le cas du Mexique est d'autant plus remarquable que ce pays affronte une crise économique sans précédent, qui a entraîné une chute brutale des investissements nationaux et étrangers, la fermeture de milliers d'entreprises et le licenciement de 800 000 personnes en moins d'un an.

> Une crise économique sans précédent a entraîné une chute brutale des investissements

Préoccupé par les risques de contagion à l'échelle du continent et par l'ampleur des pertes essuyées par les investisseurs américains, Washington avait mis sur pied, dès février 1995, un montage financier exceptionnel avec la collaboration de la communauté internationale. 50 milliards de dollars, dont 20 milliards fournis par les Etats-Unis, furent mis à la disposition de Mexico pour faire face à une grave crise de liquidités du fait de l'arrivée à échéance en 1995 de 29 milliards de dollars de bons du Trésor libellés dans la devise américaine. Le Fonds monétaire international (FMI), qui participe au sauvetage financier, avait reproché aux capitalistes mexicains d'avoir contribué à l'écroulement du peso en achetant de grandes quantités de dollars au tout début de la crise de décembre 1994. Les autorités mexicaines avaient rétorqué que la méthodologie du FMI était erronée. Le porte-parole du ministère des finances, Alejandro Valenzuela, fait la même critique aujourd'hui à la FED : *« Si le secret bancaire est respecté aux Etats-Unis, quelles sont les sources de la FED ? » « Nous n'avons pas de contrôle des changes,* ajoute-t-il, *et nous n'en voulons pas car il serait inapplicable avec une frontière de plus de 3 000 kilomètres avec les Etats-Unis. »*

S'il est vrai qu'une partie des fonds transférés à l'extérieur servent à payer les importations et la dette publique, il reste que les Mexicains, comme beaucoup de Latino-Américains, ont une nette préférence pour le système bancaire américain. Pour reprendre la belle formule d'un éditorialiste local, *« la forme géographique du Mexique correspond à ce qu'il est en réalité : une corne d'abondance dont la bouche s'ouvre largement vers les Etats-Unis qui absorbent les richesses incalculables de notre pays. »*

Bertrand de la Grange

Le Japon est inquiet de l'avenir du financement de son système de protection sociale

Le vieillissement de la population pèse notamment sur les retraites

Le Japon découvre un problème que connaissent bien les pays occidentaux : les difficultés de financement de la protection sociale. Les dépenses s'envolent alors que les rentrées piétinent du fait de la crise économique et du vieillissement de la population. Une remise en cause du système est inévitable. Le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, prône une *« nouvelle vision du bien-être social »*.

TOKYO
correspondance

Les incertitudes nées de la crise économique poussent le Japon à s'interroger sur ses régimes sociaux. Montée des dépenses sociales et augmentation des déficits provoquant un alourdissement des cotisations sont les faits du moment, largement liés au poids croissant d'une population vieillissante. Tandis que la majorité des entreprises nipponnes annoncent des résultats en hausse pour l'exercice 1995, plusieurs ministères et organismes gouvernementaux s'alarment.

Tout récemment, le ministère de la santé et des affaires sociales a revu entièrement ses prévisions en matière de couverture sociale. Ainsi la part des dépenses de santé non couvertes par le régime d'assurance-maladie pourrait-elle doubler d'ici à 1998. Fin mai, le ministère concoctait un projet d'assurance-maladie pour les personnes âgées, financé par une nouvelle cotisation forfaitaire. Des dissensions au sein du gouvernement, et d'autres priorités politiques, ont renvoyé à la prochaine session la présentation du projet au Parlement. Le premier ministre Ryutaro Hashimoto, qui prône une *« nouvelle vision du bien-être social »*, envisagerait de préparer un plan à long terme pour la protection sociale.

Manifestement, les planificateurs nippons n'avaient pas prévu que la récession serait aussi longue. Le bouleversement des données de base de la croissance japonaise depuis le début des années 90 place les autorités devant une équation difficile : comment maintenir le bien-être de la population tout en intégrant les nouvelles caractéristiques du Japon des années 90. Avec la montée de la concurrence asiatique, l'archipel a vu, ces deux ou trois dernières années, ses indicateurs socio-économiques se rapprocher de ceux de l'Europe : tandis que les charges sociales et fiscales pesant sur les sociétés augmentent (avec 13,8 % du PNB, elles dépasseraient celles de l'Allemagne, selon le Miti, ministère du commerce international et de l'industrie), délocalisation, chômage et rigueur budgétaire sont devenus incontournables – bien qu'encore très supportables selon les critères européens.

Les entreprises dont la compétitivité est en jeu tentent de réduire le côté « paternaliste » d'un système aujourd'hui accusé d'avoir des effets néfastes sur la productivité, sans saborder des acquis sociaux réels. On parle de remettre en question l'emploi à vie, ainsi que la promotion à l'ancienneté et divers avantages liés, comme le logement des salariés. Les grandes entreprises commencent à mettre en place un système à la carte moins coûteux et davantage adapté à une main d'oeuvre aux besoins de plus en plus variés. La prime de fin de carrière, complément d'une retraite forfaitaire, ne va déjà plus de soi.

Le report progressif de 60 à 65 ans de l'âge de la retraite à taux plein prévu par la réforme de 1994 pose un autre problème aux entreprises, qui sont appelées à « faire la soudure ». Le travail des plus de 60 ans, largement répandu, souvent par transfert dans des filiales, est appelé à se transformer, dans le sillage de plans déjà annoncés, par exemple chez Matsushita, un conglomérat industriel. Par ailleurs, les pertes accumulées par les fonds de pension des grandes entreprises *(lire ci-contre)* atteignent de tels niveaux que le gouvernement a annoncé que le rendement minimum fixé à 5,5 % pourrait être revu à la baisse. Les fonds de pension des entreprises, sous-capitalisés, souffrent des effets de la hausse du yen et de la retombée de la « bulle financière » et les banques gestionnaires de patrimoine et les compagnies d'assurance-vie ne peuvent plus garantir les taux de rémunération actuels.

De même, 85 % des sociétés d'assurance-maladie dépendant de ces entreprises seraient, cette année, dans le rouge ; leur déficit total triplerait par rapport à l'an dernier, selon leur fédération de tutelle. Les dépenses médicales ont augmenté de 5,3 % par rapport à 1994, ce qui amène aussi le Japon à se préoccuper d'efficacité sociale. En 1995, les cotisations de sécurité sociale à la charge des citoyens ont atteint 18,5 % du revenu national, selon le ministère de la santé.

La charge totale sur les entreprises et les contribuables, fiscalité incluse, reste limitée à un tiers du PIB – un peu plus qu'aux Etats-Unis, mais loin de la France (55 %) ou de la Suède (70 %). Mais l'augmentation des prélèvements est au centre des projets gouvernementaux – retraites en tête, puisque la réforme de 1994 prévoit que les cotisations doubleront d'ici vingt-cinq ans.

Le premier ministre Ryutaro Hashimoto souhaitait limiter à 50 % le taux maximum des prélèvements obligatoires, même en 2025, où les effets du vieillissement de la population devraient être les plus aigus : à cette date, les plus de 65 ans devraient former près du quart de la population, contre 14 % aujourd'hui.

Ce vieillissement est évoqué ici dès que l'on parle de retraites, de sécurité sociale ou de performances économiques : les Japonais insistent sur la spécificité de leur situation, alors que celle-ci reproduit l'évolution de l'Europe du Nord et de l'Ouest, plus tardivement et de façon plus brutale il est vrai. Tout cela a amené la Diète à décider, en 1994, un quasi-doublement du taux de la cotisation de retraite, qui doit passer progressivement de 14,5 % du salaire en 1994 à 29,6 % en 2018. Mais cette attitude paraît simplificatrice à certains.

> L'augmentation des prélèvements est au centre des projets gouvernementaux – retraites en tête, puisque la réforme de 1994 prévoit que les cotisations doubleront d'ici 25 ans

Ainsi Jean-François Estienne, chercheur à la Maison franco-japonaise et auteur d'un ouvrage à paraître prochainement à la *Documentation française*, « Vieillissement et retraites au Japon », condamne l'action gouvernementale : *« On oublie que les régimes de retraite de l'Etat ont accumulé plusieurs années de réserve, l'équivalent du quart du PIB nippon, et que leurs excédents alimentent le budget d'investissement de l'Etat* (notamment celui des travaux publics, principal outil des derniers plans de relance), souligne-t-il. *On peut certes louer la prévoyance des planificateurs japonais. Mais on peut aussi s'interroger sur la pertinence macro-économique de leur stratégie : l'Etat met à contribution les entreprises et les ménages de manière arbitraire, au détriment de la compétitivité et de la consommation. »*

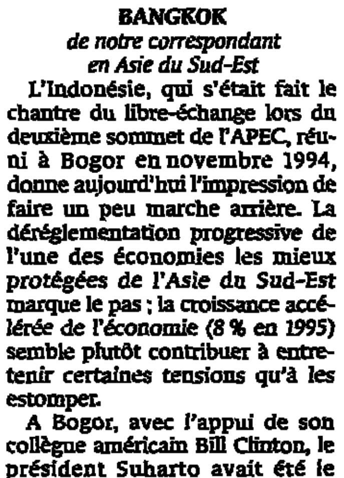
Brice Pedroletti

D'énormes pertes latentes pour les fonds de pension

La comptabilisation des titres détenus par les fonds de pension à leur valeur historique a, jusqu'à présent, préservé les bilans des entreprises. Mais les pertes latentes de ces fonds pourraient s'élever à 20 000 milliards de yens (940 milliards de francs), selon l'Agence financière pour l'Asie. L'enregistrement des actifs au cours du marché devrait être rendu obligatoire d'ici à mars 1997. Autorisées depuis avril à gérer la moitié de leur fonds de pension, contre un tiers auparavant, les entreprises font aujourd'hui appel à des consultants extérieurs, le plus souvent des filiales de cabinets américains. Autre complément de retraite, les contrats d'assurance-vie ont aussi vu leurs rendements se contracter. Dans le cadre de la déréglementation en cours, les compagnies d'assurance-vie redoublent de prudence dans leurs investissements.

Des choix politiques ambigus au Vietnam

L'armée et la police sortent renforcées du huitième congrès du Parti communiste, qui a décidé de maintenir en poste l'équipe au pouvoir


ANALYSE

RETENANT une solution de compromis provisoire, le Parti communiste vietnamien a fait choix, à l'occasion de son huitième congrès, achevé le lundi 1er juillet à Hanoï, de maintenir au pouvoir l'équipe de septuagénaires qui gère depuis un lustre l'amorce d'un développement accéléré du pays. La relève a été reportée d'au moins deux ans, soit vers la fin du siècle, afin de ne pas remettre en cause une stabilité politique jugée cruciale.

Soudain contraints, dès la fin de 1986, de décréter un changement du tout au tout de l'orientation de leur économie – du fait des changements qui se profilaient, sous la houlette de Mikhaïl Gorbatchev, dans une Union soviétique de loin leur principal partenaire et bailleur de fonds –, les communistes vietnamiens entendaient à tout prix éviter que l'indispensable ouverture du pays et sa non moins nécessaire réintégration dans le concert régional ne remettent en cause le monopole du pouvoir qu'ils ont entretenu depuis leur victoire de 1975.

A court terme, le calcul est concevable. La paix sociale semble assurée par une forte croissance, digne, à ne regarder que les chiffres, de celle de ses voisins du Sud-Est asiatique. La tradition de dissidence demeure peu ancrée dans ce pays de tradition bouddhique, qui a connu dans son histoire une succession de régimes forts. Depuis les accords de paix de 1991 sur le Cambodge, l'Indochine n'est plus un foyer de tension. Si l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) n'avait pas, pour sa part, misé sur la stabilité du régime, elle n'aurait certainement pas encouragé Hanoï à rejoindre ses rangs en juillet 1995.

Ces développements expliquent la latitude dont les communistes vietnamiens bénéficient encore aujourd'hui pour gérer seuls le *doï moï* (« renouveau », réforme économique) qu'ils appliquent, non sans habileté, depuis dix ans. Ils ont même pu consacrer l'essentiel de leurs énergies, ces derniers mois, à une « campagne électorale » qui a été avant tout une affaire d'hommes et de clans, non de programmes. Le PCV n'a plus les moyens, en effet, de se replier sur lui-même : s'appuyant sur l'aide internationale et des investissements étrangers, il est contraint, au moins, de poursuivre les réformes économiques et l'ouverture du pays sur le reste du monde.

Les mois qui viennent diront si la nouvelle équipe formée autour de la troïka en place – le secrétaire général Do Muoi, le président Le Duc Anh et le premier ministre Vo Van Kiet – sera capable de trouver une cohésion. Si cette hypothèse ne se réalise pas, Hanoï continuera sans doute à exprimer ouvertement sa méfiance à l'égard d'une présence étrangère perçue par certains comme la revanche, de la part de l'Occident, de défaites militaires subies sur le terrain depuis un demi-siècle – et comme l'introduction, dans une citadelle toujours officiellement socialiste, du cheval de Troie du capitalisme international. Le renforcement du poids de l'armée et de la police au sein du nouveau bureau politique font, en tout cas, craindre un raidissement.

Comme il s'est engagé une fois de plus à le faire, le PCV serait bien mieux avisé de remettre de l'ordre sous propre son toit, notamment en bridant la corruption qui sévit en son sein. Il aurait également intérêt à adresser un message plus encourageant à des investisseurs étrangers qui manifestent moins d'enthousiasme depuis quelque temps. En effet, même si les progrès réalisés sont incontestables, le Vietnam continue de prendre du retard sur ses principaux voisins et partenaires. Partant de très loin, il ne pourra pas éternellement s'accommoder des valses-hésitations de dirigeants qui trouvent trop fraîches les eaux du monde contemporain.

Jean-Pierre Clerc

L'Indonésie est réticente face au libre-échange et à la déréglementation

Un projet de « voiture nationale » irrite les partenaires de Djakarta

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'Indonésie, qui s'était fait le chantre du libre-échange lors du deuxième sommet de l'APEC, réuni à Bogor en novembre 1994, donne aujourd'hui l'impression de faire un peu marche arrière. La déréglementation progressive de l'une des économies les mieux protégées de l'Asie du Sud-Est marque le pas ; la croissance accélérée de l'économie (8 % en 1995) semble plutôt contribuer à entretenir certaines tensions qu'à les estomper.

A Bogor, avec l'appui de son collègue américain Bill Clinton, le président Suharto avait été le principal artisan d'une « déclaration » aux termes de laquelle l'APEC – ce forum de coopération économique Asie-Pacifique, créé en 1989, qui réunit aujourd'hui dix-huit riverains du Pacifique, dont les Etats-Unis, la Chine, le Japon et six pays d'Asie du Sud-Est – se transformerait, d'ici à l'an 2020, en « une zone de libre-échange ouverte sur le reste du monde ». Mais, depuis, l'Indonésie joue les freins, en particulier dans la mise en place de la zone de libre-échange de l'Asean (AFTA), qui doit se réaliser en 2003 (le Vietnam, dernier venu et le pays moins avancé économiquement de l'Association, bénéficiera d'un délai supplémentaire de trois ans).

CONTRAIRE AUX RÈGLES DE L'OMC

Le gouvernement de Djakarta fait pression pour que soit reportée la libéralisation du marché des produits alimentaires, fixée à 2010. Fin avril, il a proposé que la baisse des tarifs douaniers sur deux produits qualifiés de *« très sensibles »*, le riz et le sucre, ne s'amorce qu'en 2010 et s'étale sur dix ans.



D'autre part, Djakarta a lancé un projet de *« voiture nationale »*, qui a suscité des protestations de la Commission européenne, du Japon et des Etats-Unis. De passage à Djakarta fin avril, Sir Leon Brittan, commissaire européen au commerce extérieur, a estimé que le décret accordant des exemptions de taxes aux *« voitures nationales »* violait les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Suivant une politique adoptée par la Malaisie en 1985, le gouvernement indonésien a accordé, au début de l'année, le statut de *« voiture nationale »* à un véhicule que doit lancer en septembre l'Indonésien PT Timor Putra Nasional, contrôlée par Tommy, le fils cadet du président Suharto, avec l'aide du constructeur sud-coréen Kia Motors (70 %-30 %). Limitées à trois ans, les exemptions de taxes (et de droits de douane sur les pièces importées) réduisent nettement les coûts de production et favorisent les produits décrétés « nationaux ». Du coup, le conglomérat Bimantara Citra, dirigé par le deuxième fils du président indonésien, a annoncé qu'il produirait, dès juillet, en coopération avec un autre sud-coréen, Hyundai, sa propre *« voiture nationale »*, espérant en obtenir à temps le statut.

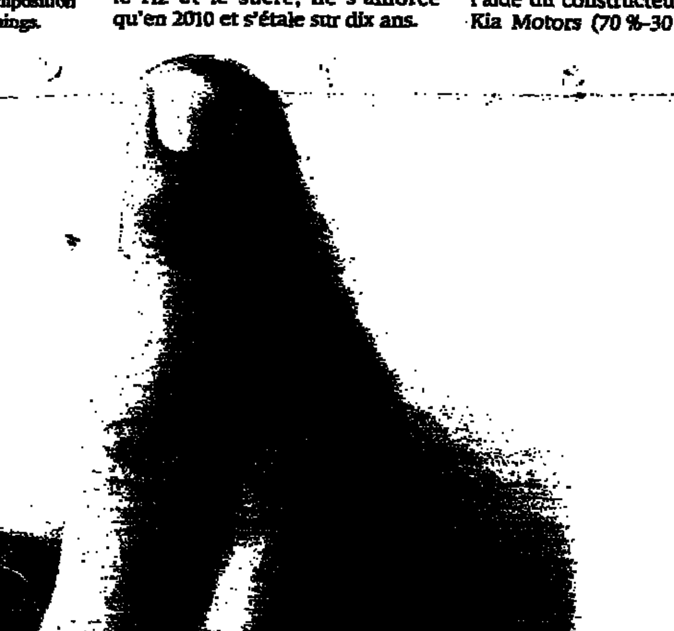
Dans un deuxième temps, Djakarta a annoncé, le 4 juin, que PT Timor Putra Nasional serait autorisé, jusqu'en juin 1997, à importer sans taxes 45 000 exemplaires de la *« Timor »* fabriqués en Corée du Sud, pour la simple raison que Kia Motors n'a pas eu le temps d'installer une chaîne de montage en Indonésie. Pour faire passer la pilule, des exemptions supplémentaires de taxes ont été accordées aux autres constructeurs automobiles.

Cela n'a pas empêché Djakarta d'obtenir, le 20 juin, des principaux donateurs réunis à Paris, la promesse d'une aide de 5,3 milliards de dollars, comme les années précédentes (*Le Monde* du 22 juin), en dépit de ce qui est considéré comme une violation des règles du commerce international : Tokyo et Washington hésitent à jouer sur leur aide à l'Indonésie pour contraindre celle-ci à modifier sa politique.

Le gouvernement indonésien affirme, pour sa part, que la protection accordée à la *« voiture nationale »* constitue l'exception et ne met pas en cause ses engagements à l'égard de l'Asean et de l'APEC. A preuve : l'ouverture, récemment annoncée, de son marché aérien interne aux compagnies étrangères, afin de favoriser l'essor du tourisme. Au début de juin encore, Djakarta a annoncé de nouvelles réductions douanières sur des importations de biens d'équipement.

La croissance rapide de l'Indonésie profite en particulier à des conglomérats, souvent d'origine chinoise, alliés à des groupes locaux. Répondant à des critiques émises l'an dernier par la Banque mondiale, les autorités se défendent d'encourager les monopoles. Cependant, pour éviter un effondrement des prix dans le secteur concerné, elles viennent de reporter le démantèlement du monopole du marché des clous de girofle produits sur place, qui est exercé par un organisme mis en place à cet effet au début de 1991 par Tommy Suharto.

Jean-Claude Pomonti



Des choix politiques ambigus au Vietnam

ange et à la déréglementati

Les pressions américaines sur Bagdad ne découragent pas les milieux d'affaires

Malgré l'endettement irakien, la France envisagerait de détacher sur place un conseiller commercial

Alors que les Etats-Unis s'opposent à l'application de la formule dite « pétrole contre nourriture » qui devrait permettre à l'Irak d'exporter une quantité limitée de pétrole pour subvenir à des besoins alimentaires cruciaux, les milieux d'affaires, *notamment français, s'efforcent de* prendre pied sur un marché jugé à terme particulièrement lucratif, en dépit de la situation *catastrophique des finances publiques.*

PLUS D'UN MOIS après la signature, le 20 mai à New York, de l'accord entre l'Irak et l'ONU sur la formule *« pétrole contre nourriture »*, les Irakiens n'ont pas encore vu le premier cent des 2 milliards de dollars qu'est supposée fournir la vente de quantités limitées de pétrole pendant six mois.

« Deux choses restent à boucler, explique un diplomate. *L'Irak vient seulement de remettre à l'ONU le plan de distribution de produits alimentaires et pharmaceutiques qu'il entend suivre »*, plan que les Etats-Unis ont jugé en l'état *« inacceptable »*. L'autre question porte sur *« les rôles respectifs des contrôleurs censés surveiller l'application de l'accord et du Comité 661* [ou comité des sanctions] *». « Les Etats-Unis ont insisté pour que tout passe par le comité,* ajoute le diplomate. *On semble maintenant s'acheminer vers une formule qui accorderait une large autonomie aux contrôleurs, sous la supervision du comité ».*

Par ailleurs, aucune date n'a encore été fixée pour le début des exportations du brut irakien, bien que techniquement, les deux voies d'acheminement, *Kirkouk-Yumurtalik* (Turquie) et Mina El Bakr, dans le nord du Golfe, soient prêtes. En principe, l'Irak ne devrait *commencer à être payée que trois* mois après ses premières livraisons, mais les clients pourraient proposer des préfinancements pour faciliter les choses.

Au moment où l'Italie envisage d'ouvrir une section d'intérêts à Bagdad, la France, selon une source bien informée, aurait décidé de détacher auprès de sa propre section d'intérêts un conseiller commercial, qui serait Jacques Sarnelli, actuellement conseiller commercial à Hanoï. Le Quai d'Orsay affirme que rien n'est décidé à ce stade, même si, sur le principe, une telle démarche *« n'est pas impensable ». « Auquel cas,* précise-t-on de même source, *l'intéressé aurait le statut d'adjoint du chef de la section d'intérêt »*, Jean-François Nodinot.

Les entreprises françaises semblent très intéressées par le marché irakien, et pas seulement dans la perspective de l'application de la résolution 986. *« C'est un marché de quelque 21 millions de consommateurs* [potentiels], *un des plus grands du Proche-Orient et l'embargo sera forcément levé un jour ou l'autre »*, explique le représentant d'une société alimentaire française, qui a fait récemment un séjour à Bagdad. Après la visite en avril d'une délégation du Conseil national du patronat français et d'une autre d'Alcathel-Alsthom, l'un des groupes d'« amis » de l'Irak, l'Association franco-irakienne de coopération économique (Afice), a conduit, du 8 au 13 juin, à Bagdad une mission de six délégués d'entreprises alimentaires, pharmaceutiques et de transports.

Des diplomates mettent en garde contre *« les illusions sur la solvabilité de l'Irak, compte tenu de l'importance de son endettement et des prélèvements qui devront être faits dans ses rentrées en devises, même après la levée de l'embargo, pour payer les indemnités et compensations requises ».* Mais certains hommes d'affaires estiment que le jeu en vaut la chandelle. Telle entreprise alimentaire, dont le représentant souhaite garder l'anonymat, prévoit même d'ouvrir un bureau dans la capitale irakienne, dirigé, comme l'exige la législation locale, par un Français – les pétroliers Elf et Total ont déjà ouvert de telles représentations.

L'investissement pour un tel bureau serait important, mais cela reviendrait globalement moins cher que des voyages à répétion à Bagdad, explique cet homme d'affaires. Cela permet aussi d'assurer une présence permanente à un moment où la concurrence sera féroce entre sociétés de tous pays. L'Irak, *ajoute-t-il, est par ailleurs* quasiment un pays à découvrir, y compris pour une société comme la sienne, qui commerçait déjà avec Bagdad *avant l'imposition de l'embargo* des Nations unies en août 1991, tant celui-ci a créé de nouvelles réalités.

Autrefois, explique-t-il, *« nous traitions directement avec les ministères concernés. Maintenant, les officiels nous renvoient vers les privés, anciennes familles qui ont une longue tradition dans le négoce, mais aussi nouveaux arrivés qui contrôlent désormais une partie au moins des circuits d'importation ».*

Nombre de Jordaniens se sont aussi solidement implantés dans les affaires, en jouant les intermédiaires pour les sociétés occidentales et il est peu vraisemblable qu'ils abandonnent leur position avantageuse. Autre phénomène nouveau, la corruption prend une dimension quasi institutionnelle, nombre de fonctionnaires n'arrivant pas à joindre les deux bouts.

L'Irak jouera aussi la concurrence entre les sociétés étrangères, *privilégiant, dans un premier temps au* moins, les meilleurs prix aux dépens de la qualité. D'où une rivalité féroce entre entreprises de différentes nationalités, celles des pays de l'Europe de l'Est, de Russie, de Turquie ou d'Asie offrant une marchandise à bas tarifs représentant un « danger » certain pour les Occidentaux.

> Cela permet d'assurer une présence permanente à un moment où la concurrence sera féroce entre sociétés de tous pays

Les responsables irakiens, eux, *tiennent pratiquement* porte ouverte pour accueillir les représentants des sociétés françaises. Le vice-premier ministre, Tarek Aziz, a *répété à la délégation de l'Afice que* son pays entendait privilégier la France par gratitude pour son attitude qu'il juge favorable à son pays *et aussi pour pousser Paris à exiger* du Conseil de sécurité la levée totale de l'embargo pétrolier imposé à son pays. Michel Grimard, *membre fondateur de l'Afice, qui* dirigeait la délégation, estime comme M. Aziz que la France pourrait, par exemple, ne plus contribuer aux patrouilles aériennes dans le sud de l'Irak – assurées avec les aviations britannique et américaine – et demander que l'aviation civile irakienne soit autorisée à nouveau à reprendre ses vols.

Mouna Naïm

Washington opposé à l'accord « pétrole contre nourriture »

Les Etats-Unis ont qualifié d'*« inacceptable »*, lundi 1er juillet, le plan irakien de distribution de vivres remis à l'ONU, mettant ainsi un veto de fait à l'application de l'accord *« pétrole contre nourriture »*, signé le 20 mai et prévu pour permettre à Bagdad de répondre à une situation alimentaire désastreuse depuis l'embargo décrété en 1990. La France et la Russie ont réagi en rappelant que la décision d'approuver ou de rejeter le plan irakien revient au seul secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali. Washington accuse Bagdad de chercher *« encore une fois délibérément »* à tricher et à *« contourner les règles »* en présentant un plan de distribution de vivres visant, d'une part, à établir un contrôle sur les régions kurdes du nord de l'Irak – *de facto* autonomes – et à transformer une exception humanitaire en une suspension plus large des sanctions en vigueur depuis l'invasion du Koweït, il y a six ans. Les Américains accusent Bagdad de vouloir inclure parmi les produits importés des équipements pour l'informatique, les télécommunications et des pièces détachées, notamment pour hélicoptères. – *(AFP.)*

La négociation sur l'interdiction des essais nucléaires reprendra fin juillet

GENÈVE
de notre correspondante

Faute d'avoir pu se mettre d'accord sur un texte à la date initialement prévue du 29 juin, la Conférence du désarmement sur l'interdiction complète des essais nucléaires (*Le Monde* du 26 juin)devra se réunir à nouveau le 29 juillet pour une ultime tentative avant la session d'automne de l'Assemblée générale de l'ONU. Principale responsable des difficultés rencontrées, l'Inde maintient son refus d'adhérer à cet accord sous le prétexte qu'il ne prévoit pas une destruction simultanée des arsenaux nucléaires des grandes puissances. Le *président* de la réunion, M. Jaap Ramaker (Pays-Bas), a sauvé les meubles en demandant aux délégués de la Conférence de *« ne pas prendre de décision pour l'instant »* et en leur accordant un mois de réflexion. Après tout, le 29 juin n'était qu'une date auto-imposée.

Le texte de M. Ramaker, qui représente l'ultime proposition de compromis, devra être étudié au plus haut niveau par les capitales des soixante et un pays. Le 29 juillet, les négociateurs se réuniront de nouveau à Genève pour se prononcer définitivement sur cette dernière mouture de l'accord. Les gouvernements devront s'efforcer de faire en sorte que le traité soit ouvert à la signature lors du début de la 51e session de l'Assemblée générale, en septembre, à New York. Personne n'a voulu parler d'échec. Pourtant, toutes les délégations campent sur leurs positions. Et, de fait, aucun progrès n'a été accompli pour ce qui est du régime de vérification. Ainsi, la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni estiment que les inspections sur place sont indispensables, ne serait-ce que pour dissuader les Etats de contourner voire de violer le traité. Les pays du Sud, encouragés par la Chine, le Pakistan et la Russie, refusent toute vérification sur leur territoire. *Ils affirment qu'il est primordial* que leur souveraineté soit préservée. Certains d'entre eux évoquent des problèmes de sécurité nationale.

LA FRANCE PRÊTE À SIGNER

Aucune avancée n'a pu être enregistrée dans la question des conditions à poser pour ce qui est de l'entrée en vigueur du traité. Le Royaume-Uni, suivant l'exemple de la Chine, du Pakistan et de la Russie, refuse toujours d'adhérer à ce traité si les cinq grandes puissances nucléaires (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie) et les trois pays dits du « seuil » (l'Inde, le Pakistan et Israël) n'en font pas partie. Le Pakistan n'a pas signifié son refus au traité mais a eu l'habileté de faire peser sur l'Inde toute la responsabilité d'un éventuel échec.

La Chine tient à se voir octroyer la liberté de procéder à des explosions dites pacifiques. La délégation de Pékin sait qu'il est impensable *qu'un texte qui contiendrait pareille clause d'exception* voie le jour. La Russie a marqué sa satisfaction de pouvoir attendre un mois avant de se prononcer. Les Etats-Unis, tout en affirmant que la signature de tous les Etats nucléaires, y compris de ceux du seuil, devrait être l'objectif à atteindre, estiment néanmoins que la défection de l'Inde ne doit pas constituer un obstacle absolu à la conclusion du traité.

Quant à la France, elle est fermement disposée à signer, même si, comme l'a affirmé son ambassadeur, Joëlle Bourgois, elle juge que le projet de traité *« est imparfait »*. Mais elle a déclaré : *« Imaginons le pire scénario : l'absence du traité. (...) Que se passerait-il si nous devions donner la preuve de notre incapacité à aboutir à un accord ? (...) Les puissances nucléaires ne seraient plus liées à une cessation des essais que par des moratoires unilatéraux, par définition plus fragiles qu'un accord international. La course aux armements nucléaire risquerait d'être relancée. »*

Isabelle Vichniac

Le pouvoir algérien annonce une reprise du dialogue avec l'opposition

UNE NOUVELLE série de rencontres entre le pouvoir et l'opposition débutera le 15 juillet, ont annoncé, lundi 1er juillet à Alger, les services de la présidence. Ces rencontres dites *« multilatérales »* font suite aux contacts *« bilatéraux »*, organisés en avril et en mai. L'un des objectifs de ces nouvelles rencontres est de fixer une date et un ordre du jour pour la *« conférence nationale »* censée regrouper l'ensemble des participants au dialogue *« avant la fin de l'été »*, précise le communiqué officiel.

Le 11 mai, le président Liamine Zeroual avait adressé aux participants un *« mémorandum »* proposant l'organisation d'un référendum constitutionnel puis d'élections législatives et locales au cours du premier semestre 1997. Les principaux partis de l'opposition légale ont rejeté ce texte ou émis de fortes réserves (*Le Monde* du 2 juillet). Ces réticences n'ont pas, à l'évidence, suffi à décourager le chef de l'Etat. Jouant sur les hésitations et les divisions de l'opposition, le pouvoir entend mener à bien son projet de *« normalisation »* autoritaire de la scène politique, esquissée de manière spectaculaire par l'élection présidentielle du 16 novembre 1995.

Sur le terrain, les actes de violence ne connaissent pas de répit. Selon le quotidien privé *El Khabar*, Rabah Ayache et Rachid Bekha, deux dirigeants de l'Organisation nationale des fils de moudjahidine, regroupant des enfants de vétérans de la guerre d'indépendance, ont été tués par un groupe armé, devant leur domicile, dans le faubourg algérois d'El Harrach. Leur mouvement, héritier des *« organisations de masse »* liées au FLN (ancien parti unique), a apporté son soutien au président Zeroual, rappelle le bureau local de l'AFP. Par ailleurs, l'attentat perpétré dimanche contre l'imam Cheikh Ahmed Sahnoun a été condamné, lundi, par trois partis islamistes, le Mouvement de la société islamique (Hamas), la Renaissance islamique (Ennahda) et le groupe El Oumma, dirigé par l'ancien président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), Benyoucef Benkhedda.

Cette série de réactions s'ajoute à la condamnation de la délégation exécutive de l'ex-Front islamique du salut (FIS) à l'étranger. C'est la première fois qu'un attentat provoque l'indignation unanime des notables de la mouvance islamiste.

Des Hutus contre une intervention étrangère au Burundi

BUJUMBURA. La *première réunion de la commission technique* chargée de préparer l'assistance militaire étrangère requise par le gouvernement burundais, le 25 juin, lors du sommet des chefs d'Etat de la région des Grand Lacs, a eu lieu, lundi 1er juillet, à Arusha (Tanzanie). Des experts ont été mandatés pour étudier la création d'une force de maintien de la paix au Burundi et devront se rendre dans les prochains jours à Bujumbura. Mais les préparatifs *de cette opération suscitent toujours réticences et hostilité dans* les deux camps qui s'affrontent au Burundi. Le Parti pour la libération du peuple hutu a rejeté, lundi, la demande d'assistance présentée par le gouvernement de Bujumbura, estimant qu'elle est dirigée contre l'ethnie majoritaire (hutue). Pour sa part, un porte-parole de l'armée (essentiellement formée par la minorité tutsie) a déclaré que les mesures de la commission technique régionale *seraient considérées comme « nulles et non avenues »*, si elles ne sont pas discutées avec le gouvernement burundais. – *(AFP.)*

L'IRA revendique l'attentat contre une caserne britannique en Allemagne

DUBLIN. L'Armée républicaine irlandaise a revendiqué, dimanche 30 juin, par un appel *téléphonique à la radio-télévision de Dublin,* la responsabilité de l'attentat au mortier perpétré vendredi contre une caserne britannique à Osnabrück, au nord de l'Allemagne. Trois obus avaient été tirés d'une fourgonnette, mais un seul avait explosé, sans faire de victime. Cet attentat est le huitième depuis la rupture du cessez-le-feu, en février. Il survient moins de deux semaines après celui de Manchester, lors de la Coupe d'Europe de football. *D'autre part, le prince Charles s'est engagé vendredi, lors* d'une visite à Londonderry, en Irlande du Nord, à écrire aux familles des treize catholiques tués par des parachutistes britanniques en 1972 au cours du « dimanche sanglant » (*Bloody Sunday*) *pour leur exprimer sa sympathie.* – *(AFP.)*

Adoption d'une réforme de l'orthographe allemande

BONN. Une *« déclaration d'intention sur la réforme de l'orthographe allemande »* a été officiellement signée, lundi 1er juillet, par huit pays germanophones ou à minorité germanophone : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Hongrie, l'Italie, le Liechtenstein, la Roumanie et la Suisse. Cette réforme, qui entrera en vigueur le 1er août 1997 et qui devrait être appliquée dans son intégralité le 31 juillet 2005, sera obligatoire dans l'enseignement et l'administration. Elle a permis de réduire de 212 à 112 le nombre des règles d'orthographe et de 57 à 9 celles du placement des virgules. Mais seuls 185 mots de base changeront d'aspect. Ainsi, par exemple, « packet » s'écrira désormais « paket » mais *« philosophie »* ne s'épellera pas *« filosofie »* (*« Le Monde »* du 6 décembre 1995). – *(AFP.)*

Les négociations sur les transports maritimes suspendues pour quatre ans

GENÈVE. Faute d'un accord à la date limite du 30 juin, initialement fixée, les négociations menées à Genève sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour la libéralisation des transports maritimes ont été suspendues jusqu'à l'an 2000 (*elles reprendraient dans le cadre d'une grande négociation sur les* services à l'image du cycle de l'Uruguay). Insatisfaits des offres des autres pays pour faciliter l'accès à leurs ports et à leurs services, les Américains n'ont pas voulu prendre d'engagements, ce qui a entraîné *l'ajournement des discussions jusqu'en l'an 2000, alors que* l'Union européenne aurait préféré les reprendre plus tôt. Pour sauvegarder les acquis, les pays pourront jusqu'à fin juillet confirmer leurs offres actuelles ou les modifier. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **BULGARIE : une nouvelle hausse drastique des prix** est intervenue, lundi 1er juillet, avec une augmentation de la TVA, de l'électricité, du carburant, de l'eau et des taxes à l'importation. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE : une minute de silence a été observée** dans tout le pays, lundi 1er juillet, à la mémoire de Veronica Guerin, journaliste *assassinée la semaine dernière à Dublin par la pègre alors qu'elle* enquêtait sur le trafic de drogue. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : soixante-six tombes ont été profanées** au cimetière juif de Varsovie, dans la nuit de samedi à dimanche, a annoncé lundi 1er juin la police polonaise. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ ***ÉGYPTE : le président Hosni Moubarak*** et son homologue français Jacques Chirac se sont prononcés lundi soir 1er juillet en faveur de *« tout ce qui pourra faciliter »* le processus de paix au Proche-Orient. M. Moubarak avait souhaité rencontrer son homologue français, avec lequel il a dîné, pour évoquer le processus de paix. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

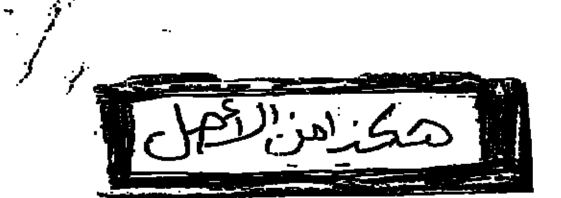
■ **PHILIPPINES : environ dix mille manifestants ont envahi,** mardi 2 juillet, une base militaire près de Zamboanga (sud des Philippines), au moment où atterrissait l'avion du président Fidel Ramos pour protester contre l'intention du gouvernement de conclure un accord de paix avec l'ancienne guérilla musulmane. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **TUNISIE : le procès du député de l'opposition Khémais Chamari,** emprisonné depuis le 18 mai, devait s'ouvrir, mercredi 3 juillet, à Tunis, nous a confirmé sa famille.

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : selon le *New York Times*** du lundi 1er juillet, la délégation américaine au G 7 de Lyon avait reçu pour consigne de ne jamais se séparer de tout document à caractère confidentiel, la *France étant considérée comme* un pays expert dans l'espionnage économique. La Maison Blanche a précisé que la délégation auprès de Bill Clinton avait, de fait, reçu la même consigne de sécurité que pour tout autre déplacement à l'étranger. Se comportant comme beaucoup de leurs homologues d'autres pays le font habituellement, les diplomates américains se sont, par exemple, assis sur leurs dossiers lors de déjeuners à l'extérieur. Un haut fonctionnaire de l'administration Clinton a confié au quotidien américain sa conviction que des Français ont récemment obtenu des contrats industriels dans le monde parce qu'ils avaient eu accès à des informations privilégiées.



CORSE Un attentat à la voiture piégée a fait un mort et une quinzaine de blessés, dont deux graves, lundi 1er juillet, à Bastia. La cible de cette action non revendiquée était une société de transport de fonds dirigée par des responsables de la Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique. L'un d'entre eux, Pierre-Louis Lorenzi, a succombé à ses blessures, tandis que Charles Pieri, secrétaire national de la Cuncolta, aurait perdu un œil. ● DIRIGEANT DE LONGUE DATE de cette fraction du mouvement nationaliste, M. Pieri vivait sous la menace de groupes adverses. Dans un entretien accordé au *Monde* fin mai, il s'était prononcé en faveur de l'aboutissement du processus de paix en cours. ● L'ENQUÊTE sur l'attentat a été confiée à la quatorzième section, dite antiterroriste, du parquet de Paris. *(Lire aussi notre reportage page 11 et notre éditorial page 13.)*

Un nationaliste tué dans l'explosion d'une voiture piégée à Bastia

Dirigé contre une société de transport de fonds gérée par des responsables de la Cuncolta, l'attentat a fait un mort et une quinzaine de blessés, parmi lesquels des personnes âgées et une adolescente. Les enquêteurs ne privilégiaient, mardi matin, aucune piste

BASTIA
de notre correspondant

La rue de la Citadelle, à Bastia, descend rapidement vers le vieux port de pêche pour en suivre le contour en forme de demi-cercle presque parfait. Des voitures sont garées de part et d'autre. Cela laisse peu de place à une circulation automobile qui, bien qu'en sens unique, est souvent difficile dans ce quartier touristique et populaire de la ville.

Comme à son habitude, lundi 1er juillet, en milieu d'après-midi, Charles Pieri, cogérant de la SARL Corsica gardiennage service (CGS), située au centre du vieux port, gare son véhicule en double file face aux locaux de la société qu'il codirige avec deux autres militants d'A Cuncolta, Pierre-Louis Lorenzi et Dominique Recucci. La SARL a été constituée récemment ; elle est en cours d'agrément pour des activités de gardiennage, de surveillance et de protection.

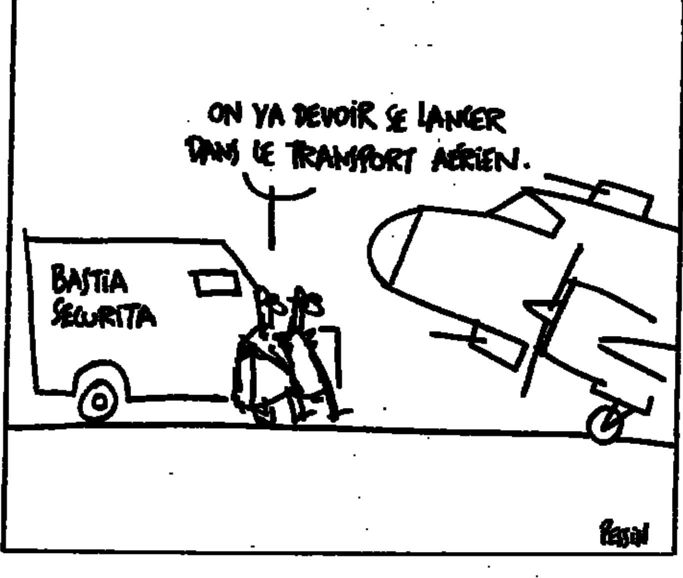
Les trois hommes sont des militants connus d'A Cuncolta, la vitrine politique légale du FLNC-canal historique. M. Pieri est secrétaire national de ce parti, M. Lorenzi est membre de son exécutif. La SARL a été formée à la suite du redéploiement des activités de la société coopérative ouvrière de production Bastia securita, une entreprise spécialisée dans les transports de fonds et dirigée par Jean-Martin Verdi, un autre militant connu d'A Cuncolta.

Sortant des locaux de la SARL, M. Pieri, accompagné par M. Lorenzi, rejoint sa voiture, une 406 Peugeot, en contournant une voiture Citroën AX, normalement garée face à l'entreprise. Il est 16 h 10 : une violente déflagration fait trembler les murs des immeubles voisins. La Citroën vient d'exploser, projetant plusieurs voitures les unes contre les autres. Les explosions se succèdent, huit véhicules sont en feu, les vitres des bâtiments alentour volent en éclats. Les pompiers, rapidement arrivés sur les lieux, relèvent le corps de M. Lorenzi, dont un bras a été arraché et dont la poitrine est atteinte par la déflagration. M. Pieri est, lui, sérieusement touché au visage, aux bras et aux jambes.

MISE À FEU TÉLÉCOMMANDÉE

Dix autres personnes seront secourues et médicalisées par le Samu 2B jusqu'à l'hôpital de la ville. Parmi les victimes se trouvent plusieurs personnes âgées – des octogénaires habitant dans l'immeuble proche du sinistre – et une adolescente de quatorze ans. M. Renucci est également touché par des éclats et sérieusement commotionné par le souffle de l'explosion. M. Lorenzi décédera dans la soirée après avoir été placé sous respiration artificielle. M. Pieri, dont le pronostic vital est favorable, a été opéré pendant plusieurs heures (il aurait perdu un œil dans l'attentat).

Selon les premiers éléments de l'enquête, la Citroën AX aurait été volée récemment et garée face à la SARL pendant la nuit précédente, au moment où les places de stationnement sont moins rares dans ce quartier. Le véhicule aurait contenu plusieurs dizaines de kilos d'explosifs reliés à un système de mise à feu commandé à distance.



La méthode de la voiture piégée n'est pas rare dans les attentats en Corse, mais c'est la première fois que cette technique est employée avec la volonté de tuer sans discernement. Le FLNC a employé ce procédé dans quatre occasions au moins : en 1982, la voiture d'un homme suspecté d'appartenir à une organisation antinationaliste explosait alors que son occupant mettait le contact ; en 1984, sur une route de campagne en Balagne, une voiture piégée explosait au passage d'un fourgon de gendarmerie ; en 1991, en plein jour, à Bastia, une voiture bourrée d'explosifs était placée dans le garage du conseil général de Haute-Corse et, après évacuation des personnels de l'hôtel du département et de la préfecture voisine, l'explosion télécommandée du véhicule provoquait la destruction totale du bâtiment administratif ; à la fin de 1995, une voiture piégée a explosé devant le commissariat de Bastia, après qu'un commando eut barré les routes d'accès. Dans ces quatre cas, seules les cibles visées ont été atteintes, alors que lundi, à Bastia, pour la première fois, la méthode aveugle, inspirée des actions terroristes siciliennes, algériennes ou libanaises, a été mise en œuvre.

La guerre fratricide à laquelle se livrent les factions nationalistes, depuis dix-huit mois, a entraîné une réelle sophistication des techniques de protection des militants les plus connus. Gilets pare-balles, gardes du corps, protection avancée ou rapprochée n'échappent plus au regard du public, habitué au balai des voitures de repérage dont les occupants, équipés de téléphones portables, ouvrent la voie à leurs supérieurs hiérarchiques. Pour l'heure, les enquêteurs ne privilégient aucune des deux pistes possibles : radicalisation des moyens d'élimination massive que pourrait choisir telle ou telle organisation rivale ou vengeance personnelle, mûrie de longue date, par des alliés de victimes d'attentats précédents, exaspérés par le piétinement des enquêtes judiciaires et par le rôle public de plus en plus voyant de ceux qu'ils peuvent tenir pour responsables de leur malheur.

Cet attentat aggrave la faillite de l'Etat de droit en Corse. La visite d'Alain Juppé, prévue dans l'île à la mi-juillet pour l'annonce du contenu de la zone franche, prend aujourd'hui un autre poids.

Michel Codaccioni

Bastia Securita, une société de transport de fonds

Société coopérative ouvrière de production constituée en 1988 par les employés d'une société de transport de fonds mise en liquidation après avoir subi de trop nombreuses agressions aux yeux des compagnies d'assurances, Bastia Securita a été encadrée par des responsables de A Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique. Elle a joui rapidement d'un quasi-monopole sur la Haute-Corse, puis sur la Corse-du-Sud, sans jamais subir de vol.

Les activités générales de cette société ont été redéployées : Bastia Securita conserve l'exclusivité du transport de fonds, tandis que la SARL Corsica Gardiennage Service se spécialise dans les activités de protection et surveillance. A l'occasion de plusieurs affaires criminelles, des implications directes d'employés de Bastia Securita ont été démontrées, mais la structure de l'entreprise n'a jamais été mise en cause, et aucune hypothèque ne pèse sur ses activités professionnelles.

Charles Pieri, « un homme public qui vit clandestinement »

GRAVEMENT BLESSÉ dans l'attentat commis à Bastia lundi 1er juillet, Charles Pieri s'était défini, en marge d'un entretien publié par *Le Monde* du 28 mai, comme *« un homme public qui vit clandestinement pour éviter d'être assassiné »*.


PORTRAIT

Cofondateur du FLNC, ancien syndicaliste CFDT, cet homme de quarante-six ans, élu national de la Cuncolta après une longue période passée à la tête des « militaires », souhaitait l'aboutissement du processus de paix négocié avec le gouvernement, tout en évoquant, dans le cas contraire, la probabilité d'actions terroristes dans l'Hexagone.

Le secrétaire national de la Cuncolta naziunalista avait pris *« l'habitude de vivre sur* [ses] *gardes depuis plus de deux ans »*. Par précaution, il avait fixé un rendez-vous dans un café du centre de Bastia – qu'il savait fermé –, avant d'indiquer, par téléphone portable, un second lieu de rencontre, *« tenu par des amis »*, à proximité du port de plaisance. Attablé avec un garde du corps, M. Pieri avait refusé de dire s'il était lui-même armé, mais il avait indiqué la présence d'*« autres éléments de protection évoluant autour de lui »*.

Comme celle d'autres chefs nationalistes, sa vie quotidienne a été enserrée, ces dernières années, par les mesures de sécurité : *« Ne jamais dormir au même endroit et avoir des domiciles secrets,* avait-il égrené. *Ne pas avoir de vie familiale et de moins en moins de vie professionnelle. »* Ce mode de vie ne lui pesait-il pas trop ? *« C'est un choix politique. J'avais l'habitude de la clandestinité totale quand j'étais recherché par voie d'affiches »*, avait-il répondu, rappelant son évasion de la prison de Bastia en 1984, les recherches engagées contre lui en 1987, puis son acquittement par la cour d'assises de Bordeaux en 1989.

« La clandestinité est plus difficile à vivre quand ce sont d'autres Corses, et non des gendarmes, qui vous y obligent », commentait M. Pieri.

Erich Inciyan

L'enquête est confiée au parquet de Paris

L'ENQUÊTE sur l'explosion de la voiture piégée de Bastia a été confiée à la quatorzième section, dite « antiterroriste », du parquet de Paris, qui avait été dernièrement chargée de plusieurs dossiers d'assassinats et de tentatives d'assassinats visant des dirigeants nationalistes corses. Le chef de cette section spécialisée, Irène Stoller, était attendu mardi matin 2 juin en Haute-Corse.

« De tels actes de violence sont intolérables et leurs auteurs devront rendre des comptes à la justice », a déclaré le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Affirmant son *« indignation après l'attentat qui a frappé plusieurs personnes, notamment une enfant et des personnes âgées »*, M. Debré a ajouté que *« la violence ne peut qu'engendrer la violence et ne sert qu'à alimenter le cycle de la vengeance »*.

LE RETOUR DU RAID

M. Debré a annoncé, en outre, l'envoi des policiers du RAID (le groupe recherche, assistance, intervention, dissuasion, placé auprès du directeur général de la police nationale) sur l'île de Beauté. L'arrivée de cette unité policière *« renforcera l'ensemble des services de police et de gendarmes qui servent dans l'île »*, a déclaré M. Debré. Le RAID sera ainsi de retour en Corse après son départ précipité par la fusillade, intervenue le 16 avril à Ajaccio, au cours de laquelle le capitaine de police René Canto et un militant de la Cuncolta naziunalista, Jean-Luc Orsoni, âgé de vingt-huit ans, avaient été tués.

Le bilan de l'explosion du Vieux-Port de Bastia était, mardi matin 2 juin, d'un mort – Pierre-Louis Lorenzi, âgé de trente-quatre ans, qui a succombé à ses blessures lundi soir 1er juillet à l'hôpital de Bastia – et d'une quinzaine de blessés. Souffrant de nombreux traumatismes, deux d'entre eux restaient hospitalisées mardi dans la matinée. Il s'agit de Charles Pieri, secrétaire national de la Cuncolta, âgé de quarante-six ans, qui aurait perdu un œil dans l'attentat, et de Dominique Renucci, trente-sept ans. Les jours de ces deux hommes ne seraient cependant pas en danger.

E. In.

Comme le souhaite Jacques Chirac, l'ordre du Mérite s'ouvre aux personnes « modestes »

TOUS CEUX QUI MÉRITENT la Légion d'honneur peuvent-ils arborer cette décoration, fondée par Napoléon, encore premier consul ? *« Assurément non »*, répond *L'Ordre de la Légion d'honneur à l'aube du troisième millénaire* (éditions Lavauzelle, 120 pages, 195 francs), un ouvrage que vient de publier la grande chancellerie de l'ordre. Ses rédacteurs, sous la direction du général Gilbert Forray, grand chancelier, reconnaissent en effet : *« La recherche de tous les citoyens méritants en tous domaines n'est pas chose facile. Fatalement, certains sont oubliés... »* Ils ajoutent : *« Pour y remédier, d'ores et déjà, à la demande du président de la République, plusieurs branches d'activité ont vu leurs dotations de croix augmentées : ainsi en est-il de l'enseignement, de la recherche, de la formation et de la solidarité. »*

Jacques Chirac, grand maître de l'ordre ès qualités de président de la République, a ainsi récemment donné des directives pour que le caractère universel des ordres nationaux soit renforcé (*Le Monde* daté 11-12 février). Cette volonté a commencé à entrer dans les faits pour ce qui concerne l'ordre du Mérite. Sa dernière promotion, celle du 15 mai, fait apparaître une proportion plus forte de personnes d'origine modeste, un nombre plus grand de femmes et un éventail plus large de professions que celle de l'année dernière.

Le contingent d'Eric Raoult, ministre de la ville et de l'intégration, récompense ainsi une gardienne d'immeuble. Celui de Jean-Pierre Raffarin distingue, aux côtés des présidents-directeurs généraux de sociétés, quelques petits commerçants et artisans : restaurateur, boulanger, pâtissier, coiffeuse, boucher, chapelière, ferronnier d'art... On trouve aussi des assistantes sociales, des nourrices, des aides-soignantes, des infirmières, une standardiste, un ancien mineur, des secrétaires de mairie, des agents d'entretien ou d'exécution...

Les titres, souvent imprécis, des personnes nommées et promues, ainsi que le nouveau découpage gouvernemental n'autorisent pas toujours des comparaisons faciles avec la situation antérieure. Ce travail est toutefois possible dans certains secteurs de la fonction publique.

On constate ainsi que les ministères financiers (économie, finances, budget) ont sélectionné plus d'agents du bas de la hiérarchie des fonctionnaires (catégories B et C) : on en dénombre 16 sur un contingent de 87 croix (soit 18 %), au lieu de 12 sur 111 (soit 10,8 %), en 1995.

Même chose dans la police, où plus de brigadiers, de capitaines et de commandants côtoient les commissaires : en 1995, Charles Pasqua avait récompensé 16 agents de catégorie A et 12 de catégories B et C (36 %). Jean-Louis Debré a élu 9 policiers de catégorie A et 15 de catégories B et C (62 %), ce qui correspond mieux à la pyramide hiérarchique, puisque les catégories C, B et A représentent, respectivement, 80 %, 17 % et 2 % des effectifs de la police.

Le ministère de la justice a décoré trois agents de catégories B et C (greffiers divisionnaires, surveillant pénitentiaire), alors que l'an dernier, seuls quelques greffiers en chef (catégorie A) avaient eu accès à ces honneurs, en dehors des magistrats. Le ministère des affaires étrangères s'est intéressé non seulement au corps diplomatique, mais aussi aux métiers qui le servent : chiffreur, conservateur du patrimoine, secrétaire administratif.

24 % DE FEMMES

La promotion du 15 mai 1996 comprend aussi, selon la grande chancellerie, 24 % de femmes. Celle du 13 mai 1995 n'en comptait que 15 %. François Bayrou, déjà ministre de l'éducation nationale en 1995, avait décoré 18 femmes sur 81 personnes (22, %). Cette fois, il a élu 52 femmes sur 118 (soit 44 %).

Il faut toutefois rappeler que l'ordre du Mérite est moins prestigieux que celui de la Légion d'honneur. Créé à l'initiative du général de Gaulle en 1963, pour stopper l'inflation des décorations de l'ordre le plus recherché et pour remplacer les ordres rattachés à plusieurs ministères, il se propose de *« récompenser les mérites distingués, et non plus éminents »*, selon son décret fondateur. Ses contingents sont beaucoup plus importants que ceux de la Légion d'honneur : 4 411 croix par an, au lieu de 1 595, à titre civil, depuis 1994. La promotion du 15 mai compte ainsi près de 2 000 noms, alors que la promotion de Pâques de la Légion d'honneur n'en offrait que 455.

Les places de la Légion d'honneur étant peu nombreuses, toutes places faites aux « modestes » le sera au détriment des personnes occupant une position élevée dans la société. A moins que, comme le craignent certains chefs de cabinets ministériels – ce sont eux qui effectuent les premiers « tris » – les premiers ne soient cantonnés au Mérite, la Légion d'honneur devenant encore plus élitiste qu'elle ne l'est aujourd'hui.

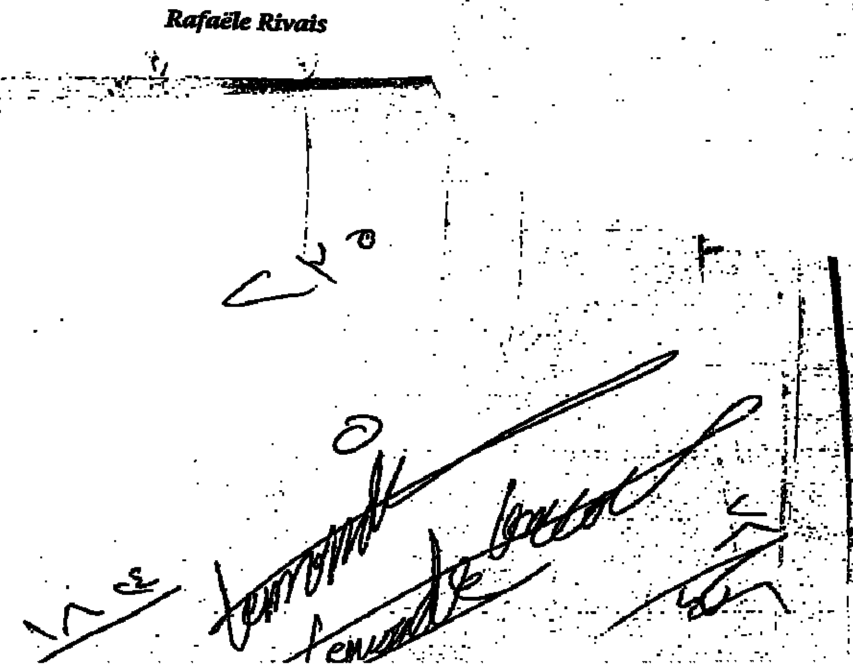
Rafaële Rivais

La reconnaissance d'Azouz Begag

En faisant nommer Azouz Begag chevalier du Mérite, Eric Raoult, ministre de la ville et de l'intégration, a voulu récompenser un *« modèle d'intégration »*. Né de parents algériens dans un bidonville de la banlieue lyonnaise, Azouz Begag est devenu docteur en économie et écrivain. Le président de la République avait demandé à lui parler, lorsqu'il s'était rendu à Vaulx-en-Velin, peu après la mort de Khaled Kelkal. Alain Juppé l'a récemment invité à dîner. L'intéressé souligne que *« ce sont des gens de droite qui reconnaissent* [son] *parcours alors que, pendant le régime socialiste, seuls Harlem Désir et Arezki Dahmani récoltaient les médailles »*.

Les livres d'Azouz Begag, le *Gone du Chaâba* notamment, rencontrant un immense succès auprès des jeunes de banlieue, l'auteur est très souvent invité dans les collèges des cités déshéritées. Il envisage d'y évoquer sa décoration, pour montrer qu'*« il est possible d'être reconnu par la République, même quand on sort d'un milieu modeste »*.





Le juge Halphen a découvert des documents embarrassants pour M. et Mme Tiberi

La perquisition du 27 juin a permis de saisir un mémoire rédigé par l'épouse du maire

Au cours de la perquisition qu'il a effectuée jeudi 27 juin au domicile de M. et Mme Tiberi, le juge Eric Halphen, chargé du dossier des fausses factures des HLM de Paris, a découvert plusieurs documents qui pourraient le conduire à vouloir interroger prochainement le maire de Paris et son épouse. M. Tiberi possédait des liasses de procès-verbaux et des notes blanches, émanant, semble-t-il, de services de renseignement.

« QUE POUVAIT ESPÉRER trouver le juge Halphen au domicile de M. Tiberi ? », interrogeait, samedi soir sur LCI, un responsable de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite). Présentée d'emblée, par les partisans du maire de Paris, comme une contre-attaque purement médiatique du magistrat, après le refus du parquet de Créteil (Val-de-Marne) de le saisir des faits relatifs au logement du fils de M. Tiberi, la perquisition effectuée jeudi 27 juin dans l'appartement de M. et Mme Tiberi, place du Panthéon, pourrait avoir permis certaines découvertes. Outre les deux armes de poing, les boîtes de munitions et une somme de 20 000 francs en billets neufs de 500 francs, placée dans le coffre-fort (*Le Monde* daté 30 juin-1er juillet), le juge Halphen, qui était escorté par sa greffière et une magistrate du parquet de Créteil – en l'absence des policiers qui avaient refusé de l'accompagner – a trouvé une série de documents qui lui ouvrent plusieurs pistes.

Selon *Le Figaro* du 2 juillet, le juge d'instruction aurait ainsi saisi le *« journal confidentiel »* de Xavière Tiberi. En fait, M. Halphen n'a emporté qu'une page de ce journal, tenu par l'épouse du maire de Paris, sur un cahier à spirale. Les écrits de Mme Tiberi portaient en effet principalement sur l'affaire de l'appartement de son fils, dont le juge n'est pas saisi, a indiqué au *Monde* une source proche de l'enquête. Sur la page arrachée par le juge, l'épouse de Jean Tiberi regrettait que son mari soit abandonné par ses amis, écrivant qu'il n'avait pas dirigé seul la mairie de Paris. *« Il y avait Ch. et J. »*, peut-on lire sur le document saisi, les initiales désignant à l'évidence l'actuel président de la République et son premier ministre, Jacques Chirac et Alain Juppé, respectivement ancien maire de Paris et ancien adjoint chargé des finances. Le juge Halphen pourrait solliciter le témoignage de Mme Tiberi afin de lui faire préciser le sens de cette phrase.

« NOTE BLANCHE »

Parmi les autres documents découverts, figure un rapport d'une vingtaine de pages dactylographiées, consacré aux *« conditions de coopération entre les collectivités locales »*. Rédigé par Xavière Tiberi à l'attention du conseil général de l'Essonne, ce mémoire aurait valu à son auteur une rémunération de 200 000 francs, versée sous la forme de dix mensualités, selon d'autres pièces saisies par le juge d'instruction. Ce dernier devrait procéder à des vérifications sur la réalité de cet « emploi » ainsi que sur le montant de la rémunération offerte par l'assemblée départementale de l'Essonne, présidée par Xavier Dugoin (RPR).

Une série de documents émanant apparemment de services de renseignement a également retenu l'attention du magistrat, qui les a placés sous scellés. Ainsi Jean Tiberi disposait-il, à son domicile, de la copie d'une « note blanche » – note non signée et ne comportant aucune mention du service d'origine, selon la terminologie policière – consacrée à un homme d'affaires d'origine libanaise, dont les activités sont jugées contestables par les auteurs de ce rapport. Etrangement, le juge Halphen a retrouvé cette pièce accompagnée de photocopies de chèques, tirés sur le compte des époux Tiberi au profit de cet homme d'affaires. Dans son édition du 30 juin, *Le Journal du dimanche* indiquait que plusieurs notes des Renseignements généraux avaient aussi été saisies par le juge de Créteil. Selon nos informations, l'un de ces documents, daté de 1994, est consacré aux développements de l'affaire Maillard et Duclos, du nom d'une filiale bressanne de Dumez soupçonnée d'avoir versé d'importantes commissions, dont les bénéficiaires n'ont pas tous été identifiés. Un passage de cette note fait état de rumeurs – non étayées – sur le patrimoine personnel de M. Tiberi.

La présence de ces documents au domicile du maire de Paris, si elle peut s'expliquer par le souci d'être informé de rumeurs circulant sur son compte, est susceptible d'inspirer au juge Halphen de nouvelles questions à poser à M. et Mme Tiberi. Le magistrat pourrait aussi les interroger sur la provenance d'une liasse de procès-verbaux, extraits d'une procédure judiciaire portant sur l'attribution d'emplois fictifs par une collectivité locale du Val-de-Marne, et dans laquelle apparaissaient les noms de plusieurs élus de l'actuelle majorité. Le juge Halphen pourrait vouloir savoir en quoi cette enquête intéressait particulièrement M. Tiberi, et par quel cheminement ces procès-verbaux sont parvenus chez le maire de Paris, trois jours avant que celui-ci annonce son intention de déposer une plainte pour violation du secret de l'instruction...

Hervé Gattegno

Le maire de Paris va porter plainte pour violation du secret de l'instruction

JEAN TIBERI a annoncé, lundi 1er juillet, son intention de porter plainte pour violation du secret de l'instruction auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris. Selon le service de presse de la mairie de Paris, cette plainte devait être remise mardi matin au tribunal par l'avocat de M. Tiberi, le bâtonnier de Paris Bernard Vatier. A plusieurs reprises, l'Hôtel de Ville avait envisagé, sans y donner suite, de déposer plainte, notamment contre le principal accusateur de M. Tiberi, François Ciolina, ancien numéro deux de l'OPAC.

Aucune personne n'est nommément désignée par cette plainte, motivée, selon le communiqué publié lundi par M. Tiberi, par *« l'opération politique de calomnie à* [son] *encontre et de déstabilisation de l'institution qu* [il] *représente »*. *« Tous les éléments du dossier de l'instruction sont immédiatement et minutieusement communiqués à la presse, sauf, bien évidemment, ceux qui sont à la charge de mes accusateurs »*, souligne M. Tiberi, en citant les documents fournis par l'OPAC dans le cadre de l'enquête sur les HLM de Paris, ainsi que le « soit-communiqué » transmis par le juge d'instruction au procureur.

Le maire s'étonne que l'AFP ait été informée de la présence du juge Eric Halphen à son domicile, le 27 juin, *« une heure avant qu'il ne le quitte »*. *« Personne ne pouvait avoir connaissance de cette démarche du juge, hormis ceux qui participent à la justice »*, en conclut le maire de Paris, conforté dans cette certitude par le *« descriptif détaillé »* des objets saisis chez lui paru deux jours plus tard.

« L'enchaînement implacable, régulier et sélectif de ces violations du secret de l'instruction a pour seul objet de déstabiliser, humilier et salir un citoyen qui ne mérite pas plus, mais pas moins d'égards que les autres en termes de protection de son honneur », accuse M. Tiberi.

RIPOSTE POLITIQUE

Cette riposte judiciaire, que l'entourage du maire annonçait dès le lendemain de la perquisition (*Le Monde* daté 30 juin-1er juillet), s'accompagne d'une contre-attaque politique visant *« l'attitude scandaleuse et écœurante »* de Pierre Moscovici, membre du secrétariat national du Parti socialiste, qui, selon la Mairie de Paris, a réclamé *« une mise en examen comme en d'autres temps certains réclamaient que l'on pende haut et court sans jugement »*. M. Moscovici, qui a nié avoir jamais demandé la mise en examen de M. Tiberi, a commenté cette contre-attaque en estimant que *« le pouvoir cède à la panique »* et que la déclaration du maire de Paris est *« l'indice d'un profond malaise »*.

Le porte-parole du PS, François Hollande, a demandé le vote d'une loi *« anti-classeurs »* en vue de *« rompre le lien entre la chancellerie et les parquets »*, ainsi que la création d'une *« commission d'enquête »* après le refus des policiers d'accompagner le juge Halphen dans sa perquisition au domicile du maire de Paris.

M. Tiberi a reçu le soutien du président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud (RPR), qui s'est dit *« scandalisé par la multitude »* de journalistes qui se trouvaient à l'arrivée de M. Halphen chez M. Tiberi. Interrogé sur le refus des policiers d'assister le juge Halphen dans sa perquisition, M. Mazeaud a répondu : *« Certes, l'officier de police judiciaire doit accompagner le juge d'instruction, mais si une règle fondamentale n'est pas respectée – si l'on viole le secret de l'instruction –, est-ce que l'on doit respecter la règle ? Je m'interroge... »*

Pascale Sauvage

Jean-Louis Debré apporte son soutien au directeur de la PJ

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Jean-Louis Debré, a publiquement apporté son soutien au directeur de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris (PJPP), Olivier Foll, dans l'affaire des fausses factures HLM de Paris. M. Foll est mis en cause pour avoir refusé que des policiers assistent le juge Eric Halphen, jeudi 27 juin, lors d'une perquisition menée au domicile du maire de Paris, Jean Tiberi (*Le Monde* daté 30 juin-1er juillet). Le ministre de l'intérieur, en visite lundi 1er juillet à l'Ecole nationale supérieure d'officiers de police de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne), a déclaré que le patron de la PJPP avait *« donné les ordres qui convenaient »*.

Selon Jean-Louis Debré, *« il en allait de la crédibilité de la police et de la dignité des fonctionnaires »*. Le ministre, ancien juge d'instruction, a insisté sur le fait qu'il fallait *« tout faire pour que la police judiciaire accomplisse sa mission difficile dans de bonnes conditions »*. A l'issue de la cérémonie, en saluant un par un tous les directeurs et chefs de services de la police nationale, M. Debré s'est arrêté longuement devant Olivier Foll, auquel il a chaleureusement serré la main.

L'attitude de M. Foll a continué de suscité des réactions dans la classe politique. Le député RPR des Hauts-de-Seine Patrick Devedjian, qui avait déjà vivement critiqué le garde des Sceaux Jacques Toubon (*Le Monde* du 2 juillet), a estimé, lundi, sur LCI, que le directeur de la PJ parisienne avait fait preuve d'*« un excès de zèle pour plaire au pouvoir politique qui n'en demandait pas autant »*. « *C'est une maladresse*, a poursuivi le député. *Je crois plutôt que nous avons affaire à des excès de zèle de fonctionnaires qu'à des manifestations du gouvernement. Si un homme politique s'était mêlé de cela, il aurait été plus habile. Classer sans suite l'affaire de l'appartement* [du fils de M. Tiberi] *le jour où le PS tient sa convention, il faut le faire. Pour Jospin, quelle aubaine !* » Interrogé par *Le Monde*, François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, estime *« qu'il en va de la crédibilité du ministère de l'intérieur et de la dignité du gouvernement de considérer que cet acte illégal était normal. Quand un gouvernement ne respecte pas la loi, qui demain peut la faire respecter ? »*.

RÉACTIONS SYNDICALES

Le refus des fonctionnaires de police d'assister le juge Halphen a provoqué des réactions dans les organisations professionnelles de magistrats et de policiers. Dans un communiqué diffusé lundi, l'Union syndicale des magistrats (USM) a dénoncé *« une nouvelle immixtion politique du ministère de l'Intérieur dans le domaine judiciaire »*. L'USM demande aux pouvoirs publics *« de prendre toutes mesures utiles pour assurer aux magistrats une véritable autorité hiérarchique sur les officiers de police judiciaire »*.

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP) estime de son côté que cette affaire *« ne peut être* [...] *que la conséquence d'une décision d'ordre politique, prise par une instance gouvernementale »*. La FASP en appelle au ministre de l'Intérieur afin *« qu'il défende le service public dont il a la charge en assurant pleinement et publiquement la décision prise afin qu'elle ne jette pas le discrédit et l'opprobe sur la PJ »*.

COMMENTAIRE

CYNISMES MINISTÉRIELS

Lors d'une cérémonie, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, s'est ostensiblement arrêté devant le directeur de la police judiciaire de Paris, Olivier Foll, avant de déclarer qu'il *« avait donné les ordres qui convenaient »* en refusant que les policiers assistent le juge Halphen. Cette décision violait pourtant de manière flagrante l'un des principes fondateurs de l'institution judiciaire : pendant une enquête, les officiers de police judiciaire sont soumis à l'autorité du juge d'instruction. S'ils ne concernaient pas une affaire aussi aussi grave, les arguments de M. Foll feraient sourire : les trois OPJ demandés par le juge Halphen pour une perquisition place du Panthéon posaient, semble-t-il, des problèmes d'organisation et même de sécurité difficiles à résoudre...

En décidant sciemment de refuser son aide à un juge d'instruction, M. Foll a accompli un acte grave, illégal même selon l'ancien avocat de Jacques Chirac, le député RPR Patrick Devedjian. En refusant de prononcer la moindre critique à l'égard de ce refus, Jacques Toubon a manqué l'occasion d'affirmer le rôle de garde des sceaux, qui doit être le garant du bon fonctionnement de l'institution judiciaire. En allant jusqu'à féliciter publiquement M. Foll, Jean-Louis Debré assume à son tour un acte qui est en contradiction flagrante avec le code de procédure pénale.

Dans l'affaire Schuller-Maréchal, Edouard Balladur, alors premier ministre, avait prestement réagi en exigeant la démission du directeur central de la police judiciaire, Jacques Franquet. Dans l'affaire de la perquisition du juge Halphen, Olivier Foll proposait d'assumer seul la « bavure » et, en quelque sorte, s'avançait pour le rôle de fusible. Par imprudence ou par cynisme, MM. Toubon et Debré ont visiblement préféré ignorer cette solution. Ce faisant, ils se retrouvent en première ligne, placés devant leurs propres responsabilités.

Franck Nouchi

Le gouvernement tente de renouer le dialogue en Nouvelle-Calédonie

M. de Peretti effectue une visite dans l'archipel

NOUMÉA
de notre correspondant

Ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti a entamé, samedi 29 juin, une délicate visite d'une semaine en Nouvelle-Calédonie afin de *« renouer les fils du dialogue »* avec les indépendantistes du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS). Ceux-ci, lors de la dernière réunion tripartite avec l'Etat et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), au mois d'avril à Paris, avaient suspendu les négociations sur la recherche d'une solution consensuelle pour l'avenir du territoire.

Quelques heures après son arrivée à Nouméa, et avant d'engager, mardi 2 juillet, le plus discrètement possible, des discussions avec l'ensemble des forces politiques locales, M. de Peretti s'est plongé au cœur de la communauté kanak. La visite à une chefferie coutumière constitue un passage obligé pour tout ministre de l'outre-mer en visite en Nouvelle-Calédonie, mais, le 29 juin, l'exercice a pris une tout autre dimension.

M. de Peretti s'est rendu à la tribu de Saint-Louis, située sur la commune du Mont-Dore, aux portes de Nouméa. C'est une tribu farouchement indépendante, qui, dans les années 80, a longtemps effrayé les Européens de Nouméa par le cocktail de violences politiques et de petite délinquance dans lequel baignaient ses jeunes désoeuvrés. Cette mauvaise réputation colle toujours à cette communauté de 1 100 personnes, dont le grand chef n'est autre que Roch Wamytan, le président du FLNKS. Le discours de bienvenue s'est transformé en une longue évocation historique du *« traumatisme »* subi par les tribus du sud de la Calédonie après la prise de possession de l'île par la France en 1853. Les tribus ont été *« exterminées »* ou *« déplacées au gré des opérations militaires »*, a expliqué Rock Wamytan. Les clans survivants ont ensuite été regroupés à Saint-Louis par la mission catholique, au sein d'une tribu créée artificielement aux environs de Port-de-France, qui allait devenir Nouméa. Entouré des anciens, le visage grave, Rock Wamytan a continué cette évocation dans un silence total, seulement troublé par les pleurs d'un enfant. *« L'ensemble des tribus du Sud a été rayé de la carte vers 1860*, a-t-il dit. *Nous tous, ici, portons au plus profond de notre âme les stigmates de cette colonisation douloureuse. Si parfois vous, les Européens, vous ne nous comprenez pas, c'est parce que nous avons beaucoup souffert. Il faut venir dans nos tribus pour comprendre notre histoire et, peut-être aussi, comprendre notre revendication. »*

« DONNEZ-NOUS LA MAIN »

Malgré les efforts de l'école de la mission catholique, on compte les bacheliers et les universitaires de la tribu *« sur les doigts d'une main »*, a précisé M. Wamytan. *« Aidez-nous à nous reconstruire. Nous ne pouvons plus maintenant accepter la soumission, l'humiliation subies pendant cent quarante ans »*, a demandé le président du FLNKS, avant de revendiquer *« un partenariat entre l'Etat et nous, les Kanaks »*, en *« contrepartie des cent quarante ans écoulés »*.

« Donnez-nous la main pour bâtir, a encore affirmé le dirigeant indépendantiste. *Je crois que, après, la porte est ouverte. Nous pouvons cheminer ensemble, nous avec vous, mais aussi avec les autres communautés qui vivent ici, notamment les Européens, qui nous ont amené beaucoup, je ne peux pas le nier. Nous avons bénéficié de la civilation qui nous a permis de sortir de l'âge de la pierre taillée, pour aller vers une ère de modernisme. Mais à quel prix ! »*

Dans sa réponse, le ministre délégué à l'outre-mer s'est dit *« marqué »* par ce discours. *« Le rôle de l'Etat*, a-t-il dit, *est de se replacer dans une perspective historique et de cheminer avec vous, avec toutes les communautés qui sont ici et qui sont, aussi, la Calédonie. »* M. de Peretti devait ensuite se rendre dans plusieurs tribus, dont celle de Jean-Marie Tjibaou, au nord de la « Grande Terre ».

Franck Madœuf

SUD crée un syndicat interprofessionnel à Toulouse

LA CRÉATION du premier syndicat interprofessionnel SUD (Solidaires, unitaires, démocratiques) a été annoncée, mardi 2 juillet, à Toulouse. Il devrait regrouper près d'une dizaine de syndicats SUD (entre 1 500 et 2 000 syndiqués), presque tous issus de la CFDT. Dans la région toulousaine existent déjà SUD-PTT, SUD-Rail, SUD-Education, SUD-Trésor et SUD-Etudiants. Récemment, des syndicats CFDT de la santé et des services sociaux, ainsi que des personnels du ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (Interco), ont voté leur désaffiliation de la CFDT, respectivement à 60 % et à 68 %, pour créer des syndicats SUD.

Dans la région Midi-Pyrénées, des syndicats SUD devraient être créés d'ici à la fin de l'année, aux finances, à l'ANPE et à l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes). Cette interprofessionnelle SUD fonctionnera avec les syndicats autonomes du « groupe des dix » présents à Toulouse.

DÉPÊCHES

■ **MOUVEMENT SOCIAL : le sociologue Pierre Bourdieu a estimé**, dans un message lu le 29 juin devant une centaine de militants syndicaux, associatifs et politiques, réunis gare d'Austerlitz, à Paris, pour préparer les « Etats généraux du mouvement social » qui se tiendront le 24 novembre, que *« ce qui s'est passé récemment en Allemagne (...) constitue un démenti cinglant pour tous ceux qui décrivaient notre mouvement comme archaïque et provincial »*. Pour M. Bourdieu, cela doit *« encourager à inventer des modèles d'action et de réflexion exemplaires, susceptibles d'être mis à l'œuvre à l'échelle internationale »*.

■ **CULTURE : le Parti socialiste a créé**, lundi 1er juillet, un Observatoire des libertés culturelles, composé d'élus, de directeurs d'institutions culturelles, d'artistes et de personnalités. Pour Frédérique Bredin, secrétaire nationale chargée de la culture et des médias, *« il faut réagir, témoigner, résister »* face aux *« manifestations de répression, d'ordre moral, de populisme »* qui *« placent les acteurs de la vie culturelle dans une situation d'urgence »*. *« Nous serons vigilants quelle que soit la couleur politique de la commune »*, a-t-elle précisé.

■ **ADHÉSION : le RPR a pris acte du « souhait » de Joël Wilmotte**, maire (div. d.) d'Hautmont (Nord), de rejoindre ses rangs. Ancien militant socialiste, M. Wilmotte avait organisé dans sa commune, en 1992, un référendum contre l'immigration. Pour le secrétaire départemental du RPR dans le Nord, Jean-Yves Herbeuval, *« il appartiendra au comité départemental de se prononcer sur cette demande d'adhésion »*.

■ **« VACHE FOLLE » : Joseph Daul, président de la Fédération nationale bovine**, juge, dans *Le Figaro* du mardi 2 juillet, qu'*« au moins 15 000 personnes perdront leur emploi avant la fin de l'été »* dans la filière bovine, en raison de la baisse de la consommation liée à la crise de la « vache folle ». M. Daul évalue les excédents de viande de bœuf à *« plus d'un million et demi de tonnes avant la fin de l'année »*.

ÉDUCATION **Menée pendant l'année scolaire 1995-1996 dans 10 000 écoles primaires auprès de 250 000 élèves de CE1, l'expérience d'initiation à une langue étrangère donne lieu à un premier bilan mitigé. Une évaluation réalisée par un groupe d'experts met en exergue certaines insuffisances. ● PLUS DE 70 % des 15 000 instituteurs et institutrices volontaires pour cette opération sont déclarés *« débutants ou peu expérimentés »* dans l'enseignement d'une langue étrangère. En outre, il n'est pas rare que *« le maître n'entende pas juste »*. ● IL EST INDISPENSABLE, estiment les spécialistes, de *« reconnaître le caractère impératif et l'urgence d'une formation »* pour tous les enseignants. Alors que les syndicats déplorent l'insuffisance de moyens, les parents restent très demandeurs de cet apprentissage qui, de toute évidence, est très apprécié des enfants.**

L'initiation aux langues à l'école bute sur la formation des maîtres

Selon un groupe d'experts, les instituteurs qui se sont portés volontaires pour l'expérience disposent rarement des connaissances suffisantes pour enseigner une langue étrangère dans les meilleures conditions

LES ENFANTS adorent. L'expérience d'initiation à une langue étrangère menée pendant l'année scolaire 1995-1996 dans 10 000 écoles primaires a au moins des adeptes enthousiastes : les quelque 250 000 élèves de CE1 concernés. Selon la mesure n 7 du « nouveau contrat pour l'école », cette initiation doit se dérouler *« chaque jour pendant quinze minutes »*, à l'aide de vidéo-cassettes. Des séquences de cinq minutes y mettent en scène maître et élèves étrangers, d'un niveau équivalent au CE1, dans des situations ludiques ou scolaires. 82 % des classes ont fait de l'anglais, 12 % de l'allemand, 4 % de l'espagnol et 2 % de l'italien. Le bilan de cette année d'expérimentation, établi par un groupe d'experts (corps d'inspection, chercheurs et linguistes) et rendu public par le ministère, donne pourtant l'alerte sur ses insuffisances, voire ses dangers.

Si les 15 000 instituteurs et institutrices volontaires pour cette opération ont fait la preuve de leur investissement, plus de 70 % d'entre eux sont déclarés *« débutants ou peu expérimentés »* dans l'enseignement d'une langue étrangère. Beaucoup se sont lancés dans l'aventure par plaisir, allant jusqu'à débuter eux-mêmes dans une langue avec les enfants (*Le Monde* du 17 février). Une très large majorité a plus de vingt ans d'expérience d'enseignement, ce qui est une aide précieuse, mais ne suffit pas à compenser l'absence de compétences en langues.

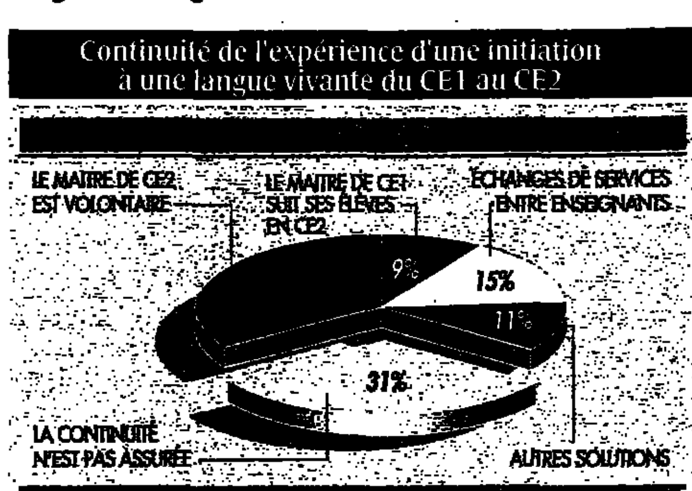
Trop limitée (entre une demi-journée et quatre jours), la formation dispensée ne leur a pas permis d'éviter certains écueils. Ainsi, pour 90 % des enseignants, estiment les rapporteurs, *« la capacité à reprendre un énoncé, une consigne, pour lancer une activité ou corriger un élève, reste très insuffisante : le schéma intonatif est souvent approximatif ou à la française »*. Les experts ajoutent même que *« le maître n'entend pas juste »* et ne connaît *« ni les caractéristiques essentielles de la langue ni les processus d'acquisition des langues vivantes »*.

DEUX DÉRIVES

Le travail de mémorisation, qui passe le plus souvent par la répétition, peut s'en trouver affecté. Le rapport relève deux dérives : soit le travail est purement mécanique, sans transfert de la situation impliquant l'élève, soit il tourne à l'ingurgitation de vocabulaire, sans accès au sens, *« installant ainsi des représentations caricaturales de la langue vivante : une langue = une suite de mots »*. L'entraînement de l'oreille ne saurait être neutre, soulignent les rapporteurs : *« Réussi, il permettra l'amélioration souhaitée des apprentissages ultérieurs ; mal engagé, il créera des handicaps difficilement rattrapables. »*

Peu soucieux de ces arguments, les élèves sont à la fois très attentifs et très actifs. *« Les enfants en général comprennent ce qui se passe. Mais cela ne signifie pas qu'ils comprennent ce qui se dit »*, notent les inspecteurs, qui ont conduit 120 visites de classe. La pratique d'un deuxième visionnement de la séquence n'est pas rare, ont-ils encore observé, pour le plus grand bénéfice de tous. Lorsque les séquences se suivent sans retour en arrière, l'effet est *« totalement inopérant quant à l'initiation à la langue, au-delà de quelques expressions en nombre limité »*.

Il faudra sans doute tirer la leçon de deux notables exceptions : la mémorisation est bien meilleure grâce aux chansons, accompagnées d'une gestuelle, et se révèle excellente dans les activités qui impliquent *« vraiment démarche de découverte et enjeu de type ludique »*. Ainsi du jeu de colin-maillard, *« repris en classe avec beaucoup de plaisir par les enfants »*. En dehors de ces situations et faute d'une reprise systématique, *« chaque savoir-faire nouveau chasse le précédent »*.



Dans plus de deux tiers des classes, la continuité est prévue au CE2. Le groupe national d'experts continuera de les suivre.

GARE AU TOUT ANGLAIS

La qualité des cassettes n'est globalement mise en cause ni par les experts, ni par les enseignants, mais ces derniers trouvent les séquences *« trop copieuses »* et la progression lexicale trop rapide. Chacun s'accorde à regretter également que les situations d'interactivité – lorsque Mary, Julia, Peter ou Dario sollicitent une intervention de leurs spectateurs – ne fonctionnent pas. L'ensemble est jugé vivant et gai, mais le contact avec la réalité du pays limité puisque toutes les comédies de situation se déroulent dans une salle de classe. Enfin, les rapporteurs s'inquiètent de la mise en œuvre de l'expérimentation, notamment de la persistance du *« tout anglais »*. Cette langue, notent-ils, a parfois été imposée par les inspecteurs d'académie et *« réclamée fréquemment par les familles »*.

Si, comme prévu, l'expérience est poursuivie l'an prochain au CE2 et en voie de généralisation au CE1, remarque le rapport, il faudra *« clarifier les perspectives de l'opération »*. Comment compter sinon sur la bonne volonté des enseignants, alors que 15 000 volontaires ont cette année essuyé les plâtres ? Parmi les 24 propositions des experts pour améliorer les conditions de cette expérience, qui correspond à une forte demande des familles, un bon nombre tournent autour de la formation des enseignants : il faut, concluent-ils, *« reconnaître le caractère impératif et l'urgence d'une formation linguistique et didactique pour tous les enseignants »*.

Béatrice Gurrey

★ ***L'Initiation à une langue au cours élémentaire première année*, Rapport d'étape, mai 1996, groupe national d'experts.**

L'enfant aux deux langues

Radicale et passionnée, la solution pour un véritable bilinguisme proposée par Claude Hagège dans *L'enfant aux deux langues*, paru chez Odile Jacob au mois de février, peut passer pour un rêve : enseigner aux enfants de l'école primaire une discipline dans la langue de l'un de nos voisins. Imaginera-t-on un jour des échanges d'enseignants assez bien organisés pour réaliser cette séduisante utopie ?

Pour le professeur du Collège de France, aimer l'Europe des langues, c'est en pratiquer le plus grand nombre possible, pour faire pièce aux tenants du tout anglais. L'auteur de *L'Homme de paroles* lance un avertissement à ceux qui n'iront pas à la rencontre des langues des autres : *« Les unilingues de l'Europe de demain risquent d'apparaître comme des sinistrés de la parole »* (*Le Monde* du 10 mai).

Les écueils de l'apprentissage précoce


ANALYSE

L'idée d'enseigner une langue étrangère dès l'école primaire, appliquée ici ou là dès les années 50, repose sur un constat simple : plus on est jeune, plus on apprend facilement une autre langue que la sienne. Les familles, persuadées de cet axiome et convaincues de l'atout que représente une langue supplémentaire dans un cursus, sont fortement demandeuses d'un tel apprentissage. La construction européenne, bien qu'avançant cahin-caha, a conforté la société tout entière dans la nécessité du multilinguisme pour tous. C'est sur ces bases que s'est développé, en 1989, « l'enseignement d'initiation aux langues étrangères » (EILE), à l'initiative de Lionel Jospin, dans les classes de cours moyen.

Dès cette époque pourtant, l'initiation précoce à une langue vivante s'est heurtée à des obstacles difficiles à surmonter. Quels enseignants ? Quelle formation ? Quelle méthode ? François Bayrou a choisi une réponse différente de celle de Lionel Jospin : au lieu de commencer au cours moyen (âge théorique : neuf ans) avec des « intervenants extérieurs » ou des professeurs de collège, il a engagé l'initiation dès le cours élémentaire (âge théorique : sept ans) avec les maîtres eux-mêmes.

BÉNÉFICES INCERTAINS

Cette solution présente l'avantage d'être moins « coûteuse » en interventions, les enseignants déjà en place restant devant leur classe. Elle est aussi pédagogiquement plus adaptée, puisque les instituteurs ou les professeurs des écoles savent mieux que des professeurs du second degré ce qui convient à des enfants de sept ou huit ans qui, plus est, sont leurs élèves. Mais elle laisse entier le problème de la formation des maîtres (lire ci-dessus), dont la bonne volonté ne peut tenir lieu de compétences linguistiques.

Entre deux maux, que fallait-il choisir ? On le saura dans quelques années. En attendant, les bénéfices de l'expérience d'EILE de 1989 paraissent pour le moins incertains. Selon une étude menée par l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU) dans l'académie de Dijon entre 1991 et 1993, la sensibilisation à une langue étrangère au CM1 et au CM2 n'a laissé que des « traces pour le moins minimes dans les acquisitions des élèves, mesurées à la fin de la 6e et de la 5e » (Les Notes de l'IREDU, avril 1996, université de Bourgogne, CNRS). L'effet, légèrement positif en 6e, devient quasiment nul en 5e.

Seuls, les élèves les plus forts tirent quelque avantage à s'être « frottés » à une langue étrangère avant le collège. Mais surtout, « l'introduction de l'enseignement de l'anglais à l'école primaire est significativement liée à une moindre réussite des élèves en français à la fin de ce cursus », peut-on lire dans cette étude. Sophie Genelot, son auteur, soupçonne que cet effet négatif est lié « à un transfert de l'horaire alloué aux activités de français au profit de l'anglais ».

Si ces résultats étaient confirmés, que penser d'une expérimentation qui se déroulerait au détriment de l'apprentissage du français ? A l'heure où la commission Fauroux a remis au goût du jour l'idée de « savoirs fondamentaux » et attiré l'attention sur le fait qu'ils n'étaient pas acquis pour un certain nombre d'enfants à la fin de l'école primaire, quelques-uns ne manqueront pas de se poser la question.

Pour autant, ces interrogations ne doivent pas masquer les avancées réelles de l'expérimentation. « Pour des enfants déjà fâchés avec l'école, la familiarisation avec une langue étrangère a été une formidable occasion de réconciliation », explique Sylvie, nouvelle enseignante mais utilisatrice de longue date de l'anglais dans une vie professionnelle antérieure. « C'est un espace où il n'y a pas de sanction. Et la possibilité de valoriser les élèves dans un domaine différent des autres », ajoute-t-elle. L'initiation à l'anglais, ce fut aussi pour elle l'occasion de parler du roi Arthur, des chevaliers de la Table ronde, du Moyen Age... L'ouverture à une autre culture, à d'autres façons de vivre, l'occasion de faire bouger son corps grâce aux chansons – « ce qu'il est impossible d'obtenir avec des adolescents », remarque-t-elle.

Un problème reste omniprésent, quels que soient les bénéfices d'une telle expérience : celui de la continuité des apprentissages. L'expérimentation de 1989 avait déjà montré cette limite. Dans telle école on apprenait l'allemand parce qu'un professeur du collège voisin était disponible. L'année suivante, ce fut l'anglais parce que l'on n'avait plus trouvé qu'une étudiante américaine. Certains ont commencé l'espagnol sans le poursuivre en 6e car ils souhaitaient apprendre l'anglais en « première langue ».

DE NOMBREUX ABANDONS

L'expérience Bayrou n'est pas à l'abri de telles incohérences. Reposant sur le volontariat des maîtres, elle demeure fragile. D'ores et déjà, un tiers de ceux qui s'étaient lancés pendant l'année scolaire 1995-1996 ont déclaré forfait pour 1996-1997. Alors que l'expérience est prévue pour s'étendre progressivement à tous les niveaux de l'école primaire – CE1, CE2, puis CM1 et CM2 –, comment trouvera-t-on les maîtres pour assurer cette progression ? Ne risque-t-on pas également de créer, au mépris de l'unicité du service public, une très grande différence entre les élèves ? Entre ceux qui auront eu des enseignants bien formés et les autres, ou ceux qui auront suivi cet enseignement de langues et ceux qui n'y auront pas eu droit.

Se familiariser avec une langue, savoir les maths, le français et le reste, bientôt recevoir une « initiation musicale quotidienne » comme le prévoit le nouveau contrat pour l'école, essayer de nouveaux rythmes scolaires, alléger les programmes... Quelques-uns de ces objectifs pourraient se révéler contradictoires. Néanmoins, l'enthousiasme réel des élèves et les efforts soutenus des enseignants méritent au moins que l'on se donne les moyens de réussir cette nouvelle expérience.

B. G.

Des réactions syndicales mitigées

LA PROPHÉTIE n'est guère optimiste. *« Il adviendra de l'expérimentation des langues vivantes à l'école ce qu'il est advenu du plan « informatique pour tous » : un ratage parce que les enseignants sont mis en porte-à-faux, sans avoir les moyens de cette politique »*, assure Nicole Geneix, du Snuipp, syndicat d'instituteurs et de professeurs des écoles de la FSU. Le syndicat soulève également le problème touchant à l'offre des langues : ne risque-t-on pas une *« désectorisation renforcée »*, car telle école ne propose que de l'italien, ou telle autre que de l'anglais ? Les langues pourraient aussi se mettre à jouer dans l'enseignement primaire le rôle discriminatoire qu'elles ont joué au collège et au lycée.

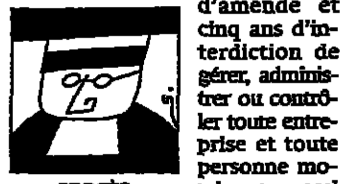
Le Syndicat des enseignants (SE-FEN) met pour sa part le doigt sur les difficultés matérielles de l'expérience, également soulevées par le groupe national d'experts : manque de magnétoscopes, mauvaise maîtrise du matériel audiovisuel, acheminement hasardeux des cassettes. Le SE estime néanmoins que *« l'expérience est positive »*. Comme le Snuipp, il s'inquiète de *« la cohérence de cette initiation-enseignement après le CE2 et l'incontournable défi de la formation des enseignants »*.

PRIORITÉ À LA FORMATION

Une circulaire, parue au *Bulletin officiel* du 16 mai, mettant à profit les remarques du groupe national d'experts et les critiques des syndicats, tente de clarifier les objectifs de l'opération langues vivantes. Le choix d'une langue *« est effectué par les parents parmi les langues offertes dans l'école »*, précise encore le texte. Les cassettes incluront le portugais, en plus de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol et de l'italien. Un objectif de l'initiation est de *« rendre les élèves sensibles au plaisir d'entendre, de comprendre, de reproduire et de produire quelques éléments de la langue »*. Enfin, *« la formation des enseignants, actuellement maillon faible du dispositif, constitue la priorité des actions à conduire »*, admet le ministère.

Prison avec sursis pour Bernard Tapie dans l'affaire Testut

LE TRIBUNAL correctionnel de Béthune, présidé par Hervé Expert, a condamné, lundi 1er juillet, Bernard Tapie à deux ans de prison avec sursis, 300 000 francs d'amende et cinq ans d'interdiction de gérer, administrer ou contrôler toute entreprise et toute personne morale, pour recel d'abus de biens sociaux. Le tribunal n'a pas suivi les sévères réquisitions du procureur, qui avait réclamé *« une sanction exemplaire »* : une peine de trois ans de prison dont une année ferme. Les magistrats ont également condamné Elie Fellous, l'ancien architecte de la nébuleuse des sociétés Tapie, qui a revendiqué les deux principaux montages du dossier, à dix-huit mois de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et cinq d'interdiction de gérer. Trois à quatre ans de prison avec sursis avaient été requis contre lui.


PROCÈS

Les trois cent dix-huit pages de jugement étayent l'analyse des magistrats, qui ont, pour ce dossier technique, pris trois mois de réflexion avant de rendre leur décision. Sur le volet le plus important du dossier – l'aller-retour contesté de la société de pesage Trayvou, gravement déficitaire, entre les sociétés « patrimoniales » de Bernard Tapie et la société Testut, détenue par la société anonyme Bernard Tapie Finance –, les magistrats estiment qu'Elie Fellous a fait preuve d'*« un comportement frauduleux répété »*.

Le tribunal relève *« le caractère manifestement déséquilibré du montage mis en place, de sa complexité délibérée, de son souci permanent d'opacité et de tromperie »*. *« Elie Fellous*, estiment les juges de Béthune, *avait délibérément, et systématiquement, lorsque les intérêts de Bernard Tapie lui paraissaient menacés, agi seul, pour favoriser les sociétés en nom collectif de Bernard Tapie. »*

Quant à Bernard Tapie, il a, *« en connaissance de cause »*, bénéficié des abus de biens sociaux commis par Elie Fellous parce qu'*« il avait nécessairement décelé les avantages immédiats que le montage imaginé par son bras droit représentait pour ses intérêts, tant patrimoniaux qu'extra-patrimoniaux »*. A la défense, qui mettait en avant les impressionnantes sommes d'argent englouties dans la société Testut, après les faits reprochés, pour son redressement, le tribunal oppose que *« la réparation, totale ou partielle, des conséquences de l'infraction, ne fait pas disparaître l'infraction »*.

LA « COMPLICITÉ » DE LA SDBO

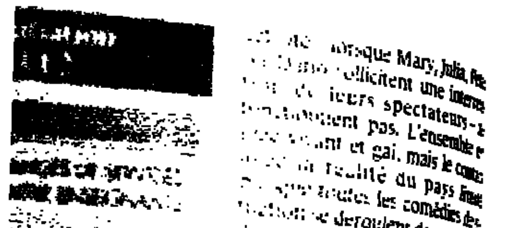
Les magistrats notent le soutien *« inhabituel, voire abusif »* de la Société de banque occidentale (SDBO, ex-filiale du Crédit lyonnais) au groupe Tapie. *« Cet organisme bancaire*, écrivent-ils, *avait, en permanence, une connaissance précise des sociétés dirigées par Bernard Tapie. »* Ils ont condamné son ancien PDG, Michel Gallot, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 50 000 francs d'amende pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*.

Les magistrats béthunois ont également condamné MM. Fellous et Tapie, ainsi que Bruno Flocco, ancien directeur général de Testut, pour l'avance non rémunérée de 21 millions de francs accordée par Testut à l'une des sociétés de Bernard Tapie pour *« financer »* l'achat de footballeurs par l'Olympique de Marseille. M. Flocco écope d'un an de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende.

Cependant, le tribunal a relaxé les prévenus des chefs d'abus de biens sociaux en ce qui concerne le paiement par la société Testut de 190 000 francs pour le financement de la campagne électorale du professeur Schwartzenberg et le versement de redevances à l'une des sociétés du groupe au titre de prestations de services. L'avocat de Bernard Tapie, Me Jean-Yves Liénard, a indiqué que son client n'entendait pas faire appel.

Jean-Michel Dumay

tion des maîtres



éactions syndicales mitigées

e dans l'affaire Testut

Une expertise officielle admet que l'amiante causera au moins 1 950 décès en 1996

L'Inserm met en garde contre le déflocage systématique

Dans un rapport rendu public mardi 2 juillet, un *« collectif d'expertise »* mis en place par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), fournit une synthèse des informations disponibles sur les risques sanitaires liés à l'exposition aux poussières d'amiante. En 1996, en France, près de 2 000 personnes sont mortes après avoir été exposées à ces fibres cancérogènes.

UN RAPPORT consacré aux *« effets sur la santé des principaux types d'exposition à l'amiante »*, établi à la demande de la direction des relations du travail et de la direction générale de la santé par un « groupe d'expertise collective » réuni par l'Inserm, a été rendu public mardi 2 juillet. Dans ce document, qui se contente de dresser un panorama des risques sanitaires liés à l'amiante à partir d'une revue mondiale de la littérature scientifique et médicale, le groupe d'experts prévient d'emblée qu'il ne s'est *« pas prononcé sur la pertinence des valeurs réglementaires d'exposition, sur l'opportunité du bannissement de l'amiante ou du désamiantage* [...] *ni sur la nécessité de modifier les procédures de réparation des pathologies induites par l'exposition à l'amiante »*.

Dans le groupe de l'Inserm, on ne compte pas moins de trois experts liés au Comité permanent amiante (CPA), cette structure accusée de *« désinformation »* au service des industriels du secteur et visée par une plainte collective récemment déposée par les victimes (*Le Monde* du 26 juin). Le rapport s'en trouve très nuancé. Il faut attendre la page 40, après un rappel historique, une description des différentes fibres, de leurs effets sur la santé et des méthodes de mesure des expositions, pour apprendre qu'*« on a estimé, pour l'année 1996 et pour la France, le nombre de décès attribuables à une exposition à l'amiante à environ 1 950 (750 par mésothéliome et 1 200 par cancer du poumon), dont l'immense majorité, sinon la totalité, s'explique indiscutablement par des circonstances d'exposition d'origine professionnelle ou para-professionnelle »*. Il est précisé que ce constat représente *« une borne inférieure du véritable nombre de décès »*. Le chiffre de 3 000 décès annuels avancé par les associations de défense des victimes, accusées parfois de « catastrophisme », est donc proche de la vérité.

Confirmant le caractère cancérogène de toutes les variétés de fibres d'amiante, l'Inserm observe que *« les risques de cancer du poumon et de mésothéliome « vie entière » sont d'autant plus importants que les expositions sont élevées, précoces et durables »*. L'expertise précise que *« le risque de cancer du poumon est plus élevé pour des fibres longues et fines, qu'il s'agisse de fibres d'amphiboles ou d'appellation commerciale « chrysotile », et le risque de mésothéliome est plus élevé pour les fibres d'amphiboles que pour les fibres* [...] *chrysotile »*.

D'une manière générale, les cas de mésothéliome provoqué par une exposition à l'amiante *« concernent aujourd'hui des professions dont les circonstances d'exposition se caractérisent par leur aspect intermittent »*. Dans les années 60, rappellent les experts, *« les principales professions touchées étaient celles de la production et de l'utilisation d'amiante »*. Dans les années 80 et 90, *« les professions les plus touchées sont les tôliers-chaudronniers (incluant les travailleurs des chantiers navals) et les carrossiers industriels »*, suivis par *« les plombiers, les charpentiers et les électriciens »*, qui tous effectuent des interventions sur des matériaux contenant de l'amiante. *« A eux seuls*, souligne l'étude, *les métiers du bâtiment contribuent actuellement au quart de tous les décès par mésothéliome. »* Les métiers considérés à l'heure actuelle comme « à risques » sont *« les soudeurs, les dockers, les techniciens de laboratoire, les peintres et décorateurs, les bijoutiers, les ajusteurs, les mécaniciens automobile, les travailleurs des chemins de fer, etc. »* Il n'en reste pas moins que *« l'existence d'un risque accru de mésothéliome parmi les personnes exposées dans des circonstances para-professionnelles et domestiques semble établie de façon solide »*.

Un savant calcul a été effectué pour chiffrer le nombre de décès supplémentaires liés à une exposition continue à l'amiante, en fonction de l'âge, des seuils et de la durée d'exposition. Les experts ont ainsi estimé à 30 le nombre de décès supplémentaires pour 10 000 personnes *« dans le cas d'une exposition continue (1 920 heures), de l'âge de vingt ans à l'âge de soixante-cinq ans, à 0,1 fibre par millilitre d'air »*. Dans l'hypothèse d'une exposition *« passive, continue, pendant la vie scolaire, de l'âge de cinq ans à l'âge de vingt ans à 0,025 fibre par millilitre d'air »*, 3 décès supplémentaires surviennent pour 10 000 élèves exposés.

MISSION TROP COURTE

Faute de *« données épidémiologiques directes »*, l'Inserm n'a pas été en mesure de *« porter un jugement sur les effets sur la santé associés aux expositions environnementales intra-murales* [dans les bâtiments floqués] *et urbaines passives »*. *« Cet état de fait ne permet pas d'affirmer qu'un tel risque est nul*, corrigent aussitôt les experts, *ni même qu'il ne pourrait être que faible. »*

Invoquant la durée de sa mission, le groupe d'expertise n'a pas examiné le dossier des fibres de remplacement. Il affirme *« ne pas disposer d'une information suffisante pour juger de la possibilité de remplacer l'amiante »*, estimant *« nécessaire qu'un débat soit ouvert pour que puisse être progressivement défini un consensus social autour des risques et/ou des estimations de risques que l'on peut considérer comme "admissibles" »*.

Les experts ont en outre exprimé *« les plus grandes réserves »* sur la possibilité d'un déflocage systématique des locaux contenant de l'amiante. Le groupe de travail se dit en effet *« très inquiet des conditions réelles dans lesquelles certains chantiers de déflocage sont conduits »*.

Recommandant *« une extrême vigilance »* pour les expositions professionnelles et une *« surveillance médicale individuelle des personnes exposées professionnellement »*, l'Inserm considère pourtant qu'*« une telle mesure ne semble pas s'imposer actuellement pour les personnes exposées de façon passive »*.

L. F.

Le mea culpa du professeur Bignon

Dans un éditorial à paraître dans le revue spécialisée *Pollution atmosphérique*, le professeur Jean Bignon, membre du groupe d'expertise de l'Inserm et anciennement du Comité permanent amiante (CPA), se livre à une sorte de mea culpa. *« J'ai accepté, avec d'autres scientifiques,* écrit le professeur Bignon, *de faire partie du CPA, y entraînant ultérieurement certains de mes collaborateurs* [...] *aux côtés des représentants des ministères concernés* [...], *des syndicats de différentes obédiences et des industries transformatrices ou utilisatrices de l'amiante ».* *« Je considère a posteriori que nous aurions dû collectivement nous opposer à la création du CPA,* confesse-t-il. *Une structure dépendant directement du premier ministre, comme le Health and Savety Executive en Grande-Bretagne, aurait dû contrôler ce problème majeur de santé publique. »* Selon lui, *« l'inertie des pouvoirs publics à régler ce problème majeur de santé publique dans notre pays* [...] *s'explique par l'insuffisance des moyens mis à la disposition des ministères concernés ».*

COMMENTAIRE

COMPROMIS À LA FRANÇAISE

Les statistiques officielles sur les morts dues à une exposition à l'amiante rejoignent désormais les estimations des associations de victimes. Il aura fallu attendre dix ans pour que la France – *via* l'Inserm – fasse connaître sa propre analyse concernant ce dossier majeur de santé publique.

Entre-temps, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada ont mis en place des groupes d'experts chargés d'évaluer, en toute indépendance, les risques de l'amiante pour la santé humaine. En France, le « collectif d'expertise » de l'Inserm, qui vient de rendre ses conclusions, compte au moins trois experts qui furent longtemps liés à l'industrie de l'amiante dans le cadre du Comité permanent amiante. On pouvait donc craindre une analyse ambiguë venant de spécialistes devenus au fil du temps juge et partie.

En réalité, le rapport d'expertise rendu public le 2 juillet apparaît plutôt comme un compromis cherchant à ne mécontenter ni les partisans de l'interdiction totale de l'amiante, ni ceux qui plaident pour son « usage contrôlé ».

Alors que sept pays d'Europe ont progressivement banni l'amiante, la France refuse toujours d'envisager une telle interdiction. Jusqu'à quand ? Aujourd'hui, les experts français se bornent à recommander une « surveillance médicale individuelle » pour les seules personnes professionnellement exposées. Ils souhaitent aussi que s'ouvre un débat de société sur les risques d'exposition « admissibles ».

Pour une fois directement saisi – mais avec quel retard – par les pouvoirs publics, l'Inserm, en adoptant une attitude consensuelle, engage pleinement sa responsabilité.

Laurence Folléa

Les crédits de sécurité ont été répartis dans les universités

LE CONSEIL NATIONAL de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a examiné, lundi 1er juillet, la répartition d'une partie des 2 milliards de francs du plan d'urgence annoncé le 3 décembre 1995 par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale. Destinés aux travaux de sécurité, ces crédits bénéficient en priorité aux universités (75 %), aux écoles d'ingénieurs (10 %), aux CROUS (10 %) et pour les 5 % restants aux instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). A l'exception d'interventions ponctuelles, comme à la faculté de médecine Necker, les opérations lourdes liées à la présence d'amiante n'ont pas été prises en compte.

Pour 1996, ce programme, étalé sur quatre ans, atteint 757 millions de francs, mais ne sera financé, en crédits de paiement, qu'à hauteur de 391 millions de francs. L'UNEF-ID a aussitôt considéré que *« cette somme ne correspond pas aux engagements du gouvernement et augure mal de l'avenir de la réforme de l'enseignement supérieur »*.

Crise au Haut Conseil de l'islam de France

CRÉÉ LE 16 DÉCEMBRE 1995*, *notamment par des dissidents de la Mosquée de Paris, le Haut Conseil de l'islam de France serait au bord de la rupture. Une réunion a eu lieu, samedi 29 juin à Paris, à l'initiative de quatre membres fondateurs, Embarek Kari, conseiller régional, Hassan Ben Ghabrit, Mohamed Mebtul et Didier Ali-Bourg. Ils ont dénoncé les méthodes *« personnelles et autoritaires »* de deux autres membres fondateurs, Khadidja Kali, présidente de l'Union des femmes musulmanes, et Abderrahmane Dahmane, de Radio France Maghreb. Critiquant certains contacts politiques pris par M. Dahmane, en France et à l'étranger, il a réclamé un Haut Conseil de l'islam *« plus démocratique, plus légal et collégial »*.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES : le sénateur (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône Jean-Pierre Lafond a été placé en détention provisoire,** lundi 1er juillet, par le juge marseillais Pierre Philipon, chargé d'instruire un dossier de fausses factures impliquant l'ancien maire de La Ciotat. L'immunité parlementaire de M. Lafond, mis en examen pour détournement de fonds publics, abus de biens sociaux, faux et usage de faux, avait été levée le 19 juin. Son avocat, Me Marc-Michel Le Roux, a précisé qu'il n'avait *« aucunement l'intention de démissionner de son mandat »*. M. Lafond est poursuivi dans le cadre d'un dossier de fausses factures liées à la Semica, société d'économie mixte chargée du réaménagement des anciens chantiers navals de La Ciotat.

■ **ARC : l'état de santé de Jacques Crozemarie,** ancien président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), mis en examen et écroué jeudi 27 juin, a été déclaré compatible avec une détention provisoire sous surveillance médicale par l'expert cardiologue mandaté par le juge Jean-Pierre Zanoto. Jacques Crozemarie, victime d'un léger malaise cardiaque peu après son interpellation, était toujours hospitalisé, mardi matin 2 juin, à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière . Il devrait être transféré à la maison d'arrêt de Fresnes *« dès que son état le permettra »*.

■ **TABAGISME : le PDG de la SEITA,** Jean-Dominique Comolli, a été condamné lundi 1er juillet par le tribunal correctionnel de Paris à une amende de 100 000 francs pour publicité illicite en faveur du tabac. En novembre 1995, la SEITA avait offert à tout acheteur d'un paquet de 25 cigarettes *News*, dans les bureaux de tabac parisiens, un album de photos intitulé *Peuples de la Terre Aztèque-Mexique*. Le tribunal a estimé que ce type de promotion n'était pas autorisée par le code de la santé publique.

■ **FAIT DIVERS : un bûcheron de trente-quatre ans a été tué,** dimanche 30 juin, à Vienne-le-château (Marne) par un gendarme qu'il avait menacé d'une hache, selon les gendarmes de la Marne. Une enquête judiciaire ainsi qu'une enquête interne à la gendarmerie devront *« déterminer les circonstances précises de cette affaire »*.

■ **INCENDIE : un enfant de douze ans a reconnu,** lundi 1er juillet, avoir incendié dimanche 31 juin l'école maternelle Jean de la Fontaine à Gonesse (Val-d'oise), à la suite d'un jeu avec un camarade. Une procédure devrait être engagée par la ville contre l'assureur de la famille, les dégâts occasionnés risquant de compromettre la rentrée de septembre.

■ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE : la Ligue contre la violence routière a obtenu,** lundi 1er juillet, la désignation d'un expert par le tribunal de grande instance de Caen (Calvados), dans le litige qui l'oppose à la société Peugeot Motocycles, à laquelle elle reproche de mettre sur le marché des cyclomoteurs dépassant les 45 kilomètres à l'heure, vitesse limite autorisée pour ces engins. L'expert qui évaluera la vitesse de ces engins remettra ses conclusions d'ici le 31 octobre.

Jean-Claude Romand ou la demi-vérité d'un demi-fou

BOURG-EN-BRESSE
de notre envoyé spécial

L'énigme reste entière. Malgré cinq jours de débats approfondis devant la cour d'assises de l'Ain, personne n'a pu expliquer pourquoi Jean-Claude Romand, le 9 janvier 1993, a tué son épouse, ses deux enfants et ses parents. A l'heure où les débats s'achèvent, il ne reste qu'une affirmation confuse qui n'explique rien : faux médecin pendant onze ans, pseudo-chercheur à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de Genève, Jean-Claude Romand, sentant que la vérité allait éclater, aurait voulu protéger sa famille contre une insupportable déception.



PROCÈS

Sous une apparence de logique, la « peur de décevoir » n'est pas une réponse suffisante dans la mesure où le mensonge, fût-il énorme, ne conduit pas raisonnablement à l'assassinat. Alors, on a cherché. Rarement, toute une cour d'assises aura si profondément plongé dans l'immensité de l'âme humaine. Malgré ses faiblesses et ses incohérences, Jean-Claude Romand est apparu à l'audience comme un homme au demeurant ordinaire. Aussi, fallait-il sans doute, tant pour la vérité que pour rassurer une société inquiète, trouver un élément qui permettrait de le classer dans une catégorie exceptionnelle.

Submergée par la douleur, Jeanine Crolet, soixante-huit ans, belle-mère du faux médecin, a une réponse : *« Il nous a tous bernés. (...) Il nous a dépossédés. (...) J'avais tellement confiance en lui... Je l'ai connu enfant, je l'ai vu grandir. (...) Ma Florence, ma Caroline, mon Antoine... Jean-Claude Romand tu es un monstre ! »* Dans son box, la tête dans les mains comme pour ne pas entendre, Jean-Claude Romand sanglote. La famille des victimes pleure silencieusement pendant que la présidente, Yvette Vilvert, tente de dissimuler son émotion.

Une fois de plus, Jean-Claude Romand donne sa propre explication. Il le fait par le biais d'une lettre écrite en prison, le 10 avril 1994, à l'une de ses amies, en recopiant des extraits de *La Chute* d'Albert Camus, faisant dire à un désespéré à propos de sa famille : *« Si j'avais pu me suicider et voir ensuite leur tête, le jeu en eût valu la chandelle. (...) Le cercle dont j'étais le centre se brisait et ils se plaçaient sur une seule rangée comme au tribunal. »* A l'audience, Jean-Claude Romand ajoute : *« Parfois, on peut dire un mensonge pour faire plaisir, pour voir la joie dans les yeux de l'autre. »* Après un instant, il poursuit : *« C'est ce mensonge qui est à l'origine des cinq morts. »*

Le raccourci laisse perplexe. Désormais, seuls les psychiatres pourraient apporter le chaînon manquant, l'élément déclenchant de cette folie meurtrière. Exceptionnellement placée à la fin des débats, la déposition des experts était sans doute trop attendue. Elle a été décevante. Les trois collèges d'experts ont, chacun à leur manière, vu dans Jean-Claude Romand un être narcissique.

> « Ce n'est pas un malade, affirme un médecin, évoquant seulement un « trouble de la personnalité. Il n'a jamais été privé de son discernement »

Pour le docteur Pierre Lamothe, à cette personnalité narcissique, s'ajoute *« un fonctionnement pervers »*, même s'il explique que Jean-Claude Romand n'est pas un pervers puisqu'il ne tire aucune satisfaction de ses actes. *« Ce n'est pas un malade »*, affirme-t-il, évoquant seulement *« un trouble de la personnalité »*, en ajoutant : *« Il n'a jamais été privé de son discernement. »*

Renonçant à la traditionnelle terminologie psychiatrique, le docteur Lamothe parle de *« veulerie »* et de *« lâcheté »*, mais quand il s'agit d'expliquer les crimes, il effectue le même survol que Jean-Claude Romand lui-même en déclarant : *« Quelque part, il pensait que la vérité tuerait ses parents. Il y a l'idée de transposer le milieu familial ailleurs. »* Et, comme les questions se font pressantes, l'expert répond : *« Il ne faut pas tenter systématiquement de placer une logique sur un comportement irrationnel. »*

Le docteur Denis Toutenu a une approche plus psychanalytique. Il évoque *« une pathologie narcissique invalidante »* et, sans sourire, précise : *« Il a le profil de quelqu'un qui aurait pu faire une spécialité de psychiatrie. »* Quant à son explication du drame, elle est à peine moins sommaire que celle de son confrère : *« La tricherie allait éclater. Perdre la face, c'est perdre tout. Les meurtres ou le suicide, quelque part, ça revient au même. »* Mais le docteur Toutenu, tout en constatant que la responsabilité de Jean-Claude Romand est atténuée, dénonce une tendance à *« récupérer »* les crimes et n'hésite pas à répéter une boutade, lancée un jour, dans une voiture, avec son confrère le docteur Daniel Settelen : peu après un entretien avec Jean-Claude Romand, ils s'étaient dit : *« S'il n'était pas en prison, il serait déjà passé chez Mireille Dumas. »*

Le docteur Olivier Laurent permet de soulever un coin du voile. L'expertise s'est déroulée aussitôt après les faits et s'est étalée sur une très longue période. Minutieux à l'extrême, l'expert partage une partie des analyses de son confrère mais n'arrive pas à des résultats semblables. Il ressort de son rapport que si Jean-Claude Romand a voulu *« tuer une partie de lui-même »*, c'est *« par une rage narcissique »* résultant d'un *« état de détresse »* qui serait à l'origine des crimes. *« Il n'a pas une conscience claire de la vérité »*, souligne le psychiatre, qui le classe dans les *« états limites »*, les border lines chers à la psychiatrie moderne. Tout en réfutant toute idée de schizophrénie, le docteur Laurent divise Jean-Claude Romand en *« une partie machiavélique »* et *« une partie folle »*, avant de lancer cette simplification : *« C'est un demi-fou »* dont le discernement a été *« partiellement altéré »*. Mais l'expert admet : *« On ne saura pas la totale vérité. Elle ne sortira pas de sa bouche. »*

Verdict le 2 juillet.

Maurice Peyrot

DISPARITIONS

Margaux Hemingway

Actrice et modèle

MARGAUX HEMINGWAY, actrice américaine âgée de quarante et un ans, a été trouvée morte à son domicile de Santa Monica (Californie) lundi 1er juillet. Inquiets de ne pas l'avoir vue depuis le 28 juin, ses amis avaient alerté la police qui a découvert son cadavre décomposé au deuxième étage de la villa où elle venait d'emménager. Elle a été identifiée grâce à son dossier dentaire.

Née en février 1955, petite-fille de l'écrivain Ernest Hemingway, et sœur aînée de Mariel Hemingway, Margaux débute comme top-model pour Fabergé en 1975. Elle attire aussitôt l'attention du producteur Dino de Laurentiis, qui lui signe un contrat. Elle fait ses débuts à l'écran face à sa cadette (dont c'est également le premier film) dans *Viol et Châtiment*, de Lamont Johnson (1976). Malgré une promotion intense, le film est un échec, les suivants – *L'Invasion des piranhas* en 1983, *A Fistful of Shopsticks, Over the Brooklyn Bridge, Porta mi la Luna* – passent, à juste titre, inaperçus. A la différence de sa sœur, qui connaîtra au moins une reconnaissance éphémère grâce à son apparition dans *Manhattan*, de Woody Allen, Margaux Hemingway ne deviendra jamais une comédienne de renom.

Elle devient en revanche une personnalité en vue. Après avoir fait d'elle le symbole de la jeune fille américaine de sa génération, les médias feront largement écho à ses problèmes de boulimie et à son alcoolisme, qui la mènera à une cure de désintoxication à la fin des années 80. Après qu'elle eut tenté en vain une carrière de chanteuse, on verra surtout Margaux Hemingway à la télévision. Sa carrière avait ensuite connu une longue éclipse qui venait, semble-t-il, de s'achever puisqu'elle avait enregistré récemment le commentaire d'une série télévisée consacrée aux animaux sauvages, *The Wild Guide*.

Mais, selon ses proches, elle était malheureuse et déprimée. La police n'a découvert à son domicile ni armes ni « *substances illicites* », et n'a trouvé aucun indice faisant croire à un suicide.

J.-M. F

■ **FRANÇOIS PUAUX**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est mort samedi 29 juin. Il avait quatre-vingts ans. Joignant l'élégance morale à l'élégance tout court, l'extrême honnêteté intellectuelle à la connaissance méticuleuse des dossiers, c'était un diplomate au meilleur sens du terme. Né le 29 janvier 1916, entré au Quai d'Orsay en 1942, presque aussitôt révoqué par Vichy, il avait été en poste au Caire auprès des gouvernements grec et yougoslave en exil, puis à Athènes, à Bonn, à New York, à Beyrouth, auprès de l'OTAN, à Rome, à la direction d'Europe. En 1968, il est ambassadeur au Caire, puis directeur des affaires politiques et enfin ambassadeur à Rome de 1975 à 1981. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, auteur d'un ouvrage sur la politique internationale des années 80, chroniqueur de la *Revue des Deux Mondes*, il a donné à plusieurs reprises des articles au *Monde*.

CONCOURS

Agrégations

Éducation musicale

Jacques Amblard (5e), Régis Authier (18e), Karol Beffa (1re), Amandine Beyer (12e), Anne Chefson (19e *ex ae.*), Nathalie Daval (11e), Joseph Delaplace (23e), Philippe Dernier (17e), Philippe Fournier (25e *ex ae.*), Olivier Gavignaud (16e), Isabelle Giordanetto (22e), Véronique Halter (6e), Stéphane Hummel (29e), Muriel Joubert (2e), Marie Le Manh (9e), Philippe Lemoine (13e), Sabrina Liechti (10e), Vincent Lonjon (21e), Élise Meunier (28e), Claire Nassans (8e), Pascal Pistone (19e *ex ae.*), Marc Poissenot (3e), Olivier Ricoul (7e), Anne-Marie Schmitt (4e), Nicolas Sibuet (24e), Christine Stéphanus (14e), Bertrand Thomas (25e *ex ae.*), Danièle Villemin (15e), Virginie Watrelot (27e).

Génie civil

Option A
Magali Aupicon (12e), David Barthélémy (22e), Marie-Laure Bénech-Marre (11e), Didier Bodin (1er), Jean-Marc Bouvier (16e *ex ae.*), Laurence Brunet (18e *ex ae.*), Céline Chauvet (8e), Bruno Degert (24e), Pierre Fabet (23e), Frédéric Flerit (30e), Allain Gallo (16e *ex ae.*), Laurent Gasquet (31e), Bruno Girard (27e *ex ae.*), Benoît Granet (33e), Bertrand Guyvarc'h (7e), Stéphane Langrand (25e), Géraldine Lavabre (13e *ex ae.*), Lydia Lemmet (2e *ex ae.*), Thierry Loubet (18e *ex ae.*), Philippe Lussou (21e), Laurent Molez (29e), Thierry Montméat (9e), Frédéric Noël (5e), Olivier Noël (27e *ex ae.*), Éric Pedoya (10e), Yann Pouliquen (13e *ex ae.*), Sébastien Rémond (26e), Xavier Roguiez (2e *ex ae.*), Claire Rouzies (32e), Jean-Christophe Sartoris (6e), Laurent Viscentin (4e), Frédéric Wintzerith (13e *ex ae.*), Jean Zambon (20e).

Option B
Gaétan Bigot (1er), Christophe Blanc (10e), Tony Charbonnier (2e), Jean-Yves Chênebault (11e), *Jean-Luc Faure (7e), Gilles Joubert (6e)*, Guillaume Le Guern (9e), Philippe Moalic (8e), François Pujol (5e), Anne Sergent (4e), Bruno Zuber (3e).

Grammaire

Delphine Baranger (13e), Gérard Barcelo (4e), Florence Benhaïm (15e), Anne-Clotilde Bossennec (9e), Sandra Bouchareb (14e), Barbara Brutus (6e), Olivier Casamayou-Boucau (11e), Jean Cassard (3e), Laure Cesbron (2e), Christophe Clavel (12e), Stéphane Dorothée (8e), Nathalie Leplay (10e), Marie-Agnès Lucas (1re), Mathilde Vanleynseele (7e), Claire Zimmermann (5e).

Sciences sociales

Maya Bacache (15e ex ae.), Gilles Bastin (9e), Laure Bonnaud (25e *ex ae.*), Barbara Boucaut (44e), Tristan Brams (38e), Marie Brodeur (35e *ex ae.*), Emmanuelle Caley (46e), Renaud Chartoire (45e), Pierre-Emmanuel Couralet (39e *ex ae.*), Muriel Darmon (3e), Stéphane Dorin (24e), Emmanuelle Drevon-Mollard (27e), Béatrice Drot (34e), Esther Duflo (10e), Sébastien Durier (20e), Nathalie Etchart (1re), Emmanuel Farges (5e *ex ae.*), Pierre François (5e *ex ae.*), Catherine Gauthier (35e *ex ae.*), Boris Gobille (21e *ex ae.*), Anne Goullet de Rugy (39e *ex ae.*), Karine Granier (4e), Choukri Hmed (28e), Franck Jarno (47e *ex ae.*), Laurent Jeanpierre (29e *ex ae.*), Gilles Laferte (19e), Bertrand Le Bouteillec (39e *ex ae.*), Anne Le Lagadec (37e), Sarah Marti (49e), Séverine Menguy (18e), Véronique Mulnala (47e *ex ae.*), Sébastien Octeau (33e), Sylvain Olari (13e), Romain Paserot (15e), Stéphane Peltan (2e *ex ae.*), Marielle Plesse (32e), Philippe Rascle (7e), Benjamin Richard (31e), Magali Robelet (15e *ex ae.*), Jacques Rodriguez (21e *ex ae.*), Anne-Laure Saint-Dizier (11e *ex ae.*), Maud Simonet (25e *ex ae.*), Danielle Soury (43e), Alexis Spire (29e *ex ae.*), Marion Tournier (14e), Sandrine Valcke (23e), Caroline Vincensini (8e), Nadia Wald (39e *ex ae.*), Sandrine Yvanles (11e *ex ae.*).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 29 juin sont publiées :

● **Commerce des services** : deux lois autorisant l'approbation du deuxième et du troisième protocole en date du 6 octobre 1995 annexés à l'Accord général sur le commerce des services.

Au *Journal officiel* du dimanche 30 juin est publié :

● **Code du travail** : un arrêté portant application de l'article R. 351-50 du code du travail. Pour la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 1996, le contingent annuel d'heures indemnisables au titre de l'allocation spécifique pour privation partielle d'emploi est fixé à 600 heures pour l'ensemble des branches professionnelles.

Au *Journal officiel* daté lundi 1er-mardi 2 juillet sont publiés :

● **Enfance délinquante** : une loi portant modification de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (*Le Monde* du 21 juin).

● **Indemnités** : une série d'arrêtés précisant le montant des indemnités accordées aux différents fonctionnaires du ministère de l'éducation nationale.

● **Magistrature** : le tableau d'avancement 1996 de la magistrature, sur lequel figure notamment le juge Eric Halphen.

● **Douanes** : en annexe au *Journal officiel* est publié un avis aux importateurs relatif au tarif des douanes.

NOMINATION

Unicef

Pierre Rivière, conseiller d'Etat honoraire, a été porté à la présidence du Comité français pour l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance), réuni en assemblée générale les 27 et 28 juin. Il remplace à ce poste le Dr François Rémy, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

[Né en 1927 à Poitiers, docteur en droit, Pierre Rivière a commencé sa carrière au Cameroun comme inspecteur du travail de la France d'outre-mer. Après plusieurs années au ministère de la coopération, il est entré au Conseil d'Etat en 1964. Détaché à l'ambassade de France en Algérie de 1970 à 1974, il créera à son retour la Cour administrative d'appel de Paris qu'il préside jusqu'à sa retraite. Depuis 1992, M. Rivière était vice-président du comité français de l'Unicef.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Grand-Père.

Jonathan, Olivier, Julie, Paul, Léa, Raphaël, Ava.

Mariages

– *Paris*. Cheltenham.

M. et Mme Pierre BILGER
M. et Mme Christopher STREET
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Hélène et Shaun,

qui a été célébré dans l'intimité à Paris, le *samedi 29 juin 1996, en l'église* Notre-Dame de l'Assomption.

Décès

– Mme Pierre Barbier,
M. et Mme Christian Gardin
et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le 17 juin 1996, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de

Pierre BARBIER,
homme de lettres et de radio,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à l'île d'Aix.

11, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.

(*Le Monde*, 23-24 juin 1996.)

– Aïn-Témouchent. Paris. Montpellier. Marseille. Rennes. Genève.

Josée Bensoussan,
sa fille,
Lucie Bensoussan,
sa sœur,
Joseph Bensoussan,
son frère,
Mme veuve Jacques Bensoussan,
Mme veuve Albert Bensoussan,
Mme veuve Emile Bensoussan,
ses belles-sœurs,
Toutes ses nièces, tous ses neveux,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur attristée de faire part du décès de

Mme Yvonne BENSOUSSAN,

survenu le 28 juin 1996.

L'inhumation a eu lieu, à Montpellier, le lundi 1er juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Melgueil,
12, rue Adolphe-Mion,
34000 Montpellier.

Mme René Bertard,
M. et Mme Gerhard Brothan,
M. et Mme Luc Beele,
M. et Mme Jean-Charles Bertard,
Mlle Marie-Pierre Bertard,
Mme Jean Viallaneix,
Caroline, Alexandra, Magali, Coralie, Marie-Cécile, Thomas, Hortense, Marie-Sophie et Laura,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René BERTARD,

survenu le 25 juin 1996.

Les obsèques religieuses ont eu lieu, le 28 juin, en l'église de Bilhac (Corrèze).

Mme Yvonne Bertard,
18, rue Louis-Delaporte,
75020 Paris.

– Mme Christiane Courreges,
née Le Turnier,
Isabelle Courreges et Benoît Bliard,
Albert-Jean Courreges et Patricia Chanel,
Guillaume, Clara et Victor,
Les familles Courreges et Le Turnier,
ont la tristesse de faire part du décès de leur époux, père, beau-père, grand-père, fils, frère, gendre et beau-frère,

Jean-Albert COURREGES,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,

survenu le 21 juin 1996, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les funérailles ont eu lieu, le 26 juin, dans l'intimité familiale, à Rouen.

Louis GIMEL,
chef opérateur du son cinéma,

nous a quittés le 27 juin 1996.

Loulou nous a aimés, et nous l'aimerons toujours.

La cérémonie religieuse a été célébrée, le mardi 2 juillet, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 55, boulevard de Ménilmontant, Paris-11e.

9, avenue de Taillebourg,
75011 Paris.
38, rue du Beau-Site,
91330 Yerres.

– Serge Glanzberg,
son fils,
Norbert Glanzberg,
son époux,
ont la douleur de faire part du décès à Paris, de

Mme Marischka GLANZBERG,

survenu le 28 juin 1996.

Les obsèques auront lieu en la chapelle de l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris-15e, le mercredi 3 juillet, à 11 heures.

– Mme Ignace Godrèche,
son épouse,
Alain, Natacha, Claude, et Anne Dominique,
ses enfants,
Eva, Judith, Lola, Jérémie et Clio,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Ignace GODRÈCHE,

survenu le 18 juin 1996.

Les obsèques ont eu lieu, le 24 juin, au cimetière du Montparnasse, dans la plus stricte intimité.

– Le docteur Olivier Jaeger,
Pierre et Fanny Seminel,
Augustin, Thibault, Marie, Charlotte,
font part avec tristesse du rappel à Dieu de

Mme le docteur Odette JAEGER-DENAVIT,
directeur de recherche (h)
à l'INSERM,

survenu, le 29 juin 1996, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, selon sa volonté, en l'église Saint-Nicolas, rue de la Muette, à Maisons-Laffitte (Yvelines), le jeudi 4 juillet, à 10 h 45.

Elle reposera auprès de ses enfants,

Odile,

décédée en 1966,

et

Bertrand,

décédé en 1986.

2557, rue de la Haie,
76230 Bois-Guillaume,
22, rue Pierre-Leroux,
75007 Paris.

Ses filles, Cécile, Anne et Thérèse de Lagillardaie,
et leur famille,
ont le chagrin d'annoncer le décès, survenu dans la nuit, le 27 juin 1996, dans sa soixante-cinquième année de

Gérard JAN DE LAGILLARDAIE.

Les funérailles auront lieu, le 3 juillet, à 15 heures, en l'église d'Epiré à Savennières (Maine-et-Loire).

Une messe sera célébrée, le 6 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, à Thiais (Val-de-Marne).

– Le 20 juin 1996, victime d'un accident,

Pierre LEROUX

quittait ceux qui l'aimaient.

76, boulevard Sérurier,
75019 Paris.
63-65, avenue de l'Ermitage,
1224 Genève (Suisse).

– Sa famille,
Ses nombreux amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Fabrice LOUISON,

survenu subitement le 21 juin 1996, à l'âge de vingt-trois ans.

Une cérémonie sera célébrée le mercredi 3 juillet, à 19 heures, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

– Mme Francine Porta,
son épouse,
Les docteurs Porta-Taddei,
M. et Mme Porta-Phalip,
ses enfants,
Pierre et Natacha,
ses petits-enfants,
Jacques Reppelin,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice PORTA,
ingénieur AM,
CPA 1970,

survenu, le 29 juin 1996, dans sa soixante-sixième année.

Selon les volontés du défunt, la crémation aura lieu le mercredi 3 juillet.

– Mme François Puaux,
née Anne de Montal,
son épouse,
M. et Mme Frédéric Puaux,
M. et Mme Christian Bretillot,
Mme Gaëlle Mentré de Loye,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de l'ambassadeur

François PUAUX,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
membre de l'Académie
des sciences morales et politiques,
président de la Société
des amis du Louvre,

survenu le 29 juin 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 juillet, à 14 h 30, en l'église réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.

125, avenue de Malakoff,
75116 Paris.
36, avenue des Chalets,
1180 Bruxelles.

– Le Musée du Louvre
apprend avec tristesse la disparition de

François PUAUX,
membre de l'Institut,
président de la Société
des amis du Louvre,

et s'associe à la douleur de son épouse et de sa famille.

– Le secrétaire perpétuel, M. Pierre Messmer,
Le président, M. Alain Plantey,
Le vice-président, M. Roger Arnaldez,
Et les membres de l'académie des sciences morales et politiques,
ont la tristesse d'annoncer le décès de l'ambassadeur

François PUAUX,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
membre de l'Institut,

survenu le samedi 29 juin 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 juillet, à 14 h 30, en l'église réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.

– Le conseil d'administration de la Société des amis du Louvre,
Le personnel,
Et l'ensemble des membres,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de leur président, l'ambassadeur

François PUAUX,
membre de l'Institut,
président de la société
de 1990 à 1996.

– Les familles Raynal, Trevinal et Lemieux-Raynal
ont la tristesse de faire part du décès *accidentel de*

Gérard RAYNAL.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Marminiac.

Bel-Air,
46250 Marminiac.
46, rue des Archives,
75004 Paris.

– M. Charles Retana,
son époux,
Martine et Sylvie,
ses filles,
Les familles Retana, Parès et Miró,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Cécile RETANA,
née Parès,

survenu le 18 juin 1996, à Paris, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 21 juin, au cimetière de Trouville-sur-Mer.

19, rue de l'Interne-Loëb,
75013 Paris.
6, rue Léon-Vaudoyer,
75007 Paris.

– José-Manuel et Michèle de Vargas,
Georges et Brigitte Schembri,
ses enfants,
Anne-Sophie, Romain, Flavien et Antoine,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Edmond RIALLAND,
née Jeanine JOLAND,

survenu le 29 juin 1996. Elle sera inhumée, le 5 juillet, à Montbazin (Hérault).

Une messe sera célébrée à Paris, ultérieurement.

– Son épouse,
Sa fille et son fils,
Sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alphone SALANOVA,
commandant de l'armée de terre,
chevalier de la Légion d'honneur,
volontaire de la France libre,
croix du combattant 1939-1945,
croix de la valeur militaire,

survenu, le 21 juin 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La bénédiction a eu lieu le 24 juin, en l'église Saint-Cléophas, à Montpellier, et l'inhumation à Clapiers.

– Mme Françoise Rozelaar-Vigier,
son épouse,
Jean-François, Laurent et Isabelle,
ses *enfants*,
M. et Mme Jean-Pierre Vigier,
M. François Vigier,
ses frères et belle-sœur,
ses neveux et nièces,
Mme Christiane Rozelaar,
sa belle-mère,
Mme Anil Da Silva-Vigier,
Mme Tamara Caspary,
Mme Andrée Jallon,
Les familles Vigier, Dupuy, Lecœur, Maurette,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Philippe VIGIER,
directeur de recherche au CNRS,

survenu le 29 juin 1996, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 4 juillet.

La levée du corps se fera à 10 h 30, à l'Institut Curie, 25, rue d'Ulm, Paris-5e, et l'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à 11 heures.

84, rue Vergniaud,
75013 Paris.

Anniversaires de décès

Georges LESÈVRE,

absent depuis le 3 juillet 1989, reste toujours présent dans nos cœurs et dans nos mémoires.
Elisabeth et les amis.

– Le 1er juillet 1993,

Andrey RICARD

nous quittait. A la fleur de l'âge.

In memoriam.

« *Give sorrow words : the grief that does not speak*
Whispers the o'erfrought heart and bids it break. »
Shakespeare.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
42-17-29-94 ou 42-17-29-96
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

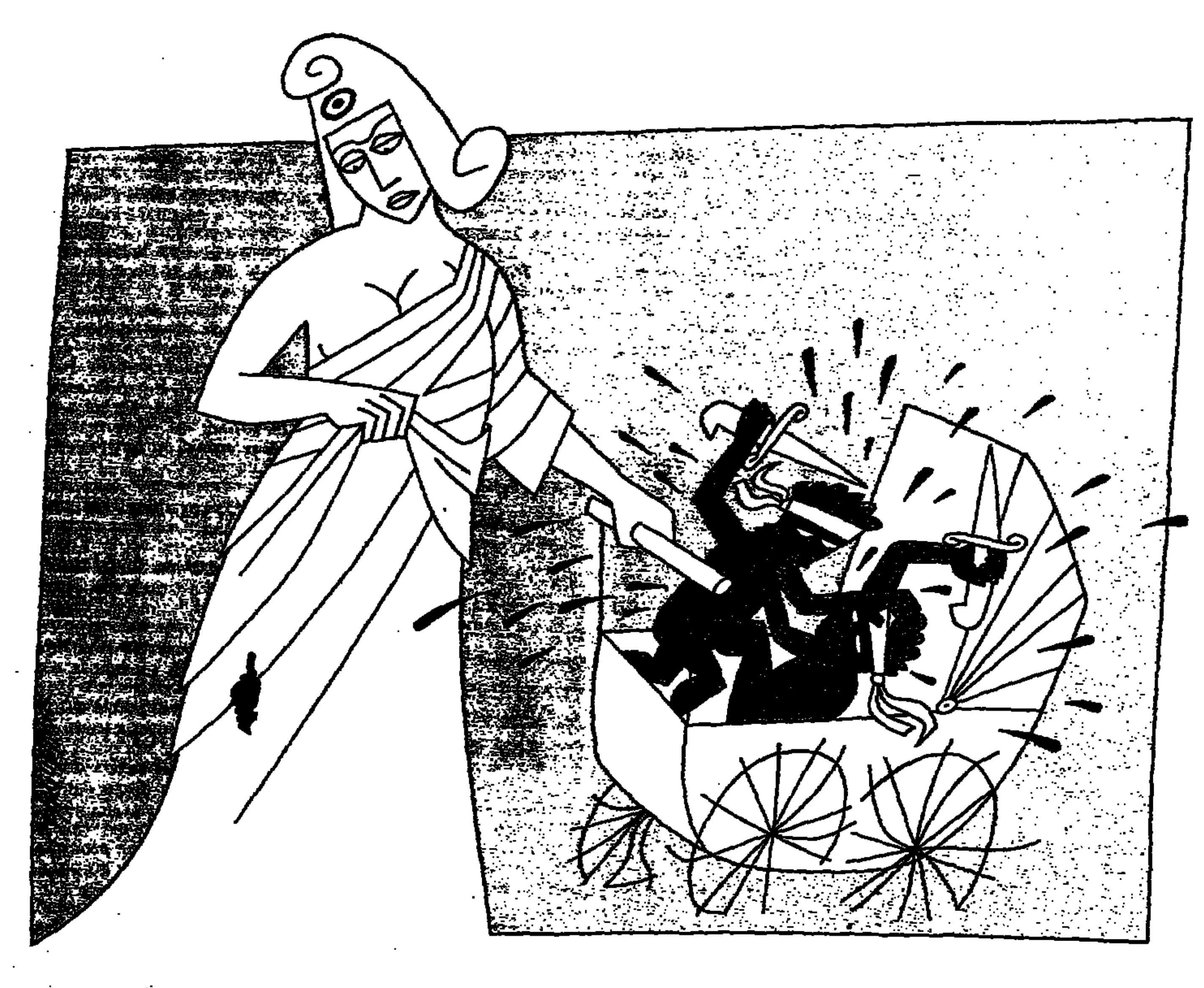
Les lignes en capitales grasses *sont facturées sur la base de* deux lignes. Les lignes en blanc *sont obligatoires et facturées.* Minimum 10 lignes.

HORIZONS

ENQUÊTE

La grande désillusion corse

« Nationalisme » : le mot fait à la fois briller de nostalgie et de dépit les yeux de nombreux insulaires, qui osent confier leur « ras-le-bol ». Après l'engagement, le désespoir



ILS ont le crâne rasé, le pistolet sous le blouson, ils rient à la terrasse d'un café. Quelques-uns ont laissé leur voiture garée en double file, bloquant ostensiblement la circulation. *« On ne peut rien dire »*, constate une habitante de Bastia. Ils sont jeunes, et une partie de la population n'est pas loin d'imaginer *qu'ils sont prêts à tout.*

Certains ont exécuté des « amis », en tout cas des frères d'armes. Certains se font eux-mêmes exécuter. *« Mais je suis du FLN* [abréviation du FLNC, Front de libération nationale corse], *pourquoi on me tue ? »*, aurait dit, encore étonné, l'un d'eux juste avant sa mort. Un autre, nationaliste *« marxiste »* – plutôt rare aujourd'hui –, a perdu la raison le jour où il a appris que ses compagnons avaient tué l'un des leurs. Il n'y avait rien de logique. Comment comprendre, relire le passé ; est-ce bien la réalité ? *s'est-il* demandé. Le marxiste s'est senti miraculé, est devenu *« ultra-mystique »*. Cloîtré, il redoute l'ennemi flou, l'ennemi fou.

A Ajaccio, un couple en instance de divorce a tenté de régler un problème de garde d'enfants à coups de revolver. Une jeune fille s'est arrêtée de vivre sur une banquette de boîte de nuit à cause d'une balle perdue. D'autres sont morts dans des cafés, à la sortie d'une école, devant leur domicile.

Il est arrivé, cette année, qu'on sorte le revolver pour une place de stationnement, pour un démarrage trop lent quand le feu passe au vert. Dans un parking souterrain de Bastia, à la suite d'un incident, la passagère d'une automobile dit au conducteur : *« Tu as la carabine, tue-le !, tue-le ! »*, rapporte une Bastiaise. A Ajaccio, des adolescents de seize ans ont tué, *« comme ça »*, un éboueur d'origine maghrébine, au petit matin en fin de goguette. Des commerçants ont recours au plasticage pour régler de simples différends privés. Une commune s'apprêtait à faire régler les factures impayées de distribution d'eau quand le central informatique a explosé.

« On en rit sur le continent. On se dit : "Ah, les Corses...", explique un agent d'une collectivité locale. *Mais passez votre nuit chez vous à attendre, à vous demander si ça va sauter, si les enfants vont passer sur le chemin au bon moment, juste avant, juste après l'attentat... »*

En trois ans, plus d'une centaine de personnes, dont une vingtaine de nationalistes, ont trouvé la mort sur une île qui compte une population équivalente à un quartier de Marseille (250 000 habitants). *« Qu'on arrête de folkloriser, qu'on arrête les clichés du genre : "C'est normal, c'est la Corse..." »*, s'insurgent de plus en plus d'insulaires. *« Les gens souffrent ; ils sont ulcérés à la fois par les exactions et par le regard que le continent porte sur eux »*, note un psychiatre corse. *« Ras-le-bol, le vrai ras-le-bol »*, répète-t-on un peu partout. *« Et l'on ne sait pas quand ça va s'arrêter »*, ajoute-t-on par une allusion à peine voilée aux « jeux » politico-financiers que l'on soupçonne de voir se jouer sur l'île.

Ils sont professeurs, paysans, employés de bureau ou médecins. L'un d'eux – une haute figure du nationalisme d'antan, totalement retiré aujourd'hui – avertit : *« Dès que tu portes une cagoule et une arme, comment dire... tu as un sentiment de puissance incroyable. Je l'ai vécu, j'ai commis des attentats, des dizaines et des dizaines, parfois sans être arrêté, c'était bizarre. Tu es impuni, tu continues, tu deviens un surhomme. »*

Un autre, militant de base, a organisé des « nuits bleues » à deux, avec un copain : *« Tu poses tes bombes ; le lendemain, tu joues au flipper tranquille au café, tu t'absentes pour téléphoner. Tu dis :* "Allô, bonjour, c'est le FLNC, nous revendiquons les attentats de cette nuit." *Dix minutes plus tard, alors que tu es retourné à ton flipper, t'entends le flash spécial à la radio. Je trouvais ça facile, même un peu disproportionné. »*

Nationalisme. Le mot fait à la fois briller de nostalgie et de dépit les yeux de ceux qui se confient. Après l'engagement, le désespoir ; *« comme Mitterrand, la grande désillusion »*, compare l'un d'eux. Dans les années 70 pourtant, il avait réveillé la jeunesse de l'île, redonné espoir, fierté et, pensait-on, modernité. Il fallait imaginer les jeunes étudiants et paysans rêvant de révolution, voulant venger les frustrations, faire exploser le système des clans, à la tête desquels les « sgio », les seigneurs, assumaient leur devoir de protection mais aussi le droit à exercer une certaine terreur.

> « Nous sommes des femmes, et la vendetta à laquelle on appelle est celle-ci : que l'assassin soit arrêté, jugé par les lois de la République »

« On entendait nos parents se lamenter à propos des magouilles du clan. On voyait la France asseoir sa présence en Corse en entretenant ces clientélismes de la même manière qu'en Afrique, du temps des colonies. Et les magouilles continuaient, les passe-droits... Ils voulaient construire n'importe où, n'importe quoi sur le littoral, par exemple un complexe de trois cent mille lits entre Sartène et Bonifacio. Et les bourrages d'urnes électorales. Tout ça suscitait les ricanements sur le continent ; pour nous, c'était littéralement insupportable, déprimant, révoltant », explique un nationaliste.

UN autre se souvient de sa vie d'étudiant à Nice : *« Comme des immigrés, on ne sortait qu'entre nous, on s'aidait. Et quand on était sur l'île, on voulait parler corse : on passait pour des hurluberlus. Les pieds-noirs* [NDLR, d'origine corse] *revenaient d'Algérie avec un sentiment de supériorité affichée ; on leur donnait des terres, ils réussissaient. Chez nos aînés, il y avait comme un complexe, un non-dit : "Eux, ils y arrivent, et nous, on ne ferait pas mieux ?" On avait côtoyé les enfants de l'élite française dans les lycées (...). Et nous, on n'était pas à l'aise ; il était de bon ton de singer les nouveaux arrivants, on n'assumait pas notre corsitude. »*

Quand le nationalisme naît, les uns et les autres se souviennent du soulagement : *« On doutait, et, là, on avait l'impression d'exister. »* L'indépendance ! La lutte armée ! *« On se reconnaissait dans la nouvelle Corse, hors des clans, des partis, du gangstérisme, on était les "M. Propre" »*, dit l'un. *« On était dans la gauche*, pense l'autre, *soutenue, en France, par la CFDT, le PSU, toute la gauche qui s'était battue pour l'indépendance de l'Algérie. »*

« De gauche, de droite, on avait fait l'impasse totale sur ce clivage ; c'était gommé, ça n'existait pas, rectifie un troisième. *Certains leaders, quand ils étaient étudiants sur le continent, avaient même été proches d'organisations d'extrême droite. A l'époque, ce n'était pas important. Ce qui l'était, c'était l'euphorie, la nouvelle identité, la reconnaissance du peuple corse, sa langue, sa culture, on était unis pour ça, unis contre les clans. »*

Dans la salle d'un café de Corte, la radio diffuse la chanson *Clandestin*, du groupe Canta U Populu Corsu. *« Tu portes le tonnerre à la main. La révolte naît en moi et porte mon destin »*, dit le refrain. D'anciens militants nationalistes sont là. Ils sourient, hochent la tête et chuchotent tristement : *« Ouais... »* Avant le refrain, ils parlaient de Pierre Santini, un ami, une figure du FLNC, abattu dans une rue de Bastia en août 1995 par des membres d'une autre branche du... FLNC.

Un ancien dirigeant « retiré » du FLNC le dit : l'organisation a toujours fonctionné sur des rapports de force. Plus qu'ailleurs, presque de manière caricaturale. *« J'ai fait mon entrée au FLNC directement propulsé à la direction, tout ça parce qu'avec mon équipe on avait dévalisé un dépôt d'armes, on avait fait des attentats, on pesait. »*

Aujourd'hui, les uns et les autres regardent la famille nationaliste se déchirer, s'insulter, s'entre-tuer. De nombreux anciens militants et sympathisants ne savent plus s'ils peuvent se dire eux-mêmes nationalistes, tant la distance est désormais grande avec les organisations qui s'en réclament. *« Déjà, quand ils commençaient à tuer des gendarmes, à plastiquer les fonctionnaires du continent ou à assassiner deux Tunisiens parce qu'ils étaient dealers, c'était fini »*, répètent beaucoup de Corses qui, en revanche, adhéraient aux plasticages de *« sauvegarde de l'environnement »*.

Surtout, s'est imposé le sentiment que l'argent avait pourri le mouvement. *« Le FLNC est vite devenu une belle petite usine ; la collecte de l'impôt révolutionnaire avait tellement bien fonctionné. L'Etat, lui, négociait. On sentait que les gens étaient moins politisés. Ils pouvaient garder la même langue de bois, la reconnaissance du peuple corse, etc., mais les enjeux économiques, les enjeux de pouvoir étaient devenus considérables »*, analysent les anciens.

« Les militants de base étaient sincères, chacun pensait avoir sa bonne grille de lecture quand l'un des dirigeants du mouvement nationaliste négociait avec Pierre Joxe, le ministre de l'intérieur de l'époque. Il défendait une ligne prétendue moderniste, prêchant l'arrêt du militaire ; les autres se voulaient soi-disant toujours révolutionnaires, militaires, d'une certaine manière archaïques. Certains ont joué aux hommes pressés, ont tenté un coup de force ; les autres ont résisté. Il y a toujours eu le mythe du chef suprême. Les uns qui accusaient les autres de voyous rêvaient d'être eux-mêmes les chefs des voyous ! », ironise un témoin.

Un autre se souvient des « votes » à l'intérieur de l'organisation : *« On voyait arriver cent nouveaux encartés, et la motion passait. De toute façon, à partir du moment où les chefs avaient à leur disposition des militaires, des jeunes manipulés, pas politisés, des mecs qui se la jouaient Rambo, qu'est-ce qu'on pouvait faire ? »* Nombreux sont ceux qui regardent le nationalisme, aujourd'hui, comme une création qui leur a échappé. *« C'était une formidable matrice. Maintenant, c'est une machine à tuer »*, résume l'un d'eux. *« Rien n'est politique, ils se disputent des parts de marché »*, chuchotent les autres.

C'est pendant le procès en appel de la catastrophe de Furiani, en octobre 1995, que des femmes ont eu l'idée de se rassembler et de parler. Laetitia Sozzi, une veuve âgée de trente ans, mère de deux enfants, ira les rejoindre. Son mari, Robert, membre du FLNC-canal historique, avait, selon elle, dénoncé les méthodes de financement de son organisation et les interférences entre celle-ci et le Sporting Club de Bastia. Il a été « exécuté » le 15 juin 1993, au motif *« d'une légitime défense préventive »*, avertissait quelques semaines plus tard le canal historique. L'organisation expliqua qu'elle soupçonnait ce dissident d'avoir été chargé *« par un quarteron de manipulateurs sournois »* d'abattre plusieurs de ses militants.

LES femmes, elles, ont décidé de refuser *« la mise en place d'un système basé sur la terreur »* et n'ont pas de mots assez durs contre l'attitude de l'Etat : *« Il est évident qu'il n'y a plus rien de politique dans cette guerre de bandes qui défendent des intérêts privés. Ces voyous étaient marginalisés ; ils sont coupés de la population. Quel intérêt pour l'Etat de leur redonner une légitimité en négociant avec eux ? »*, se demandent les femmes du Manifeste pour la vie, qui regroupe aussi bien d'anciennes nationalistes que d'antinationalistes.

> « Dès que tu portes une cagoule et une arme, comment dire ?... tu as un sentiment de puissance incroyable »

« Elles disent tout haut ce que beaucoup d'hommes pensent tout bas, avoue un intellectuel insulaire. *Tout indique une volonté de pourrissement de la part de l'Etat. Celui-ci peut se dire : "Après tout, s'ils s'entre-tuent, on peut régler le problème nationaliste comme ça". Ou, plus grave, certains imaginent un* deal *entre le RPR et le canal historique, un* deal *politico-affairiste. »* Les femmes, tout comme certains magistrats insulaires, dénoncent en tout cas une gestion politique de certains dossiers judiciaires. *« C'est clair qu'on ferme les yeux sur certaines affaires ; au nom de quoi ? Du processus de paix ? Mais de quelle paix, de quelle guerre ? Une guerre entre bandes. On voudrait nous faire croire que nous, les Corses, nous sommes dans cette guerre, que nous vivons sous la terreur pour justifier ces négociations. »*

Elles ne croient pas au mot d'ordre du gouvernement de *« dialogue et fermeté »* quand elles voient qu'on laisse se tenir une conférence de presse de six cents hommes cagoulés la veille de la venue sur l'île du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, ou, comme cela s'était passé à l'époque de Charles Pasqua, que l'on relâche des nationalistes pourtant pris en flagrant délit avec 50 kilogrammes d'explosifs, vingt bouteilles de gaz, des pistolets-mitrailleurs, à Speronne, après des échanges de tirs avec les forces de l'ordre.

« C'est la fermeté pour le voleur de poules ou l'Arabe en situation irrégulière. Mais nous, nous ne supportons pas qu'il y ait de plus en plus de morts, de meurtres et jamais d'assassins », disent les femmes du Manifeste. *« Qui, maintenant, a l'autorité morale en Corse ? Où est l'Etat de droit ? Le résultat, c'est que la violence se diffuse dans toute la société corse : tu n'es pas d'accord avec moi, je te tue, c'est la loi des armes. L'Etat doit cesser de laisser croire qu'il y a toujours une possibilité de transgression en Corse, qu'après tout c'est la Corse. Qu'on sorte des archaïsmes! Nous sommes des femmes, et la vendetta à laquelle on appelle est celle-ci : que l'assassin soit arrêté, jugé par les lois de la République. »* Les nationalistes de la première heure, aujourd'hui retirés, ne pensent pas autre chose : l'acte le plus « révolutionnaire », à l'heure actuelle, serait de faire régner l'Etat de droit, la démocratie sur l'île. *« De la modernité ! »*, répètent de plus en plus de Corses.

Dominique Le Guilledoux
Dessin : Serguei

Portrait-robot du futur président russe

par Viktor Pelevine

TOUTE option exclusive de toutes les autres est frustrante. Les Chinois de la Chine ancienne le savaient. Le champ de la sélection se réduit alors à un point unique et une nécessité imposée supplante la glorieuse incertitude de la liberté. C'est la raison pour laquelle la culture chinoise a toujours cherché à intégrer tous les scénarios virtuels. Tao oblige. En dernière analyse, l'histoire départage toujours les solutions diamétralement opposées en faisant triompher une solution synthétique.

En matière électorale, la légitimité d'une telle approche a été démontrée en Russie par la déclaration retentissante des treize plus importants industriels et banquiers du pays appelant les politiciens à procéder à des concessions mutuelles significatives.

Nul ne taxera de légèreté ces financiers. Bien au contraire, il est permis de croire qu'ils sont plus proches du Tao que les intellectuels engagés ou plutôt égarés parmi leurs propres projections chimériques, dûment reproduites par les médias. Le sens du message de l'élite industrielle et bancaire consiste, précisément, à demander à tous les candidats à la présidence de renoncer à leurs ambitions personnelles et à trouver une sorte d'invariant universel de tous les programmes politiques.

Le seul inconvénient de ce texte mûrement réfléchi est qu'il n'indique pas le mode d'emploi permettant de ramener l'ensemble des candidats à une figure véritablement représentative de l'ensemble du corps électoral. Or il existe une procédure relativement simple à cet effet.

L'une des techniques comparatives les plus courantes en ethnographie consiste à tracer des portraits de synthèse. On photographie plusieurs milliers de personnes, puis on tire les négatifs avec une très courte exposition sur la même feuille de papier sensible. Et on obtient l'image un peu brouillée d'un « Ethiopien » ou d'un « Polynésien » type. Fait notable, tous ces personnages virtuels sont fort beaux, ce qui tendrait à prouver que le monde dans lequel nous vivons a été merveilleusement conçu et que, si quelque chose y cloche, ce n'est pas de la faute du Créateur.

Il est loisible d'appliquer la même technique aux candidats à la présidence de la Russie. Nul besoin de clichés anthropologiques pris à la même échelle et sous le même angle. Il suffit d'un simple ordinateur doté d'un logiciel « Elastic Reality ». On charge l'image source et l'image objet, on définit les points de contrôle et la transformation s'opère grâce au calcul d'un certain nombre de points intermédiaires. On peut aussi aboutir à un visage composite comprenant, par exemple, 60 % de l'image source et 40 % de l'image objet, ce qui présente l'avantage de prendre en compte la cote respective des candidats.

De simples calculs de chimiste permettent donc d'obtenir le visage d'un président virtuel incarnant toutes les aspirations sans exceptions du corps électoral russe. Appelons ce personnage Ultima Touleïev, par référence à la fois à l'hyperboréenne *« Ultima Thulé »* et à Aman Touleïev, ce candidat homologué qui fit cadeau de ses suffrages à Ziouganov trois jours avant le premier tour.

Le prénom du président virtuel, *« Ultima »*, n'est d'ailleurs pas sans rappeler phonétiquement un de ces vieux noms russes comme *« Zossima »* ou *« Emelia »* : les électeurs, pas plus que le président virtuel lui-même, n'ont à connaître son étymologie latine.

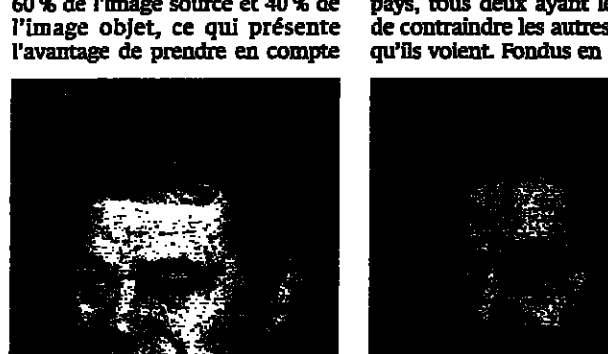
Pour la synthèse, utilisons les six candidats arrivés en tête au premier tour. « Elastic Reality » ne permettant de travailler qu'avec deux visages à la fois, on passe par plusieurs résultats intermédiaires au cours du processus de synthèse. Dans chaque cas, on pourra procéder à une brève synthèse des slogans électoraux, ce qui n'implique qu'une simple permutation du porteur du Mal absolu dans la rhétorique des candidats.

1. – Transmutation Eltsine-Ziouganov (transcandidat Ziougeltsine). Selon Ziouganov, la Russie est conduite au désastre par les démocrates ; selon Eltsine, par les communistes. Les démocrates étant dans leur immense majorité des communistes d'hier, alors que les communistes affirment être d'authentiques démocrates, les divergences ne sont que de pure forme et le slogan de synthèse sera le suivant : *« Ne laissons pas les démoniaques précipiter la Russie dans l'abîme ! »*

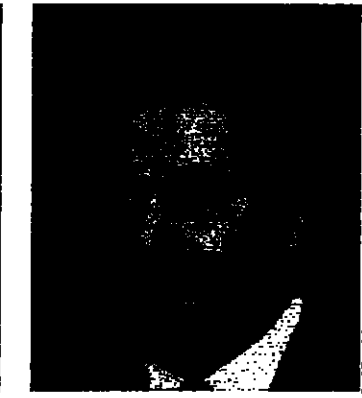
2. – Transmutation Lebed-Fedorov (transcandidat Lebedorov). Le général et l'ophtalmologiste sont unis par le refus de fermer les yeux sur le déchaînement de la criminalité dans le pays, tous deux ayant le pouvoir de contraindre les autres à voir ce qu'ils voient. Fondus en un même personnage, ils appellent les citoyens de la Russie à ne pas faire leur choix aveuglément. Faute de quoi, c'est l'oeil au beurre noir garanti !



« ZIOUGELTSINE »



« LEBEDOROV »



« ULTIMA TOULÉÏEV »

PHOTOS-MONTAGES VIKTOR PELEVINE © UGGER

3. – Transmutation Jirinovski-Yavlinski (transcandidat Jiriavlinski). Si Jirinovski aime frapper l'imagination des électeurs par des projets ancrés dans l'espace comme la campagne vers l'océan Indien, Yavlinski préfère les catégories temporelles. Son œuvre la plus connue à cet égard est le fameux programme dit des « cinq cents jours » qui devait permettre l'avènement d'un avenir radieux. La synthèse temporelle est évidente : *« Atteignons l'océan Indien en cinq cents jours ! Les peuples de la Russie ont besoin non de leur ploutocratie, mais du Gulf Stream ! »*

4. – Transmutation Jiriavlinski-Lebedorov. Un résultat intermédiaire dont l'intérêt consiste avant tout à obtenir le portrait le plus précis de la fameuse *« troisième force »*.

5. – Le résultat final, Ultima Thulé de la volonté du peuple, est la synthèse de tous les candidats en fonction de leur poids respectif au premier tour.

Il est intéressant de noter que Ziougeltsine est l'homunculus de base, les autres candidats ne servant qu'à conférer leur forme rebondie à ses joues et l'éclat de l'acier à son regard. Mais de même que la sauce donne son goût à un plat, une goutte de général Lebed donne infiniment de piment au plat final.

Nous ne prétendons pas au brevet de fabrication du candidat universel. La méthode a déjà été utilisée dans la campagne actuelle. Le cas de figure le plus flagrant est la synthèse Eltsine-Lebed d'après le premier tour. Peu après, on a vu surgir deux autres projets de transmutation : Ziouganov a d'abord proposé de former un gouvernement d'union nationale avec la participation des démocrates, puis Eltsine a offert de former un gouvernement de salut public où entreraient les communistes.

Mais l'exemple le plus parfait en matière de synthèse a été la candidature du pharmacien milliardaire Bryntsalov, qui est en réalité la trente-deuxième image intermédiaire de la transition entre le conquérant des mers chaudes Jirinovski et l'ophtalmologiste Fedorov. S'insinue d'ailleurs un doute : nul ne saurait garantir la réalité des autres candidats et il est parfaitement envisageable que l'ensemble du gouvernement actuel de la Russie ne soit que quelques dizaines de gigaoctets d'images virtuelles sur un disque dur.

Il convient de signaler que la fébrilité électoraliste qui règne dans les médias russes est péniblement ressentie par les gens normaux. La presse écrite et les chaînes de TV débattent avec furie de celui qui deviendra le nouveau président de la Russie. Il nous semble avoir donné une réponse exhaustive à cette question en montrant l'image de base dont tout vainqueur ne sera qu'une variante.

Quant à savoir où ira la Russie, la réponse la plus précise a été fournie par la vingt-septième image intermédiaire de la synthèse à cinquante points de contrôle Tolstoï-Boukovski (connue également sous le nom de Soljenitsyne) : il est naïf de s'imaginer que le nouveau président changera quoi que ce soit. Chaque habitant de la Russie doit commencer par lui-même toute véritable réforme de son pays.

***Viktor Pelevine** est écrivain. (Traduit du russe par Galia Ackerman.)*

Haro sur les éleveurs ?

par Marc Winocour

IL est trop tard ! Partout, dans les villes, dans les campagnes, dans les cuisines, l'angoisse de la contamination se glisse sous les portes et les fenêtres. Le vent de l'épidémie souffle, inconnu, silencieux, effrayant. Il souffle et rien ni personne ne peut l'arrêter.

Une nouvelle peste ? Un nouveau sida (puisque le vrai ne fait plus recette) ?

La science, la politique n'y peuvent plus rien. Sauve qui peut ! Tout est fichu !

La problématique maturité de nos sociétés modernes devrait nous laisser perplexe. La folie de la vache folle est là pour le prouver.

Je ne suis pas éleveur. Une chance ! Qu'ils soient du Limousin, de la Vendée, du Maine ou du Charolais, nos producteurs de viande vivent aujourd'hui leur mise à mort, asphyxiés lentement par l'ignorance et la peur.

Des industriels indignes ont produit des farines de viandes contaminées, parce qu'ils n'avaient pas respecté le cahier des charges de fabrication. Ils ont pris un risque considérable. Ils auront sans doute à en rendre compte, un jour. Les dégâts sont dévastateurs, les mesures à prendre exceptionnelles.

Croire que les angoisses de nos vies s'envoleront simplement en montrant les éleveurs du doigt relève d'un temps qui s'appelait, je crois, le Moyen Age

Mais, comme si cela ne suffisait pas, j'entends ça et là quelques « oiseaux » qui nous sifflent un air curieux. Ce sont les éternels Cassandre, les justiciers du siècle finissant, les bien-intentionnés qui se coulent, avec aisance, dans la plaie béante ouverte par cette crise. Ils accusent, ils tranchent avec une assurance déconcertante, ils distribuent les bonnes comme les mauvaises notes.

Ils ne savent déjà plus qu'ils se trompent d'accusés.

Les idées, les paroles et les images qu'ils lancent se mêlent confusément. Le public désemparé se trouve face au grand bric-à-brac idéologique de ces sorciers, qui par leurs propos tentent de viser un secteur entier : l'agriculture européenne et ses techniques.

La gravité de la crise que traversent nos élevages est incontestable ; les conséquences, incalculables. Pour autant faut-il entretenir le soupçon sur l'ensemble de nos productions ou de nos techniques ?

J'entends ici que les ensilages de maïs *« alcoolisent »* nos vaches ! Là que les fongicides que nous appliquons sur les blés *« empoisonnent »* les animaux qui en mangent !

Malheureusement, ces absurdités font mal et sèment le doute. On essaie de faire croire que l'on pourrait se passer de farine de viande dans l'alimentation de nos élevages, qu'ils soient ovin, porcin ou avicole. Cette farine, qui entre pour 2 % à 3 % dans les rations, est, lorsqu'elle est correctement fabriquée, un excellent apport protéique pour des animaux auxquels nous demandons une viande de qualité standard à bon marché.

Nos vaches mangent de l'herbe ! Mais il faut aussi savoir qu'en hiver un bovin est à l'étable et qu'il reçoit une alimentation différenciée, foin, ensilage, tourteaux (rien à voir avec les crustacés), céréales… C'est l'éleveur, qui, selon l'utilisation de l'animal, composera ses rations d'hiver. Et, croyez-moi, il n'en distribue ni trop, ni trop peu, car il sait que ses choix sont déterminants pour la réussite de son élevage.

Mais voilà, toutes ces pratiques ne cadrent plus avec la perception que beaucoup ont de notre agriculture. Pourquoi ? Il faut regarder vers le mal de nos sociétés, sans doute, qui voudrait que ce patrimoine soit figé et garde en lui les bonnes odeurs d'une enfance où le chômage, la violence, et la difficulté de vivre semblaient ne pas exister.

Heureusement, notre agriculture a évolué, et elle offre à tous, aussi bien à ceux qui la pratiquent qu'à ceux qui en consomment les produits, un confort inestimable. Il suffit pour s'en convaincre de tourner les yeux vers certains autres continents.

Parfois, notre société avance maladroitement et trébuche. Quelques-uns ne font visiblement rien pour la relever et utilisent cette faiblesse pour tenter d'exister. Cessons d'écouter ces augures de fin de siècle qui cherchent à exorciser un progrès qu'ils sont incapables de digérer.

Nous devons être solidaires de nos éleveurs car ils sont aussi des acteurs de la vie sociale. Ils la construisent avec tout le monde. Nous portons ensemble les responsabilités de cette construction. Croire que les angoisses de notre vie s'envoleront simplement en les montrant, eux, du doigt relève d'un temps qui s'appelait, je crois, le Moyen Age.

***Marc Winocour** est agriculteur.*

En finir avec les séismes monétaires

Suite de la première page

Le flottement quasi généralisé des monnaies a succédé aux changes fixes. Ce phénomène a été accentué par la grande divergence d'orientation des politiques économiques prises en réponse au choc pétrolier de 1973. Ainsi l'inflation, qui était la même en 1973 en France et en Allemagne (7 %), a fortement divergé par la suite : toujours 7 % en Allemagne mais près de 14 % en France.

L'Europe a tenté de s'organiser face à cette situation préjudiciable au bon fonctionnement du marché commun, à la croissance et donc à l'emploi. D'abord avec le serpent monétaire européen puis, en 1979, avec la création du système monétaire européen (SME). Cette démarche de « stabilisation régionale » des taux de change, originale par sa dimension politique, n'a pas été unique.

Plus de vingt pays ont ainsi aujourd'hui une monnaie officiellement liée au dollar et beaucoup d'autres pratiquent une politique discrète, mais efficace, de *« peg »*, c'est-à-dire d'ancrage. Cette liste comporte des pays aussi divers et éloignés des Etats-Unis que l'Argentine, la Thaïlande ou la République populaire de Chine.

Certains pays ont même connu une « dollarisation » de leur économie, la devise américaine acquérant alors de fait un rôle plus grand que la monnaie nationale en circulation. La perte d'influence du dollar à l'échelle mondiale est beaucoup plus limitée que certains ne l'imaginent.

La devise américaine représente plus de 60 % des réserves de change des banques centrales. Elle intervient dans 80 % des transactions sur le marché des changes ; 50 % des exportations mondiales sont libellées en dollars alors que les Etats-Unis réalisent seulement 16 % du commerce mondial.

Le système monétaire mondial ressemble aujourd'hui à un ensemble de trois plaques tectoniques : une très grande plaque « dollar », une plaque « Europe » avec un rôle prédominant joué par le mark et une plaque « yen » limitée au seul Japon, aucun pays asiatique n'ayant voulu s'y amarrer. Autour de ces trois plaques évoluent un certain nombre d'îlots, majoritairement constitués de monnaies de pays à plus faible dimension.

Le fonctionnement de ce système est loin d'être satisfaisant. Dans un contexte de libéralisation complète des marchés de capitaux, de progrès technologique favorisant l'envolée des volumes de transaction, d'innovation financière constante et d'importance accrue des investisseurs institutionnels dans la gestion de l'épargne, les plaques se déplacent de plus en plus vite les unes par rapport aux autres. Les chocs sont parfois violents. Ils prennent deux formes :

– d'une part, les taux de change sont devenus considérablement plus volatils qu'il y a vingt ans. Ainsi, l'amplitude de variation du taux de change a été multipliée par cinq entre le dollar et le mark et par trois entre le dollar et le yen sur la période 1973-1974 ;

– d'autre part, les taux de change peuvent s'écarter de manière durable de leur valeur d'équilibre. Apparaissent alors des « failles » monétaires que les spécialistes appellent des désajustements. Un tel désajustement entre le dollar et les monnaies européennes les plus stables existe depuis au moins cinq ans.

Ces deux facteurs constituent une source d'incertitude importante. Leur combinaison freine la progression des échanges mondiaux, et donc la croissance. Certaines études ont ainsi estimé que les désajustements sont à l'origine de 20 % du ralentissement de la croissance du commerce international depuis 1973.

Il est difficile de contester que volatilité et désajustement se conjuguent pour alimenter les tentations protectionnistes, décourager les investisseurs, alourdir les coûts des entreprises, et contrecarrer les efforts de productivité. Changes et échanges sont indéfectiblement liés.

Petits ou grands, les chocs monétaires ne sont jamais des jeux à somme nulle. Les pertes des uns ne sont jamais compensées par les gains des autres. Comme les tremblements de terre provoqués par le heurt des plaques continentales, les chocs monétaires ont un effet destructeur pour tous.

L'idée selon laquelle l'instabilité des changes est préjudiciable à la croissance et à l'emploi n'est pas nouvelle. Elle est aujourd'hui largement partagée. En pratique, trois difficultés peuvent cependant compliquer la recherche d'une plus grande stabilité :

– l'absence de coordination mondiale efficace et durable des politiques économiques sans laquelle il ne peut y avoir d'accord de change crédible ;

– la difficulté d'estimation du « bon » taux de change ;

– la taille prépondérante de la zone « dollar » permettant aux Etats-Unis d'afficher une douce insouciance à l'égard du cours de leur monnaie.

Volatilité et désajustements se conjuguent pour alimenter les tentations protectionnistes, décourager les investisseurs, alourdir les coûts et contrecarrer les efforts de productivité. Changes et échanges sont indéfectiblement liés

Les tentatives de stabilisation des relations monétaires internationales ont été nombreuses depuis 1973. Elles ont abouti à deux reprises : en 1985 avec les accords du Plaza, en 1987 avec les accords du Louvre. Malgré ces succès, les réunions du G 7 se sont progressivement transformées depuis 1990 en une simple consultation multilatérale. Pourtant, le besoin de coordination économique et monétaire est toujours aussi pressant : l'instabilité monétaire pèse sur la croissance, et contribue à maintenir un chômage élevé en Europe.

La puissance des marchés est parfois invoquée comme une raison pour ne rien tenter en matière de coordination monétaire. L'argument est contestable. Les marchés ont certes acquis une importance considérable ; le volume des transactions journalières sur le marché des changes dépasse 1 200 milliards de dollars (l'équivalent du produit annuel de la France). Mais contrairement à une idée répandue, les opérateurs sont très réceptifs à la détermination politique dès lors qu'ils la jugent crédible. Ce ne sont pas les marchés qui désajustent les monnaies, mais le terrible silence qu'on leur inflige.

Il faut que l'autorité politique retrouve au plus vite la parole. L'introduction de l'euro aura pour conséquence de mettre les échanges des pays participant à l'abri des fluctuations monétaires, car près des deux tiers des exportations des pays de l'Union européenne sont intracommunautaires.

De ce fait, la zone euro pourrait adopter à son tour une attitude de douce insouciance à l'égard du cours de sa monnaie. Une telle attitude ne correspondrait pas néanmoins aux traditions d'ouverture qui sont celles de l'Europe. Elle lui ferait en outre courir le risque de désajustements prolongés et de volatilité accrue des taux de change dont l'expérience a montré les méfaits.

L'Union doit donc s'engager dans un effort soutenu de coordination internationale. L'introduction de l'euro lui offrira l'occasion de dialoguer sur un pied d'égalité avec ses deux principaux partenaires, les Etats-Unis et le Japon. Ce dialogue devra porter sur les questions essentielles, dont dépend la bonne santé économique du monde :

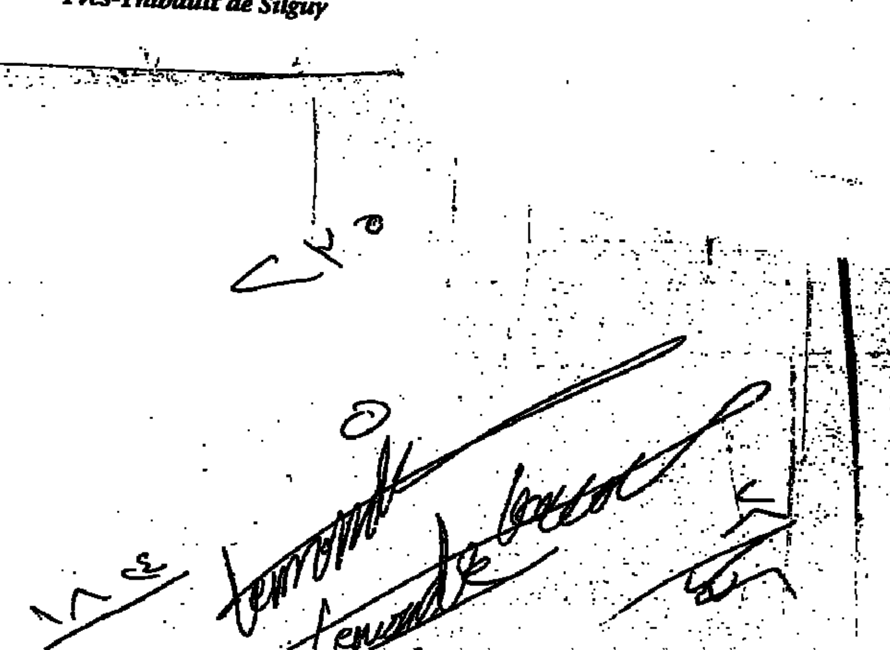
– la cohérence d'ensemble des politiques menées par chacune des trois zones monétaires ;

– la surveillance active des institutions et des marchés financiers.

L'efficacité et la crédibilité d'un tel dialogue seraient renforcées s'il était complété par un accord de change. Cet accord inciterait en effet les décideurs à se consulter et à adopter les mesures de politique économique et monétaire nécessaires pour éviter l'apparition d'un déséquilibre durable entre les zones monétaires.

Yves-Thibault de Silguy





...o sur les éleveurs

Marc Winocour

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'échéancier chinois

LE 1er JUILLET marque le soixante-quinzième anniversaire de la fondation théorique (la date reste incertaine à ce jour) du Parti communiste chinois, en 1921. C'est surtout la première station d'un échéancier qui, jusqu'à la fin du siècle, va obséder la vie politique chinoise au point, vraisemblablement, de peser lourd sur son évolution.

Un an jour pour jour après cet anniversaire, la Chine va voir régler un des problèmes dans lesquels le Parti communiste avait évité de trancher en parvenant au pouvoir sur le continent : la question de Hongkong. La colonie britannique repassera ce jour-là sous la souveraineté pékinoise et un trait sera tiré sur un épisode majeur – et virtuellement le dernier – de l'ère coloniale en Asie.

La rétrocession de Macao, en décembre 1999, apparaîtra ensuite comme une note en bas de page de cette histoire qui engendra son comptant de souffrances, mais aussi produisit au moins une réussite notable, cette société hongkongaise qui figure parmi les plus prospères de la planète au point d'avoir dépassé en revenu par habitant la puissance tutélaire.

D'ores et déjà, on constate que Pékin entend faire de la rétrocession de Hongkong une date-clé de la transition de pouvoir entre la génération des hommes qui, de l'âge de Deng Xiaoping, ont été les fondateurs du communisme chinois (sur un mode avant tout anticolonial), et ceux qui ont été désignés pour leur succéder et tenter de faire perdurer leur système. En ce sens, le 1er juillet 1997 apparaîtra vraisemblablement dans l'histoire de la Chine comme un tournant : soit une page tournée sur le passé, borne d'une nouvelle modernité si le régime de Pékin accepte progressivement les règles internationales de comportement dont Hongkong est l'incarnation sur le sol national, soit le début d'une crise entre ces valeurs – représentées non seulement par le capitalisme florissant mais aussi par le degré de relative liberté dont jouissaient les Hongkongais sous la couronne britannique – et un régime coincé dans des certitudes passéistes.

En tout cas, la rétrocession de Hongkong ne peut qu'alimenter une opposition inhérente au système entre ses pulsions modernistes, qui l'ont porté vers l'ouverture au capital mondial, et ses réserves à accepter un mode de gouvernement dans lequel la population n'est pas considérée comme quantité entièrement négligeable. C'est là que le calendrier politique pour les quatre ans à venir fournit d'autres occasions de discordes.

A l'automne 1997 doit se réunir le 15e congrès du parti, la plus solennelle des messes carillonnées du régime depuis qu'il s'est astreint à en respecter l'échéance quinquennale. Auparavant, sous Mao Zedong, le congrès du parti se réunissait seulement quand la haute direction avait trouvé un compromis pour réduire ses tensions intestines, et cela pouvait prendre, comme après le congrès de 1956, jusqu'à treize ans, le temps de régler les problèmes dans la rue.

Dans un pays aussi colossal, un congrès national du PC est une affaire qui mobilise une énergie fabuleuse longtemps avant son ouverture. Il faut nommer (sur le papier, « élire ») des milliers de délégués jusqu'au plus profond des campagnes en s'assurant qu'ils auront à cœur d'assumer sans broncher le rôle de la claque devant les décisions qui leur seront « proposées ». Tâche considérable qui prend plus d'un an et à laquelle, d'ores et déjà, les maîtres de Pékin ont commencé à s'atteler.

Ainsi Jiang Zemin, secrétaire général du Parti et chef de l'Etat et des forces armées, a-t-il exhorté le Parti, à la veille de son soixante-quinzième anniversaire, à former dans ses rangs un encadrement « de haute qualité », oubliant de mentionner que ce parti avait passé le plus clair de son existence à faire couper les têtes pensantes. M. Jiang n'en a pas moins insisté sur la nécessité que les cadres communistes fassent la preuve de leur capacité à observer « une orientation politique constante », ce qui est beaucoup leur demander en une période de grande incertitude idéologique ; et à « servir la base, en particulier les paysans et travailleurs », ce qui n'est nullement la motivation première des millions de membres qui, chaque année, rejoignent le Parti. Ceux-ci sont plutôt attirés, en effet, par l'aspect club d'affaires de la seule organisation publique autorisée à fonctionner de manière autonome en République populaire...

Le régime aura-t-il renoncé à concevoir son autorité sur le monde chinois sur le mode d'une souveraineté incapable de compromis ?

L'issue la plus immédiate du congrès du Parti se reflétera en principe dans le choix d'un nouveau premier ministre. Le mandat de Li Peng, à qui le régime peut être reconnaissant d'avoir fait « le sale boulot » dans la répression de Tiananmen en 1989, expire en mars 1998. Mais le nom de son successeur doit être avancé au préalable de la réunion annuelle de l'Assemblée nationale populaire par le comité central du parti issu du congrès.

La question est épineuse : que faire de M. Li, qui, bien qu'il ait enduré une crise cardiaque, n'a pas l'air de se préparer à la retraite ? La Constitution, sauf amendement, interdit de le reconduire une nouvelle fois dans ses fonctions, qu'il occupe à titre permanent depuis 1988. Et surtout, par qui le remplacer, compte tenu de ce que le chef du gouvernement devient ipso facto, du fait de l'ouverture notamment, un peu plus qu'un simple exécutant ?

Telles sont les principales questions qui se posent au régime sur la toile de fond de la disparition de Deng Xiaoping et de la difficulté de la maigre élite lui succédant à maîtriser cet énorme pays. A ces dates s'ajoute la charge émotionnelle de dates-symboles comme, en 1999, le cinquantième anniversaire de la République populaire. Où se profile du coup une question cruciale, celle de Taïwan. Le régime aura-t-il renoncé d'ici là à concevoir son autorité sur le monde chinois sur le mode d'une souveraineté incapable de compromis avec une réalité moderne, quoique plus distanciée par rapport à lui-même qu'il ne l'aurait souhaité ? Ou bien, au contraire, aura-t-il décidé, sous la pression intérieure de ses propres incertitudes, d'imposer une solution militaire lui permettant de clamer victoire en regard de ses principes au mépris des intérêts évidents de son peuple ?

Aucune réponse à ces questions n'est à ce jour évidente. Le moins qu'on puisse en dire est qu'elles vont peser d'un grand poids sur la fin du siècle en Chine aussi. Et, par conséquent, pour un pays armé de la double bombe nucléaire et démographique, sur celle du reste de la planète.

Francis Deron

Le Monde

ÉDITORIAL

Spirale meurtrière en Corse

DES vieillards et un enfant figurent parmi les blessés de la voiture piégée de Bastia, lundi 1er juillet. Cette action criminelle marque une escalade sans précédent de la violence en Corse, pour la première fois depuis qu'ont commencé les troubles, il y a vingt ans. Même à l'époque où le FLNC tuait des policiers et des gendarmes, et alors qu'a commencé une sanglante guerre fratricide entre nationalistes, jamais personne n'avait fait exploser une voiture piégée dans l'île. Cet attentat est survenu en pleine ville, en plein jour et en plein été.

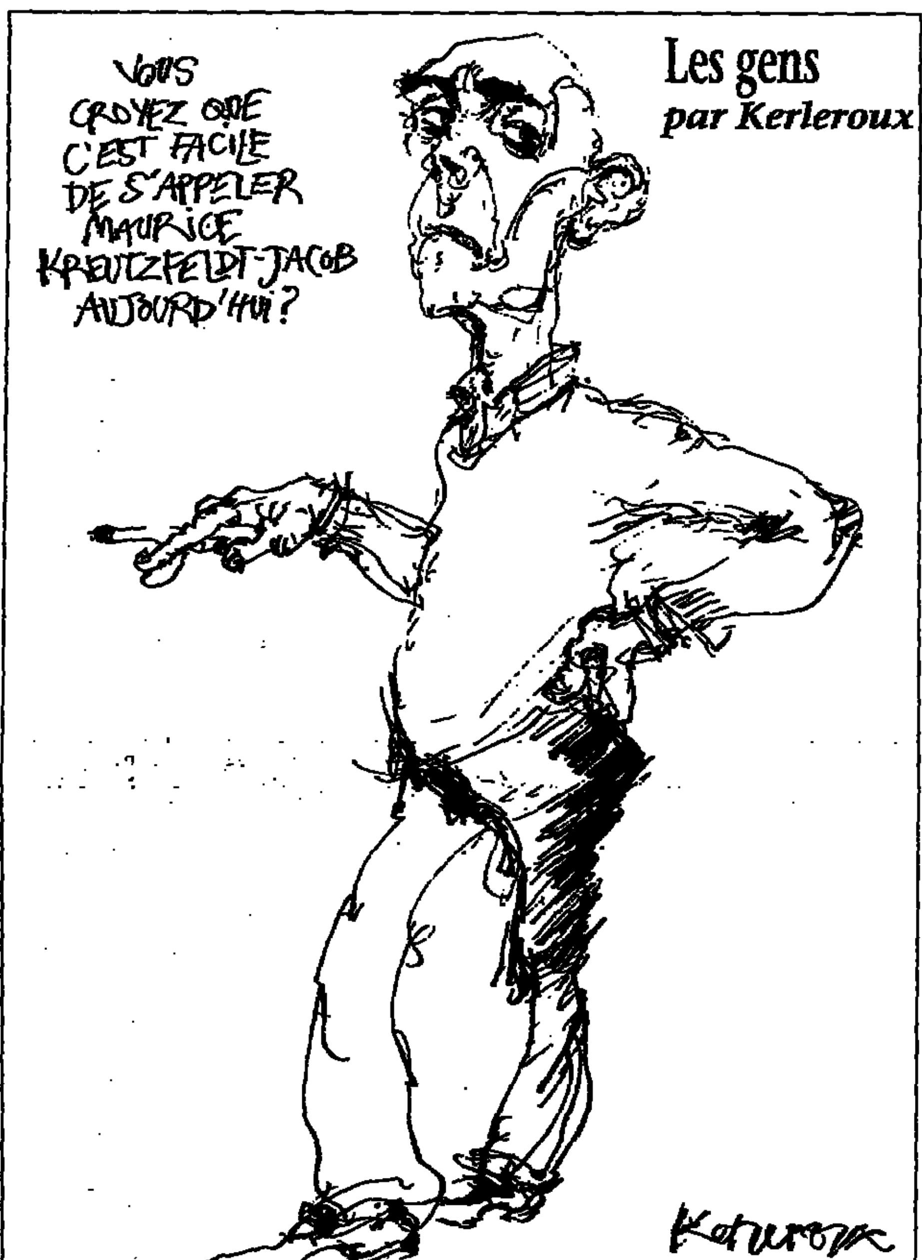
Il aura, entre autres conséquences, celle d'aggraver la situation économique de la Corse. La saison touristique s'annonçait déjà mauvaise, comme c'est le cas depuis quelques années. Après avoir vu à des images rappelant le Liban ou l'Algérie, les touristes français ou étrangers se presseront encore moins sur les rivages de ce que Tino Rossi appelait jadis « l'île d'amour »...

Le caractère absurde de cet attentat amène d'ailleurs à s'interroger plus encore que pour d'autres : des Corses ont-il vraiment pu faire exploser une voiture au milieu de leurs voisins, peut-être de leurs parents, dans une île où tout le monde se connaît ? Et dans quel but ? S'il se révèle qu'une organisation nationaliste est l'organisatrice d'un tel attentat, cela reviendrait, pour elle, à se boucher l'avenir politique pour longtemps, tant le traumatisme est fort.

Alors, qui et pourquoi ? Dans ce drame où se mêlent haines politiques et vengeances personnelles, enjeux de pouvoirs et rivalités financières, il est impossible d'émettre la moindre hypothèse, sauf à constater que plusieurs hommes, disposant de la technicité suffisante, ont fait voler en éclats, de façon délibérée, l'un des derniers tabous de la Corse, au moment où se dessine la perspective, fragile mais tenace, d'un retour à la paix civile. Au passage, cet attentat confirme qu'il est illusoire de tenter de distinguer, parmi les mouvements nationalistes, les « bons » et les « mauvais » : il y quelques années, le Mouvement pour l'autodétermination (MPA), rival de la Cuncolta, était souvent présenté dans la presse comme un groupement de « mafieux ». Aujourd'hui, c'est au tour de la Cuncolta d'être présentée comme un repère d'« affreux ». C'est pourtant ce mouvement qui est visé, aujourd'hui, par une action d'ultra-violence. En réalité, le meilleur côtoie le pire dans chacun des mouvements. Et c'est précisément cette hétérogénéité, doublée d'une confusion idéologique, qui rend la situation insaisissable.

La seule chose à peu près certaine est qu'il faut s'attendre à une riposte, sans doute sanglante elle aussi. Aujourd'hui, c'est une île tout entière qui nourrit de la haine pour ceux qui ont piégé la voiture de Bastia. Une fois de plus, tout est possible en Corse : l'interminable spirale meurtrière peut s'enclencher de nouveau, mais l'électrochoc peut aussi pousser la population à se faire, enfin, entendre, pour dire : « Ça suffit ! » L'Etat, lui, a une occasion, qu'il ne doit pas laisser passer, de se montrer ferme et, pour une fois, efficace.

Les gens
par Kerleroux



DANS LA PRESSE

Frankfurter Allgemeine Zeitung
Günther Nonnenmacher

■ On a souvent dit que la victoire allemande lors de la Coupe du monde de 1954 à Berne avait autant contribué à la restauration de l'identité nationale après la guerre que les succès de la reconstruction. L'air du temps ayant changé, la comparaison avec 1996 n'est pas pertinente. Mais l'on peut supposer que les commentaires du chancelier Kohl, un homme doué d'instinct politique, sur le jeu de l'équipe allemande (« fair-play », « combatif ») n'ont pas été émis sans un regard en coin sur la situation politique actuelle du pays. Le message serait, dans ce cas, le suivant : si les mêmes vertus étaient à l'œuvre dans l'appareil productif allemand que sur le stade de Wembley, on aurait moins de souci à se faire pour l'avenir économique de la nation. Cela est pure naïveté folklorique. Même le plus enthousiaste des supporters sait que ces sommets de vertu ne dureront pas longtemps. Bientôt, les joueurs se remettront à marchander leurs salaires avec les clubs et à transformer leurs succès en monnaie sonnante et trébuchante lors des transferts. Et parce que le football est aussi du show-biz, qui nécessite non seulement de savoir jouer, mais aussi de savoir faire parler de soi, on verra dans quelques semaines paraître dans la presse populaire des interviews dans lesquels les « onze copains » de Wembley se révéleront des concurrents durs, et même déloyaux.

RTL
Richard Artzt

■ Nul ne peut dire ce qui va l'emporter en Corse entre un mouvement difficile de retour à la paix civile et l'accumulation de provocations extrémistes et mafieuses, qui préfèrent installer l'inadmissible. Le gouvernement a surtout du mal à faire le tri entre des nationalistes qui ont de plus en plus de raisons de se méfier les uns des autres. L'instauration annoncée d'une zone franche n'apparaît pas comme la proposition innovante capable de rétablir le droit en corse. L'immmense majorité de la population de l'île ne veut pas entendre parler d'indépendance, contrairement à une suggestion lancée par Raymond Barre (...). Le gouvernement va être contraint d'appuyer davantage sur le volet fermeté, qu'il n'a pas su mettre en avant ces derniers temps dans sa politique en Corse.

Quand les maillots de bain grattaient

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

ILS REGARDENT l'objectif. Ils posent gauchement. Leurs visages expriment moins de joie que d'étonnement timide, presque soupçonneux. Un droit nouveau, cela rend méfiant. Gare aux retours de bâton ! Mais enfin la fête a lieu, bonne à prendre.

Les photos de juillet 36 ont fait le tour du monde. L'appareil à plaques est planté dans l'eau. Les hommes arborent des caleçons à bretelles de gymnastes 1900. Les épaules ont la dureté que donnent les travaux de force. Les femmes portent une ceinture blanche sur fond de jersey bleu marine, le béret de Mistinguett. On fredonne Trenet, Rossi, Piaf, Chevalier, Mireille et Ray Ventura.

Les légendes sont plus tenaces que la vérité. Tous les « congés payés » ne se sont pas précipités « voir la mer », au Touquet ou à Bandol. Beaucoup étrennent des vélos et des tentes de camping, non loin de la ferme ancestrale. Les Rosengart coulent des bielles. Les auberges de jeunesse refusent du monde. Le loisir populaire de plein air se cherche des rites. Il a déjà un visage, des regards, ses rengaines. Les bourgeois font grise mine. Leur été est gâché par ce brusque partage d'une nature dont ils pensaient garder éternellement l'exclusivité, mais ils n'osent pas trop se plaindre ni sourire. Depuis le temps qu'on l'exploite, la racaille des banlieues chaudes (on disait « rouges », alors) ne risque-t-elle pas de s'en prendre à la propriété, aux bonnes moeurs ? La peur des bien-pensants est à la mesure de leur mauvaise conscience.

Tout a été très vite, comme disent les reporters quand survient l'inattendu. Le cabinet Blum a été formé le 4 juin. Le 8, gouvernement et patrons signaient les « accords Matignon ». D'un coup, ouvriers et employés obtenaient ce qu'avaient échoué à arracher plusieurs générations de travailleurs. Déjà, l'image faisait la loi. On a retenu les premières vacances payées parce qu'elles donnaient lieu à des photos. D'autres nouveautés moins visibles valaient largement la course aux plages. Les salaires grimperaient de 12 % en moyenne. Le personnel aurait des délégués auprès des chefs d'entreprise. La scolarité obligatoire serait prolongée jusqu'à quatorze ans, âge où beaucoup d'enfants travaillaient déjà, et dur.

Il n'y a donc pas que les trains de plaisir et les billets demi-tarif de Léo Lagrange. Le « ministre de la paresse », dira la presse des beaux quartiers. Suivent d'autres réappropriations de soi. Comme par hasard, l'art en profite. Un esprit d'invention s'empare des scènes, des écrans, des arts plastiques, des variétés. Le théâtre populaire va naître. Au cinéma rayonnera un réalisme poétique qu'illustreront, sans le résumer, les répliques acidulées et fraternelles de Prévert, accoudé au zinc. La droite, anars compris, ironisera sur cette culture de l'« apéro », moins faiseuse de guerriers, il est vrai, que celle des stades germains aux bras tendus et aux étendards frissonnants.

Cette année-là, le 1er juillet tombe un mercredi. Quinze jours de rêve s'offrent. L'insouciance s'affiche d'autant plus qu'elle se sait précaire. Les réveils ne traîneront pas. Le 17, Franco soulèvera la garnison marocaine de Melilla contre la République espagnole. La guerre civile flambera, répétition générale du conflit mondial de 1939. Léon Blum promettra d'intervenir auprès du Frente popular, puis il y renoncera. Sa voix perchée d'esthète se brisera d'embarras chagrin sur les réalités du pouvoir et du mauvais vouloir anglais. Munich n'est pas loin. Les démocraties vont céder devant la rage ferraillante des Panzer et des Stukas. La suite est dans tous les bons manuels. Restent ces quinze jours d'éblouissement et d'éclaboussement, le soleil à travers les toiles des tentes, l'asthme des accordéons et des harmonicas. Toujours ça de pris avant les désastres, lesquels ne devront rien, comme on l'a prétendu, ou si peu, à ces quelques heures de liberté toute neuve ! Il y a de cela tout juste soixante ans. L'anniversaire n'a pas fait trois lignes dans la presse. Les télévisions ont d'autres sports et scandales à fouetter. La maladie française des célébrations connaît de curieuses éclipses. En principe, les souvenirs devraient échapper au marché du spectacle et aux aléas électoraux. Il n'en est plus rien. Jusqu'aux héritiers du Front populaire qui se taisent, comme par crainte de sembler inférieurs au legs reçu !

L'école passe déjà son temps à subir et à pallier les manquements des politiques, de la société, des familles. Entre deux histoires de guerres, elle aura à raconter un certain juillet 36 auquel elle doit tant, avec ses bonheurs fragiles, le bruit d'abeille des tandems en roue libre, les maillots de bain tricotés en hâte, et dont la laine grattait les cuisses gerçées de sel. Sur elle repose désormais l'avenir de cette équité et de cette tendresse devant le passé qui s'appelle la mémoire, la vraie.

بسم الله الرحمن الرحيم

PREPARE PAR:
SAAD AL-FAISAL AL SAUD
21 Piccadilly, London W1V 9PF
Fax: (+44) 171- 493 7533
Texte entier dans notre Page du Web sur l'Internet :
http://ourworld.compuserve.com/homepages/ITCentre/

L'ERE DU "GRAND RENOUVEAU"

LE CADRE ISLAMIQUE

Au niveau des Etats :

L'Union islamique : regroupe les Etats islamiques au niveau gouvernemental, et se constitue de :

a – **Le Conseil suprême :** la représentation au sein du conseil est assurée par les chefs d'Etat ou de gouvernement selon le système politique en vigueur dans chaque Etat membre.

b – **Conseils ministériels couvrant les différents domaines à l'exception du militaire.**

c – **Le Secrétariat général :** le secrétaire général est choisi par les chefs d'Etat et de gouvernement réunis en conseil suprême qui définit les prérogatives et la fonction du secrétaire général ainsi que la durée du mandat. La candidature à ce poste est assurée à tour de rôle par les Etats membres.

d – **L'Alliance militaire :** comprend les Etats membres de l'Union islamique à qui revient de ratifier le texte du traité comme annexe du pacte de constitution de l'union. La représentation au sein de l'Alliance est assurée par les chefs des armées ou les ministres de la défense selon la hiérarchie en vigueur dans chaque Etat. Le secrétaire général de l'Alliance est nommé de la même manière que le secrétaire général de l'union. Le but derrière la constitution de l'union est la défense des Etats membres contre toute agression interne ou externe. En outre l'Alliance a pour obligation d'acquérir le maximum de force et d'atteindre le plus haut niveau de préparation afin d'assurer ses fonctions avec le plus d'efficacité et de détermination.

e – **La Commission judiciaire et d'arbitrage islamique :** les critères et les qualités du membre de la commission sont définis par le secrétariat général et le conseil des ministres de justice puis présentés au conseil suprême pour être ratifiés. Les candidats, remplissant les conditions et critères, sont choisis par les institutions juridiques et les institutions et les érudits de jurisprudence islamique dans chacun des Etats membres. Les candidatures sont présentées par chaque Etat au conseil suprême qui choisit la liste finale pour constituer le premier conseil de la commission et détermine le nombre de ses membres et la durée de leur mandat.

La commission peut être saisie, optionnellement, par les Etats belligérants par l'intermédiaire du secrétariat général. Les arrêts de la commission sont finaux et doivent être envoyés au secrétariat général. En cas de non-conformité par l'un des Etats membres, le secrétariat général saisit le conseil suprême pour prendre les mesures obligatoires nécessaires, entre autres le renvoi du sujet devant le conseil de l'Alliance militaire pour mettre le jugement en application par les voies militaires, après avoir essayé toutes les autres voies.

f – **La commission du Conseil et de Guide :** c'est le conseil des ministres en relation qui nomme les membres de la commission parmi les plus hautes capacités religieuses ayant l'aptitude et l'expérience nécessaires pour transmettre les préceptes authentiques de l'Islam au plus grand nombre de Musulmans et non-Musulmans exploitant pour cela les méthodes les plus modernes et efficaces en matière de communication et d'orientation.

g – **Le corps du développement :** Il est constitué des institutions déjà existantes telle la Banque islamique de développement. Il étudie la possibilité de la création d'une banque centrale avec la participation du secteur privé ainsi que la création d'un centre d'étude, de recensement des ressources et la préparation de plans de développement dans le but de donner à la nation islamique la grande place qu'elle mérite et qui lui permettra d'écrire effectivement le futur comme participant et non pas comme spectateur.

Clarifications :

1 – La présidence de la première conférence du Conseil suprême revient à l'Etat hôte.

2 – Les grandes lignes de la charte de l'union seront mises lors de la première conférence.

3 – Seront désignés les méthodes de rotation de la présidence de la conférence et les conseils des ministres et de l'Alliance militaire, ainsi que seront définis les mandats de présidence.

4 – La conférence nommera le premier secrétaire général de l'union et de l'Alliance militaire et définira leurs mandats.

5 – La conférence présente le projet du traité de l'Alliance militaire.

6 – La conférence choisira le domicile du secrétariat général. La ville sainte de Maccah peut être le meilleur choix pour le siège principal, Almadina Almunawwarrah, la commission du Conseil et de Guide, le Pakistan, l'Alliance militaire, l'Albanie, le corps du développement et Le Caire la commission judiciaire et d'arbitrage islamique. Il serait convenable que les institutions qui seront créées ultérieurement soient réparties sur les autres Etats.

7 – Il faut noter que **l'Union islamique** est la meilleure alternative et la plus adéquate en ces temps-ci pour l'Etat islamique. Ainsi le conseil suprême est la solution alternative de la *Khilafah*. Les conseils et commissions de l'union représentent l'autorité centrale dans les temps passés de l'Etat islamique. L'Alliance militaire est le plus convenable successeur de l'armée de l'Etat islamique.

Au niveau individuel :

Le Conseil suprême de jurisprudence et du Fatwa islamique : se compose de membres choisis par les plus hautes instances religieuses et juridiques dans chaque Etat membre de l'Union islamique. De cette façon le nombre du Conseil représente l'Etat de l'union en accord avec le nombre d'Etats de l'union. Les fonctions du conseil consistent dans la recherche et le travail pour rapprocher les interprétations jurisprudentielles et les différentes méthodes d'interpréter des textes et le choix des autorités parmi les érudits du monde musulman dans le but d'arriver à un minimum nécessaire de consensus en ce qui concerne les règles principales et les problèmes à caractère urgent et touchant le présent et le futur de la communauté musulmane partout dans le monde.

Les décisions du conseil seront remises au secrétariat général, qui, à son tour, les généralisera sur les conseils ministériels intéressés (l'éducation, la justice, les affaires religieuses) ainsi qu'à la commission judiciaire et d'arbitrage islamique. Elles seront publiées par la commission du Conseil et de Guide dans le but de généraliser l'intérêt et d'unifier les préceptes et la culture islamiques. Quant aux problèmes, qui, selon le conseil, nécessitent plus de recherches et d'efforts, ils seront traités séparément avec plus de concentration et après l'examen des arguments et évidences sur lesquels se basent les différentes interprétations dans le but d'arriver à ce qu'un minimum de consensus soit obtenu et transmis selon la procédure citée ci-dessus. Le conseil a pour fonction aussi de répondre aux questions des individus, des gouvernements et des institutions scientifiques et jurisprudentielles ainsi que du secrétariat général de l'Union islamique. Les réponses doivent être unanimes, et ce, en accord avec le principal but derrière la création du Conseil suprême.

En plus des fonctions citées ci-dessus, le Conseil, en coordination avec le Conseil du suprême de l'union et le secrétariat général, mettra en œuvre un plan pratique et simple de rencontres avec les représentants des différents cultes de la religion chrétienne dans le but de découvrir les points communs entre les deux religions. Ces résultats seront publiés et généralisés sur leurs institutions culturelles et religieuses ainsi que leurs organes d'information. Quant aux sujets de controverse, ils seront traités séparément d'une manière scientifique et objective. Chaque résultat positif sera publié suivant la procédure mentionnée ci-dessus. Ce travail a pour but de corriger les idées qu'ils ont sur l'Islam et de réaliser le plus de rapprochements possible entre les deux religions.

L'Assemblée consultative (Shoura) des Musulmans. Est constituée de tous les Musulmans et Musulmanes quelle que soit leur nationalité. Elle ne fait partie d'aucune institution, secte ou politique soit-elle. Pour définir qui est apte à appartenir à l'assemblée, le conseil suprême de jurisprudence et du Fatwa islamique mettra au point une méthode d'identification du Musulman.

Les membres présents lors de la première session du conseil décideront de ce qui suit :

1 – La nomination du président de la session. Cette méthode sera suivie à chaque session.

2 – Le choix du secrétariat général parmi les membres présents.

3 – La mise au point et la signature de la charte d'honneur qui comprendra entre autres :

– L'adhésion est ouverte à tous ceux qui satisfont l'identité musulmane.

– Comme il n'y aura pas de président pour le conseil, un président sera choisi pour chaque session.

– Il n'est pas permis aux membres absents de déléguer un autre membre pour les représenter. Cependant, ils ont le droit de communiquer au secrétariat général les questions qu'ils veulent voir présentées à l'assemblée.

– Il n'est permis à aucun membre au sein de l'assemblée de critiquer ou faire des éloges à un leader, Etat, régime politique, parti, goupe ou individu.

4 – Le but de la participation aux sessions de l'assemblée sera de présenter les vues de chaque individu susceptibles d'améliorer la situation des Musulmans, de découvrir les maux et proposer les remèdes nécessaires.

5 – Le temps des sessions doit être consacré à du travail sérieux afin d'élaborer des programmes pratiques, méthodologiques et détaillés capables d'assurer le retour des Musulmans au statut qu'ils méritent. Un tel programme doit avoir des détails méthodiques sur toutes les phases pour arriver à ce statut-là.

6 – Les sessions du conseil se tiendront avec les membres présents. Les membres qui n'ont pu être présents auront le droit d'envoyer leur participation au secrétariat général et ce pour préserver l'égalité entre les membres sans toutefois entraver le travail du conseil.

7 – Malgré que les décisions de l'assemblée auront pour but l'intérêt général des Musulmans, elle ne sont pas obligatoires pour l'union suprême ni pour les Etats membres. Néanmoins les résultats des programmes et décisions à hauteur du niveau de la responsabilité et de l'intérêt général des Musulmans, dans le cadre raisonnable le programme doit avoir le poids et l'écho informatif et le support public qui peuvent former une influence d'elle-même qui attire l'attention et la réaction.

8 – L'assemblée peut, si besoin, consulter le conseil suprême de jurisprudence et du Fatwa islamiques.

9 – L'assemblée, par l'intermédiaire de son secrétariat général, peut demander au secrétariat général de l'Union islamique de lui fournir les informations nécessaires à ses délibérations et à l'élaboration de ses programmes. Les décisions de l'assemblée seront transmises par l'intermédiaire de son secrétariat au secrétariat général de l'Union islamique.

10 – La manière selon laquelle les réunions de l'assemblée seront tenues sera décidée lors de chaque session. La date et le lieu de la première session seront décidés par l'hôte, qui payera aussi les frais de cette session. L'invitation sera publiée dans les différents organes d'information. Le secrétariat général accepte toute forme de donation et ce qui sera décidé par ses membres, tant qu'elle sera inconditionnelle.

La Fondation d'aide islamique : sera un développement de la commission déjà existante. Ses relations seront limitées aux Etats membres et elle acceptera les contributions inconditionnelles. Les candidatures à la direction de la fondation seront présentées par les conseils ministériels d'économie et de finances, de justice, des affaires sociales, et de l'intérieur, et les membres seront choisis par le conseil suprême. Une fois constituée, la direction de la fondation sera libre de recruter les experts, soit du monde musulman ou d'ailleurs, à condition de remplir les applications d'expérience, de capacité et d'honnêteté. Sans expansion de la structure bureaucratique.

La direction de la fondation établira une direction honnête et experte ayant pour but d'investir les contributions et les dons. Ce sont les revenus de ces investissements qui financeront les actitivités de la fondation dans le cadre d'aide aux Musulmans en cas de catastrophes naturelles, de refuge, de maladies, de famines et de guerres. La fondation mettra au point un programme de stage permettant aux victimes de ces catastrophes elles-mêmes de mettre fin à leurs souffrances.

LE CADRE ARABE

Au niveau étatique :

L'UNION ARABE :

se constitue de pays membres de la Ligue arabe. Après la définition de l'Etat arabe, l'adhésion sera ouverte à d'autres Etats, aux conditions mise par le conseil suprême.

a – **Le Conseil du suprême :** La représentation au sein du conseil est assurée par les chefs d'Etat ou les premiers ministres selon le système politique de chaque Etat membre.

b – **Conseils ministériels :** couvrant les différents domaines.

c – **Le Secrétariat général :** Le secrétaire général est choisi par les chefs d'Etat et de gouvernement réunis en conseil du suprême, qui définit les prérogatives et la fonction du secrétaire général ainsi que la durée de son terme. La candidature à ce poste est assurée à tour de rôle par les Etats membres.

d – L'union a pour fonction d'étudier et de ratifier les programmes présentés par les pays membres dans le but de rapprocher les systèmes suivis dans les secteurs d'éducation, d'enseignement et de culture ainsi que les systèmes d'économie, de commerce et de sécurité interne. L'union assurera aussi la coordination et l'échange d'expertises afin d'éviter l'ambivalence des projets de même produit et de même marché. Elle s'occupe de la coopération en matière de développement et de surmonter les difficultés qui se présentent aux investissements des capitaux au sein de l'union. L'union essayera d'élaborer une position officielle, unie et inébranlable vis-à-vis des problèmes internationaux. Tout changement des circonstances internationales sera étudié et une position adéquate sera prise.

Le but suprême des activités de l'union est la coordination entre ses membres et l'intérêt supérieur du citoyen arabe ainsi que la sécurité, la stabilité et la prospérité du monde arabe. Par conséquent, la stratégie de l'union sera construite sur des bases solides de bonne foi afin d'atteindre les objectifs désignés en ayant une vision claire concernant les étapes de développement des institutions déjà existantes dans le cadre d'un plan méthodique et flexible qui ne sera réalisé que par la coopération, la sincérité et l'exploitation des capacités disponibles ou pouvant le devenir à l'aide des autres institutions, soit dans le cadre de l'union islamique ou ailleurs.

Clarifications :

1 – La présidence de la première conférence du suprême revient à l'Etat hôte.

2 – La charte de l'union sera mise et ratifiée lors de la première conférence.

3 – La conférence désignera les modalités de rotation de sa présidence et des conseils des ministres, ainsi que seront définis les mandats.

4 – La conférence nommera le premier secrétaire général de l'union arabe et définira son mandat.

5 – La conférence choisira le siège du secrétariat général. Bahrain peut être le choix le plus intelligent pour de nombreuses considérations.

6 – D'autre villes seront choisies pour abriter les institutions de l'union. La commission de culture, d'arts et des monuments historiques siégera au Caire et la commission de préservation de la langue arabe et l'Académie de langue arabe à Damas.

7 – Il faut noter que l'union arabe est la seule alternative à l'unité arabe. Le conseil du suprême représente le sauveur alternatif à un leader unique qui est, peut-être, le seul obstacle devant l'unité des Arabes. Du moment que le but de l'union arabe est l'intérêt suprême des Arabes, quelle est la nécessité d'une unité impossible sous un leader unique ? Que l'union soit elle-même l'Etat arabe et que l'intérêt des Arabes soit le leader.

Au niveau des individus

L'assemblée arabe : jouit d'une autonomie absolue vis-à-vis de l'union arabe et des pays membres, est constituée de tous les Arabes quelle que soit leur origine tant qu'ils peuvent prouver leur Arabité. Le conseil sera constitué de :

1 – **Un secrétariat général** qui a pour mission d'écrire les procès verbaux, le classement des archives et la coordination entre les membres en ce qui concerne le lieu et la date des sessions. Il n'a pas le caractère présidentiel.

2 – **Le président de la session :** choisi parmi les membres présents. Son rôle se limite à la direction de la session. Il n'est permis sous aucun prétexte la nomination d'un président permanent. La première session sera présidée par son hôte.

3 – **Les membres :** n'importe quel Arabe qui aura la possibilité d'assister aux réunions du conseil sera membre. Il n'est pas permis aux membres absents de déléguer un autre membre pour les représenter. Mais ils ont le droit de communiquer au secrétariat général les questions qu'ils veulent qu'elles soient présentées à l'assemblée, et pour préserver l'égalité entre les membres sans toutefois déranger le travail du conseil.

4 – Pour adhérer à l'assemblée, tout membre doit accepter la charte d'honneur, dont la principale caractéristique est le refus de partialité. Il n'est permis à aucun membre au sein de l'assemblée de critiquer ou faire des éloges à un leader, Etat, régime politique, parti, groupe ou individu.

5 – La devise de l'assemblée sera « Le rôle des Arabes ». Il sera procédé à mettre au point les différentes étapes nécessaires pour arriver à une situation où les arabes peuvent exercer leur rôle. Le conseil peut demander à n'importe quelle institution de lui fournir les informations nécessaires à ses délibérations et à l'élaboration de ses programmes. Les informations provenant des Etats arabes seront transmises par l'intermédiaire du secrétariat général de l'union arabe. Malgré que les décisions du conseil ne soient pas obligatoires pour l'assemblée suprême ni pour les Etats membres, néanmoins, elles doivent jouir d'une large diffusion et du support général afin de constituer un outil de pression spontanée sur les preneurs de décisions au sein de l'union arabe dans le but de répondre aux aspirations de l'opinion générale arabe exprimée au conseil des Arabes. Pression devant être entendue. Les résultats du programme et décisions à hauteur du niveau des responsabilités et de l'intérêt général des Arabes dans le cadre raisonnable, le programme doit avoir le poids et l'écho informatif, le support public qui peuvent former une influence d'elle-même qui attire l'attention et la réaction.

6 – La manière selon laquelle les réunions du conseil seront tenues sera décidée lors de chaque session. La date et le lieu de la première session seront décidés par individuel hôte qui payera aussi les frais de cette session et la présidera.

7 – Chaque membre présent paiera ses frais. En ce qui concerne les dépenses du secrétariat général, elles seront couvertes par les cotisations et les dons provenant des individus, institutions et compagnies sans toutefois altérer l'indépendance de l'assemblée. Quant au travail au sein du secrétariat général, il sera purement volontaire.

Clarifications :

Si l'individu arabe ne saisit pas cette opportunité pour décider lui-même de son destin et de celui des futures générations, il n'aura pas après à le reprocher aux autres. L'homme arabe doit participer à la marche de l'histoire et non pas jouer le rôle de spectateur. Voilà que l'opportunité se présente... y a-t-il des saisisseurs ? !
(La Situation des Arabes) est leur responsabilité.
(L'Assemblée arabe) c'est où ils exercent leur responsabilité.
(Le Rôle des Arabes) doit toujours être leur motif.

بسم الله الرحمن الرحيم

عصر

" الصحوة الكبرى "

الأطار الأسلامي

اولاً : على مستوى الدول.

● **الاتحاد الاسلامي** : يضم في عضويته الدول الإسلامية على مستوى الحكومات ،

ويتكون من :

أ) مجلس القمة ، ويكون التمثيل به من قبل رؤساء الدول ، أو الحكومات ، تبعا لنظام الحكم في كل دولة .

ب) مجالس على مستوى الوزراء في مختلف المجالات ، فيما عدا المجال العسكري .

ج) الأمانة العامة ، يتم تعيين أمينها من قبل مجلس القمة بناء على ترشيح الدولة التي يقع عليها الدور حسب أسلوب التناوب . ويقوم مجلس القمة بتحديد صلاحياته ووضع وصف مهامه وطبيعة عمله وفترة ممارسته .

د) الحلف العسكري ، يشمل في عضويته دول الاتحاد الاسلامي ، ويتم التوقيع على بنود معاهدته في صورة ملحق لاتفاقية انشاء الاتحاد ، ومن قبل زعماء الدول الأعضاء في الإتحاد . ويقوم بتمثيل الأعضاء في مجلسه قادة القوات المسلحة أو وزراء الدفاع ، حسب اختلاف أساليب الهياكل التنظيمية في الدول الأعضاء . كما يقوم مجلس القمة بتعيين سكرتيره العام بذات طريقة تعيين أمين عام الإتحاد . يكون الهدف الأساسي من إنشاء الحلف الدفاع عن الدول الأعضاء والحيلولة دون تعرض الدولة العضو لظروف تؤدي إلى جعلها عرضة لتهديد عسكري أو احتلال ، من أي معتدي ، من داخل الإتحاد أو خارجه . ويتوجب على الحلف العمل الجاد والتنسيق الفعال للوصول إلى أقصى حالة ممكنة من القوة والإستعداد ليتمكن من القيام بمهامه بجدارة وحسم .

هـ) هيئة القاضي والتحكيم الإسلامي ، تقوم الأمانة العامة للإتحاد بوضع أوصاف وشروط معينة يجب توفرها في عضو هيئة القاضي والتحكيم الإسلامي ويتم إقرارها من قبل مجلس وزراء العدل ، المنبثق من مجلس القمة ، ثم ترفع لمجلس القمة للموافقة عليها ثم تقوم هيئات القضاء والإفتاء والأفراد المشهود لهم بالعلم في الفقه الإسلامي وأحكام الشريعة في كل دولة عضو برفع قائمة أسماء مرشحين ، ممن تتوفر فيهم الشروط المتصلة إلى حكومة تلك الدولة. ولتلك الدولة أن تتقدم بمرشحيها إلى مجلس القمة لإختيار القائمة النهائية لتكون أول مجلس للهيئة . وعلى مجلس القمة أن يحدد عدد أعضاء مجلس الهيئة وفترة عملها . ويجب أن تكون المهمة الرئيسية للهيئة النظر فيما يقدم إليها من قبل الأمانة العامة للإتحاد في شكل طلبات من دول الإتحاد ذات القضايا المختلف عليها ، وتكون الطلبات إختيارية ومن قبل الأطراف ذات النزاع . وتكون أحكام الهيئة نهائية وترسل للأمانة العامة للإتحاد . فإذا ما قامت أطراف النزاع بتطبيق ما صدر عن الهيئة ، تبلغ الأمانة العامة للإتحاد بذلك . وفي حالة عدم تطبيق الحكم تقوم الأمانة العامة للإتحاد برفع الأمر لمجلس القمة لإتخاذ ما يراه من اجراءات الزامية لأطراف النزاع ، ومنها إحالة الموضوع لمجلس الحلف العسكري لفرض تطبيق الحكم بالطرق العسكرية إذا لزم الأمر وعند التأكد من استنفاذ كافة السبل والوسائل الأخرى .

و) هيئة الدعوة والإرشاد ، ويقوم مجلس الوزراء ذو العلاقة ، والمنبثق من مجلس القمة ، بتزويد الهيئة بكفاءات ذات علم وأفق واسع في تعاليم الدين ، عبادة ومثل وتعامل وأسلوب حياة ، وبكفاءات ذات علم واطلاع وخبرة عالية المستوى لإيصال مفهوم الإسلام الصحيح لأكبر عدد ممكن من المسلمين وغيرهم ، مستخدمين في سبيل ذلك أحدث ما وصل إليه العلم الحديث من أساليب وخبرات ووسائل توجيه وإيصال .

ز) هيئة التنمية ، وتشمل ما هو قائم مثل البنك الإسلامي للتنمية ، وتدرس امكانية أضافة مصرفا مركزيا يساهم في تمويل حصة من رأس ماله القطاع الأهلي ، وكذلك مركزا للدراسات ولإعداد خططا تنموية في مختلف القطاعات وعلى مستوى العالم الإسلامي بهدف إحصاء القدرات المتوفرة ووضع إطارات عامة لأنجح سبل التنسيق المتعامل معها بغية الوصول بالوطن الإسلامي الكبير إلى الموقع ، الذي هو جدير به ، والكفيل بجعله قوة مشاركة في صنع المستقبل لا متفرجا .

ايضاح :

١- تقوم الدولة الداعية لأول مؤتمر قمة بترأس اجتماعات المؤتمر .

٢- يتم في هذا المؤتمر وضع الخطوط العريضة لنظامه الأساسي ، أي النظام الأساسي للإتحاد .

٣- يتم الأتفاق على أسلوب التناوب على رئاسة المؤتمر ، وكذا مجالس الوزراء المنبثقة عنه بما فيها مجلس الحلف العسكري ، ومدة الرئاسة .

٤- يتم تعيين أول أمين عام للإتحاد ، وللحلف العسكري ، وتحدد مدد ممارستهما لمهامهما.

٥- يتم وضع مشروع معاهدة الحلف العسكري .

٦- يتم أختيار المقر الرئيسي للأمانة العامة للإتحاد ، وربما كانت مكة المكرمه أشرف مدينة لإحتواء المقر الرئيسي ، والمدينة المنورة لإحتواء هيئة الدعوة والإرشاد ، ودولة الباكستان للحلف العسكري ، وألمانيا لهيئة التنمية ، والقاهرة لهيئة القاضي والتحكيم الإسلامي . كما قد يكون من المناسب أن توزع الهيئات المتفرعة مستقبلا على دول أخرى.

٧- يجب ملاحظة أن الاتحاد الاسلامي هو البديل الأمثل والأكثر ملائمة في هذا العصر للدولة الإسلامية . وأن مجلس القمة هو البديل الحل للخلافة الإسلامية . ومجالس الإتحاد وهيئاته تشكل الهيئة المركزية في عصور الدولة الإسلامية ، والحلف العسكري الحلف المناسب لجيش الدولة الإسلامية .

ثانياً : على مستوى الأفراد .

. المجلس الأعلى للفقه الإسلامي والإفتاء :

ويتكون من أعضاء يتم اختيار كل منهم من قبل أعلى هيئة فقهية أو قضائية أو دار إفتاء رسمية في كل دولة من الدول الأعضاء في الإتحاد الاسلامي ، فيكون بذلك حجم المجلس بعدد دول الإتحاد . وتتمثل مهام المجلس في البحث والعمل أولاً في تقريب الإجتهادات الفقهية وإختلاف أساليب تفسير النصوص وأختيار السند فيما بين علماء المسلمين . وذلك في الأمور التي يرى المجلس أنها ذات طابع الحاضر وتمس أوضاع المسلمين في كل مكان، الآنية والمستقبلية ، وذلك بغية الوصول إلى أعلى حدٍ من الإجماع في القواعد الاساسية . ثم يصار إلى إيصال قرارا تهم هذه في الأمانة العامة للاتحاد الاسلامي لتصب على المجالس الوزارية ذات الصله ، مثل التعليم والعدل والأوقاف ، لكي حتى نشرها عن طريق هيئة الدعوة والإرشاد وإبلاغها لهيئة القاضي والتحكيم الإسلامي ، المنبثقين عن الإتحاد الإسلامي ، بغية تعميم الفائدة وتوحيد التعاليم والأحكام والثقافة الأسلامية . أما الأمور التي يرى المجلس أنها تتطلب جهدا أكبر وبحثا أوسع ، فيؤخذ منها كل أمر على حدة ويشبع دراسة وحوار وتبحث حجج وأسانيد المختلفين في الإجتهاد ، ولا يجب أن يترك هذا الأمر قبل الوصول إلى الحد الأدنى من الإجماع حوله ، ومن ثم يبلغ القرار حوله بالأسلوب الوارد أعلى . وللمجلس في عمله تلقي الأستشارات من الأفراد والحكومات والهيئات ومؤسسات الفنية والفقهية ، بل ومن الأمانة العامة للإتحاد الإسلامي ذاتها . وفي كل الأحوال يجب أن تكون الأجابات في صورة إجماع ، تحقيقا للهدف الأول والأهم من إنشاء المجلس .

وإلى جانب ما تقدم من مهام المجلس ، تقع عليه أيضا مسؤلية التنسيق مع مجلس قمة الإتحاد الاسلامي ، عن طريق أمانته العامة ، لوضع خطة بسيطه وعمليه لتنظيم برنامج لقاءات عمل مع ممثلين للديانة المسيحية ، ويشتمل مثلها ، والشروع فيما يجمع الإسلام والمسيحية من عقائد ومبادئ أساسية وتكوينها ومشاركتهم في رسم برنامج نشرها وتعميمها على مؤسساتهم الدينية والثقافية ووسائل النشر . أما في الأمور المختلف عليها فيؤخذ كل أمر على حده ، ويتم التحاور حوله ، ويأتون بحججهم ويقارعوا ، بأسلوب علمي ومنطقي . وفي كل حالة تنتهي إلى نتيجة إيجابية يتبع ما تقدم من أسلوب نشرها . والهدف الأول من ذلك هو تصحيح ما دوّن لديهم حول الإسلام . والثاني هو محاولة الوصول إلى أقصى تقريب ممكن بين المعتقدين .

. مجلس شورى المسلمين :

ويتكون من كل مسلم ومسلمة مهما كانت مواطنتهما وفي أي مكان من العالم كانا . ولا يخضع أو يتبع لأي دولة أو منظمة أو هيئة ذات طابع ديني أو سياسي . ولتعريف المسلم ، وبالتالي أهلية الراغب في العضوية ، يضع المجلس الأعلى للفقه الإسلامي والفتوى أسلوب نظام لتعريف الفرد المسلم . ويقوم أعضاء المجلس ممن حضروا أول جلسة بما يلي :

١- أختيار رئيساً للجلسة ، وهو الأسلوب الوجوب إتباعه في كل جلسة .

٢- أختيار الأمانة العامة من الأعضاء الحضور ، ولا يجب أن تحمل صفة الرئاسة .

٣- وضع ميثاق شرف والتوقيع عليه على أن يشمل فيما يشمل :

- العضوية مفتوحة لكل فرد ينطبق عليه تعريف المسلم .

- يختار رئيساً لكل جلسة من الحضور ولا يكون هنالك رئيساً معينا ودائما للمجلس.

- لا يجوز لأي متغيب عن جلسة تفويض الغير لتمثيله ، وله أن يبعث للأمانة العامة بما يريد عرضه على المجلس .

- لا يجوز لأي عضو داخل المجلس أن يتعرض لأي زعيم أو دولة أو نظام حكم أو حزب أو فئة أو فرد بمدح أو قدح .

٤- يكون الهدف الأول والأخير من ممارسة العضوية وحضور الجلسات هو عرض إجتهاد كل فرد فيما يرى أنه يؤدي إلى إصلاح وضع المسلمين والنظر في همومهم وتعريف نقاط الداء وعرض أفضل وسائل العلاج ومن ثم إقرارها .

٥- يجب أن يستخدم وقت جلسات المجلس في العمل الجاد لوضع برامج علمية وعملية في شكل متكامل ، وتوجيه إسهامات الأعضاء للنهوض بأحوال المسلمين إلى المكانه التي يستحقونها عن جدارة ، على أن تشمل تلك البرامج تفاصيل وصفية لمراحل الوصول إلى تلك المكانه .

٦- جلسات المجلس لمن حضر . ومن لم يستطع حضور جلسة أو أكثر فله حق المساهمة بإرسال ما يريد عرضه للأمانة العامة . وفي ذلك حرص على المساواة في العضوية مع عدم المساس بتعطيل أعمال المجلس .

٧- مع أن المجلس لا يملك الإملاء على مجلس القمة في الاتحاد الاسلامي ولا على الدول الأعضاء بقراراته ، إلاّ أن ما ينجم عنه من برامج وقرارات ترقى إلى مستوى المسؤلية والصالح العام للمسلمين ، وفي إطار المعقول ، لا بد أن يكون لها الثقل والصدى الإعلامي والتأييد العام بحيث يمكن أن تشكل ضغطا تلقائيا يوجب الإصغاء والتفاعل معه .

٨- للمجلس أن يستشير (المجلس الأعلى للفقه الإسلامي والأفتاء) في الأمور التي يرى فيها حاجة لتلك الإستشارة.

٩- للمجلس عن طريق أمانته العامه ، أن يتقدم بطلبات إلى الأمانة العامة للاتحاد الاسلامي بتزويده بالمعلومات التي قد تكون ضرورية في مداولاته أو إحصائيات قد تكون أساسية في وضع برامجه . كما تقوم أمانة المجلس بتزويد الأمانة العامة للإتحاد الإسلامي بقرارات المجلس وبرامجه وتوصياته .

١٠- تتم اجتماعات المجلس حسب ما يتحدد في كل جلسه . أما الجلسة الأولى فتتم في التاريخ والمكان حسبما يحددهما الداعي لتلك الجلسة . ويتم ذلك عن طريق وسائل الاعلام المختلفة . وتقبل أمانة المجلس التبرعات والهبات والمنح وما قد يقرّه الأعضاء لاحقا طالما كانت غير مشروطة . أما تكاليف عقد أول اجتماع فسوف يقوم بها الداعي للأجتماع .

. هيئة الأغاثة الأسلامية :

وهي تطوير للهيئة القائمة على أن تقتصر صلتها بالحكومات بقبولها المساعدات الغير مشروطة من تلك الدول ويجب تطوير جهازها ليكون أكثر فعالية وأعلى مستوى علما وخبرة ونزاهة ونشاطا وأنجازا . ولا يتطلب ذلك توسيعا في الجهاز الوظيفي . ويقوم مجلس المالية والأقتصاد ومجلس العدل ومجلس الشؤون الأجتماعية ومجلس الداخلية ، والمنبثقة من مجلس قمة الاتحاد الاسلامي بترشيح الأداره العليا للهيئة ، ويقوم مجلس القمة بالأختيار ، ثم يترك للأدارة حرية أختيار ما تحتاجه من الخبرات من داخل العالم الإسلامي ومن خارجه في إطار الأوصاف المذكورة أعلى .

وتقوم الأدارة بأنشاء أدارة أستثمار أمينة وذات خبرة لتشغيل التبرعات والهبات والإعانات والصرف من عائد الإستثمار على أوجه نشاطها في إطار أغاثة المسلمين في كل مكان في حالات الكوارث والتشرد واللجوء والمرض والقحط والمجاعة وأثار الحروب والكوارث الطبيعية . كما يجب أن تضع برامج تدريب في شتى المجالات لتهيئة الفرص أمام ضحايا تلك الكوارث للعمل على رفع معاناتهم بأنفسهم .

اعداد

سعد الفيصل ال سعود

21 Piccadilly, London W1V 9PF
Fax: (+44) 171- 493 7533

Texte entier dans notre Page du Web sur l'Internet :
http://ourworld.compuserve.com/homepages/ITCentre/

الاطار العربي

أولا : على مستوى الدول .

● **أتحاد العرب** : ويضم في عضويته الدول الأعضاء في جامعة الدول العربية ، وتوضع شروط انضمام دول أخرى ، بعد تعريف الدولة العربية . ويتكون من :

أ) مجلس القمة ، ويكون التمثيل به من قبل رؤساء الدول ، أو الحكومات تبعا لنظام الحكم في كل دولة .

ب) مجالس على مستوى الوزراء في مختلف المجالات .

ج) الأمانة العامة ، يتم تعيين أمينها من قبل مجلس القمة بناء على ترشيح الدولة التي يقع عليها الدور حسب أسلوب التناوب . ويقوم مجلس القمة بتحديد صلاحياته ووضع وصف مهامه وطبيعة عمله وفترة ممارسته .

د) تكون مهمة الإتحاد دراسة وأقرار البرامج المقدمة من الدول الأعضاء نحو تقريب الأنظمة المتّبعة فيما بينها في مجالات التربية والتعليم والثقافة ، والتنظيم الأمني الداخلي والأنظمة الإقتصادية والتجارية ، والتنسيق في تبادل الخبرات وتفادي إزدواجية المشاريع ذات النسيج الواحد والسوق الواحد ، والتعاون في مجالات التنمية ، وتذليل صعوبات توظيف الأموال في داخل دول الإتحاد ، ومحاولة اتخاذ موقف عام موحد ورسمي تجاه القضايا الدولية لا يحاد عنه . فإن تغيرت الظروف الدولية أو طرأت أمور مستجدة ، فيجب دراستها واتخاذ موقف موحد منها . على أن يكون هدف كل أعمال وبرامج الإتحاد والتنسيق بين أعضائه هو المصلحة العليا للمواطن العربي ، ولأمن واستقرار ورقيّ وازدهار العالم العربي . وعليه تكون استراتيجية الأتحاد مبنيّة على أسس قويّة يتوخّى فيها حسن النوايا وصفاء النفوس ، للوصول إلى الغايات المرسومة علميا مع وضوح رؤية في مراحل تطوير ما هو متواجد في إطار خطة علمية ومرنة ، يعتمد في تطبيقها على التعاون والتصادق وتسخير الطاقات المتوفّرة ، والممكن توفّرها بالتعاون مع الغير ، سواء في أطار الإتحاد الاسلامي أو خارجه .

أيضاح :

١- تقوم الدولة الداعية لأول مؤتمر قمة بترأس اجتماعات المؤتمر .

٢- يتم في هذا المؤتمر وضع النظام الأساسي للإتحاد ويتم التوقيع عليه .

٣- يتم الأتفاق على إسلوب التناوب على رئاسة المؤتمر وكذا مجالس الوزراء المنبثقة عنه ، ومدة الرئاسه .

٤- يتم تعيين أول أمين عام للإتحاد ، وتحديد مدة ممارسته .

٥- يتم اختيار المقر الرئيسي للأمانة العامة للإتحاد ، وربّما كانت دولة البحرين أذكى اختيار لعدة اعتبارات .

٦- يتم اختيار مدن أخرى لهيئات تابعة للإتحاد ، وعلى سبيل المثال : هيئة الثقافة والفنون والآثار في القاهرة ، هيئة الحفاظ على اللغة العربية ومجمع اللغة العربية في دمشق . وهكذا .

٧- يجب ملاحظة أن اتحاد العرب هو البديل الوحيد للوحدة العربية . وأنّ مجلس القمّة هو الإتفاق بديلا لزعيم أوحد لكل العرب الذي ربما كان هو العائق الوحيد أمام وحدة العرب. فطالما كانت مصلحة العرب العليا هي الهدف الذي يسعى أن تحققه اتحاد العالم العربي ، فأين هي الضرورة إذاً من وحدة عربية مستحيلة تحت زعامة فردية ؟! ليكن الإتحاد هو الدولة العربية ، ولتكن مصلحة العرب العليا هي الزعيم .

ثانيا : على مستوى الافراد

● **مجلس العرب** : يتمتع باستقلالية مطلقة عن اتحاد العرب والدول الأعضاء ، في مرجعيّته وتكوينه وحريّة مداولاته وقراراته . ويضم في عضويّته كل عربي وعربيّة حيثما كانا ومهما كان موطنهما طالما حملا ما يثبت انتمائهما العربي . ويتكون من :

١) أمانة عامة لضبط المحاضر وحفظ الأرشيف والتنسيق مع الأعضاء حول تواريخ وأماكن انعقاد الجلسات ، وليست لها صفة الرئاسة أو ممارستها .

٢) رئيس الجلسة ، ويختار من الحضور ويقتصر دوره على إدارة تلك الجلسة ولا يجوز تحت أي ظرف تعيين رئيسا دائما ، ويترأس أول جلسة الداعي لها .

٣- الأعضاء ، وهم كل من تمكن من حضور الجلسة ويتساوى الأعضاء في كل حقوقهم وواجباتهم ، وفي حالة عدم تمكن أحدهم من حضور جلسة فلا يحق له تفويض الغير ، بل يبعث بما يودّ عرضه إلى الأمانة العامة .

٤- ولحقّ الحصول على العضويّة لا بدّ من التوقيع على ميثاق شرف من أهم ملامحه عدم التحزّب داخل المجلس أو استغلال منبر المجلس لقدح أو مدح دين أو عقيدة أو قائد أو دولة أو حزب أو منظمة أو فرد .

٥- شعار المجلس هو " دور العرب " ويعمل المجلس في وضع دراسة متأنية ودقيقة تساهم فيها الكفاءات المتوفرة ، وإن تعددت اتجاهاتهم حاليا ، لوضع الخطوات التي يجب اتباعها لتخطّي المراحل ، التي يجب تعريفها ، للوصول إلى وضع يتفق على وصفه وعلى وجوب أن يكون العرب فيه ليتمكّنوا من القيام بممارسة " دور العرب " ولهم في سبيل ذلك جمع كافّة المعلومات والأحصائيات والدراسات والأجتهادات المتوفّرة لدى أيّة جهة ، وتشمل هذه المصادر الدول العربية عن طريق الأمانة العامة لإتحاد العرب ، ولا تقتصر عليها . ولما كان ميثاق الشرف يمنع تدخّل المجلس في الشؤون الداخلية لأية دولة عربية ، وحيث لا يملك المجلس إملاء قراراته عليها . إلاّ أن حتمية مداولاته وكيفيّة تكوينه ومصداقيّة قراراته وبرامجه وثقل وواقعيّة اهدافه ، ما يجعله أداة ضغط تلقائية على صنّاع القرار في اتحاد العرب للتجاوب مع مجلس العرب ، بل وتأييد الرأي العام العربي المتمثّل فيه .

٦- تتم أول جلسة بدعوى من أول من تبنى الإعلان عن هذا المشروع ويحدّد فيها زمان ومكان انعقاد الجلسة وتكون تكلفة تهيئة المكان بتمويل منه ، ويقوم بشرح أهداف المشروع وشروط المساهمة في المجلس ويترأس أول جلسة .

٧- يحضر راغب حضور الجلسة على حسابه ، أما تكاليف الأمانة العامّة وأعمالها من تحضير وإعلان ونشر ودعوات وإتصالات وعلاقات فعن طريق التطوّع بالنسبة للعمل بها ، أو عن طريق جزء من تمويل المجلس الذي يتمّ عن طريق التبرّعات والهبات والإكتساب المالي من الهيئات والمؤسسات والجمعيّات والأفراد والشركات ، وذلك بدون المساس بوضع المجلس الحيادي والمستقلّ كليًا عن أي تأثيرات وضغوط من أيّة جهةٍ كانت .

ايضاح :

اذا لم يغتنم الفرد العربي هذه الفرصة ليقرّر مصيره بنفسه ويرسم مستقبل الأجيال القادمة فلا يجب عليه بعد ذلك وضع اللوم على الغير . لا بدّ للانسان العربي أن يساهم في صنع التاريخ لا أن يأخذ دور المتفرج .

ها قد سنحت الفرصة .. فهل من مجيب ؟! مسؤلية " وضع العرب " تقع عليهم . ومكان ممارستها هو " مجلس العرب " أما شعارهم الدائم فهو " دور العرب " .

INFORMATIQUE Enrico Pesatori, vice-président de Digital Equipment, troisième fabricant américain d'ordinateurs, a annoncé sa démission lundi 1er juillet. Les difficultés de l'activité micro-informatique, soumise à maints revirements stratégiques et toujours déficitaire, est à l'origine de cette démission. ● APRÈS 30 MILLIARDS de francs de pertes cumulées entre 1991 et 1994, le groupe vient pourtant de clore, fin juin, son second exercice bénéficiaire consécutif. ● LES COUPES dans les effectifs et les coûts, les fermetures d'usines et les cessions d'actifs ont produit leurs effets. Le groupe doit confirmer son redressement en prouvant qu'il dispose de sources de croissance et de profits suffisantes. ● L'ISOLEMENT de Digital, seul acteur informatique majeur à utiliser Alpha, est pointé du doigt par les analystes, qui s'interrogent sur sa capacité à financer les développements futurs.

Le groupe américain Digital Equipment doit confirmer son redressement

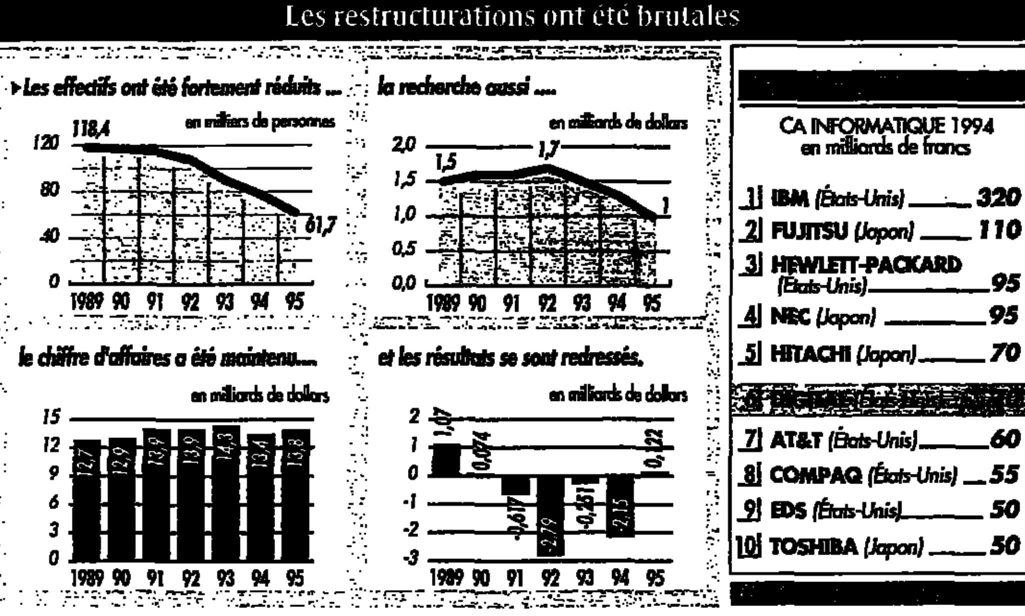
Enrico Pesatori, numéro deux de l'entreprise, a démissionné, lundi 1er juillet. Digital vient de clore son deuxième exercice bénéficiaire consécutif, mais l'avenir du constructeur reste hypothéqué par les difficultés persistantes du secteur micro-informatique

MAYNARD (Massachusetts)
de notre envoyé spécial

Derrière la vitre, dans l'ambiance jaune orangé d'une lumière inactinique et dans une atmosphère renouvelée toutes les six secondes, des opérateurs s'activent. Combinaisons en Goretex, chaussures spéciales, masques, voire casques..., au cœur de la nouvelle ligne de fabrication de semi-conducteurs (« Fab 6 ») de Digital Equipment, à Hudson (Massachusetts), tout est étudié pour éviter la contamination des tranches de silicium sur lesquelles sont gravées les puces qui iront se loger, pour la plupart, au cœur des ordinateurs du groupe américain.

C'est là, dans ces bâtiments qui ont coûté 450 millions de dollars (2,3 milliards de francs) et sont opérationnels depuis début 1996, que sont « fondus » les microprocesseurs – les cerveaux des ordinateurs – de la famille Alpha que Digital commercialise depuis début 1992 et qui ont, pour une part, contribué au retour à meilleure fortune du numéro trois américain des ordinateurs : il a bouclé fin juin son second exercice fiscal bénéficiaire consécutif.

Si les chiffres définitifs seront communiqués le 30 juillet, il apparaît d'ores et déjà que le dernier trimestre n'a pas été aussi bon que prévu en raison de difficultés *persistantes dans les ordinateurs* personnels (PC). Ces dernières ont conduit à la démission, lundi 1er juillet, d'Enrico Pesatori, le vice-président du groupe. Elles pourraient également déboucher sur l'annonce de provisions.



CA INFORMATIQUE 1994
en milliards de francs

1	IBM (États-Unis)	320
2	FUJITSU (Japon)	110
3	HEWLETT-PACKARD (États-Unis)	95
4	NEC (Japon)	95
5	HITACHI (Japon)	70
6	DIGITAL (États-Unis)	[illegible]
7	AT&T (États-Unis)	60
8	COMPAQ (États-Unis)	55
9	EDS (États-Unis)	50
10	TOSHIBA (Japon)	50

LE POIDS DES MUTATIONS

Pourtant, Digital, dont les ordinateurs ont connu un fort succès jusqu'au début des années 80, revient de loin. *« Il y a peu, on ne donnait pas cher d'eux »*, rappelle Erich Ochs, directeur général adjoint du cabinet d'études IDC en France. La firme, dont le siège est à Maynard (Massachusetts), a accusé 5,8 milliards de dollars (30 milliards de francs) de pertes cumulées entre 1991 et 1994.

Comme la plupart des « anciens » de l'informatique, Digital a subi les mutations de cette industrie. L'émergence des PC et des « systèmes ouverts » (ordinateurs utilisant le logiciel Unix, capables de dialoguer entre eux quel que soit leur constructeur) a démodé les « systèmes propriétaires » (spécifiques à un seul fournisseur) et fait éclater le modèle des compagnies intégrées, fabriquant et proposant tout.

Des sociétés spécialisées – sur les PC, les stations de travail, les *composants*, les *logiciels* – *se sont* développées. Chacune sur leur marché, elles ont ébranlé les généralistes, dont les forces de vente sont apparues coûteuses et inadaptées alors que les marges (au moins 70 % avec les systèmes propriétaires) fondaient.

Digital n'a pas pris d'emblée la mesure de ces évolutions. *« Nous avons raté le virage des systèmes Unix et des PC »*, admet Harry Copperman, vice-président du groupe, responsable de l'activité Systèmes. Le PC a été vu comme un jouet par Ken Olsen, cofondateur de l'entreprise. Les problèmes ont été d'autant plus forts que le constructeur a attendu 1992 et le remplacement au poste de PDG de M. Olsen par Robert Palmer pour se réorganiser, avec une accélération mi-1994, les pertes s'étant aggravées.

La note a été sévère. Les effectifs ont été ramenés à environ 60 000 personnes, contre 118 400 en 1989. Digital a taillé dans ses coûts administratifs et commerciaux en recourant de plus en plus aux canaux de ventes indirects (deux tiers des ventes, contre un tiers voici trois ans). Les dépenses de recherche-développement ont été réduites, 25 usines sur 35 ont été fermées, les parts dans le capital de l'italien Olivetti vendues, tout comme certaines activités : systèmes de stockage à Quantum, bases de données à Oracle.

MANAGEMENT RENOUVELÉ

Le management a été renouvelé et une plus grande autonomie conférée aux activités. *« On a aussi inculqué plus de culture marketing dans une société d'ingénieurs »*, note M. Copperman, qui souligne qu'aujourd'hui *« les coûts sont plats et les marges en croissance »*. Fin mars, la marge brute totale du groupe se situait à 34,6 %, contre 32,2 % un an plus tôt, la marge sur l'activité produits (55 % des ventes totales) s'étant redressée à 37,1 %, contre 28,7 % un an plus tôt.

On reste cependant loin des niveaux de 1993 (40 % de marge brute globale, 41 % pour les produits), et les analystes, qui voient essentiellement dans le redressement des marges l'effet des réductions de coûts, estiment que le groupe doit prouver qu'il dispose des sources de croissance et de profits.

Digital assure que le redressement tient aussi au décollage des ventes de systèmes utilisant Alpha et que les axes de croissance sont connus, qu'il faut *« les exploiter »* : *systèmes pour applications Unix* nécessitant beaucoup de puissance ; systèmes et services autour de Windows NT, le logiciel d'exploitation pour l'informatique d'entreprise de Microsoft avec qui un partenariat a été noué ; enfin, utilisation et intégration des réseaux, notamment d'Internet.

Digital se doit malgré tout de stabiliser une activité PC (14,3 % de l'activité totale), dont les ventes, début 1996, ont connu un sévère recul (– 10 %). Les analystes estiment que le niveau actuel des revenus reste inférieur à celui de l'an passé et que les stocks d'invendus demeurent importants.

Si le groupe promet l'équilibre pour le dernier trimestre 1996, certains analystes n'y croient pas : ils évoquent 200 millions de dollars de pertes sur l'année calendaire 1996 et incriminent la volonté de M. Pesatori de faire croître cette activité à 40 %, afin de jouer parmi les grands du secteur. Le groupe, qui a renoncé début 1996 à cette ambition en sortant du marché grand public aux Etats-Unis, assure ne plus jurer que par la clientèle des entreprises.

VENTES D'ALPHA EN HAUSSE

Les interrogations se concentrent aussi sur Alpha. *« La base installée de Digital, qui lui est fidèle, a migré sur Alpha et assuré les ventes »*, indique Erich Ochs. La question est de savoir si le groupe peut rallier de nouveaux clients. *« Si Digital n'accroît pas rapidement les ventes de systèmes Alpha, ses chances d'être viable dans cinq ans sont de 60 % »*, préviennent les analystes du Gartner Group, pour qui l'alliance entre le constructeur informatique Hewlett-Packard et Intel, numéro un mondial des semi-conducteurs, pour développer une nouvelle génération de microprocesseurs, constitue aussi un danger.

« Sur les premiers mois de 1996, les ventes de systèmes Alpha ont progressé de 60 %, indique Harry Copperman, *Alpha ayant généré plus de 9 milliards de dollars de revenus depuis son lancement. »* En 1995, les ordinateurs sur base Alpha ont représenté 12 % des 13,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires total, contre 7,3 % en 1994. Le groupe assure que près de 50 % des ventes sur les modèles haut de gamme sont faits avec de nouveaux clients.

Digital est cependant le seul constructeur majeur à utiliser Alpha. Il vient de recevoir le renfort du sud-coréen Samsung, avec qui il a signé, le 18 juin, un accord de fabrication en seconde source des puces Alpha (le japonais Mitsubishi les produit déjà lui aussi).

« On peut se demander si, avec des marges plus faibles, Digital aura la capacité de financer les développements futurs », souligne Michel Lederman, consultant au sein de la société Citicom.

« Nous pensons pouvoir tenir et garder à Alpha deux fois plus de puissance que les puces Intel », assure M. Copperman, qui reconnaît que l'absence de grande référence est *« décevante »*, mais qu'elle *« n'est pas un handicap »*. Alpha n'est plus, selon lui, destiné à supplanter les puces d'Intel, mais à en être un prolongement, notamment pour les ordinateurs utilisant le logiciel Windows NT de Microsoft.

Windows NT constitue le grand pari de Digital pour imposer à la fois la puce et les systèmes Alpha. *Le constructeur estime que ce logiciel* pèsera aussi lourd qu'Unix dans l'informatique d'entreprise en l'an 2 000. Dans le cadre de son alliance avec Microsoft, ce dernier lui a demandé de l'aider à développer une nouvelle version spécifique aux ordinateurs 64 bits (la capacité d'Alpha).

Digital, qui a élaboré un logiciel convertissant sur Alpha les programmes fonctionnant avec les logiciels de Microsoft et les puces Intel, compte aussi faire entrer sa puce dans des systèmes à moins de 3 000 dollars. *« Là où se trouvent de plus grands volumes »*, relève Bill Johnson, le responsable du marketing de l'activité semi-conducteurs.

Ph. L. C.

Enrico Pesatori, vice-président démissionnaire

Il faut « plus de deux ans pour stabiliser le groupe »

LUNDI 1er juillet, à Maynard (Massachusetts) – siège du groupe –, Enrico Pesatori a annoncé sa démission du poste de vice-président du groupe et de directeur général de la division Computer Systems de Digital. *« En dépit de progrès substantiels, nos résultats dans certains secteurs importants n'ont pas été à la hauteur de mes attentes »*, a expliqué, dans un message adressé aux employés du groupe, M. Pesatori, dont les propos visent notamment l'activité micro-informatique.


ENRICO PESATORI

Cet Italien de cinquante-cinq ans avait rejoint Digital en 1993, après avoir dirigé pendant deux ans Zenith Data Systems, filiale de Bull, et avoir passé vingt et un ans chez Olivetti. M. Pesatori avait accordé, il y a quelques jours, un entretien au *Monde*, dans lequel il s'expliquait sur le plan de redressement de Digital et sur les actions qu'il restait, selon lui, à mener.

« Digital, avec deux exercices bénéficiaires consécutifs, est-il hors de danger ?

– Nous avons fait un redressement en deux temps, financier et stratégique. Les résultats parlent d'eux-mêmes. Mais il reste encore beaucoup à faire pour continuer à rendre la compagnie plus efficace. Nous avons besoin de plus de deux ans pour stabiliser le groupe. En termes stratégiques – comment allons-nous croître à nouveau ? –, certaines activités ont besoin d'être améliorées, en particulier les micro-ordinateurs et les services.

– De nouvelles ventes d'actifs sont-elles programmées ?

– La majorité des désinvestissements ont été réalisés. Il s'agissait de sortir d'activités non stratégiques, ou d'éliminer les conflits avec certains partenaires, comme dans les bases de données, cédées à Oracle.

– Prévoyez-vous de nouvelles suppressions d'emplois ?

– Il faut continuer à affiner les choses. Je ne ferai pas plus de commentaires.

– Au-delà des réductions de coûts, qui ont largement contribué au redressement, ne vous faut-il pas trouver de nouvelles sources de croissance et de profits ?

– Nous devons, non pas trouver de nouvelles sources de croissance, mais exploiter les axes stratégiques que nous nous sommes fixés : les ordinateurs pour applications fondées sur le logiciel Unix, les systèmes et solutions exploitant le logiciel Windows NT et la « connectivité », c'est-à-dire les réseaux, dont Internet. Nous devons prouver que nous pouvons faire croître ces activités.

– L'absence de soutien d'un grand groupe informatique à votre microprocesseur Alpha ne constitue-t-elle pas un handicap ?

– Non. Nous pourrons soutenir les développements. Microsoft a annoncé que la version 64 bits de Windows NT sera disponible uniquement sur Alpha en 1997. C'est une bonne chose pour nous.

« Nous ne sommes pas concernés par la croissance, mais par la profitabilité »

– Que répondez-vous au Gartner Group, qui ne donne à Digital que 60 % de chances d'être viable dans cinq ans si la part de marché d'Alpha ne croît pas rapidement ?

– Oui, nous devons accroître les ventes d'Alpha. Elles ont progressé de 60 % sur les deux derniers trimestres. Ce n'est pas un mauvais chiffre.

– Hewlett-Packard et Intel, qui développent en commun un microprocesseur, le P 7, vous font-ils peur ?

– Le P 7 ne sera sur le marché que dans plus de deux ans, et il faudra plus de temps pour avoir des applications disponibles. Nous aurons des produits autour du P 7, mais Alpha sera en position d'être plus puissant et de justifier sa présence.

– Dans la micro-informatique, l'objectif est-il toujours 40 à 50 % de croissance et l'entrée dans le « Top 5 » mondial ?

– Nous n'y attachons plus d'importance. Nous ne sommes pas concernés par la croissance, mais par la profitabilité. Notre but n'est pas d'être un vendeur présent partout. La majorité de la croissance vient du secteur grand public. Nous n'y sommes pas. Ou plus exactement nous sommes sortis de ce marché début 1996, après un test aux Etats-Unis.

» Notre stratégie est de viser des clients de taille moyenne et grande, avec des systèmes fonctionnant avec Windows NT et les microprocesseurs Intel.

– Cette activité sera-t-elle rentable fin 1996 ?

– Au dernier trimestre 1996, c'est l'objectif. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

L'Etat accélère la fusion Dassault-Aerospatiale

« LES MODALITÉS techniques, financières et industrielles de la fusion Dassault-Aviation et Aerospatiale seront arrêtées avant le 1er janvier 1997 », a indiqué l'Hôtel Matignon dans un communiqué publié lundi 1er juillet et précisant que l'opération a pour but de créer *« un groupe unique »* dont l'Etat *« actionnaire majoritaire détiendra le contrôle effectif »*. Le nouveau groupe, a-t-il été encore annoncé, pourra ensuite ouvrir son capital à d'autres entreprises, *« dès que possible »*.

Par rapport au calendrier qui avait été prescrit le 22 février, la constitution du nouveau groupe est pratiquement avancée d'une année (*Le Monde* du 2 juillet). La fusion précédera une privatisation – qui n'est pas officiellement programmée mais qui pourrait intervenir en 1998 puisque Aerospatiale est sur la liste des « privatisables » – et l'ouverture du capital à des alliés européens, notamment l'allemand DASA (Daimler-Benz Aerospace) et British Aerospace.

Au ministère de la défense, on admet que l'opération n'est *« ni une nationalisation ni une expropriation »*. Il s'agit, dit-on, d'une première étape dans le processus d'ouverture du capital du nouveau groupe intégré, l'opération en cours devant permettre de *« renforcer le positionnement stratégique et concurrentiel du groupe, et faciliter un désengagement de l'Etat au profit d'un actionnariat privé élargi »*.

TRAVAUX D'ÉVALUATION

« Les travaux entrepris ont mis en évidence, ajoutent les services du premier ministre, *une très large convergence des points de vue sur la nécessité et l'intérêt d'un rapprochement par fusion de Dassault-Aviation et Aerospatiale. Ces travaux ont porté sur les modalités de l'intégration industrielle et les aspects financiers de la fusion. En particulier, le comité de pilotage a d'ores et déjà procédé à l'analyse du regroupement de certaines fonctions. »* Le communiqué officiel, qui a reçu l'accord préalable des directions des deux entreprises, spécifie que les fonctions en cause ont trait notamment au regroupement d'*« une partie significative des bureaux d'études et des services d'achat »* dans des centres communs.

Au ministère de la défense, on indique que la fusion des deux sociétés sera décidée par des assemblées générales extraordinaires. Des travaux d'évaluation (Paribas pour Dassault et Lazard pour Aerospatiale) devant déboucher à la fin de l'été ont été engagés – avec l'assistance de la Société générale –, afin de déterminer des parités de fusion. Comme cette opération se traduit par une ouverture minoritaire du capital du groupe Aerospatiale, l'avis de la Commission de privatisation sera recueilli.

FORME JURIDIQUE INDÉTERMINÉE

De même source, on précise que la mise en commun des activités (les bureaux d'études, la politique d'achats, les essais en vol, les méthodes industrielles, etc.) qui présentent de fortes synergies s'effectuera par leur regroupement au sein de *« centres de compétences »*. Chacune des deux entreprises est *« un cas particulier »*, ajoute-t-on. Quant aux sites industriels, qui correspondent à des produits différents et à des marchés distincts, il n'est pas prévu, dit-on, de restructuration profonde.

Ni à Matignon ni à la défense, on ne donne de précisions sur la forme juridique du nouveau groupe. Il semble que tout ne soit pas tranché en la matière, ni le nom qui lui sera donné ni l'identité des responsables.

Jacques Isnard

Les analystes anticipent un statu quo monétaire outre-Atlantique

Le Conseil de la Réserve fédérale se réunit les 2 et 3 juillet

Le Conseil de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, qui se réunit les 2 et 3 juillet *ne devrait pas relever ses taux*, selon la plupart des économistes. *Ces derniers s'attendent* à une hausse du taux des fonds fédéraux, fixé à 5,25 % depuis la fin du mois de janvier, *mais dans les prochains mois, afin de* freiner l'activité économique et d'empêcher l'apparition de tensions inflationnistes.

VUE D'EUROPE, où la reprise *de l'activité se fait* toujours attendre, la question paraît presque indécente : la Réserve fédérale des Etats-Unis – la Fed – va-t-elle relever ses taux directeurs pour limiter l'expansion de l'économie ? Son conseil se réunit mardi 2 et mercredi 3 juillet.

Les difficultés qu'éprouvent les spécialistes à mesurer le tempo exact de la croissance américaine rendent difficile tout pronostic. Les dernières statistiques publiées aux Etats-Unis ont envoyé des signaux contradictoires. Certaines ont indiqué une activité très soutenue (hausse de 3,3 % des commandes de biens durables, progression de 0,8 % des dépenses des ménages en mai) ; d'autres ont, au contraire, laissé à penser qu'une phase de ralentissement a commencé (baisse de la confiance des consommateurs à 97,6 points en juin, après 103,5 points en mai). L'économie américaine est-elle confrontée à des risques de surchauffe ou doit-elle se préparer à un atterrissage ?

Cela fait maintenant plus de *cinq ans – mars 1991 – que les* Etats-Unis sont sortis de la récession. L'économie américaine a, *depuis* cette *date*, *laissé* sur place ses rivales européennes, qui sont allées de reprises avortées en rechutes incessantes. *Le* produit intérieur brut (PIB) américain a accumulé 10,4 % de croissance au cours des quatre dernières années, *contre 5,8 % pour le PIB* allemand.

Cette vigueur a permis au taux de chômage de refluer à 5,6 % (si la France bénéficait d'un tel taux, elle aurait moins d'un million et demi de chômeurs). De *surcroît*, plusieurs études récentes ont démontré que, contrairement à ce qu'on pense souvent en Europe, les millions d'emplois créés aux Etats-Unis ne sont pas tous des *pizza jobs, c'est-à-dire des métiers* précaires, peu qualifiés et mal payés : pour plus de la moitié *d'entre eux, le niveau de rémunération* est supérieur au salaire américain moyen.

En vérité, ce dynamisme du marché du travail constitue le principal motif d'inquiétude des opérateurs des marchés. Ils craignent en effet que la quasi-pénurie de main-d'œuvre, aux Etats-Unis, ne favorise les renvendications salariales et donc l'apparition de tensions inflationnistes.

Les économistes de plusieurs grandes banques américaines (Morgan Stanley, JP Morgan, *Goldman Sachs*, *Lehman Brothers*) estiment qu'on aurait tort de prendre ces risques à la légère. Ils considèrent dangereuse et sans fondement économique sérieux l'idée à la mode selon laquelle la *mondialisation de l'économie a* entraîné la mort de l'inflation. Stephen Roach, directeur économique *de Morgan Stanley, prévoit* que le rythme d'inflation s'établira à 4 % en fin d'année (2,9 % actuel*lement*).

Confrontée à cette menace sur les prix, la Réserve fédérale pourrait choisir de procéder à des frappes préventives, comme elle *l'avait fait, avec succès, à partir de* février 1994. Stephen Slifer, économiste chez Lehman Brothers, mise sur une hausse de 0,25 % du taux des fonds fédéraux, fixé à 5,25 % depuis la fin du mois de janvier. Il prévoit un relèvement supplémentaire d'un quart de point à la fin du mois d'août.

De nombreux analystes ne partagent pas ce pessimisme. *Ils* ne croient pas à une hausse des taux directeurs de la Fed cet été ni plus tard. *Ils s'attendent* que l'économie américaine, après un fort rebond au deuxième trimestre (le *PIB devrait avoir progresssé de* plus de 4 % en rythme annuel), subisse, dans la seconde partie de *l'année*, *un net ralentissement* (la croissance serait limitée à 1,9 % au troisième trimestre et à 1,7 % au *quatrième, d'après les experts de* Smith Barney). Selon eux, la hausse des taux d'intérêt à long terme *observée depuis le début de* l'année (les rendements à trente ans sont passés de 5,95 % à 7 %) exerce déjà un frein naturel à l'activité économique. Elle pèse notamment sur le marché de l'immobilier, composante importante de la richesse nationale, exposé à un net renchérissement du coût des crédits hypothécaires (passés en moyenne de 6,9 % à 8,3 % en l'espace de cinq mois).

Cette thèse semble confortée *par le recul de 4,7 % des mises en* chantier de logements au mois de mai. Dans ces conditions, la Réserve *fédérale* n'aurait pas besoin, pour refroidir l'économie, de procéder à un resserrement monétaire – une hausse des taux d'intérêt à court terme. *« Le marché obligataire a fait le travail de la Fed »*, résume Robert Dederick, *économiste du fonds d'investisse*ment Northern Trust Co. à Chicago.

Certains analystes estiment enfin que des raisons politiques pourraient dissusader la Fed d'agir. Alan Greenspan, son président, *évitera*, autant que possible, de faire entrer la politique monétaire dans la campagne pour *l'élection présidentielle*, *qui* aura lieu au mois de novembre.

Pierre-Antoine Delhommais

Inflation financière à Wall Street

Wall Street a terminé la séance du lundi 1er juillet en forte hausse, les investisseurs pariant *sur* un statu quo de la Fed *sur* ses taux directeurs. L'indice Dow Jones a gagné 1,33 %, pour s'inscrire en clôture à 5 729,98 points, proche de ses plus hauts niveaux historiques.

***La santé éclatante de la Bourse new-yorkaise* inquiète de nombreux analystes. Ils préconisent un resserrement progressif de la politique monétaire américaine afin de dégonfler la « bulle » qui s'est *formée à Wall Street (l'indice Dow Jones a gagné 50 % en un an et* demi), avant que celle-ci ne prenne des proportions trop grandes. L'inflation financière constitue une double menace pour l'économie des Etats-Unis. Elle expose les ménages américains qui se sont massivement endettés pour acquérir des actions à de terribles déconvenues en cas de correction trop violente du marché. Elle constitue aussi, en cas de transmission à l'économie réelle, une source potentielle *de tensions pour les prix des biens et des marchandises*.**

Bruxelles et le Parlement s'intéressent au sort du Crédit foncier

LA COMMISSION européenne s'apprête à ouvrir une enquête *sur les mesures prises* par l'Etat français pour soutenir le Crédit foncier de France (CFF). Selon *La Tribune* du 2 juillet, le commissaire européen chargé de la concurrence, Karel Van Miert, estime que ces mesures qui ne lui ont pas été *« notifiées »* contiennent des éléments d'aide publique.

Il *s'interroge notamment* sur la ligne de crédit de 20 milliards de francs qui été accordée en décembre 1995 par la Caisse des dépôts à l'institution financière *spécialisée dans le financement* de l'immobilier. Les dirigeants du Crédit foncier ont toujours affirmé que cette ligne a été octroyée *« à des conditions de marché »*. Mais Bruxelles estime qu'étant donné les difficultés de refinancement du CFF, si la Caisse des dépôts lui est venue en aide, c'est parce qu'il s'agit d'un établissement public. La Commission s'interroge enfin *sur la garantie* accordée par l'Etat français à la dette obligataire du CFF, sans limite de montant et de durée.

« LOURDE RESPONSABILITÉ »

Bruxelles considère légitime le souci des pouvoirs publics d'éviter la faillite d'un grand *établissement financier*, mais estime que les mesures décidées pour permettre au Crédit foncier d'éviter la faillite ont été mises en œuvre *sans qu'aucun plan de restructuration* garantissant l'avenir de l'établissement n'ait *été défini*.

Bruxelles n'est pas seul à s'interroger sur les difficultés du Crédit foncier. Le député RPR des Hauts-de-Seine, Jean-Jacques Guillet, a annoncé lundi 1er juillet son intention de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale, à la session d'automne, une proposition de résolution *« tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les responsablités des autorités de tutelle et de surveillance dans la situation du CFF »*. M. Guillet ajoute dans son exposé des motifs : *« ... la responsabilité de l'Etat est lourde dans ce sinistre financier qui affecte la crédibilité de la place financière de Paris »*.

La Poste négocie l'amélioration de la carrière de ses 57 000 contractuels

PREMIER EMPLOYEUR de France après l'Etat, *La Poste* emploie 254 861 fonctionnaires et 57 000 contractuels de droit privé. Si les premiers bénéficient de tous les avantages liés à leur statut, les seconds en sont à des années-lumière. Ne pouvant demander aux *fonctionnaires* d'être aussi flexibles qu'elle le souhaiterait, la direction compense cette rigidité par l'emploi, *souvent abusif*, de contractuels. Régulièrement, les syndicats mettent en avant des cas aberrants : tel cet agent de nettoyage qui posséderait un contrat de... vingt-cinq minutes par jour, ou ces salariés ne travaillant que de 3 heures à 7 heures du matin, du mardi au samedi. Il y a différentes catégories de contractuels : la majorité d'entre eux (32 715 personnes) relèvent de contrats à durée *indéterminée*, à *temps plein* ou à temps partiel. Une petite minorité (3 678) n'a qu'un contrat à durée indéterminée *intermittent* (CDII) : La Poste s'engage sur un certain nombre d'heures de travail sur l'année, mais les répartit selon ses besoins.

ILLÉGALITÉ

Enfin, près de 40 % (21 107) n'ont qu'un contrat à durée déterminée. Or il n'est pas rare de voir des contractuels être sous CDD depuis plusieurs années, en toute illégalité. Régulièrement, La Poste perd les procès que les agents lui intentent devant les prud'hommes. C'est dans ce contexte que la direction devait proposer dans la matinée du mardi 2 juin deux types de mesures : les 5 000 CDD qui ont travaillé plus de huit cents heures entre mai 1995 et mai 1996, ce qui correspond à peu près à un mi-*temps, se verront dans les deux ans* proposer un CDI ou un CDII. Par ailleurs, tout sera fait pour que *ceux qui travaillent moins de huit* cents heures par an dépassent ce seuil, important pour acquérir cer*tains droits sociaux*.

Autre point de l'accord : jusqu'à présent, les contractuels ne bénéficiaient d'aucun déroulement de carrière. Désormais, une grille de classification va être mise en place.

Face à ces propositions, les syndicats sont partagés. Elles constituent une indéniable amélioration, mais elles entérinent la distinction entre ces employés de droit privé et les fonctionnaires, alors que certains syndicats voudraient que tous deviennent fonctionnaires. Par ailleurs, la nouvelle grille de classification facilitera le remplacement des fonctionnaires par des contractuels. Entre la défense des principes et le pragmatisme, les syndicats ont jusqu'au 4 juillet pour trancher.

Frédéric Lemaître

Christian Blanc affirme vouloir « sauver » l'ex-Air Inter

DANS une lettre adressée le 1er *juillet* aux salariés d'Air France Europe (ex-Air Inter), Christian Blanc, président du groupe Air France, explique qu'*« à Air France, en moins de trois ans, nous avons sauvé la Compagnie. Nous pouvons le faire aussi à Air France Europe »*. Affirmant que *« la maîtrise du marché domestique est essentielle pour le Groupe Air France »*, il rejette la volonté de scission de *« quelques syndicats PNT* [pilotes] *»*. Selon lui, cette option impliquerait *« une baisse des coûts de 30 à 40 %, des licenciements massifs et des baisses immédiates de salaires »*.

Après l'expiration, le 30 juin, de l'ultimatum fixé aux pilotes de l'ex-Air Inter pour accepter de nouvelles conditions de travail et de *rémunération*, M. Blanc estime que *« la voie de la compagnie européenne* [qui devait regrouper les activités d'Air Inter et les lignes européennes d'Air France] *est fermée »*. Il doit annoncer, jeudi 4 juillet, aux comités d'entreprise d'Air France et d'Air France Europe, *« une organisation générale du Groupe permettant d'assurer la pérennité et la complémentarité des activités court, moyen et long courriers »*.

Il ne fait quasiment plus aucun doute qu'il s'agira d'une fusion (*Le Monde* du 29 juin). Pour apaiser les craintes des salariés, il leur garantit, dans sa lettre *« des salaires équivalents à ceux d'Air France et des départs de l'entreprise sur la base du volontariat »*.

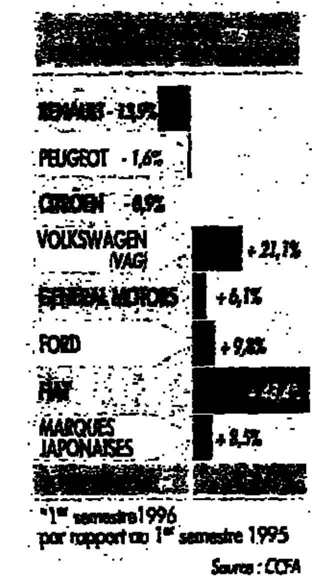
SOLIDARITÉ

De son côté, Bernard Pons, le ministre des transports, avait reçu, lundi 1er juillet au soir, l'intersyndicale des salariés de l'ex-Air Inter. M. Pons lui a indiqué que le gouvernement a demandé un dossier au groupe Air France sur l'hypothèse d'une fusion entre Air France et Air France Europe. Malgré une amertume visible, les syndicats hésitaient sur la position à adopter : certains, comme le SNPNC (qui représente 75 % des hôtesses et stewarts), seraient *prêts à accepter une fusion* ; d'autres représentant les salariés au sol préfèreraient également cette option à une indépendance hasardeuse. Au sein du groupe Air France, une solidarité semblait renaître entre les pilotes des deux compagnies qui, à l'issue d'une réunion intersyndicale, ont exprimé leurs vives inquiétudes face à *« la dérégulation sociale pratiquée au sein du groupe Air France »*, et se sont dits *« prêts à réagir si les décisions de la présidence s'avéraient déraisonnables »*.

P. C. et C. J.

Les immatriculations françaises sont en net recul

EN JUIN, les immatriculations de voitures particulières en France se sont effondré de 31,9 % *en juin*. Sur les six *premiers mois* de 1996, le marché affiche une hausse de 1,8 % (avec 1,028 million d'immatriculations), selon les chiffres publiés le 1er juillet par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). La médiocre performance de juin, mois traditionnellement creux *avant la sortie du nouveau millésime* en juillet, souffre de la comparaison avec juin 1995. Der*nier mois à bénéficier de la prime* à la casse, baptisé *« Balladurette »*, il avait été particulière*ment bon*. Les constructeurs français principalement Renault ont plus pâti que les étrangers. *Sur six mois, les marques étrangères* progressent de 17,3 %. Leur taux de pénétration s'élève à 43,5 % contre 56,5 % pour les Français.



*1er semestre 1996 par rapport au 1er semestre 1995

Source : CCFA

Le Crédit suisse Holding va supprimer 5 000 emplois

LA SOCIÉTÉ Crédit suisse Holding, maison-mère des banques Crédit suisse et CS First Boston, va se restructurer à partir du 1er janvier 1997 et supprimer 5 000 emplois. Crédit suisse Holding changera de nom pour s'appeler Crédit suisse Group. Une provision de 1 milliard de francs suisses (4,1 milliards de francs) sera constituée pour couvrir les coûts de restructuration.

« Grâce à cette mesure, la société CS Holding, qui était jusqu'à présent une banque suisse ayant des activités internationales deviendra une institution financière internationale », indique le communiqué de la banque dont le siège social et certains secteurs d'activité demeureront en Suisse. Joseph Ackerman, président de la direction générale du Crédit suisse, a annoncé qu'il quittait le groupe *« pour cause de divergence d'opinions »*.

DÉPÊCHES

■ **HFS : le groupe hôtelier américain (Days Inn, Knights Inn)** a conclu un protocole d'accord pour racheter le loueur de voitures Avis pour 800 millions de dollars (4,12 milliards de francs), ont annoncé le 1er juillet les deux sociétés. L'accord est soumis à l'approbation des 13 500 salariés actionnaires du groupe.

■ **VALEO : l'équipementier automobile français** a annoncé, le 1er juillet, la cession de son activité lave-glaces au groupe américain Textron, pour un montant non révélé. Cette branche, implantée à Hengoed (Grande-Bretagne), réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de francs avec 180 personnes.

■ **REPUBLIC INDUSTRIES : le conglomérat américain (sécurité, déchets)**, basé en Floride a annoncé le 1er juillet le rachat de la firme d'équipements de sécurité britannique ADT pour 5 milliards de dollars (25,8 milliards de francs).

■ **ALITALIA : le groupe public italien Iri** a approuvé le 1er juillet la première tranche de 1 500 milliards de lires (5 milliards de francs) d'augmentation de capital destinée à financer l'assainissement et la relance de la compagnie aérienne italienne. Une deuxième tranche de *1 500 milliards de lires est prévue en 1997. Les 300 milliards de lires restants* devraient provenir de la participation des salariés au capital.

■ **OLIVETTI : le groupe italien** d'informatique et de télécommunications a annoncé, le 1er juillet, la vente de 14,7 % du capital de la société informatique britannique Acorn Computer, dont il conserve 31,2 % des parts.

■ **AMSTRAD : le constructeur britannique** a annoncé, le 1er juillet, que, dans la perspective d'une vente à la société Psion, il allait regrouper ses activités d'électronique grand public au sein d'une nouvelle entité, baptisée Digicom Technology, le reste devant rejoindre Betacom, une société contrôlée à 66 % par Amstrad.

■ **NTT : l'exploitant téléphonique semi-public japonais** et le producteur américain de logiciels Microsoft vont commercialiser conjointement, à compter du printemps 1997, des applications logicielles permettant aux entreprises de faire dialoguer leurs micro-ordinateurs en interne, mais aussi d'avoir accès à d'autres ordinateurs *via* des lignes à haut débit, *ont annoncé lundi 1er juillet les deux entreprises*.

■ **PHARMACIE : les groupes pharmaceutiques** français Synthélabo, britannique SmithKline Beecham (SB), et la société américaine Human Genome Sciences (HGS) vont *collaborer pendant cinq ans au moins* sur l'étude du génome, selon un communiqué publié mardi 2 juillet. Aux termes de l'accord signé entre les trois sociétés, Synthélabo pourra utiliser pour la recherche et le *développement de nouveaux produits* la technologie génomique développée par SmithKline Beecham et Human Genome Sciences.

■ **DOCKS DE FRANCE : le Conseil des Bourses des valeurs (CBV)** a donné le 1er juillet son accord au projet d'OPA lancé par Auchan sur Docks de France (enseignes Mammouth, Atac et Suma) qu'il a jugé recevable. Auchan possède déjà 16,64 % des actions (soit 2 433 338 actions) et 14,68 % des droits de vote.

■ **EUROTUNNEL : le président du tribunal de commerce de Paris** a accepté la demande des coprésidents de la société de prolonger jusqu'au 31 juillet 1996 la mission des deux mandataires, Robert Badinter et lord Wakeham.

■ **PARRETTI : l'homme d'affaires italien** fait appel du jugement rendu par le juge américain S. Hillman le 31 mai décidant de son extradition vers la France. Si cet appel est rejeté, il ne restera plus qu'une possibilité de contester le jugement pour les avocats de l'homme d'affaire italien.

■ **DÉFENSE : plus de 400 ouvriers des arsenaux de Brest** (Finistère) ont organisé, le 1er juillet, une manifestation surprise sans aucune consigne syndicale. Dans le même temps, quelque 200 salariés de l'industrie de la défense et de l'aéronautique ont manifesté à Poitiers pour demander l'arrêt des restructurations annoncées par le gouvernement.

■ **L'EPEE : la société d'horlogerie (pendulettes)**, mise en règlement *judiciaire le 11 avril, n'a plus de candidat à la reprise, après l'abandon* du projet présenté par l'horloger suisse Franck Muller, a annoncé le procureur de la République de Montbéliard (Doubs), le 1er juillet.

■ **CLARK : le fabricant et distributeur de chaussures britannique** a *annoncé le 1er juillet* la *fermeture* de trois de ses usines et le licenciement de 1 400 personnes dans le cadre d'un vaste plan de restructuration.

■ **CITY : la Bourse de Londres** va réduire à nouveau ses effectifs. La *concurrence des places de Paris et de Francfort*, mais aussi l'introduction du nouveau système de réglement électronique expliquent la baisse graduelle des effectifs depuis quatre ans. Sur 2 000 personnes employées en 1992, il n'en restera que 550, après les 120 suppressions *d'emplois annoncées le 1er juillet*.

■ LA BANQUE CENTRALE DE SUÈDE a décidé, mardi 2 juillet, d'abaisser d'un cinquième de point son taux fixe de prise en pension (REPO), qui passe de 6,10 % à 5,90 %.

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé mardi 2 juillet en baisse de 0,48 %, victime de prises de bénéfices. L'indice Nikkei a perdu en clôture 107,52 points à 22 347,97 points.

■ LE DOLLAR s'est apprécié mardi 2 juillet sur le marché des changes de Tokyo où il s'échangeait en fin de séance à 109,92 yens, contre 109,68 lundi à New York.

■ Le FRANC progressait mardi 2 juillet face au deutschemark au cours des premiers échanges entre banques à 3,3808 francs pour 1 mark, contre 3,3815 francs lundi soir.

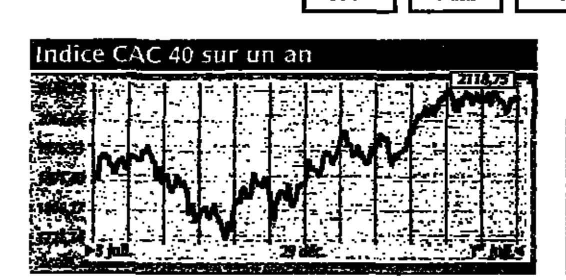
■ WALL STREET a fortement progressé le 1er juillet, bénéficiant de la reprise des valeurs technologiques. Le Dow Jones a gagné en clôture 75,35 points à 5 729,98 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Légère avancée à Paris



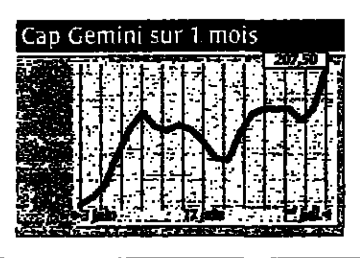
LA BOURSE de Paris a entamé la séance du mardi 2 juillet sur une petite progression de 0,14 % de l'indice CAC 40, en dépit de la forte reprise de Wall Street, qui a gagné plus de 1,3 % lundi soir. Quelques minutes après l'ouverture, le CAC 40 affichait toujours une hausse de 0,14 % à 2 121,69 points.

Après la reprise de vendredi, la Bourse de Paris avait subi des prises de bénéfice lundi dans un marché calme, en attendant la réunion mardi de l'open market de la Réserve fédérale américaine. En repli de 0,60 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 avait fini *la journée sur une perte de 0,23 %* à 2 118,75 points. Le volume total des échanges s'était élevé à 3,9 milliards de francs.

Vendredi, la Banque de France avait piloté une légère baisse du loyer de l'argent au jour le jour à 3,6875 % contre 3,75 %. Ce geste serait le prélude à une diminution des taux directeurs de la Banque *de France jeudi, estiment un certain* nombre d'analystes. L'économie française a besoin de stimulants : *selon la Caisse des dépôts* et consignations (CDC), le PIB devrait progresser de 0,4 % au troisième trimestre, après avoir stagné au deuxième. Début juin, *la CDC prévoyait encore une progression* de 0,2 % du produit intérieur brut au deuxième trimestre.

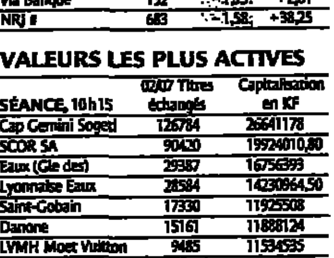
Cap Gemini, valeur du jour

L'ACTION Cap Gemini a encore gagné 3,8 % lundi 1er juillet à la Bourse de Paris dans un volume *de transactions important de* 195 000 titres. La valeur s'est inscrite en clôture à 207,50 francs après avoir touché en cours de séance un plus haut de l'année à 209 francs. Elle a bénéficié de rumeurs d'une vente rapide de sa filiale à 36 %, la Cisi, qui est déficitaire. Cap Gemini bénéficie d'un sentiment favorable des analystes *financiers qui parient sur une progression* sensible de la rentabilité cette année et en 1997. Depuis le 1er janvier, l'action a enregistré une *hausse de plus de 50 %.*



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 02/07	Var. % 01/07	Var. % 31/12
SCOR SA	219	+6,31	+43,13
Nordon (Ny)	407	+3,82	+29,61
Comptoir Entrep.1	10,90	+3,80	+29,60
Credit Lyonnais CI	125	+3,30	−46,80
UIF	433,50	+2,96	+2,24
Cap Gemini Sogeti	212,80	+2,55	+54,20
Legris indust.	237	+2,33	+48,68
Dassault Sysytemes	175,90	+2,28	—
Sligos	490	+2,08	+21,28
Eurotunnel	8,05	+1,89	+21,05
BAISSES, 10h15			
Dassault-Aviation	825	−4,95	+158,62
UFB Locabail	479	−4,—	+19,75
SEITA	232,50	−3,12	+30,98
CCMX(ex.CCMC) Ly	54	−2,43	+17,39
Gaumont #	386	−2,27	+22,53
BIS	533	−2,28	+46,83
SFIM	970	−2,02	+14,11
Esso	556	−1,94	+13,46
Via Banque	152	−1,93	+2,01
NRJ #	683	−1,58	+38,25

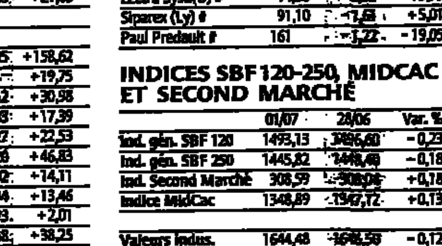


VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	02/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Cap Gemini Sogeti	126784	26641178
SCOR SA	90420	19924010,80
Eaux (Gle des)	29387	16756393
Lyonnaise Eaux	28584	14230864,50
Saint-Gobain	17330	11925508
Danone	15161	11888124
LVMH Moet Vuitton	9485	11534535
B.N.P.	57082	10363585,30
Lafarge	31477	9993327
Societe Gale A	13084	7403847

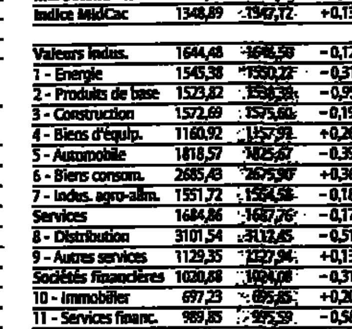
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 02/07	Var. % 01/07	Var. % 31/12
CNIM CA#	212	+4,02	+63,07
Medasys DS #	62	+2,99	+352,55
Change Bourse (M)	253	+2,88	+5,41
Pier imp.(Damal)#	45	+2,27	−10
Dauphin OTA	300	+2,04	+50
BAISSES, 10h15			
Europ Propulsion	520	−4,58	+55,68
Seribo	235	−3,88	−4,74
Lectra Syst.(B) #	14,50	−2,82	+75,75
Siparex (Ly) #	91,10	−1,68	+5,01
Paul Predault #	161	−1,22	−19,05

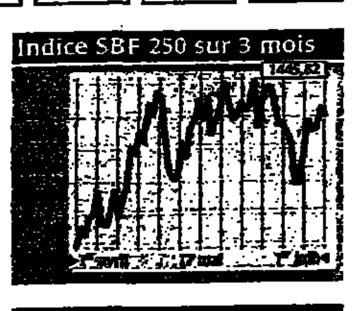


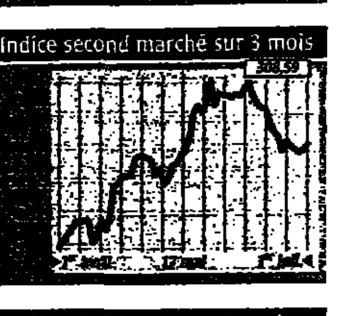
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

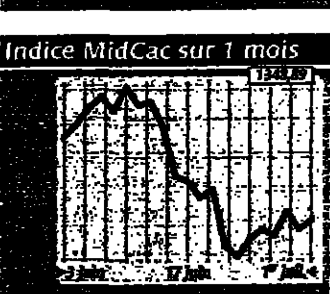
	01/07	28/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1493,13	1496,60	−0,23
Ind. gén. SBF 250	1445,82	1448,40	−0,18
Ind. Second Marché	308,59	308,04	+0,18
Indice MidCac	1348,89	1347,12	+0,13



Valeurs indus.	1644,48	1646,50	−0,12
1 - Energie	1545,38	1550,22	−0,31
2 - Produits de base	1523,82	1538,38	−0,95
3 - Construction	1572,69	1575,60	−0,19
4 - Biens d'équip.	1160,92	1157,92	+0,26
5 - Automobile	1818,57	1825,67	−0,39
6 - Biens consom.	2685,43	2675,90	+0,36
7 - Indus. agro-alim.	1551,72	1554,58	−0,18
Services	1684,86	1687,76	−0,17
8 - Distribution	3101,54	3117,45	−0,51
9 - Autres services	1129,35	1127,94	+0,13
Sociétés financières	1020,88	1024,08	−0,31
10 - Immobilier	697,23	695,85	+0,20
11 - Services financ.	989,85	995,59	−0,58
12 - Sociétés invest.	1363,89	1360,88	+0,22







Rebond à Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse mardi 2 juillet dans des échanges très calmes, en dépit de la forte hausse, la veille, de Wall Street. L'indice Nikkei a *perdu 107,52 points, soit 0,48 %,* à 22 347,97 points. Le volume d'affaires était extrêmement creux avec quelque 300 millions de titres échangés.

Lundi, Wall Street a fortement progressé, bénéficiant d'une chasse aux bonnes affaires, surtout dans le secteur de la haute technologie. L'indice Dow Jones *des valeurs vedettes a gagné en* clôture 75,35 points (+ 1,33 %) à 5 729,98.

Les coupe-circuits, qui limitent les transactions informatisées lorsque la hausse ou la baisse atteint les 50 points, ont été déclenchés une demi-heure avant la clôture.

Le recul des taux à long terme, qui sont passés de 7,10 % à 6,89 % en une semaine, et les spéculations sur une reprise de l'activité de fusions et acquisitions ont encouragé les achats à Wall Street.

Les opérateurs attendent la réunion du comité de l'Open *Market de la Réserve fédérale* (Fed). Les experts ne s'attendent généralement pas à un relèvement des taux directeurs.

INDICES MONDIAUX

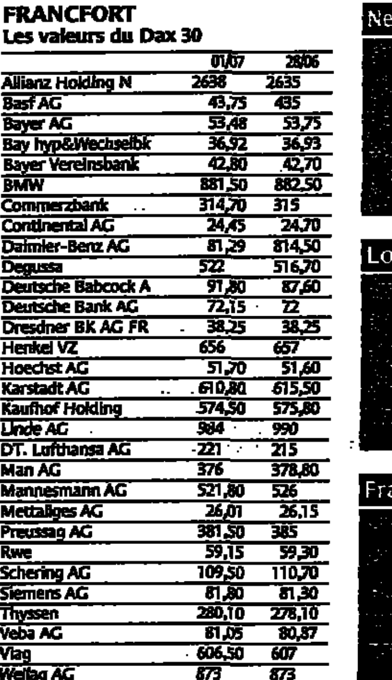
	Cours au 01/07	Cours au 28/06	Var. en %
Paris CAC 40	2118,75	2123,70	−0,23
New-York/DJ indus.	5679,75	5654,63	+0,44
Tokyo/Nikkei	22455,50	22530,80	−0,34
Londres/FT100	3725,60	3711	+0,39
Francfort/Dax 30	2564	2561,39	+0,10
Frankfort/Commer.	907,02	907,04	—
Bruxelles/Bel 20	2063,83	2063,83	—
Bruxelles/Général	1753,40	1753,40	—
Milan/MIB 30	992	993	−0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	381,60	382	−0,10
Madrid/Ibex 35	374,10	373,27	+0,22
Stockholm/Affarsal	1548,81	—	—
Londres FT30	2736,10	2729,90	+0,23
Hong Kong/Hang S.	11002,60	11020,90	−0,17
Singapour/Strait t	*2291,53*	*2296,21*	*−0,20*

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	01/07	28/06
Alcoa	58	57,37
American Express	45,25	44,62
Allied Signal	57,75	57,12
AT & T	62	62
Bethlehem	11,75	11,87
Boeing Co	89,87	87,12
Caterpillar Inc.	70	67,75
Chevron Corp.	59,87	59
Coca-Cola Co	49,37	48,87
Disney Corp.	62,25	62,87
Du Pont Nemours&Co	82,12	79,12
Eastman Kodak Co	77	77,75
Exxon Corp.	87,25	86,87
Gén. Electric Co	87,37	86,50
Goodyear T & Rubbe	47,62	48,25
IBM	101,62	99
Intl Paper	38,37	36,87
J.P. Morgan Co	*86,25*	*84,62*
Mc Don Dougl	49,87	48,50
Merck & Co.Inc.	66,12	64,62
Minnesota Mng.&Mfg	71,37	69
Philip Moris	104,87	104
Procter & Gamble C	90,62	90,62
Sears Roebuck & Co	48,50	48,62
Texaco	84,62	83,87
Union Carb.	40,50	39,75
Utd Technol	115,50	115
Westingh. Electric	18,62	18,75
Woolworth	22,50	22,50

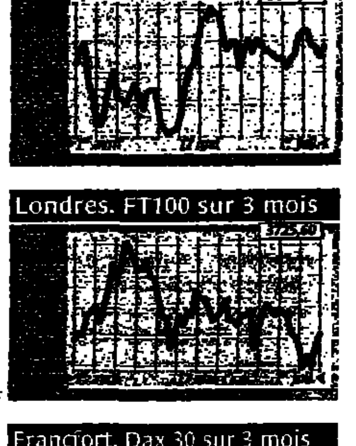
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	01/07	28/06
Allied Lyons	4,52	4,52
Barclays Bank	7,85	7,72
B.A.T. industries	5,03	5,01
British Aerospace	9,76	9,76
British Airways	5,49	5,54
British Gas	1,80	1,80
British Petroleum	5,70	5,64
British Telecom	3,42	3,46
B.T.R.	2,48	2,53
Cadbury Schweppes	5,11	5,09
Eurotunnel	0,96	0,94
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,69	8,66
Grand Metropolitan	4,28	4,27
Guinness	4,73	4,68
Hanson Plc	1,77	1,80
Great Ic	6,60	6,53
H.S.B.C.	*9,88*	*9,86*
Impérial Chemical	7,91	7,88
Legal	6,72	6,68
Marks and Spencer	4,76	4,70
National Westminst	6,23	6,15
Peninsular Orienta	4,86	4,85
Reuters	7,86	7,79
Saatchi and Saatch	1,08	1,10
Shell Transport	9,37	9,43
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,59	4,57
Univeler Ltd	12,77	12,80
Zeneca	*14,40*	*14,23*



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	01/07	28/06
Allianz Holding N	2638	2635
Basf AG	43,75	435
Bayer AG	53,48	53,75
Bay hyp&Wechselbk	36,92	36,93
Bayer Vereinsbank	42,80	42,70
BMW	881,50	882,50
Commerzbank	314,70	315
Continental AG	24,45	24,70
Daimler-Benz AG	81,29	814,50
Degussa	522	516,70
Deutsche Babcock A	91,80	87,60
Deutsche Bank AG	72,15	72
Dresdner BK AG FR	38,25	38,25
Henkel VZ	656	657
Hoechst AG	51,70	51,60
Karstadt AG	610,80	615,50
Kaufhof Holding	574,50	575,80
Linde AG	984	990
DT. Lufthansa AG	221	215
Man AG	376	378,80
Mannesmann AG	521,80	526
Mettallges AG	26,01	26,15
Preussag AG	381,50	385
Rwe	59,15	59,30
Schering AG	109,50	110,70
Siemens AG	81,80	81,30
Thyssen	280,10	278,10
Veba AG	81,05	80,87
Viag	606,50	607
Wellag AG	*873*	*873*



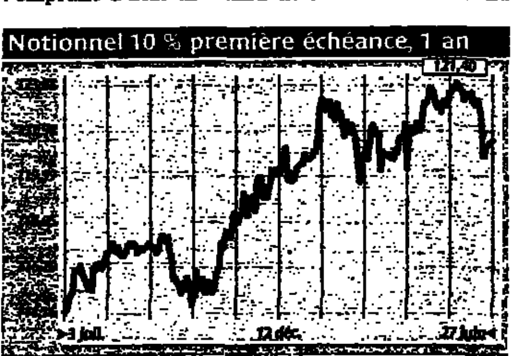
Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, mardi 2 juillet. Après quelques minutes de transactions, l'échéance septembre gagnait huit centièmes, pour s'inscrire à 121,98 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 6,49 %, soit 0,01 % au-dessous du rendement de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en léger repli, les opérateurs restant prudents dans l'attente de la décision du conseil de la Réserve fédérale. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était inscrit en clôture à 6,91 %. La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,69 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor 3 mois progressait de deux centièmes, à 96,02 points.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 01/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,65	6,50	7,33	2,40
Allemagne	3,25	6,52	7,22	1,60
Grande-Bretagne	5,75	8	8,28	2,70
Italie	9,37	9,49	9,78	4,50
Japon	0,50	3,22	—	−0,20
Etats-Unis	5,50	6,74	6,92	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 01/07	Taux au 28/06	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,52	5,55	99,96
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,47	6,48	100,57
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	NC	NC	—
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,28	7,27	100,32
Obligations françaises	6,83	6,86	100,49
Fonds d'Etat à TME	−1,94	−1,84	101,23
Fonds d'Etat à TRE	NC	NC	NC
Obligat. franç. à TME	−1,34	−1,52	100,85
Obligat. franç. à TRE	NC	NC	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 01/07	Vente 01/07	Achat 28/06	Vente 28/06
Jour le jour	3,6875	—	3,7500	—
1 mois	3,71	3,83	3,73	3,85
3 mois	3,76	3,88	3,80	3,92
6 mois	3,84	3,96	3,92	4,04
1 an	4,07	4,19	4,14	4,26
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8203	—	3,8281	—
Pibor Francs 3 mois	3,8867	—	3,9102	—
Pibor Francs 6 mois	3,9922	—	4,0117	—
Pibor Francs 9 mois	4,0781	—	4,0938	—
Pibor Francs 12 mois	4,2109	—	4,2383	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4375	—	4,4427	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4531	—	4,4688	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6250	—	4,6198	—

MATIF

Échéances 01/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	65710	—	122,02	121,78	121,88
Déc. 96	2846	—	120,76	120,46	120,54
Mars 97	512	120,60	120,60	120,30	120,38
Juin 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	10578	96,01	96,04	95,99	96
Déc. 96	4820	—	95,87	95,82	95,83
Mars 97	2968	—	95,61	95,57	95,59
Juin 97	1213	95,35	95,35	95,32	95,33
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	809	91,30	91,30	91	91,06
Déc. 96	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 01/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 96	7160	—	2122	2109	2117,50
Août 96	31	—	2124	2123,50	2124
Sept. 96	595	2130,50	2134	2124	2131
Déc. 96	350	2146	2152	2146	2152,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1510 | US/DM ↗ 1,5235 | US/¥ ↘ 109,5500 | DM/F ↘ 3,3822 | £/F ↗ 8,0090

Hausse du dollar

LE BILLET VERT était orienté à la hausse, mardi matin 2 juillet, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5260 mark, 5,16 francs et 110,05 yens, son plus haut niveau depuis janvier 1994 face à la devise nipponne. Le dollar était soutenu par l'incertitude politique en Russie, à la veille du second tour de l'élection présidentielle. Il retrouvait à cette occasion un statut de monnaie refuge. Les analystes estiment qu'une défaite de Boris Eltsine provoquerait de fortes secousses sur les marchés financiers internationaux. Une hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine, réunie mardi 2 et mercredi 3 juillet, rendrait également le dollar plus rémunérateur et plus attractif.

Le franc était ferme, mardi matin, face au deutschemark, cotant 3,3808 francs pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 01/07	% 28/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,2200	−0,01	327	351
Ecu	6,4090	−0,09	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1510	−0,03	4,8800	5,4800
Belgique (100 F)	16,4330	+0,02	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	301,5800	−0,02	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3565	−0,04	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	87,7800	+0,01	83	93
Irlande (1 iep)	8,2380	+0,38	7,8300	8,5800
Gde-Bretagne (1 L)	8,0090	+0,39	7,5600	8,4100
Grèce (100 drach.)	2,1465	+0,37	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,5300	+0,09	74	84
Suisse (100 F)	412,0200	+0,16	399	423
Norvège (100 k)	79,2500	+0,08	75	84
Autriche (100 sch)	48,0550	−0,02	46,8500	49,8500
Espagne (100 pes.)	4,0185	+0,84	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,2850	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7759	+0,04	3,5100	4,1100
Japon (100 yens)	4,6977	+0,13	4,5300	4,8800
Finlande (mark)	110,7600	+0,02	105,5000	116,5000

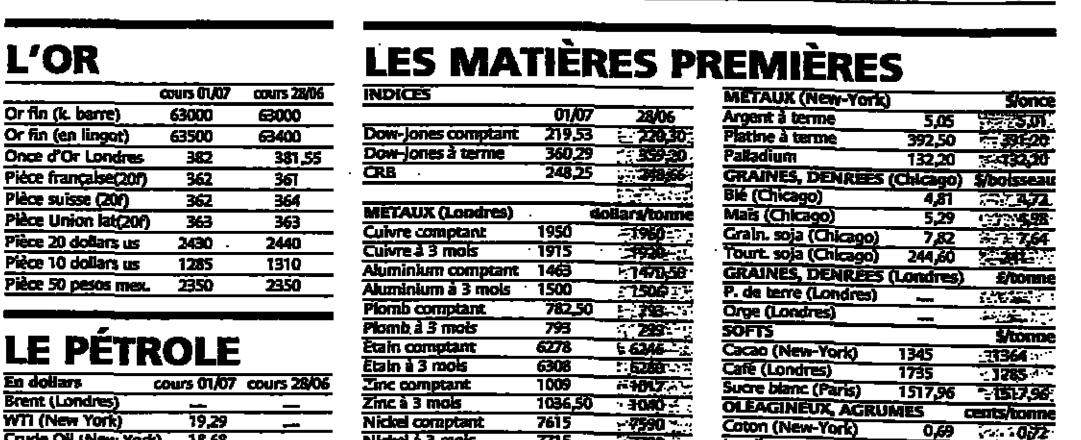
PARITÉS DU DOLLAR	02/07	01/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5235	1,5224	+0,07
TOKYO : USD/Yens	109,5500	109,6000	−0,05

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1490	5,1485	5,1512	5,1505
Yen (100)	4,6980	4,6933	4,6883	4,6854
Deutschemark	3,3810	3,3802	3,3818	3,3833
Franc Suisse	4,1179	4,1142	4,1144	4,1104
Lire ital. (1000)	3,3579	3,3562	3,3613	3,3598
Livre sterling	7,9979	7,9951	7,9741	7,9675
Peseta (100)	4,0170	4,0158	4,0228	4,0212
Franc Belge	16,440	16,410	16,447	16,422

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,82	3,97
Eurodollar	5,44	5,56	5,72
Eurolivre	5,75	5,81	5,81
Eurodeutschemark	3,34	3,34	3,37



L'OR

	cours 01/07	cours 28/06
Or fin (k. barre)	63000	63000
Or fin (en lingot)	63500	63400
Once d'Or Londres	382	381,55
Pièce française(20f)	362	361
Pièce suisse (20f)	362	364
Pièce Union lat(20f)	363	363
Pièce 20 dollars us	2430	2440
Pièce 10 dollars us	1285	1310
Pièce 50 pesos mex.	2350	2350

LE PÉTROLE

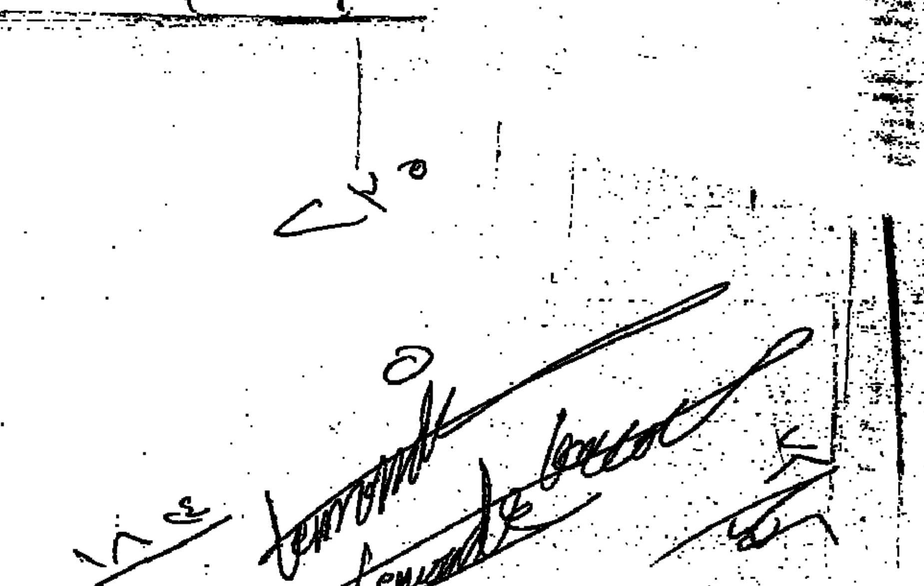
En dollars	cours 01/07	cours 28/06
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	19,29	—
Crude Oil (New York)	18,68	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	01/07	28/06
Dow-Jones comptant	219,53	220,30
Dow-Jones à terme	360,29	359,20
CRB	248,25	248,66

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1950	1960
Cuivre à 3 mois	1915	1920
Aluminium comptant	1463	1470,50
Aluminium à 3 mois	1500	1506
Plomb comptant	782,50	793
Plomb à 3 mois	793	799
Etain comptant	6278	6246
Etain à 3 mois	6308	6280
Zinc comptant	1009	1017
Zinc à 3 mois	1036,50	1040
Nickel comptant	7615	7590
Nickel à 3 mois	7715	7700

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,05	5,01
Platine à terme	392,50	391,20
Palladium	132,20	132,30
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,81	4,72
Maïs (Chicago)	5,29	5,98
Grain. soja (Chicago)	7,82	7,64
Tourt. soja (Chicago)	244,60	241
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1345	1364
Café (Londres)	1735	1785
Sucre blanc (Paris)	1517,96	1517,96
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,69	0,72
Jus d'orange (New-York)	1,22	1,22



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 2 JUILLET

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS
+0,36 %
CAC 40 : 2126,41

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -
B.N.P. (T.P)	941	[illegible]	- 0,63
Cr.Lyonnais(T.P.)	818	[illegible]	- 1,95
Renault (T.P.)	1720	[illegible]	—
Rhone Poulenc(T.P)	1980	[illegible]	—
Saint Gobain(T.P.)	1250	1250	
Thomson S.A (T.P)	1000	[illegible]	+ 7
Accor	719	719	—
AGF-Ass.Gen.France	138,50	139	+ 0,36
Air Liquide	907	908	+ 0,11
Alcatel Alsthom	453	457	+ 0,88
Axa	276,10	279	+ 1,05
Axime	720	720	—
Bail Investis	813	[illegible]	- 0,36
Bancaire (Cie)	578	580	+ 0,34
Bazar Hot. Ville	544	545	+ 0,18
Bertrand Faure	170	170	—
BIC	729	728	- 0,13
BIS	545	[illegible]	- 2,20
B.N.P.	181,20	[illegible]	+ 0,38
Bollore Techno	573	[illegible]	- 0,52
Bongrain	2481	[illegible]	- 0,04
Bouygues	577	[illegible]	- 0,34
Canal +	1264	[illegible]	+ 0,15
Cap Gemini Sogeti	207,50	[illegible]	+ 2,55
Ciments Fr.Priv.B	190	[illegible]	- 0,05
Cipe France Ly #	480	[illegible]	—
Clarins	784	[illegible]	—
Club Mediterranee	457,90	[illegible]	+ 0,67
Coflexip	180	[illegible]	—
Colas	925	[illegible]	+ 1,08
Comptoir Entrep.1	10,50	[illegible]	+ 3,80
Comptoir Moder.	2320	[illegible]	+ 0,56
CPR	396,90	[illegible]	+ 0,78

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -
Cred.Fon.France	33,75	33,60	- 0,44
Credit Local Fce	417	[illegible]	- 0,19
Credit Lyonnais CI	121	125	+ 3,30
Credit National	347	349	- 0,57
CS Signaux(CSEE)	252	255	+ 1,19
Damart	3925	[illegible]	- 0,12
Danone	783	785	+ 0,25
Dassault-Aviation	868	[illegible]	- 4,95
Dassault Electro	375	[illegible]	- 0,93
Dassault Systemes	172	[illegible]	+ 2,76
De Dietrich	256	[illegible]	+ 0,46
Degremont	489	[illegible]	- 0,20
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,90	[illegible]	- 0,91
DMC (Dollfus Mi)	224	222	- 0,89
Docks France	1090	—	—
Dynaction	142,60	142,90	+ 0,21
Eaux (Gle des)	568	572	+ 0,70
Ecco	1298	[illegible]	—
Eiffage	568	[illegible]	—
Elf Aquitaine	376,50	[illegible]	+ 0,42
Eramet	350,50	[illegible]	+ 0,68
Eridania Beghin	811	811	—
Essilor Intl	1480	[illegible]	- 0,40
Essilor Intl ADP	1106	[illegible]	
Esso	567	[illegible]	- 1,94
Eurafrance	2007	[illegible]	+ 0,39
Euro Disney	14,10	13,90	- 1,41
Europe 1	1103	—	—
Eurotunnel	7,90	8,05	+ 1,89
Filipacchi Medias	1030	[illegible]	+ 0,38
FIMALAC	514	[illegible]	+ 1,75
Finextel	75,70	75,40	- 0,39
Fives-Lille	556	556	—
Fromageries Bel	4885	[illegible]	+ 0,30
Galeries Lafayette	1745	—	—
GAN	138,50	140	+ 1,08
Gascogne (B)	443,90	445	+ 0,24
Gaumont #	395	386	- 2,27
Gaz et Eaux	2071	[illegible]	+ 0,53
Geophysique	309,40	[illegible]	+ 0,19
G.F.C.	417	[illegible]	+ 0,71
Labinal	748	[illegible]	
Lafarge	314,60	[illegible]	
Lagardere (MMB)	133,90	[illegible]	
Lapeyre	304	[illegible]	
Lebon	215,20	[illegible]	
Legrand	925	[illegible]	
Legrand ADP	601	[illegible]	
Legris Indust.	231,60	[illegible]	
Locindus	821	[illegible]	

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.
L'Oreal	1574
LVMH Moet Vuitton	1211
Lyonnaise Eaux	494
Marine Wendel	437
Metaleurop	55,25
Metrologie Inter.	18,25
Michelin	251
Moulinex	99
Nord-Est	140
Nordon (Ny)	392
NRJ #	694
OLIPAR	99
Paribas	304,70
Pathe	1209
Pechiney	206,20
Pernod-Ricard	329,50
Peugeot	682
Pinault-Prin.Red.	1758
Plastic-Omn.(Ly)	433
Poliet	551
Primagaz	587
Promodes	1484
Publicis	409
Remy Cointreau	145,50
Renault	132,90
Rexel	1425
Rhone Poulenc A	134,90
Rochette (La)	32
Roussel Uclaf	1225
Rue Imperiale(Ly)	4650
Sade (Ny)	172,50
Sagem SA	3090
Saint-Gobain	682
Saint-Louis	1375
Salomon (Ly)	4679
Salvepar (Ny)	430
Sanofi	389
Sat	1788
Saupiquet (Ns)	830
Schneider SA	264
SCOR SA	206
S.E.B.	903

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
Unilever #	745	747	- 0,26	10,57
United Technol. #	596	594	- 0,33	2,40
Vaal Reefs #	414	420	+ 1,44	9,64
Volkswagen A.G #	1921	1930	+ 0,46	14,86
Volvo (act.B) #	116,10	—	—	2,16
Western Deep #	191,80	192,90	+ 0,57	3,31
Yamanouchi #	112	111,70	- 0,26	0,56
Zambia Copper	2,92	2,94	+ 0,68	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3: ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
MARDI 2 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,50	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,69	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,30	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,68	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,34	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,53	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,54	[illegible]
Financ.8,6%92-02#	—	[illegible]
Flora9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,96	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,43	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,01	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,79	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,17	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,54	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105,59	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,88	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,14	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	114,47	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,20	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	918	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140	140
Commerzbank AG	1025	1025
Fiat Ord.	19	19
Gevaert	344,30	344,30
Gold Fields South	156	156
Kubota Corp.	33,40	33,40
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	52	52
Ottomane(cie Fin.)	348	348
Robeco	386,70	388
Rodamco N.V.	145	145
Rolinco	419,30	420,90
Solvay SA	3151	3151

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
MARDI 2 JUILLET

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10 h 15
MARDI 2 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Electronique D2		409,90	408,50
Genset		295	284
High Co.	◆	231	231
Infonie		445	449
Joliez-Regal		100	100,90
Picogiga		130	130
Proxidis	◆	81,90	81,90

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15
MARDI 2 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	38,45	46,45
Mumm	◆	1400	1400
Nobel	◆	155,50	155,50
Sté lecteurs du Monde	◆	155	155

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 1er juillet

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.Monde	◆	1247,12	1213,74
Créd.Mut.Ep.Oblig.	◆	1709,71	1676,19
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1090,61	1069,23
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		737,59	705,83
Saint-Honoré Capital		17854,27	17334,24
Cadence 1 D		1072,87	1062,25
Cadence 2 D		1059,75	1049,26
Cadence 3 D		1048,12	1037,74
Capimonetaire C		2004,08	2002,08
Capimonétaire D		1862,06	1860,20
Capioblig C		8461,70	8377,92
Interoblig C		6476,92	6412,79
Intersélection France D		598,92	587,18
Sogépargne D		312,91	309,81
Soginter C		1813,72	1778,16
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1269,16	1244,27
Sogefiance D	◆	1583,92	1583,92
Sogenfrance Tempo D	◆	144,50	144,50

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

TOUR DE FRANCE L'Italien Mario Cipollini a gagné au sprint la 2ᵉ étape entre 's-Hertogenbosch et Wasquehal, devant le Néerlandais Jeroen Blijlevens et le Tchèque Jan Svorada. ● FRÉDÉRIC MONCASSIN, qui a terminé 4ᵉ, est deuxième au classement général, à une seconde seulement du leader Alex Zülle, et deuxième du classement par points, à un seul point de Svorada. ● MAILLOT JAUNE et maillot vert pouvaient se jouer pour le Français à la faveur des sprints à bonifications, mardi 2 juillet, lors de la troisième étape, sur la route de Nogent-sur-Oise. ● DANNY NELISSEN, champion du monde amateurs, a revêtu le maillot à pois du meilleur grimpeur. Le jeune Néerlandais, qui fut un temps au chômage à cause d'ennuis cardiaques, compte sur le Tour pour convaincre définitivement de sa santé retrouvée.



Dans le collimateur des juges, Mario Cipollini gagne en appel

En survolant le sprint de la deuxième étape, le coureur italien a pris sa revanche et confirmé qu'il était le plus rapide du peloton. Mais il rêve surtout d'une médaille olympique à Atlanta

WASQUEHAL
de notre envoyé spécial

« Il Magnifico » a bien mérité son surnom. En remportant, lundi 1ᵉʳ juillet à Wasquehal, la 2ᵉ étape du Tour de France, et de la plus belle manière, Mario Cipollini a effacé trois affronts qui lui avaient été faits la veille à 's-Hertogenbosch. D'abord il s'était laissé piéger par Frédéric Moncassin dans les derniers mètres de l'étape. Ensuite, il avait été déclassé à la 37ᵉ place du classement par les commissaires de course pour avoir un peu trop « serré » le Français dans les balustrades. Voilà, enfin, qu'il écopait d'une amende pour avoir enfilé, lors du prologue de samedi, un cuissard, du plus beau rouge, non conforme au règlement qui veut que tous les coureurs d'une équipe portent les mêmes uniformes. Jugeant que le vermillon allait si bien à son teint d'enfant de la Toscane et s'harmonisait aussi parfaitement avec son nouveau maillot de champion d'Italie, Mario passa outre. *« Amende ! »*, s'indignèrent les commissaires, peu enclins à ces considérations esthétiques.

En d'autres temps, Cipollini, qui peut cacher un caractère de cochon derrière sa gueule d'amour, aurait estimé la coupe trop pleine et, comme au Giro de 1995, fait le coup de poing et claqué la porte au nez de ces impudents. Aujourd'hui, même les princes mûrissent : Mario Cipollini, merveilleux de magnanimité, était allé tout simplement s'excuser auprès de Frédéric Moncassin, non sans avoir glissé que *« les juges [avaient] peut-être un peu exagéré »*.

COMME AU FOOTBALL

Déjà, il préparait sa revanche. Réunissant ses équipiers, il chercha à comprendre les raisons de son échec de 's-Hertogenbosch et à mettre au point une nouvelle tactique. *« C'est comme au football*, expliqua-t-il à Wasquehal, *il faut savoir construire une nouvelle équipe avec les mêmes joueurs. »*

Ce qui fut fait. Dimanche, la garde prétorienne, chargée d'emmener le maître le plus près possible de la ligne d'arrivée afin qu'il puisse donner l'ultime coup de rein pour l'emporter, avait trop vite relâché son effort. Lundi, elle fut, elle aussi, parfaite. Fondant, à 5 kilomètres de l'arrivée, sur le téméraire Rossano Brasi, échappé solitaire, elle emmena Cipollini au point précis où celui-ci le voulait. Il put alors « aligner » comme à la parade ces impétueux qui avaient osé lui chanter pouilles dans la ville batave.

Un bon mètre d'avance, après une étape de plus de 200 kilomètres, sur des « clients » comme Jeroen Blijlevens, Jan Svorada, Frédéric Moncassin, les finisseurs les plus acérés du peloton, voilà qui requinque un homme meurtri et redore une couronne.

Dommage pour ses admiratrices françaises, mais « Cipo le Charmeur » a déjà annoncé que, comme les quatre années précédentes, il ne terminerait pas la Grande Boucle. Après avoir tenté d'engranger le maximum de victoires d'étapes, l'Italien s'envolera pour Atlanta avec un objectif qui lui tient particulièrement à cœur : la médaille d'or. Gageons qu'il a déjà commandé un cuissard harmonisé aux cinq couleurs de l'olympisme.

Pour le reste, on retiendra que ce sont deux enfants du soleil – Frédéric Moncassin est natif de Toulouse – qui ont emporté les deux premières étapes de ce Tour de France courues sous le ciel plombé du plat pays. Deux étapes qui, naguère, auraient difficilement échappé à un coureur néerlandais ou à un de ces « Flandriens » au nom imprononçable, mais à la hargne proverbiale.

Johan Museeuw tenta bien sa chance, mais ne put poursuivre son effort en dépit des acclamations d'un public belge toujours orphelin d'un certain Eddy Merckx. Il fut rejoint avant le mont de l'Enclus (141 mètres d'altitude), premier « col » du Tour, un des points cruciaux du Tour des Flandres. Le valeureux Néerlandais Danny Nelissen voulut aussi fausser compagnie au peloton en compagnie de l'Italien Fabio Roscioli et du Français Jacky Durand, à l'approche des frontières de l'Hexagone. En vain.

On crut, un temps, que Rossano Brasi aurait plus de chance. A 20 kilomètres de l'arrivée, il était même virtuel maillot jaune. A 10 kilomètres, il possédait encore une poignée de secondes d'avance sur le peloton. Allait-il tenir jusqu'à Wasquehal ? Mario Cipollini et sa garde impériale se mirent alors en chasse.

José-Alain Fralon

La bataille des bonifications

Frédéric Moncassin n'était plus, mardi matin, qu'à 1 seconde du porteur du maillot jaune, Alex Zülle. Devancé de 9 secondes au classement général par le coureur suisse au départ de la deuxième étape, le Français rattrapait une partie de son retard grâce aux 6 secondes de bonification accordées au vainqueur du premier sprint intermédiaire. Distancé par un groupe d'échappés, le coureur de chez GAN ne pouvait participer au deuxième sprint intermédiaire. Il était ensuite devancé par le Tchèque Svorada pour la deuxième place du troisième sprint du jour, ne récoltant que 2 secondes au lieu des 4 qui lui auraient offert provisoirement la tête du classement général, 1 seconde devant Zülle. A l'arrivée, Moncassin était quatrième, alors que seuls les trois premiers bénéficiaient de bonifications. La bataille pour les précieuses secondes devait faire rage, mardi, sur les routes picardes.

Danny Nelissen met du cœur à l'ouvrage

WASQUEHAL
de notre envoyé spécial

Dans son hôtel de Wasquehal, Danny Nelissen sert sous son bras le maillot à pois du meilleur grimpeur. Il contemple la tunique comme un papou une tenue de Jean-Paul Gaultier. Dans ce Tour de France, c'est bien la dernière chose que le Néerlandais songeait conquérir. Mais 25 kilomètres d'échappée aux environs du mont de l'Enclus, seule aspérité rencontrée en deux jours de plat pays, lui ont permis de devenir le premier titulaire de cette parure. Pour le reste, l'échappée a échoué, comme avait avorté la veille, après 15 kilomètres en solitaire, sa première tentative.

Une fois par jour, Danny prend donc l'air. Il fait partie des rares attaquants à secouer la torpeur du peloton. Il veut sa victoire d'étape, même s'il sait qu'ils sont *« un certain nombre à prétendre à la même chose »*. Au moins lui se donne-t-il la peine d'essayer. Et même si une grimpette de 141 mètres ne fait pas de vous un aigle des montagnes, ce maillot à pois ne tombe pas sur les épaules d'un usurpateur.

En octobre 1995, en Colombie, sur le circuit tourmenté de Duitama, culminant à 2 950 mètres d'altitude, ce coureur de la plaine était devenu champion du monde amateurs. Danny (sans lien de parenté avec le Belge Wilfried Nelissen) n'était déjà plus un inconnu. A vingt-quatre ans, il avait déjà passé trois ans et demi dans les rangs professionnels. En 1990, alors qu'il n'avait pas vingt ans, il avait été embauché par l'équipe PDM, avant de rejoindre la formation TVM. Il était alors le benjamin du peloton mondial.

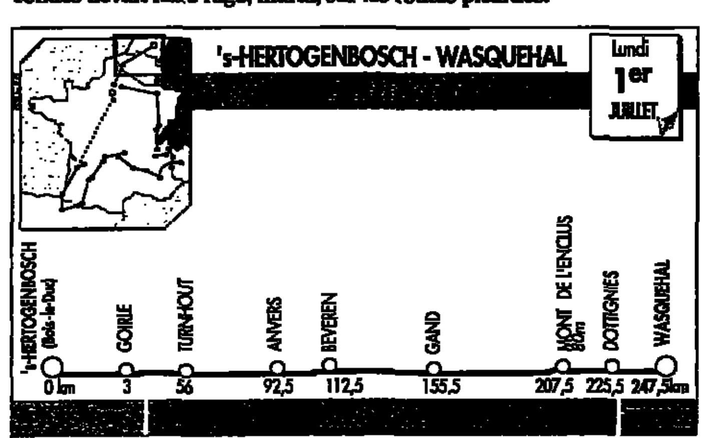
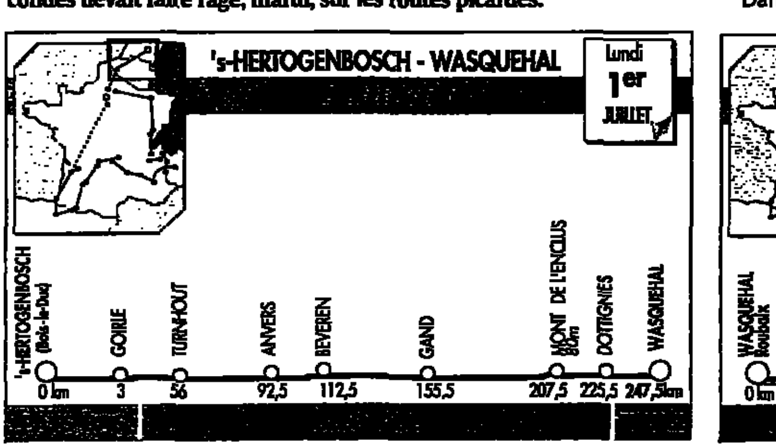
RETOUR AUX KERMESSES

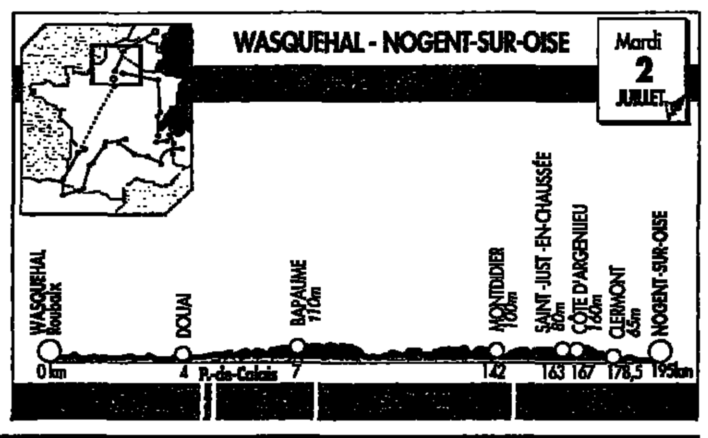
Sa prometteuse carrière allait prendre un air bancal au début de la saison 1994. Le 18 janvier, un examen médical de routine décelait chez lui une grave perturbation du rythme cardiaque. La Fédération néerlandaise de cyclisme décidait alors de lui retirer sa licence. Des contre-examens infirmant le premier diagnostic, Danny Nelissen envoya alors avocats et cardiologues à l'assaut des instances dirigeantes et se fit restituer son « permis de travail ». Mais le doute s'était insinué. *« Pour le milieu, je serai toujours le gars qui a eu un problème avec son cœur »*, se plaint-il.

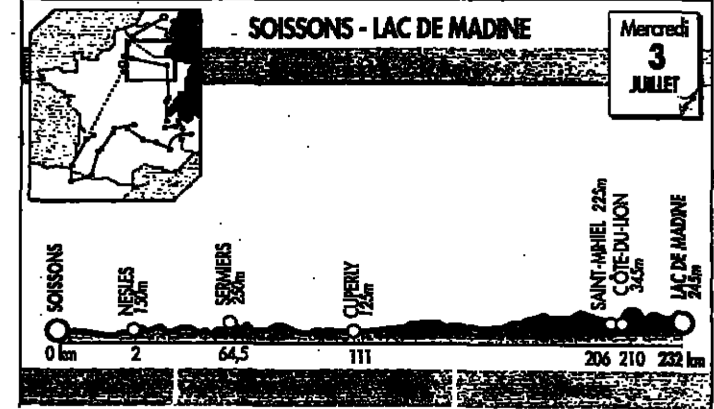
L'équipe TVM, commanditée par une compagnie d'assurances sociales, imaginait déjà les conséquences publicitaires désastreuses si son coureur venait à s'écrouler en plein effort. Elle le mit donc au repos forcé. Danny Nelissen ne courut que trente-trois jours en 1994, et son contrat ne fut pas renouvelé. Comme dans le monde du cyclisme on n'est jamais « chômeur », Danny Nelissen redevint en 1995 « coureur amateur ». Il assure le frichti dans les kermesses et les courses locales. Le vélo peut en effet faire vivre, même quand ce n'est pas officiellement une profession. Le coureur réprouvé fit comme les autres, mieux que les autres, tant et si bien que les groupes sportifs finirent par se convaincre que cet homme-là avait un cœur solide.

L'Union cycliste internationale (UCI) distinguant désormais les épreuves « espoirs », réservées aux moins de vingt-trois ans, et les épreuves « open », qui ne tiennent plus compte du statut des coureurs, Danny Nelissen sera devenu le dernier champion du monde « amateurs » de l'histoire, lui le professionnel au chômage qui courait en Colombie avec déjà en poche un contrat pour 1996, signé avec l'équipe Rabobank, dirigée par Jan Raas. De ces péripéties, le Néerlandais ne veut garder que le liseré arc-en-ciel qui orne l'encolure et les manches de son maillot. Une belle prestation sur le Tour de France enterrerait les dernières réticences. Elle serait un témoignage de santé plus probant qu'un électrocardiogramme.

Benoît Hopquin

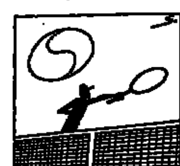




Mary Pierce se ressource dans la campagne anglaise

LONDRES
de notre envoyée spéciale

La pluie ne l'a pas dérangée. Elle s'est faite au rythme cahoteux de cette journée malmenée par d'intempestives averses. Mary Pierce se prend à aimer Wimbledon. Elle y fait sa deuxième apparition en six ans de carrière.



WIMBLEDON

Elle s'était éclipsée en 1994 par peur de la surface et des journalistes trop indiscrets, elle n'y avait pas passé deux tours en 1995. Lundi, la Française s'est qualifiée en douce pour les quarts de finale en battant la Russe Elena Likhovsteva dans la soirée (6-2, 6-3).

Ainsi voyage-t-elle à Wimbledon depuis le début du tournoi. Sans peur. La robe bain de soleil voulue glamour de Roland-Garros a laissé place à une tenue plus classique : une robe au col blanc sagement boutonnée. Trop vite championne ailleurs, elle est ici une novice, sans entêtement à plaire ou à prouver. Elle n'a pas de titre à défendre, comme ce fut le cas en Australie, elle n'a pas non plus à affronter un public demandeur et exigeant, comme à Paris ou à New York. La campagne anglaise est son refuge. Elle n'est allée qu'une fois à Londres, préférant apprécier le charme du village de Wimbledon où elle a loué une maison, comme bon nombre de joueurs.

En compétition, elle a été programmée sur les courts annexes, et ce quasi-anonymat lui a mis les pieds sur terre. Elle a logiquement battu des adversaires moins bien classées qu'elle. Elle en a été ravie ; cela faisait si longtemps qu'elle ne savait plus ce que logique voulait dire. Aux Internationaux d'Australie, elle avait été mise en déroute au deuxième tour par Elena Likhovsteva, alors cinquantième mondiale ; à Roland-Garros, elle avait été battue au troisième tour par Barbara Rittner, une autre modeste joueuse. A Wimbledon, elle a joué sérieusement : coup droit frappé justement, construction des points intelligente et même escapades amusées vers la volée.

Après la déconvenue parisienne, elle a directement travaillé avec Brad Gilbert (l'entraîneur d'André Agassi), qui lui délègue habituellement un coach : *« Nous n'avons pas insisté sur des points précis de mon jeu, ni changé grand-chose à celui-ci,* dit-elle. *Nous avons joué et beaucoup parlé. »* Son élimination au premier tour du tournoi d'Eastbourne, face à Irina Spirlea, n'a pas entamé un moral devenu plus humble que flambeur : *« Après ma défaite à Roland-Garros, j'ai vite voulu oublier. Aujourd'hui, je ne veux rien attendre de moi, je veux me faire plaisir. »*

De Likhovsteva, elle dit : *« J'aurais dû la battre en Australie, mais j'avais trop mal joué. Aujourd'hui, mon jeu était correct, sans plus. »* Son tennis reste approximatif, souvent inquiet, truffé de fautes directes heureusement « épongées » par ce puissant coup droit naturel. Après une première semaine où elle a connu suffisamment de tranquillité et d'adversaires fragiles pour apprivoiser le gazon, Mary Pierce devait passer aux choses sérieuses mardi : *« C'est ici que l'action commence »*, a-t-elle soufflé. L'action ? Une montagne : Kimiko Date. Lundi, la Japonaise, tête de série nº 12, a créé la surprise en éliminant l'Espagnole Conchita Martinez (nº 3) au bout d'une partie lucide et persévérante.

Championne de Wimbledon en 1994, l'Espagnole n'en finit plus de se décevoir. Triste et têtue sur les courts, elle semble s'y ennuyer. Elle a disparu trop vite des Internationaux d'Australie, lâchée en quarts de finale ; elle s'est effondrée en demi-finales à Roland-Garros, face à Steffi Graf. Contre Kimiko Date, lundi, elle aura eu le match entre les mains des dizaines de fois, son revers croisé lancé d'une seule main retenant les assauts teigneux de la Japonaise et caressant des points gagnants. *« Avec Kimiko*, explique un spectateur japonais, *il faut avoir la joie de jouer. Il y a chez elle une forme de cruauté à utiliser la tristesse comme une faille. »*

Bénédicte Mathieu

Tim Henman toujours en course

Qualifié lundi pour les quarts de finale, Tim Henman a sans doute été le seul Anglais à rester de marbre sur le central. Devant une foule en transe, ce jeune homme de vingt et un ans a souri à son adversaire Magnus Gustafsson avant de s'esquiver. Au terme d'un match offensif et rondement mené – il a suffi de trois sets (7-6, 6-4, 7-6) interrompus quatre fois par la pluie –, Tim Henman est devenu le premier Anglais à se hisser à ce niveau de la compétition depuis Roger Taylor, demi-finaliste en 1973. Il avait créé la surprise en éliminant le champion de Roland-Garros, Evgueni Kafelnikov, au premier tour.

■ **ATHLÉTISME : le sprinter britannique Linford Christie**, champion olympique en titre du 100 m, a annoncé, lundi 1ᵉʳ juillet qu'il participerait aux JO d'Atlanta sur 100 m, 200 m et dans le relais 4 x 100 m. – (*AFP, Reuter.*)

■ **BOXE : un boxeur amateur, Dale Forman (vingt-quatre ans), est décédé dimanche 30 juin, à Richmond (Etats-Unis)**, des suites d'une blessure à la tête survenue au cours d'un combat disputé la veille. – (AP.)

■ **Deux boxeurs de la sélection olympique cubaine** ont demandé l'asile politique aux Etats-Unis. Joel Casamayor et Ramon Garbey ont profité, lundi 1ᵉʳ juillet, d'un entraînement au Mexique pour traverser la frontière près de San Diego (Californie), selon le *New York Times*. – *(AFP.)*

■ **ÉQUITATION : Alexandra Ledermann (vingt-sept ans) a été retenue dans l'équipe de France de sauts d'obstacles** qui participera aux Jeux olympiques d'Atlanta, avec Roger-Yves Bost, Patrice Delaveau et Hervé Godignon. Michel Robert, vice-champion du monde en 1994, est absent de cette sélection, car il ne dispose pas d'un cheval expérimenté.

■ **RUGBY : Philippe Carbonneau, demi d'ouverture international du Stade toulousain**, va faire une demande de mutation en faveur du CA Brive, finaliste contre Toulouse du championnat de France 1996.

RÉSULTATS

CYCLISME

Tour de France

● 2ᵉ étape
's-Hertogenbosch-Wasquehal (247,5 km)
1. M. Cipollini (Ita., Sasco) ; 2. J. Blijlevens (P-B) ; 3. J. Svorada (Tch) ; 4. F. Moncassin (Fra) ; 5. C. Capelle (Fra), m. t.

Classement général : 1. A. Zulle (Sui., ONCE) ; 2. F. Moncassin (Fra.), à 1 s ; 3. E. Bazine (Rus.), à 3 s ; 4. A. Olano (Esp.), à 7 s ; 5. B. Riis (Dan.), à 11 s ; 6. M. Indurain (Esp.), à 12 s ; 7. L. Jalabert (Fra.), à 15 s ; 8. C. Boardman (G-B.), à 17 s ; 9. T. Rominger (Sui.), à 19 s ; 10. M. Mauri (Esp.), à 21 s.

Classement par points (maillot vert) : 1. J. Svorada (Tch., PAN) 69 pts ; 2. F. Moncassin (Fra.), 67 ; 3. J. Blijlevens (P-B.), 60.

TENNIS

Internationaux de Grande-Bretagne à Wimbledon

● Simple messieurs
Huitièmes de finale : G. Ivanisevic (Cro.) b. P. Rafter (Aus.) 7-6 (7-4), 4-6, 7-6 (9-7), 6-1 ; J. Stoltenberg (Aus.) b. J. Hlasek (Sui.) 6-2, 7-6 (7-2), 6-2 ; T. Henman (G-B.) b. M. Gustafsson (Suè.) 7-6 (7-2), 6-4, 7-6 (7-4) ; T. Martin (E-U.)-Johansson (Suè.) 3-6, 6-3, 7-5, inter.

● Simple dames
Huitièmes de finale : S. Graf (All.) b. M. Hingis (Sui.) 6-1, 6-4 ; J. Novotna (Tch.) b. P. Hy-Boulais (Can.) 6-3, 6-1 ; K. Date (Jap.) b. C. Martinez (Esp.) 5-7, 7-6 (7-3), 6-3 ; M. Pierce (Fra.) b. E. Likhovtseva (Rus.) 6-2, 6-3 ; J. Wiesner (Aut.) b. A. Frazier (E-U.) 6-4, 6-4 ; A. Sanchez (Esp.) b. S. Appelmans (Bel.) 3-6, 6-2, 6-1 ; M.-J. Fernandez (E-U.) b. A. Sugiyama (Jap.) 6-4, 1-6, 6-3 ; K. McGrath (E-U.) b. K. Studenikova (Slq.) 6-4, 6-0.



Le caboulot à Jean

Histoire vraie d'un restaurant de quartier à Ménilmontant


DESSINS DE DENIS LOZEAUX

C'EST UN MÉTIER *où l'amateur* ne tient généralement pas longtemps. Après la petite griserie du destin qui bascule et les grosses *émotions nées du* pouvoir de patronner les fringales de *quarante* pékins affamés, arrive vite le temps des fournisseurs à engueuler, des factures à régler et de la plonge à *s'appuyer. Il faut du courage* et pas mal de cran pour parvenir à un semblant de réussite.

Alors lui, le Jean, il peut s'estimer heureux d'avoir tenu durant sept ans son caboulot de « Ménilmuche » et de continuer à vivre grassement sur un gros capital d'estime et un SMIC et demi de revenu par mois. Il ne se plaint pas. Il était journaliste *dans* le *temps*. A un moment, l'inspiration et les offres d'emplois se sont mises en berne : il a préféré voir sa signature tous les jours sur son enseigne plutôt que posée avec condescendance au pied d'un article de fortune.

C'est beau la vie, on peut en faire ce que l'on veut, même le meilleur. *Le meilleur, pour lui,* c'était de retrouver cette vieille idée de tambouille à partager à plusieurs, et de la servir en soutenant qu'autour de la table, les hommes pourraient toujours se rapprocher, ne serait-ce que pour *s'offrir ce moment particulier* où ils expliquent pourquoi ils ne sont pas vraiment d'accord entre eux. Un couplet qui amuse énormément les banquiers et fait toujours passer un vent *frisquet* sur l'acajou des négociations quand il s'agit d'aligner les ronds. Il les aura tout de même. Juste ce qu'il fallait.

Chez Jean, en plein *Ménilmontant, juste avant le col de la rue des* Pyrénées. C'est pentu, les autobus en bavent un maximum. Mais la rue Boyer est tranquille, pas un adversaire à l'horizon. Que lui comme *bistrot. Au 38. En face, très frais*, très rénové, un immeuble classé, avec faucille et marteau au fronton : l'ancien siège de la Société coopérative de consommation *(1877)*, la Bellevilloise, *aujourd'hui* école de théâtre. Un voisin qui lui va bien.

On cause, on cause, mais l'air des cimes, ça creuse : c'est quoi le plat *du jour ? Une flamiche au lapin.* Pourquoi au lapin ; dans la flamiche, les poireaux et leur liaison à la crème suffisent. Oui, je sais, mais c'était pour voir, ça ne va pas ? Oh ! que *si*, ça va. Très jolie trouvaille. Comme à la maison, spontanée, réconfortante, amicale. Du sans faute. Patricia, une native du quartier, sert un couple de Parisiens des *faubourgs: Ils ont longuement hésité* avant d'entrer, consultant l'ardoise derrière la vitre avec beaucoup d'attention – le restaurant est une aventure souvent coûteuse, rarement gagnée d'avance. Maintenant ils mangent, en économisant leurs mots, faisant durer le plaisir. Ils sont unis. Lui porte une barbe. De la clientèle toute pure.

Le truc est de ne se moquer de personne. Jamais. Se présenter en tant que novice est réjouissant, mais implique des devoirs. Les alentours vont rapidement savoir si *le postulant* est un sincère *ou un* escroc, un *jean-foutre ou un* patron en puissance. « *Classique-bourgeois* », pour *Vogue Hommes*, l'endroit est distingué sous l'étiquette de « *populo-branché* » par le *Guide du routard. Lui s'amuse de* toutes ces jolies formules trouvées par les ex-confrères qui lui veulent tant de bien.

UNE PETITE LEÇON D'HUMANITÉ

Cinquante mille « papiers », la télé, mon club de supporters, mes tableaux d'artistes, ma tronche sur les toiles accrochées aux murs, en*tièrement peintes à l'huile* – ils y tiennent, je suis tellement sympathique –, les touristes néo-zélandais qui débarquent sans prévenir, et les dames emperlousées qu'ont *pas bien lu l'article. Et moi qui dis*cute le prix du kilo de pommes de terre, matin après matin. J'ai rien fait pour, mais au fond, elle n'a pas vraiment le droit de me déplaire, mon image de marque. Tu me diras, très tôt, ça me plaisait de faire la cuisine. C'est ça, l'histoire. Pour des trente, des quarante copains, je marmitonnais dans l'allégresse. Ja*mais fatigué, jamais* ennuyé. C'était une joie ; là, c'est un plaisir. Ils ne peuvent pas être déçus, ils n'ont pas le droit. Ils le savent.

Le lascar finissait par être furieusement convaincant. Dans un récent numéro spécial du *Gault-Millau*, consacré aux bonnes adresses à moins de 150 francs par *tête de pipe, il est donné pour servir une cuisine « gourmande »*. Le mot est faible. Authentique, surprenante plutôt. Mais davantage : où il faut reparler du non-profes*sionnel qui joue avec l'étonnement* qu'il a de continuer à plaire et cette façon jamais contrainte avec laquelle il dispense les aubaines de sa nouvelle vie.

Ce sauté d'agneau au citron confit et purée de carottes ou ce poulet sauce vinaigre, riz thaï, sont davantage que des astuces de cuistot malin. Avec sa toque de carton-*pâte, ses tarifs* paresseux *sur l'in*dice des prix et sa grosse voix qui ne veut de mal à personne, ce saltimbanque des fourneaux pourrait bien proposer aussi au menu une très pertinente petite leçon d'humanité.

On dira que les cuisiniers, les vrais, les costauds, les durs, ont un autre langage à tenir. Certainement. Mais quand, le vendredi et le samedi soir, s'amènent *en douce* Jack l'accordéoniste ou l'orgue de Riton-les-Manivelles, la salle, pas vraiment dupe, marche tout de même à fond dans la combine. Parce que si l'on ne se permet pas, ici, de sacrifier un peu au folklore, alors on ne le fera nulle part. Et c'en sera terminé des bonnes manières populaires et de ce sentiment léger, mais puissant, de ne pas s'être fait rouler dans la farine.

Jean-Pierre Quélin

★ Chez Jean, 38, rue Boyer 75020 Paris. Tél. : 47-97-44-58. Fermé le samedi midi et le dimanche. Menus-carte : 61 F à midi, 82 et 102 F *le soir.*

Gagnaire aux enchères

Les 10 000 bouteilles de vin de *la cave du chef stéphanois* Pierre Gagnaire, ainsi que le mobilier, les tableaux et la vaisselle de son restaurant trois étoiles, mis en liquidation judiciaire le mois dernier, ont été dispersés à l'hôtel des ventes de Saint-Etienne pour 2 millions de francs. Commencées vendredi 28 juin avec la mise à la vente *des vins, les enchères ont pris* fin dimanche 30 par l'acquisition des peintures, lithographies et luminaires. La cave, où se trouvaient plusieurs château-pétrus *vendus 2 100 F l'unité, a rapporté* 1,2 MF. Le passif de Pierre Gagnaire atteint 12 millions de francs. Il devrait reprendre du service dans un établissement parisien à l'automne.

L'art du cornichon

Contrairement aux apparences, la France manque cruellement de cornichons. Main-d'œuvre moins chère ailleurs, sous-production à domicile : les *cucurbitacées qui remplissent nos bocaux* proviennent aujourd'hui pour les deux tiers de l'étranger. Depuis le milieu des années 80, la Turquie et le Maroc, entre autres, ont littéralement submergé le marché. *Impensable pour* un département comme le Tarn-et-Garonne – un tiers de la production nationale à lui seul – de payer ses ouvriers aussi peu cher que là-bas.

Si la récolte mécanique se développe **aux Etats-unis, c'est qu'elle se réalise sur des fruits de gros calibre, précisément l'inverse de ceux que nous apprécions en France. Ici, la *cueillette, qui dure à peine un mois et demi*, entre juillet et août, se fait obligatoirement à la main. Et pour cause : le cornichon, c'est comme du lait sur le feu. En trois jours, un fruit mince comme une allumette devient gros comme un *doigt. Sa valeur commerciale dépendant* justement de son calibre – ce sont les petits qui rapportent gros –, *on mesure mieux* l'énergie déployée durant cette courte saison à passer les champs au peigne fin tous les deux jours.**

Un ramasseur qualifié pour ces petits formats n'en récolte au mieux que 7 kilos *par heure. Les coûts ont vite fait de s'envoler.* Pour que les Français puissent s'offrir du fin (un diamètre au-dessous de 20 mm) ou de l'extra-fin (au-dessous de 16 mm), une seule solution : le cornichon de *deuxième gamme*, celui de l'étranger. Même si l'on reconnaît généralement que le fruit frais donne de meilleure conserve, moins de 10 % des importations se font sous cette forme. *Les fruits voyagent* généralement par bateau : de trois semaines pour venir de Turquie à deux mois quand ils proviennent d'Inde ou de Sri-Lanka, un pays qui nous en expédie *de plus* en *plus*.

Durant **ce périple, les fruits marinent dans un mélange fait d'eau, de vinaigre et de sel. On remarquera au passage que, le vinaigre étant inconnu dans un pays comme le Sri-Lanka, l'importateur se *charge lui-même d'en expédier là-bas* pour confectionner ce liquide de transport. A l'arrivée, les cornichons sont sortis de cette marinade pour être *installés dans leur jus* définitif.**

Même *si certains fabricants se dispensent* d'indiquer sur leur étiquette la présence d'eau dans leurs bocaux, cet élément est le plus important après les fruits. Le *vinaigre représente en général moins de* 2 % du mélange. Certains industriels tiennent à l'incorporer à chaud, d'autres à froid : chacun jure que sa méthode est la meilleure. Difficile à prouver.

Reste l'aromatisation. D'un pays à l'autre, **les différences sont énormes. Ainsi la France, entichée d'estragon, ignore avec superbe l'aneth ou les feuilles d'arbres *fruitiers, que notre voisin allemand* adore. Si l'on consomme cinq fois plus de cornichons outre-Rhin, c'est aussi qu'ils y sont moins agressifs. Les Allemands rajoutent à cet effet du sucre dans leurs bocaux. *Une pratique que les Français* jugent encore bien exotique.**

Guillaume Crouzet

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE PARMENTIER

■ Voilà un bistrot que l'on aimerait trouver près de chez soi. Pour la simplicité du décor, de l'accueil et du service, et pour quelques plats de ménage aussi. La délicieuse terrine de veau aux pistaches, c'est une préparation digne de la cuisine de Mme Saint-Ange. On en redemande ! Comme les lentilles du Puy ou les haricots verts en salade. La brandade de morue est d'inspiration nîmoise malgré la présence de pommes de terre – enseigne oblige ! – mais reste onctueuse. L'huile d'olive a rempli son office. La daube de bœuf à la provençale ménage *ses effets. Délicieux entremets* au lait *d'amandes. Petit menu le midi* – un plat + un dessert ou une entrée + un plat – pour 80 F. Menu-carte 128 F et 150 F, avec un quart de vin et un café.

★ Paris. 12, rue Arthur-Groussier, 10e. Tél. : 42-40-74-75. Fermé le dimanche.

LE BISTROT SAINT-HONORÉ

■ Sans négliger les classiques de la maison – terrines, escargots, persillé bourguignon –, le patron joue la fraîcheur en ce début d'été, avec les asperges vinaigrette, la salade de poivrons grillés, *le melon ac*compagné d'un délicat jambon de Parme. C'est le menu « fraîcheur », qui se compose aussi d'une minute de saumon, d'une entrecôte provençale ou d'un navarin d'agneau. La cuisine de François-Joseph *Christian est pimpante*, goûteuse, abondante. Le passetougrain de Lamarche, bien choisi, reste accessible (105 F) et accompagne à *merveille* le bœuf de Salers. La poire vigneronne complète le judicieux menu à 130 F. Accueil charmant de la patronne et service prolixe. A la carte, comper 200 F.

★ Paris. 10, rue Gomboust, 1er. Tél. : 42-61-77-78. Fermé le dimanche.

LE BISTROT DE L'ÉTOILE

■ L'aile de raie et petits légumes au court-bouillon froid, la salade de *moules maraîchère, la terrine de lapin à l'estragon* et pignons en salade amère, c'est le domaine de la charmante Nedra, la bonne hôtesse de la rue Troyon. La morue fraîche poêlée à l'andouille croquante a ses adeptes, comme la poitrine de veau confite au four, pipérade de légumes et jus aux herbes, un plat de grand-mère délicat et savoureux, en *accord avec le domaine de la Janasse*, un côte-du-Rhône franc et joyeux. Le service est enlevé, chaleureux. Il serait dommage de passer à côté de la crème brûlée à la gousse de vanille, au parfum des îles ou d'Orient, on ne sait. Carte 180 F.

★ Paris. 13, rue Troyon, 17e. Tél. : 42-67-25-95. Fermé samedi midi et dimanche midi.

Brasseries

PONT GAMMA

■ Où se restaurer à proximité immédiate de la gare de Lyon, sans sacrifier au rite du Train bleu, depuis qu'il n'est plus tout à fait ce qu'il était ? Au Pont Gamma, établi à la limite d'une coursive qui enjambe la rue de Bercy. Un décor certes convenu, sur deux étages, mais l'assurance d'une *cuisine* provinciale et roborative, ordonnée par M. Blanquet. Délicieuses crudités *et* fraîcheurs de saison ; quelques poissons en plats du jour, ou bien les spécialités du Périgord ; les viandes aussi, avec certificat d'origine – bavette, entrecôte, châteaubriand – accompagnées de frites « coupées à la main ». L'originalité de cette brasserie, *dans ce* quartier d'affaires, c'est le travail bien fait et la gentillesse de l'accueil, à l'écart des foules de la salle du Départ. Menu 70 F. A la carte, compter 180 F.

★ Paris. 193-197, rue de Bercy, 12e. Tél. : 43-45-72-35. Ouvert de 6 à 22 heures. Fermé le dimanche.

LE CIEL DE PARIS

■ Cette table – la plus haute de la capitale, au 56e étage de la tour Montparnasse – n'était pas à la hauteur. L'avait-elle d'ailleurs jamais été, même après le départ de Jacques Borel ? Une nouvelle direction, un nouveau chef, la promesse de travaux d'envergure pour moderniser *les installations de cuisine pendant l'été*, et cet endroit *du* Paris touristique retrouvera la faveur des gourmands. Nous avons goûté la terrine de lapereau à la sarriette, puis la joue de bœuf en ravigote (98 F), dans une carte qui ménage le savoir-faire – duo de homard et artichauts à *la graine de moutarde ou saint-pierre* rôti aux févettes et basilic – et la tradition. Le menu « affaires » *servi au déjeuner*, puis après 23 heures, propose un choix de trois entrées, la blanquette de lotte, la selle d'agneau rôtie ou la voiture de tranche et quelques bons desserts. Si l'accueil est parfois débordé, le service reste à la hauteur. *Menu « affaires » 198 F avec un verre de château-la valinière 1993* (graves rouge). Petit-déjeuner, déjeuner, salon de thé, dîner, souper, service continu de 8 h 30 à minuit. A la carte compter 300 F.

★ Paris. 33, avenue du Maine, 6e. Tél. : 40-64-77-64. Tous les jours. Accès par la rue de l'Arrivée jusqu'à minuit.

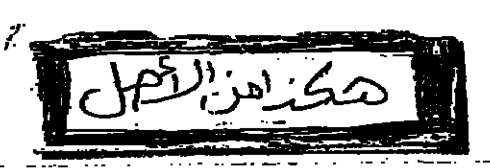
Gastronomie

LE JARDIN DES SENS

■ Dans leur *restaurant au décor contemporain, sobre volume ouvert* sur la nature, les frères Pourcel et leur partenaire Olivier Château – le sommelier – ont à l'évidence une conception très moderne de leur art, associée à la mise en valeur des produits locaux. Cuisine du soleil ? *L'image est galvaudée. Les petits légumes régionaux façon* grecque, tomates et tranches d'oranges séchées, huile d'olive et basilic signent un travail très délicat sur les saveurs et les textures. Les courgettes en fleur, farcies de jeunes légumes, palourdes et queues de gambas poêlées participent de la même simplicité apparente, juxtaposant les nuances *et, ici, de surcroît, les arômes. Avec ces plats de haute voltige*, et d'exécution parfaite, il fallait un vin blanc important, exubérant et retenu, floral et harmonieux, alliant la puissance et la douceur, le viognier élevé sur les costières de Nîmes, à Vauvert, par Gilles Perraudin, *délicieusement nommé « Sud de la cabane de Magnan »*. C'est un vin de pays mais dont la première vinification, en 1995, est des plus prometteuse. Le pigeon rôti aux févettes exigeait un rouge, le domaine de la grange-des-pères (1992), élégant assemblage de cabernet-sauvignon et de syrah, réalisé sur les hauteurs d'Aniane par un franc-tireur égale*ment. C'est le carré secret du Jardin des sens. Menu 190 F (du lundi au* vendredi au déjeuner), 310 F et 510 F. A la carte, compter 500 F.

★ Montpellier. 11, avenue Saint-Lazare (34000). Tél. : 67-79-63-38 Fermé le dimanche.

Jean-Claude Ribaut



Jean-Michel Maldamé, philosophe et théologien catholique

« La probité des experts qui ont daté le saint suaire au carbone 14 ne saurait être remise en cause »

Le suaire de Turin est-il vraiment le linceul qui a enveloppé le corps de Jésus après sa crucifixion ? Les partisans de son authenticité contestent l'expertise par datation au carbone 14, qui a fixé au XIIIe ou XIVe siècle l'époque où fut tissée l'étoffe de ce linceul. Pour le dominicain Jean-Michel Maldamé, doyen de la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Toulouse, l'Eglise doit continuer à considérer ce suaire comme une relique fabriquée au Moyen Age : *« Il n'échappe pas à la règle qui vaut pour tous les suaires présentés à la dévotion populaire : il a été confectionné pour être au centre d'un pèlerinage »*, explique-t-il.

« La datation réalisée en 1988 à la demande de l'archevêque de Turin montre que le tissu du *suaire semble avoir été fabriqué* au XIIIe ou au XIVe siècle. Cette mesure est contestée par ceux pour qui ce linceul porte l'empreinte du corps du Christ. Qu'en pensez-vous ?

– La probité des experts ayant réalisé cette datation ne peut pas être mise en cause. La lecture de *leur compte rendu dans la revue* scientifique *Nature* suffit pour écarter les critiques selon lesquelles l'expérience aurait été faite dans de mauvaises conditions. Cela dit, cette expertise scientifique ne fournit qu'une information à partir de laquelle les historiens, théologiens et philosophes *peuvent travailler. C'est* à eux de se prononcer sur la véracité ou la fausseté de l'objet, de même qu'en matière judiciaire le juge seul décide au vu des résultats de l'expertise.

» Il est donc fallacieux de prétendre donner *« une démonstration scientifique »* de la fausseté – comme, d'ailleurs, de l'authenticité – du suaire au travers de simples expertises. C'est ainsi que le docteur Michaël Tite, chercheur au British Museum, qui a participé à la datation au carbone 14, refuse que l'on dise que celle-ci implique qu'il y ait contrefaçon, puisqu'un jugement sur une intention échappe à la mesure physique. Mais ses précisions ne constituent en aucun cas une rétractation sur la valeur de l'expertise.

– Le suaire de Turin n'a-t-il jamais enveloppé le corps du Christ ?

– La datation au carbone 14 confirme l'étude historique du suaire réalisée au début du siècle par le chanoine Ulysse Chevalier. Ses travaux, faits à partir des documents originaux, archives conservées à la Bibliothèque nationale de Paris, dans l'Aube et au Vatican, montrent que le suaire de Turin n'échappe pas à la règle qui vaut pour tous les suaires – près de quarante ! – présentés à la dévotion populaire : il a été confectionné pour être au centre d'un pèlerinage.

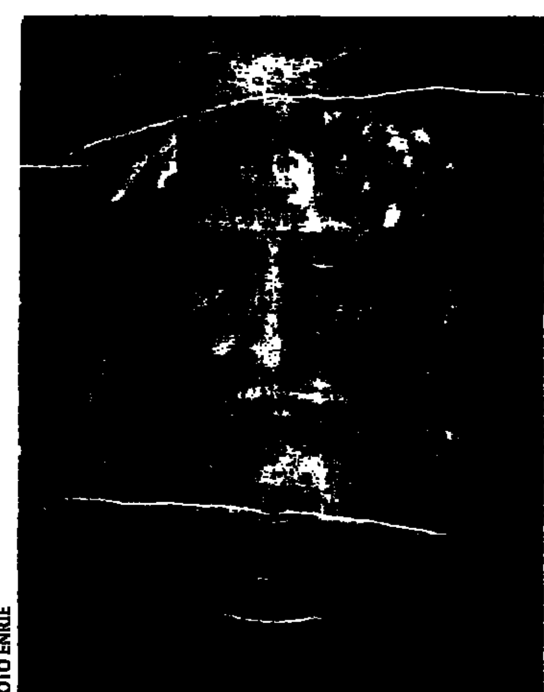
» Aucun document ne mentionne l'existence du suaire avant sa présentation en l'église de Lirey, *dans le diocèse de Troyes*, au milieu du XIVe siècle. Evoquée par certains tenants de l'authenticité du suaire, son identification avec le mandylion d'Edesse, relique de cette ville turque (aujourd'hui Urfa) ramenée à Constantinople en 944, n'est pas possible, comme le montre l'étude des documents anciens réalisée par le Père Fiey, *dominicain de Beyrouth*, parue en 1987 dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*.

» Le suaire apparaît pour la première fois lorsque Geoffroy Ier de Charny en fit présent à l'église de Lirey. Il ne mentionna pas clairement l'origine de la relique, mais l'intention était *claire : le donateur avait fondé* cette collégiale et la dévotion de la relique en assurait la prospérité. Le culte se développant, Henri de Poitiers, évêque de Troyes, rassembla une commission de théologiens qui conclut que la pièce d'étoffe exposée n'avait jamais enveloppé le corps du Sauveur. Il *retrouva même le fabricant du* suaire – qui a avoué – et en interdit la présentation en 1356.

– Comment ce jugement fut-il remis en cause ?

– En 1369, à la demande de la collégiale, le légat du pape leva cette interdiction à la condition expresse que la relique ne soit pas considérée comme une *« figure ou représentation du suaire de Jésus-Christ »*. Cette recommandation n'étant pas suivie, l'évêque de Troyes, Pierre d'Arcis, interdit à nouveau la présentation du suaire et, devant la désobéissance réitérée des chanoines, fit appel à Rome. Le pape Clément VII accorda une nouvelle autorisation en février 1390, à condition que les fidèles soient avertis *« à haute et intelligible voix »* que *« ce n'est pas le vrai suaire qui a recouvert le corps de Jésus-Christ, mais seulement une peinture pour représenter ce suaire »*. Le suaire a ensuite voyagé à Liège, à Chambéry, puis, enfin, à Turin où Marguerite de Savoie sollicita une indulgence pour les fidèles faisant leurs dévotions à cette relique. Cela lui fut accordé sous la réserve, une fois encore, que ce suaire ne soit pas présenté comme le véritable linceul de Jésus.

» Le dossier historique à lui seul ne peut que conduire à la conclusion que le suaire ne peut pas être identifié au linceul dont parlent les évangiles synoptiques.



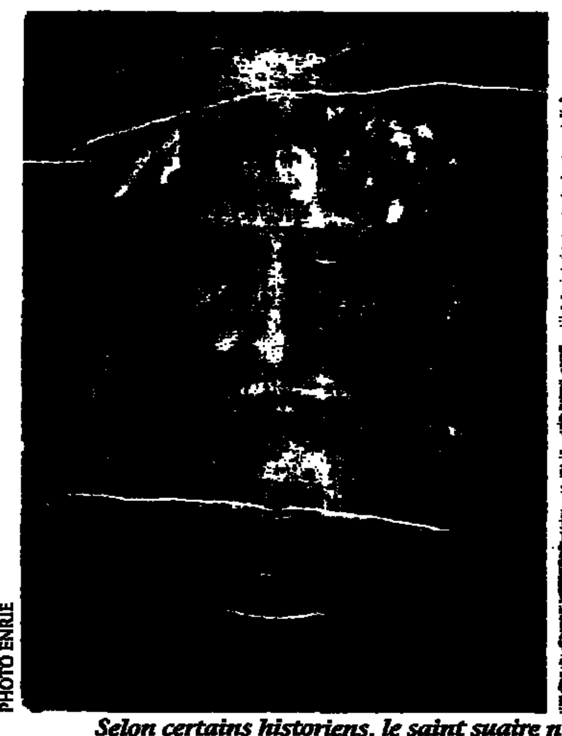




PHOTO ENRIE

Selon certains historiens, le saint suaire n'aurait jamais enveloppé le corps du Sauveur. Il serait apparu au XIVe siècle lorsque Geoffroy Ier de Charny en fit présent à l'église de Lirey.

La datation au carbone 14 correspond parfaitement à cette conclusion et la confirme !

– Pourquoi le débat actuel ?

– Il a pour origine l'analyse des photos prises par Secundo Pia qui, en 1898, remarqua que l'image inscrite sur le suaire était en « négatif ». Les partisans de l'authenticité affirmèrent alors que seul le cadavre de Jésus avait pu donner une telle image. Certains évoquent un rayonnement, d'autres vont jusqu'à dire que ce rayonnement serait la trace de l'énergie dégagée par la résurrection du Christ. Les arguments sont trop nombreux pour être repris ici. Je relève qu'ils ont tous leur réfutation. La question est aujourd'hui plus radicale : peut-on remettre en cause la datation au carbone 14 ?

– Il pourrait donc s'agir d'un véritable suaire ?

– Certains ont pensé que la trace aurait pu être laissée par le corps d'un homme crucifié au XIVe siècle. Une autre explication semble plus plausible. L'image pourrait avoir *été obtenue* par frottement ou frottis d'une statue ou d'un bas-relief.

» Cette méthode a été expérimentée et les résultats publiés dans des revues scientifiques, dont *La Recherche*.

» La campagne actuelle sur l'authenticité du suaire repose à l'évidence sur des prises de positions religieuses et philosophiques. De mon point de vue de professeur de philosophie et de théologie, je dois reconnaître que ces convictions ne respectent pas la rigueur intellectuelle nécessaire. D'abord, elle méconnaît le statut de l'expertise scientifique au sein d'une démarche qui relève de l'histoire. Ensuite, elle réduit le contenu de la foi en faisant de la résurrection de Jésus un miracle, au sens positiviste du terme.

» L'autorisation ecclésiastique de la dévotion au suaire a toujours été clairement liée à sa nature de représentation ; elle s'impose aux catholiques qui respectent la prudence de l'Eglise, fondée en l'occurrence sur le respect des Ecritures, des Pères, de l'histoire médiévale et de la méthode scientifique. Les artistes chrétiens continuent *d'avoir toute liberté pour* représenter le Christ. Cela dit, la question de savoir comment la relique a été faite reste ouverte. »

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

Une polémique sans fin

DEPUIS LA RÉCENTE PUBLICATION des actes du symposium tenu à Rome du 8 au 12 juin 1993 par le Centre international d'études sur le linceul de Turin (Cielt), *« il n'est plus possible de refuser à l'homme du linceul sa véritable identité »*. Dans l'introduction qu'il en a rédigée, Arnaud-Aaron Upinsky, mathématicien, vice-président du Cielt et organisateur du symposium, n'a visiblement pas de doute. D'ailleurs, précise-t-il, *« nous entendons faire proclamer solennellement son authenticité lors d'une ostension-exposition scientifique en 1998 à Turin ! »*

Cette certitude, qui n'est pas partagée par tout le monde, en particulier au sein de l'Eglise catholique, s'appuie sur une série d'arguments développés dans les actes du dernier symposium du Cielt. Rédigées généralement par des scientifiques, ces communications portent sur des points historiques aussi bien que physico-*chimiques. C'est ainsi que le généticien* français Jérôme Lejeune (aujourd'hui décédé) y expliquait pourquoi, selon lui, l'auteur des dessins du Codex de Pray – ouvrage hongrois datant de 1195 – avait forcément vu le linceul, qui, par conséquent, existait déjà à l'époque.

Sept de ces interventions critiquent la manière dont furent conduits la datation au carbone 14 de fragments du linceul et l'interprétation des résultats. Cette analyse fut réalisée en 1988, à la demande de l'archevêque de Turin, par les experts des laboratoires d'Oxford, de Zurich et de Tucson-Arizona (*Le Monde* du 14 octobre 1988).

DEUX INCONNUES SUBSISTENT

Les membres du Cielt en contestent formellement la validité en soulignant des détails de procédure qui induisent, selon eux, un doute sur la pureté scientifique des intentions de ses auteurs. Ils balaient de la même manière les arguments historiques. *« Avez-vous remarqué que ce sont toujours les religieux qui sont contre ?*, lance Arnaud-Aaron Upinsky. *Au début, ils disaient que des vilains avaient confectionné ce linceul pour gagner de l'argent. Aujourd'hui, ce serait pour faire croire à la Résurrection. Cette grande énigme a toujours gêné l'Eglise. »*

Les organisateurs du symposium reconnaissent cependant que *« deux inconnues majeures »* subsistent : le processus de formation de l'image à partir du corps et la manière dont celui-ci a pu être séparé du linge sans trace d'arrachement. Mais le fait que la science n'ait pas encore résolu ce problème et leurs arguments pour écarter toutes les analyses pouvant aller à l'encontre de leurs affirmations semblent suffire, selon eux, à prouver *« scientifiquement »* son authenticité. *« Si 95 ans de recherches scientifiques n'ont pas permis de reproduire l'image à l'identique, c'est qu'elle n'a pas été fabriquée de main d'homme »*, estime M. Upinsky, pour qui le linceul est *« scientifiquement authentique au troisième degré par défaut »*.

L'ennui, souligne le philosophe et théologien Jean-Michel Maldamé, c'est que le débat est faussé. Alors que les *« dévôts du suaire »* multiplient colloques et publications, les autres scientifiques considèrent généralement *« qu'il n'y a pas là matière à dépenser du temps et de l'argent »*.

J.-P. D.

★ *L'Identification scientifique de l'homme du linceul, Jésus de Nazareth. Actes du symposium scientifique international, Rome 1993*, publiés sous la direction d'A.-A. Upinsky. Editions François-Xavier de Guibert, novembre 1995, 426 pages, 350 francs.

Le site de l'Homme de Pékin est menacé par l'érosion

Cet habitat préhistorique pourrait être l'objet d'un programme de sauvegarde mené par l'Unesco

TOUS LES PETITS CHINOIS connaissent l'Homme de Pékin, car il figure dans tous leurs livres scolaires. Quand ils sont bons élèves, ils apprennent son nom savant : *Homo erectus pekinensis*. Et savent qu'il vécut pendant 230 000 ans (de – 460 000 à – 230 000 ans avant notre ère) dans une grotte proche de Zhoukoudian, une petite ville située à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de leur capitale.

Classé en 1961 par le Conseil d'Etat chinois comme l'un des principaux sites historiques et culturels nationaux, inscrit en 1987 par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial, cet habitat préhistorique, unique au monde par sa durée d'occupation, retrouvera-t-il les honneurs qu'il mérite ? C'est ce qu'espèrent l'Académie des sciences de Chine et l'Unesco, qui tentent, avec le soutien d'Assistance Ethno – association de mécénat ethnologique créée en 1994 par le groupe Mondial Assistance –, de lui offrir un ambitieux projet de sauvegarde et de mise en valeur.

Le site, qui voisine aujourd'hui avec le chemin de fer de Zhoukoudian, fut découvert en 1921. Il reposait dans la « Colline des os de dragons », ainsi nommée pour sa richesse en « dents de dragons » (appartenant en fait à des mammifères pléistocène) que les chercheurs chinois paraient autrefois de diverses vertus médicinales. Les premières dents humaines y furent exhumées en 1923, le premier crâne humain complet en 1929. Lorsque les fouilles furent stoppées en 1937 par l'invasion japonaise, l'Homme de Pékin avait depuis longtemps gagné la célébrité. C'était en effet la première fois qu'on retrouvait les restes d'êtres humains si primitifs sur les lieux mêmes où ils avaient vécu, avec des traces manifestes de leur activité.

La grotte de Zhoukoudian, dont les fouilles reprirent de 1949 à 1966, livra d'autres trésors. Les os et les dents fossilisés de plus de quarante êtres humains, plusieurs dizaines de milliers d'outils de pierre, divers vestiges d'animaux et de plantes. Au total, 200 000 ans d'une préhistoire que les experts n'ont pas fini de comprendre. Ni même de découvrir. Car les deux tiers des sédiments de cette gigantesque cavité karstique n'ont pas encore été explorés. Et ils pourraient ne jamais l'être, si l'état de dégradation du site devait encore s'aggraver.

Yves Coppens, paléontologue, professeur au Collège de France et « parrain » d'Assistance Ethno, vient en effet de le rappeler à l'occasion du colloque organisé à Paris, lundi 24 juin, par l'Association pour le développement du mécénat basé sur l'innovation et la technologie (Admitech) : l'ancien habitat de l'Homme de Pékin, auquel les fouilles ont donné l'aspect d'*« une tranchée de 80 mètres de long et 30 mètres de large, avec des stratifications sur 46 mètres de profondeur, est fortement menacé par les effets combinés de la pluie, de l'érosion et de la végétation »*. Mandaté par l'Unesco, cet éminent chercheur a effectué en octobre 1995 une première mission exploratoire à Zhoukoudian. L'objectif : *« Evaluer les travaux d'entretien du site, les efforts de diffusion de l'information qu'il propose et le potentiel de recherches nouvelles qu'il recèle encore. »*

« DÉMARCHE DE SOLIDARITÉ »

La tâche sera d'envergure, et un plan de travail indispensable. Faudra-t-il commencer par consolider le toit de la grotte, dont une partie subsiste encore et menace de s'effondrer ? Mener des fouilles complémentaires ? Moderniser le petit Musée préhistorique construit sur la colline en 1972, et non rénové depuis lors ? Il reviendra à un comité scientifique international, dont la constitution est prévue pour le mois de novembre, de définir l'ordre des priorités. Avec l'avis éclairé d'EDF, qui devrait effectuer à l'automne, dans le cadre de son mécénat scientifique et technologique, une première mission de prospection archéologique.

Reste le plus hasardeux : trouver les fonds nécessaires à l'opération. Assistance Ethno s'est donné pour mission de réunir un nombre suffisant d'entreprises françaises privées. Certaines, tels le GAN, la Compagnie transcontinentale de réassurance (CTR) ou le Comité technologique d'EDF, font déjà partie de l'aventure. D'autres, parmi lesquelles Framatome et Matra Datavision, se sont déclarées intéressées. *« C'est une démarche de solidarité partagée, valorisante pour nos partenaires en Chine »*, soutient Béatrice Berczi, secrétaire générale d'Assistance Ethno. Il est demandé à chaque entreprise d'apporter une contribution annuelle de 300 000 francs, ou son équivalent en moyens technologiques. Le coût total du projet, qui s'étalerait sur plusieurs années, est estimé par ses promoteurs à 2,5 millions de dollars (près de 13 millions de francs).

Catherine Vincent

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : l'Agence spatiale européenne (ESA) et son homologue** japonaise Nasda vont intensifier leur coopération dans le domaine spatial. Dans le domaine des télécommunications, le satellite expérimental européen Artemis pourrait être lancé par une fusée de la Nasda. Dans celui de l'observation de la Terre, le Japon pourrait participer au programme européen de satellite de surveillance de l'environnement Envisat. Enfin, sur les véhicules de transfert automatiques et sur les modules laboratoires qu'elles mettent au point chacune de leur côté pour la future station spatiale internationale, l'ESA et la Nasda vont tenir des réunions techniques régulières. Elles auront un accès mutuel à leurs équipements respectifs à bord de cette dernière.

■ **ENVIRONNEMENT : le dosage des effluents radioactifs liquides et gazeux** que la centrale de 1 450 mégawatts de Chooz-B (Ardennes) est autorisée à rejeter dans l'environnement va connaître une *« évolution importante »*, selon la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Aux termes de l'arrêté publié au *Journal officiel* du 29 juin, la radioactivité maximale annuelle pouvant être rejetée dans l'environnement sera réduite d'un facteur cinq – excepté pour le tritium dans les effluents liquides – par rapport aux valeurs traditionnellement retenues.

■ **NUCLÉAIRE : le surgénérateur Superphénix** tourne au ralenti depuis le 17 juin dans le cadre d'essais. Une demande d'autorisation pour monter jusqu'à 60 % de la puissance totale est en cours, a annoncé, vendredi 28 juin, la direction de la centrale de Creys-Malville (Isère). Le réacteur était arrêté depuis le 3 mai pour permettre la permutation des barres de contrôle et pour des opérations de *« maintenance préventive »*. Au cours de cet arrêt programmé, 3 160 interventions ont été réalisées par les équipes de la centrale, renforcées pour l'occasion par 400 agents d'entreprises extérieures.

■ **AGRONOMIE : l'implantation dans les rizières de cyanobactéries** sélectionnées en laboratoire aurait un effet fertilisateur moins important qu'on ne l'espérait, vient d'annoncer l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom). De récents travaux montrent en effet que le développement de ces micro-organismes « utiles » est freiné par le manque de phosphore des sols, l'épandage d'engrais azotés ou la présence de prédateurs. Pour servir de complément aux fertilisants chimiques, les chercheurs recommandent de favoriser le développement de cyanobactéries autochnones, dont le taux de croissance est dix à cent fois plus élevé que celui des souches de laboratoire.

Nouvelle dégradation pluvieuse

UNE DÉPRESSION assez creuse, centrée sur les îles britanniques, génère un flux perturbé d'ouest sur la France. Une perturbation active pénètre le matin par la côte atlantique, et s'enfonce vers l'est en cours de journée. Elle s'évacuera jeudi, mais une nouvelle dégradation lui succédera très rapidement. Aucune amélioration notable n'est en vue ces prochains jours.

Mercredi matin, le ciel sera couvert et pluvieux sur les Pays-de-Loire, le Poitou-Charentes, la Bretagne, le Centre, la Normandie, la Côte d'Opale et l'Artois. Les pluies, localement modérées au nord, s'accompagneront d'un vent de sud-ouest soutenu, jusqu'à 70 km/h en rafales sur le littoral. A l'avant, le ciel se chargera rapidement de l'Aquitaine au Limousin, à l'Orléanais et à l'Ile-de-France, jusqu'à la Picardie et aux Flandres, apportant les premières ondées. Sur l'Alsace-Lorraine, la Champagne-Ardennes et la France-Comté, les nuages autoriseront de courtes éclaircies et quelques brumes matinales seront possibles. Des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes et au pourtour méditerranéen, les nuages et les embellies se partageront le ciel. Les brumes et brouillards matinaux seront fréquents, notamment dans les vallées, mais se dissiperont rapidement.

Mercredi après-midi, les pluies persisteront de la Bretagne aux côtes de la Manche, à l'Ile-de-France et au Nord-Picardie. Le vent d'ouest faiblira légèrement sur le littoral, jusqu'à 60 km/h en pointes. Sur le Poitou-Charentes, le Limousin, le Centre, la Bourgogne, la Champagne-Ardennes et la Lorraine, le ciel sera très nuageux à couvert, porteurs de quelques pluies faibles ou ondées. Des Pyrénées au Massif Central, à la Franche-Comté et à l'Alsace, jusqu'aux Alpes, à la Provence-Côte d'Azur et à la Corse, les passages nuageux et les embellies se succéderont. Un petit vent de sud soufflera en vallée du Rhône. Le ciel sera parfois voilé par des nuages élevés. Le relief pyrénéen sera un peu plus accroché.

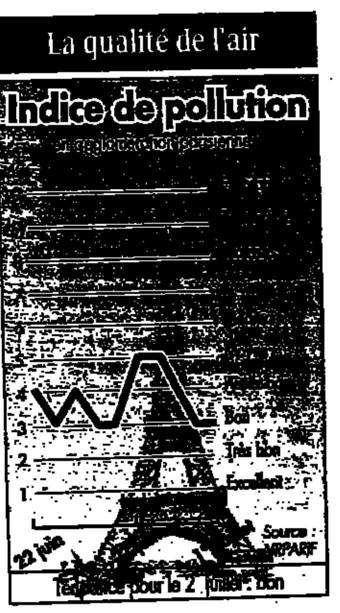
Les températures resteront nettement inférieures aux normales saisonnières. Les températures matinales seront comprises entre 10 et 17 degrés. L'après-midi, le thermomètre affichera de 16 degrés sur le nord à 28 degrés près de la Méditerranée, en passant par 20 degrés dans la capitale.

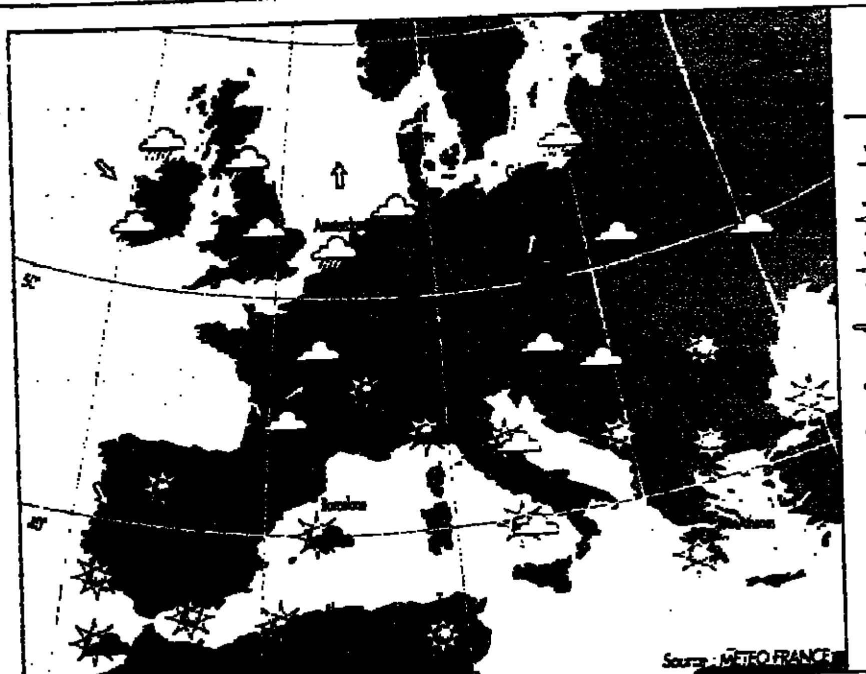
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

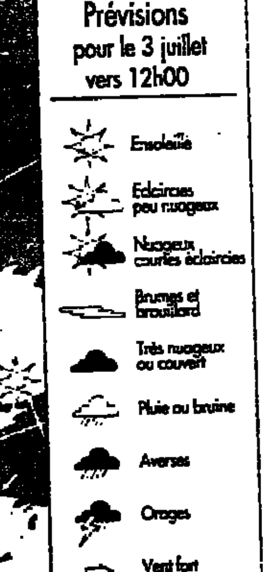
Rafales 50 à 60 km/h
Rafales 50 km/h
Source : MÉTÉO FRANCE

Prévisions pour le 3 juillet vers 12h00

La qualité de l'air

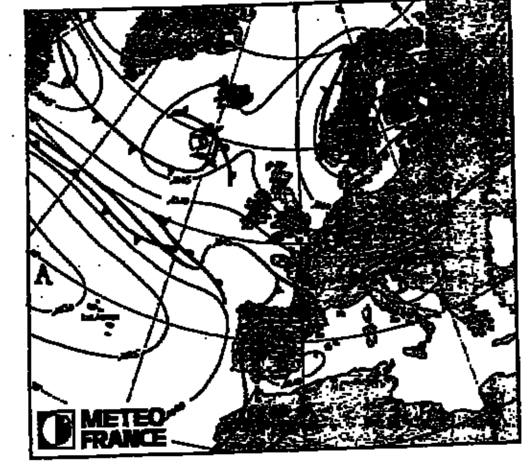






TEMPÉRATURES du 1er juillet maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	21/13	TOURS	20/9	CHICAGO	34/18	LISBONNE	25/15	PRETORIA	20/5
AJACCIO	24/14	LILLE	19/12	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	17/9	LONDRES	20/10	RABAT	25/20
BIARRITZ	19/14	LIMOGES	20/13	ALGER	30/20	DAKAR	31/25	LOS ANGELES	23/16	RIO DE JAN.	25/17
BORDEAUX	21/14	LYON	22/14	AMSTERDAM	17/12	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	17/8	ROME	26/16
BOURGES	20/12	MARSEILLE	28/19	ATHÈNES	31/20	DUBAI	44/28	MADRID	37/17	SAN FRANC.	24/14
BREST	17/12	NANCY	18/11	BANGKOK	38/29	DUBLIN	17/9	MARRAKECH	37/18	SANTIAGO	10/3
CAEN	19/10	NANTES	20/10	BARCELONE	26/20	FRANCFORT	20/11	MEXICO	20/11	SÉVILLE	30/19
CHERBOURG	17/12	NICE	24/19	BELGRADE	29/13	GENÈVE	20/11	MILAN	22/15	ST-PETERS.	20/13
CLERMONT-F.	19/12	PARIS	19/12	BERLIN	20/11	HANOÏ	37/29	MONTRÉAL	24/19	STOCKHOLM	16/10
DIJON	22/12	PAU	21/13	BOMBAY	32/26	HELSINKI	18/12	MOSCOU	25/12	SYDNEY	19/9
FORT-DE-FR.	31/23	PERPIGNAN	29/17	BRASILIA	26/16	HONGKONG	31/28	MUNICH	19/11	TENERIFE	30/21
		POINTE-À-PIT.	32/23	BRUXELLES	18/12	ISTANBUL	31/19	NAIROBI	24/7	TOKYO	31/24
		RENNES	20/12	BUCAREST	28/14	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	32/26	TUNIS	32/20
		ST-DENIS-RÉUNION	25/18	BUDAPEST	20/14	KIEV	21/15	NEW YORK	26/19	VARSOVIE	19/11
		ST-ÉTIENNE	21/12	BUENOS AIRES	16/3	KINSHASA	28/21	PALMA DE M.	29/18	VENISE	24/17
		STRASBOURG	20/13	CARACAS	-/-	LE CAIRE	32/20	PÉKIN	36/23	VIENNE	17/13
		TOULOUSE	23/13			LIMA	17/15	PRAGUE	18/10		



Situation le 2 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 4 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La tragédie palestinienne

LORSQUE, le 2 mai, la commission anglo-américaine sur la Palestine conclut son enquête en préconisant l'admission immmédiate de cent mille immigrants juifs, M. Attlee, premier ministre britannique, formula aussitôt deux conditions : le désarmement de la résistance juive et la collaboration armée des Etats-Unis.

C'était ou bien vouer les conclusions de la commission à une fin de non-recevoir de la part des juifs et des Américains, ou s'engager, pour résoudre le problème, dans la voie de la force.

Le gouvernement britannique a finalement choisi cette voie. Le 29 juin à l'aube, des unités britanniques soutenues par des blindés et l'aviation encerclaient les colonies juives de Palestine, fouillaient les immeubles et les usines, arrêtaient près de mille leaders sionistes, parmi lesquels les dirigeants de l'Agence juive et des syndicats ouvriers.

A ce stade des événements du Proche-Orient, que signifie l'action britannique ? M. Attlee a déclaré, dans son discours d'hier aux Communes, que la Grande-Bretagne ne saurait tolérer plus longtemps les effets de l'illégalité en Palestine. Ne s'expose-t-il pas ainsi à la riposte des sionistes, qui sont fondés à affirmer que la première et la plus grande illégalité a été l'abrogation de fait de la déclaration Balfour ?

En réalité, les mesures militaires s'expliquent par des raisons militaires. Il est inadmissible que dans un pays destiné à devenir une base stratégique considérable il existe des éléments armés et décidés, capables de tenir en échec les plans d'un haut commandement, de saboter les voies de communication, d'enlever des officiers de Sa Majesté.

(3 juillet 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6856

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Un homme du milieu. – II. A qui il ne faut rien donner. – III. Un homme qui suit le bœuf. Fut sauvé par des dauphins. – IV. Une doctrine qui divisa l'Eglise. – V. On fonce quand on en a. Dépôt en liquide. – VI. Pas modifiés. Ce qui en dit ainsi nous apprend beaucoup. – VII. Avoir en main. – VIII. Un peu de tabac. S'oppose au mieux. En Normandie. – IX. Empêcha le jus de se répandre. – X. Un motif qui revient constamment. – XI. Pas vilaines. Raté s'il est accueilli froidement.

VERTICALEMENT

1. Amène une modification du régime. – 2. Est blond avant de devenir noir. Dans le Brabant. – 3. Etait un peu ronde. Fait sauter. – 4. Dans une série de sept. On peut se courber sous leur poids. Il faut repasser quand ils sont faux. – 5. Terrible, en Russie. Plat, en Provence. – 6. Protègent les légumes. Souvent utile pour ramasser. – 7. « Retranchement » devant l'ennemi. Ville de Belgique. – 8. Un jour de fête pour les Grecs. Lac des Pyrénées. – 9. Adverbe. Evoque une situation d'attente.

SOLUTION DU N° 6855

HORIZONTALEMENT

I. Assoiffée. – II. Caissiers. – III. Hure. Lait. – IV. Oc. Lei. – V. Piéton. – VI. Pédicurie. – VII. Erigerons. – VIII. Tessin. – IX. Etel. Eu. – X. Nu. Larmes. – XI. Tête. Se.

VERTICALEMENT

1. Achoppement. – 2. Saucier. Tue. – 3. Sir. Edite. – 4. Ose. Tigelle. – 5. Is. Noces. – 6. Fil. Nursery. – 7. Féal. Roi. – 8. Erié. Innées. – 9. Estimés. Usé.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AUTOROUTE.** L'Assecar, le département sécurité des sociétés d'autoroutes, a lancé une campagne d'information sur le thème : « Fatigue, la vitesse aggrave tout ». La baisse de vigilance, due à la fatigue, est responsable de 30 % des accidents mortels sur autoroute, souligne l'Assecar. Des affiches sont apposées sur l'ensemble du réseau autoroutier et des animations « sécurité » organisées sur les aires de repos. – *(AFP.)*

■ **CORSE.** L'*Asco*, le navire à grande vitesse mis en service au début du mois d'avril par la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) entre Nice et la Corse, a repris ses liaisons entre l'île de Beauté et le continent, dimanche 30 juin dans l'après-midi, après une interruption de quatre jours due à une fissure dans la coque. Pour transporter tous les passagers qui avaient réservé ces jours-là, la SNCM a dû augmenter le nombre des rotations de ses ferries traditionnels. – *(AFP.)*

■ **ATHÈNES.** Le site de l'Acropole est ouvert cet été aux touristes les nuits de pleine lune : accessible lundi 1er juillet entre 19 heures et 22 heures, le site le sera également mardi 30 juillet et mercredi 28 août entre 18 h 30 et 22 heures. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** La compagnie aérienne Alitalia a mis en service le 1er juin un septième vol quotidien entre Paris et Milan.

■ **MAROC.** Le deuxième tronçon de l'autoroute devant relier à terme Rabat à Tanger, a été inauguré samedi 29 juin. Long de 110 kilomètres, il va de Kénitra à Larache et s'ajoute au premier tronçon, Rabat-Kénitra, long de 40 kilomètres, mis en service en janvier 1995. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** United Airlines propose gracieusement à ses passagers de première classe et de classe Connaisseur, au départ de Paris, l'emballage de leurs bagages sous film plastique protecteur très solide. Le système qui permet d'emballer huit bagages à la minute ne ralentit pas les formalités d'enregistrement.

PARIS EN VISITE

Jeudi 4 juillet

■ **LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN** : les salons du petit hôtel de Villars et promenade (55 F ou 100 F les deux), 10 h 30, sortie du métro Solférino ; les salons de l'hôtel de Gallifet et promenade (55 F ou 100 F les deux), 14 h 30, sortie du métro Solférino (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MARAIS** : aristocrates et courtisanes, la vie des femmes au Marais (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, parvis de l'église Saint-Paul (Frédérique Jannel).

■ **LE MARAIS** pas à pas (50 F), 10 h 45, sortie du métro Saint-Paul (Découvrir Paris).

■ **L'OPÉRA-BASTILLE** (55 F + prix d'entrée), 11 heures, hall d'entrée (Mathilde Hager).

■ **LE QUARTIER ALMA-CHAILLOT** (60 F), 11 heures, sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Vincent de Langlade).

■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 11 heures, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les antiquités égyptiennes (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par thème, la peinture d'histoire, 11 h 30 ; exposition Menzel, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, parvis de Notre-Dame devant la caisse (Monuments historiques).

■ **HÔTELS DU MARAIS**, 14 h 30 (55 F), sortie du métro Chemin-Vert (Europ explo) ; 14 h 30 (60 F + prix d'entrée), sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller) ; 14 h 30 (50 F), 1, place des Vosges (Elisabeth Romann).

■ **MOUFFETARD** : collèges, chapelles et jardins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Censier-Daubenton (Christine Merle).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Dürer (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DES GOBELINS**, 14 h 30 (37 F), sortie du métro Gobelins côté rue Croulebarbe (Monuments historiques) ; 14 h 30 (45 F), devant la mairie du 13e (Paris capitale historique).

■ **LE QUARTIER MONTSOURIS** (50 F), 14 h 30, sortie du RER Cité-Universitaire (Paris pittoresque et insolite).

■ **LES TUILERIES** et leur histoire (40 F), 14 h 30, statue de Louis XIV devant la pyramide du Louvre (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LA SEINE**, deuxième port fluvial d'Europe (50 F), 14 h 30, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

■ **L'AVENUE FOCH**, de la place de l'Etoile à la porte Dauphine (55 F), 15 heures, angle de la rue de Presbourg et de l'avenue Victor-Hugo (Paris et son histoire).

■ **DE LA TOUR D'ARGENT** à Mouffetard (55 F), 15 heures, pont de la Tournelle au pied de Sainte-Geneviève (Mathilde Hager).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (37 F), 15 heures, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **LE FAUBOURG SAINT-JACQUES** (37 F), 15 heures, 254, rue Saint-Jacques devant l'église (Monuments historiques).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Les Années romantiques » (40 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée (Approche de l'art).

■ **MONTMARTRE** (60 F), 15 heures, sortie du métro Abbesses (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DES HALLES** et l'église Saint-Eustache (50 F), 15 h 30, devant Saint-Eustache côté rue du Jour (Claude Marti).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

FESTIVAL La huitième édition des Eurockéennes de Belfort – premier festival du genre en France – aura lieu du 5 au 7 juillet. 100 000 personnes sont attendues cette année, dans le site bucolique de Malsaucy. ● TRENTE-CINQ GROUPES ou chanteurs se succéderont sur les trois scènes, dont Patti Smith, Lou Reed, David Bowie et les Red Hot Chili Peppers. Belfort est devenu l'égal des grands festivals européens. La programmatrice, France Leduc, explique sa méthode de travail et la concurrence acharnée que se livrent les grands festivals. ● BECK, chanteur californien indolent mais inventif, présent à Belfort, mélange les musiques traditionnelles américaines au rap et au rock alternatif. ● ME'SHELL NDEGEOCELLO, bassiste et chanteuse noire américaine, vient de sortir un disque qui redonne une certaine gravité à la soul. Elle sera sur la scène de Belfort le 7 juillet.

Les Eurockéennes entrent dans la cour des grands

Avec Patti Smith, Lou Reed, David Bowie, les Red Hot Chili Peppers..., la manifestation de Belfort a réussi à attirer quelques pointures. Depuis sa première édition en 1989, le public a décuplé. Cette année, 100 000 personnes sont attendues du 5 au 7 juillet

LONGTEMPS, le fan français de rock a dû s'exiler l'été. Faire le choix de l'avant-garde artistique en allant patauger en Angleterre dans la boue de Reading ou de Glastonburry ; faire celui de la convivialité suisse dans les paturages du Paléo Festival de Nyon, à deux pas du lac Léman ; ou opter pour le gigantisme orgiaque de Roskilde au Danemark, de Pink Pop aux Pays-Bas ou de Torhout-Werchter en Belgique.

Et en France ? Le pays ne pouvait offrir ce genre de plateau mirifique autrement qu'au printemps à Bourges et, en décembre, aux Transmusicales de Rennes.

Depuis 1989 – bicentenaire de la Révolution oblige –, Belfort propose à la jeunesse locale un festival de rock digne de ce nom, et ce à l'initiative du président du conseil général, Christian Proust. Les édiles comptaient bien péreniser l'événement mais ne s'attendaient pas à voir sa notoriété dépasser aussi rapidement le cadre régional.

DESSIN FRANÇOIS JATTIOT

CRÉDIBILITÉ

En 1989, la première édition des Eurockéennes a accueilli 8 000 spectateurs. En 1995, la fréquentation a décuplé. La venue de Bob Dylan, celle de Brian Adams, de Morrissey et de James Brown en 1992, celle de Lenny Kravitz et Midnight Oil en 1993, celle des Pretenders et de Rage Against the Machine en 1994, ont laissé des traces. Tout comme, en 1995, la présence de Public Enemy, de Oasis et, surtout, de The Cure, groupe qui avait donné son unique concert européen à Belfort.

Cette année, le plus important festival de rock en France – trente-cinq groupes ou chanteurs répartis sur trois scènes, du 5 au 7 juillet – devrait rassembler près de 100 000 personnes. La pertinence des choix artistiques et l'importance des moyens ont permis au festival d'asseoir une crédibilité qui le met en bonne place sur la carte européenne de la transhumance rock.

Directrice de la programmation pour la quatrième année, France Leduc s'est attachée à défendre cette réputation. A la tête de Show Bee, une société de production de spectacles, elle est devenue le relais obligé des tournées du rock international dans la région lilloise. Cette expérience aura été essentielle dans le milieu des producteurs des festivals qui fait parfois passer les requins de l'industrie du disque pour du menu fretin.

Le travail de France Leduc pour les Eurockéennes commence dès octobre : « *Le but* explique-t-elle, *est de trouver des produits d'appel pour chaque jour du festival et de compléter cette programmation de vedettes de groupes qui seront dans l'air du temps dans l'année à venir.* » La programmatrice peut se fier aux prévisions de sorties de disques, mais son travail en amont tient parfois de la divination. « *Il faut beaucoup d'intuition pour faire le tri entre les feux de paille de l'hiver et les artistes prometteurs qui exploseront juste avant l'été. Mon rôle principal est d'anticiper.* »

Reste ensuite à posséder l'art de la négociation et du marchandage. Interlocuteurs obligés des festivals, les agents des artistes anglo-saxons savent jouer avec les nerfs des producteurs. « *Une fois que l'agent a reçu notre proposition, il fait le tour des autres festivals en quête d'autres contrats, puis évalue l'amalgame du montant des offres pour décider ou non de la venue de l'artiste.* »

Cette stratégie conduit de plus en plus à l'uniformisation des grands festivals européens, devenus pour ces musiciens les étapes d'une tournée estivale. « *Si des festivals ont lieu au même moment, l'agent fera jouer la surenchère. Jusqu'au dernier moment, on est souvent sûr de rien. On passe par toutes les angoisses. Une programmation construite pendant des semaines peut s'écrouler en une journée. Il ne faut céder à trop de surenchère mais savoir lâcher du lest pour un groupe qui attirera du public, donnera de la crédibilité au* billing [l'affiche dans le jargon des producteurs] *et décidera en conséquence d'autres artistes à se produire chez nous.* »

La concurrence est souvent acharnée entre des événements qui essaient de préserver un minimum d'exclusivité. Le nombre des festivals étant plus important que celui des week-end estivaux, des programmations finissent par se télescoper.

UN BUDGET « MOYEN »

Cette année, les Eurockéennes et le festival de Torhout-Werchter en Belgique ont lieu tous les deux le premier week-end de juillet. Les négociations ont parfois été âpres. France Leduc avoue que « *la marge est étroite entre l'envie de préserver nos idées et le besoin de concertation.* "Je te lâche ceci, tu me donnes cela". *Nous ne pouvons pas toujours combattre, le budget artistique de Torhout est le double du nôtre* ».

Des intérêts communs peuvent débloquer des solutions. « *En 1994, nous avons eu coup sur coup la défection de Neil Young et de Peter Gabriel. En nous mettant en commun avec des festivals, qui souffraient aussi de ces annulations, nous avons pu faire venir ZZ Top des Etats-Unis.* »

Avec 3,5 millions de francs pour la programmation, le budget des Eurockéennes est « moyen » par rapport aux autres festivals européens. Mais le rassemblement belfortain possède d'autres atouts. Plantées dans le site de Malsaucy, les trois scènes profitent de ce cadre bucolique. Des étangs bordent les prés d'où on assiste aux concerts. Au loin se dessine la ligne bleue des Vosges. Le public s'identifie moins qu'ailleurs à un bétail de dizaine de milliers de têtes.

Organisatrice de l'événement, l'association Territoire de musiques emploie une dizaine de personnes à l'année, et plus de sept cents la semaine de l'événement. 75 % de ses 20 millions de francs de dépenses sont couverts par la billetterie. Le conseil général avec 1,7 million de francs, le conseil régional avec 550 000 francs et la ville de Belfort pour 500 000 francs sont les principaux contributeurs, le ministère de la culture n'accordant que 250 000 francs...

France Leduc n'est pas à l'abri des pressions. Le rap a mis quelques années à se faire accepter mais, contrairement à Châteauvallon, Suprême NTM jouera à Belfort en toute liberté.

Victime de la paranoïa ambiante, la techno a en revanche plus de mal à s'intégrer. Programmés en catimini dans la nuit de samedi, les DJ de Daft Punk font figure de clandestins. Sans doute peu au fait des multiples possibilités du genre, David Angel, le président de Territoire de musiques, estime que, s'il n'a rien contre la techno, « *ce n'est pas la vocation des Eurockéennes d'accueillir cette musique* ». Les frustrés préféreront peut-être aller à Torhout, Phoenix ou Reading qui, en programmant Underworld, Goldie, Prodigy ou les Chemical Brothers, ne font pas preuve des mêmes préjugés.

Stéphane Davet

Programme

● **Vendredi 5 juillet** : Skwatt, Loudblast, Oneyed Jack, Fugucheri, Presidents Of The USA, Silmarils, Sepultura, NTM, Red Hot Chili Peppers, Raggasonic, The Bates (à partir de 14 h 30).

● **Samedi 6 juillet** : Trashcan Juice, Red Cardell, Miossec, Theo Hakola, Ash, Beck, Frank Black, Ultra Orange, Lou Reed, Patti Smith, Nick Cave, Ministry, soirée Source 360 (à partir de 14 heures).

● **Dimanche 7 juillet** : Ginkgo, Aston Villa, Bluetones, Dominique A, Me'Shell Ndegeocello, Little Rabbits, Skunk Anansie, Fun Lovin'Criminals, Foo Fighters, Dog Eat Dog, David Bowie (à partir de 14 heures).

Renseignements et location : 36-68-50-03 et Minitel 3615 Eurockéennes. 490 francs le forfait de trois jours, 200 francs la journée.

Beck, bricoleur génial des musiques américaines

ON CROIRAIT ce freluquet californien sorti du film *Kids*. Une innocente blondeur, la moue et le look je-m'en-foutiste du parfait *slacker* (branleur). Ne lui manque qu'un skateboard. N'a-t-il pas d'ailleurs écrit, il y a deux ans, un hymne blues-rap au crétinisme revendiqué, ce *Loser* qui l'avait rendu célèbre en proclamant : « *I'm a loser now baby, so why don't you kill me ?* » Mais Beck est plus qu'un rejeton caricatural de la blanche Amérique. Son parcours atypique et ses mille trouvailles en font une des voix les plus originales du rock d'aujourd'hui, une voix que l'on pourra entendre, samedi 6 juillet, aux Eurockéennes de Belfort.



PORTRAITS

On lui donne dix-huit ans, il en a vingt-cinq. D'origine allemande, il a grandi dans un ghetto latino, le *barrio* de l'est de Los Angeles. A quinze ans, il a quitté l'école pour se consacrer à son goût solitaire pour les origines du folk et du blues.

LE CHEMIN DE L'HÉRÉDITÉ

Cette passion anachronique aurait pu complètement l'isoler de ses contemporains. « *Je détestais les années 80*, avoue-t-il. *J'adorais les vieilles voitures et les vieux disques. J'étais fasciné par ces fantômes qui chantaient pour moi. Je devenais un puriste et à force de vivre dans le passé je m'engageais dans une impasse. J'ai fait un effort pour apprécier les choses d'aujourd'hui, au moins pour les utiliser et les détourner à ma façon.* » Puisant dans la grande poubelle de la société de consommation, Beck, auditeur gourmand, va recycler les styles en artisan iconoclaste. L'inspiration insolente de la jeunesse suit le chemin de l'hérédité. « *Mon grand-père, Al Hansen, était un artiste conceptuel qui appartenait en Allemagne au mouvement Fluxus. Son truc était de récupérer des déchets pour en faire des collages magnifiques. Il a par exemple créé une Vénus à partir de vieux paquets de cigarettes. Il est mort l'an dernier, mais il m'a beaucoup influencé. Mon échantillonneur est le grand sac dans lequel je mets tous mes résidus.* »

Ce *sampler* et sa guitare en bois seront ses ciseaux et sa colle. Bricoleur génial des musiques américaines, il va télescoper avec un désarmant naturel l'aridité acoustique des racines ancestrales, la tension rock et le groove de la rue. Des morceaux enregistrés en dilettante parviendront aux oreilles d'un directeur artistique du label Geffen (une filiale de Warner) qui saisira le talent d'un surdoué sous leur indolence. Privilège exceptionnel dans cette industrie, le jeune homme bénéficiera d'un contrat qui l'autorise à publier ailleurs ses disques les plus expérimentaux.

En 1994, *Mellow Gold* (sur lequel figurait *Loser*), album aussi brillant qu'hétéroclite, connaissait un succès grand public. Après avoir continué quelques projets en marge et donné des concerts au gré de sa fantaisie (seul avec une guitare sèche, accompagné d'un groupe de rock *hardcore* ou d'un ordinateur), Beck Hansen a récemment sorti *Odelay*, son deuxième album chez Geffen. Avec l'aide d'un duo de remixeurs connus dans le hip hop sous le nom des Dust Brothers, il a pioché encore plus goulûment dans son immense discothèque. La palette des échantillons s'élargit cette fois au *easy listening*, aux rythmes latins, aux percussions tribales.

D'une invention surréaliste, ses chansons sont toutes d'une percutante efficacité. Dépassé par le succès de *Loser*, il avait un temps renié son cousinage rap, il assume aujourd'hui complètement ces accointances. Elles le rapprochent même de ses premières passions. « *Beaucoup de musiques traditionnelles ont en commun cette façon de rimer, de scander les mots plus que de les chanter*, explique-t-il. *Du* talking blues *au* square dance, *du* bluegrass *aux sermons d'église. J'aime le flux, le rythme, la dynamique des textes des prêcheurs. J'improvise, en général, mes paroles en studio. J'aime assembler des choses disparates. Le rap permet d'utiliser un vocabulaire plus large. Beaucoup de ces mots ne fonctionneraient pas avec une mélodie classique.* »

Ce « tchatcheur » préoccupé d'innovation et de tradition est un *folk singer* moderne.

S. D.

★ « Odelay », 1 CD Geffen GED 24926. Distribué par BMG.
Tournée des festivals européens de Beck : le 6 juillet à Belfort, le 13 à Glasgow pour T In The Park (Ecosse), le 14 à Dour (Belgique), le 19 au festival de Phoenix, à Stratford upon Avon (Grande-Bretagne), le 26 au Lolipop Festival (Suède).

Me'Shell Ndegeocello, un oiseau rare de la soul

FEMME SOMBRE et intranquille, Me'Shell mène une quête sans fin. A l'âge de dix-sept ans, elle s'est rebaptisée Ndegeocello (prononcez N-day-gay-o-chello), pour mieux se fuir. « *La première Me'Shell ne me plaisait pas, je l'ai tuée. Physiquement, intellectuellement, j'avais trop changé.* »

En swahili, son nouveau patronyme signifie « *libre comme l'oiseau* ». Mais la cage est déjà trop étroite. A son tour, la Me'Shell d'aujourd'hui va mourir bientôt, au profit d'un nom musulman. « *Je cherche, je cherche. Je ne pense pas que je me trouverai un jour* », affirme cette Noire américaine, qui se produira dimanche 7 juillet à Belfort.

Son parcours de musicienne n'est pas plus assuré. « *Ce deuxième album sera peut-être mon dernier. Je ne renie pas ma musique, mais la pression de l'industrie ne me convient pas.* » Dommage. Car, après un somptueux coup d'essai, *Plantation Lullabies*, paru en 1993 chez Maverick, le label dirigé par Madonna, cette bassiste au corps trapu et aux bras tatoués vient de confirmer avec *Peace Beyond Passion* son statut d'« oiseau » rare de la soul américaine.

Loin des pathos sirupeux trop souvent en vogue, la voix de Me'Shell se confie avec une profondeur qui espère la sérénité et expose ses blessures. Physique et spirituelle, cette musique noire s'anime de références sans frontières, expliquées par la généalogie de cette introvertie.

Née dans une caserne, à Berlin, à la fin des années 60, mais élevée à Washington D. C., elle est baignée toute son enfance par les disques de jazz de son père, lui-même musicien professionnel ayant joué dans le grand orchestre de Count Basie. « *Mon père était d'une curiosité insatiable. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un d'aussi ouvert. Musicalement, il m'a en particulier transmis son goût pour les arrangements sophistiqués des big bands.* »

Le jazz prouve aussi à cette adolescente timide et secrète que les musiciens peuvent se passer de mots pour communiquer. Très jeune, elle s'entoure d'une boîte à rythme, d'un clavier, d'un magnétophone quatre pistes et compose seule à la basse ses premières mélodies.

NOURRIE DE JAZZ ET DE « GOGO »

Dans les années 80, la scène de Washington résonne des nouveaux rythmes de la *gogo music*. Contrairement au rap de New York ou à la techno de Chicago, ce genre de funk tribal ne s'épanouira pas en dehors de la ville. « *C'était vraiment la musique indigène de la capitale. Elle dépendait autant du public que des musiciens. Les chanteurs avaient l'habitude de dialoguer avec les spectateurs, de raconter des histoires qu'ils avaient en commun. D'ailleurs les disques de gogo n'ont jamais été aussi bons que les concerts.* »

A l'époque, la jeune bassiste se rode à la scène en accompagnant cinq fois par semaine ces orgies sudatoires. Elle y façonnera son style. « *Les jazzmen ont tendance à en rajouter. Dans la gogo, jamais de solo inutile, tout pour l'efficacité et pour la danse. J'ai aimé cette simplicité. C'est aussi de là que vient mon style vocal, plus proche du récit que du chant.* »

Elle quittera ensuite Washington pour New York, s'initiera à d'autres genres avec les membres de la Black Rock Coalition, l'association de Vernon Reid qui milite pour faire sortir les artistes noirs du ghetto des musiques communautaires. « *De toute façon, que ce soit le rock, le jazz, le funk, le rap, tout vient du blues* », précise Me'Shell.

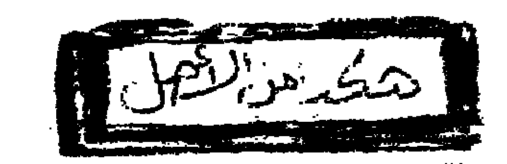
Installée à présent à Los Angeles, la jeune femme voit dans la variété de ses influences le reflet de sa haine des préjugés. « *En Amérique, on veut que les gens pensent et ressentent la même chose. Je suis femme, noire et homosexuelle. J'ai connu mon lot d'intolérances.* » Me'Shell ne se laissera pas facilement enfermer.

« *J'aimerais écrire un album de jazz, sans forcément jouer dessus, en collaboration peut-être avec mon ami le saxophoniste Joshua Redman. Récemment, j'ai composé la musique d'un ballet. J'aimerais poursuivre dans cette voie expérimentale. Mais le* showbizness *ne cherche qu'à vous cataloguer. Je n'hésiterai pas à tout plaquer.* »

S. D.

★ « Peace Beyond Passion », 1 CD Maverick 9362 46033-2. Distribué par WEA.
Tournée des festivals européens de Me'Shell Ndegeocello : les 5 et 6 juillet à Torhout-Wechter (Belgique), le 7 à Belfort, le 13 à La Haye au North Sea Jazz (Pays-Bas), le 17 à Vienne au Summer Arena, le 21 au festival de Phoenix à Stratford-Upon-Avon (Grande-Bretagne).





Arman dévoile à Marseille sa remarquable collection d'art africain

L'exposition présente 180 objets, notamment du Gabon et de l'ouest du bassin du Zaïre

Le Musée d'arts africains de Marseille propose, dans la chapelle de la Vieille-Charité, 180 des 400 à 500 pièces d'art africain qui appartiennent à Arman. L'artiste, *dont toute l'œuvre est marquée* par l'accumulation, a entrepris sa collection – de premier choix – dans le milieu des années 50, *devenant un expert quasi* professionnel. Le Gabon et l'ouest du bassin du Zaïre sont ses aires de prédilection.

ARMAN ET L'ART AFRICAIN, Musée d'arts africains, océaniens et amérindiens, chapelle de la Vieille-Charité. 2, rue de la Charité, 13002 Marseille. *Tél.* : 91-56-28-38. Jusqu'au 30 octobre. Catalogue, sous la direction d'Alain Nicolas, 280 pages, 300 F.

Toute sa carrière d'artiste, Arman l'a faite sous le signe de l'accumulation, de l'entassement : tambours de machine à laver, téléphones, montres, valises, instruments de musique ou détritus divers. Le sculpteur revendique ainsi son goût pour la collection, passion de jeunesse vivace, voire maladie héréditaire : sa grand-mère, confie-t-il, classait soigneusement des bouts de ficelle dans des boîtes en fer et son père hantait les marchés aux puces de la région niçoise. Lui-même collectionne mille choses : les couteaux, les postes de radio d'avant guerre, les armures japonaises, les pistolets, les stylos. Et les arts africains.

Avec ce dernier domaine, on aborde un cas limite tant l'Afrique a failli dévorer la carrière d'Arman. « *A un moment donné, j'ai arrêté. Pendant quatre ans, je n'ai pas acheté un seul objet, et je ne suis pas allé voir une seule exposition d'art africain. J'avais l'impression que cela prenait le pas sur ma vie d'artiste,* confie-t-il à Alain Nicolas, le commissaire de l'exposition. *Je me suis alors posé la question : Qui suis-je ? Qu'est-ce que je veux faire dans ma vie ? Devenir un grand spécialiste de l'art africain ou rester un sculpteur ? J'ai fait le choix.* »

Pour mesurer cet engagement, il faut se rendre à Marseille, où, dans la chapelle de la Vieille-Charité, sont exposés 180 objets tirés de sa collection, qui en compte 400 ou 500 – « *si l'on compte les petites pièces* ». Leur présentation, dans l'admirable édifice construit par Puget, doit beaucoup au mode de fonctionnement du sculpteur. « *L'inconscient est structuré comme un langage* », répétait Lacan. Cette exposition peut être vue comme un discours. Il suffit de déchiffrer les rapprochements et les choix de l'artiste.

Les pièces sont regroupées par proximité régionale, mais aussi par familles et par séries. Les familles regroupent six à douze figures d'une même ethnie : masques Pounou (Gabon) ou fétiches à clou Kongo (Zaïre).

Les séries dépassent la douzaine pour tendre vers les accumulations qui lui sont chères. Ainsi, les figures de reliquaires Kota (Gabon) occupent tout un panneau, comme dans son appartement new-yorkais ; les masques Mendé (Sierra Leone) sont presque aussi nombreux et eux aussi présentés en rangs serrés. Cet effet de masse, indistincte au départ, permet des comparaisons plus fines.

FÉTICHISTE

Ce parti pris infirme les généralités sur les « *collections d'artistes* » : rassemblements de pièces atypiques, souvent spectaculaires mais de second choix. Ici, rien est moins juste. D'autant qu'Arman est devenu, dans le domaine de l'art africain, un expert quasi professionnel. Il a commencé sa collecte au milieu des années 50 et n'a cessé de l'augmenter. Dans l'art africain, « *il y a une espèce de sous-musculation invraisemblable ; on sent une énergie prête à exploser,* expliquait-il à Monique Barbier-Mueller. *Ce n'est pas du tout un art esthétiquement gratuit, décoratif. Il se passe quelque chose, et cette inquiétude, qui est métaphysique et qu'on trouve à la base de nombreuses démarches artistiques, m'apparaît très sensible.* »

Comme tous les boulimiques, Arman veut un échantillon des arts de tout le continent. Mais comme tout bon collectionneur il a des aires de prédilection. Pour lui, c'est le Gabon et l'ouest du bassin du Zaïre. Ce qui ne l'empêche pas de faire des incursions dans l'est et le sud de l'Afrique pour élargir son catalogue de formes.

On peut voir à Marseille deux masques féminins Tshokwé (Angola), un clownesque masque Yaka (Zaïre) aux yeux rouges, un délicat heaume Makondé (Tanzanie/Mozambique), les paupières tombantes, à la géométrie parfaite, un appuie-tête zoulou au dessin minimaliste, ou deux poteaux funéraires, l'un (Konso) venant des confins d'Ethiopie, l'autre (Salakave) de Madagascar. Tous deux sont ravinés par les intempéries, ce qui ajoute une étrangeté à ces pièces.

Il faut entendre Arman, dans le film de Bénédicte Sire, projeté dans l'exposition, détailler une petite statuette Sénoufo (Côte-d'Ivoire), évoquer les courbes et les contre-courbes de son dos, le mouvement de son menton ou la rotondité de son postérieur – « *les plus belles fesses d'Afrique* ».

Arman aime surtout les objets « *chargés* », les *byéri* Fang (Gabon) dont il possède une douzaine d'exemplaires, ou cette petite famille *kafigeledio* Sénoufo, figurines d'esprits surnaturels, composées de matériaux fragiles (tissus, plumes et végétaux), réunie pour on ne sait quel conclave de magie. Et les fétiches à clous, dont Arman est friand, ne renvoient-ils pas à certaines de ses œuvres ? A cette accumulation menaçante de pistolets qu'il a justement baptisée *Fétiche à clous*. Ou à cet exemple de cannibalisme rituel qu'il a mis en scène en transperçant de fourchettes une effigie de saint Sébastien.

Arman est un fétichiste, et ses collections sont les clés qui ouvrent les portes de son œuvre. Il est aussi un grand féticheur, l'un des premiers de la société de consommation occidentale, qui charge de magie les objets qu'il fabrique. Comme un sculpteur africain.

Emmanuel de Roux

Parcours initiatique

Etienne Féau et Hélène Joubert *présentent un parcours initiatique* de l'art africain à travers douze œuvres du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO) de Paris. Le livre les regroupe par thème : femme et création (la fécondité), les médiateurs du ciel et de la terre (les dieux), les fastes des royaumes africains (les symboles du pouvoir)... Ce petit volume, à la mise en page claire, bien illustré, est complété par un aperçu historique des civilisations africaines, un lexique, une liste des principaux musées dans le monde et une bibliographie sommaire.

★ *L'Art africain*, d'Etienne Féau et Hélène Joubert, coll. « Tableaux choisis », éd. Scala, 128 pages, 98 F.

M. Douste-Blazy réforme l'aide à la production cinématographique

Quatre modifications pour l'avance sur recettes

S'APPUYANT sur les conclusions de la commission présidée par Jérôme Deschamps le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a annoncé, lundi 1er juillet, les réformes de l'avance sur recettes. Quatre modifications au fonctionnement de cette aide sélective à la production, constituée d'aides remboursables abondées par le fonds de soutien (et non par les finances publiques) sont prévues.

Précédant la commission d'avance proprement dite, un collège différent sera mis en place pour décider et soutenir (en argent mais aussi en conseils) la réécriture des scénarios qui en auraient besoin.

La commission d'avance pourra décider, au vu des films terminés, de leur allouer une aide nouvelle, afin de faciliter l'accès aux salles d'œuvres qu'elle aura contribué à faire naître. Par ailleurs, les remboursements des avances ne seront plus reversés au « pot commun » du compte de soutien (où se retrouvent le produit de toutes les taxes et subventions destinées au cinéma et à la télévision), mais sur son propre compte. Les producteurs bénéficiaires de l'avance pourront choisir entre un remboursement de 10 % de leurs recettes dès le premier franc puis 30 % après amortissement, ou un paiement avec le fonds de soutien auquel leur ouvre droit le fait d'avoir produit le film ayant bénéficié de l'avance.

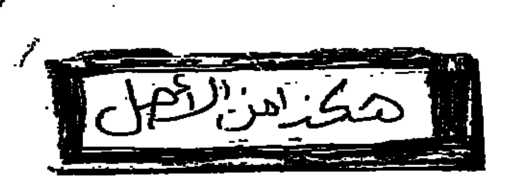
La réforme porte enfin sur le fonctionnement interne de la commission, afin d'alléger le labeur considérable qui incombait aux membres de cette instance traditionnellement submergée de demandes.

DÉPÊCHES

■ **BUDGET CULTUREL : le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy,** a annoncé, lundi 1er juillet, que « *le gel de crédits du ministère de la culture, qui portait sur 1,2 milliard de francs sur le budget de 1996, était levé et que le ministère supportera une annulation limitée à 200 millions de francs* ». Dans un communiqué, le ministère précise que « *les crédits d'intervention (titre IV) seront préservés, les moyens consacrés au spectacle vivant et aux arts plastiques seront intégralement maintenus* ». Par ailleurs, « *les opérations de recrutements en cours, qui avaient été momentanément différés, ont été reprises* ».

■ **FRANCOFOLIES : le représentant du Front national** au conseil régional de Poitou-Charentes a demandé, lundi 1er juillet, l'interdiction du concert que le groupe NTM (Nique Ta Mère) doit donner le 15 juillet dans le cadre des Francofolies de La Rochelle.

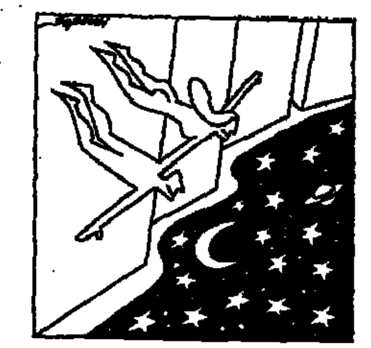
■ **DROITS D'AUTEUR : le personnel d'encadrement de l'Adami** (société pour l'administration des droits des artistes musiciens interprètes) a décidé de se mettre en grève illimitée à partir de mardi 2 juillet, pour s'opposer au fonctionnement de cette société chargée de répartir les droits des artistes. Ce mouvement concerne la quinzaine de cadres sur la soixantaine de salariés. La gestion de l'Adami est fortement contestée par une partie de ses sociétaires (*Le Monde* du 29 juin).





Toutes les stars au New Morning

Sur la route des festivals, les vedettes du jazz s'arrêtent au club parisien



PAR SA CAPACITÉ d'accueil – cinq cents personnes certains soirs –, sa réputation – quinze ans à fêter en automne –, le New Morning accueille régulièrement les « vedettes » du jazz. Les jazzmen sollicités par les grandes scènes d'été s'y arrêtent, détendus, au contact du public ravi de converser avec eux au bar.

Au programme, jazz, blues et musiques latines (en particulier du 23 au 27 juillet avec Joao Bosco, Ray Barretto ou Eddie Palmieri). Gonzalo Rubalcaba y jouera (le 3), Mick Taylor y déplacera sa grande carcasse d'amoureux du blues (le 4), le batteur Lenny White sera hip hop jazz avec Benny Maupin (le souffleur des belles heures électriques d'Herbie Hancock) et Foley (le 10), Jerry Gonzalez amènera son Apache Band très latin jazz (le 11), Roots avec Arthur Blythe saluera Parker et Gillespie (le 15), le saxophoniste James Carter sera à nouveau l'une des questions actuelles (le 18). On prêtera attention à Jim Hall avec Joe Lovano (le 19) et au trio de Branford Marsalis option jazz pur (les 20 et 21).

★ New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Tél. : 45-23-51-41.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orlando Valle Otra Vision
Le compositeur et arrangeur Orlando Valle est un *souffleur échappé* de la bouillonnante tribu d'Irakere, le groupe phare du latin jazz cubain. Flûtiste pimpant et audacieux, il joue à une vitesse folle une *musique chaleureuse et gorgée* d'une saine fraîcheur.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 2 juillet. Tél. : 40-03-75-75. Location FNAC, Virgin. 170 F.

Festival La Ruée vers l'orgue
Cette semaine consacrée à l'orgue jazz se terminera le 6 juillet par une jam avec tous les participants : Emmanuel Bex (le 2), Stefan Patry (le 3), Lou Bennett (le 4) et Rhoda Scott (le 5). Le tout avec le *concours de l'active association* Tribute to Hammond et des premières parties avec de jeunes organistes.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 2 juillet. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

La Finta Giardiniera, de Mozart
Cette production, *La Finta Giardiniera* de Mozart, donnée au charmant théâtre du Tambour-Royal, dira peut-être plus que certaine *Idoménée* académique essoufflée, donnée voilà peu sur une grande scène bien connue...
Claire Levacher (direction), Ruth Orthmann (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo Goncourt, Belleville. 19 h 30, le 3 juillet ; 15 heures, le 7 juillet. Tél. : 48-06-72-34. Location FNAC, Virgin. De 100 F à 130 F.

André Isoir (orgue)
Un récital d'André Isoir est toujours un bonheur jonché de surprises. Cet infatigable prospecteur joue aussi bien le grand répertoire que les *curiosités* les plus affolantes. Nul doute que ce récital révélera des incunables de derrière les tuyaux.
Œuvres de Schumann, Franck, Tournemire, Kodaly et Charpentier.
Eglise Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. 20 h 30, le 2 juillet. 80 F.

THÉÂTRE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

L'Acteur, le métier, la passion
avec en alternance Valérie Dréville, Marcel Maréchal, Philippe Morier-Genoud, Joël Jouanneau, Jean-Marie Patte, Marc Bozonnet, Redjep Mitrovitsa, Christiane Cohendy, Andrzej Seweryn, David Bennent et Martial Di Fonzo Bo.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées - Clemenceau. Du mercredi 3 au lundi 8, à 17 h 30. Tél.: 44-95-98-10. Entrée libre.

Claire
d'après René Char, mise en scène d'Alexis Forestier, avec Bruno Forget, Pierre Gerbaux, Elisabeth Gilly, Philippe Pascal, Laurent Jacquet et Cécile Saint-Paul.
Théâtre l'Echangeur de Bagnolet, 59, avenue du Général-de-Gaulle, 93 Bagnolet. Du jeudi 4 au samedi 6, les lundi 8, mercredi 10, jeudi 11, vendredi 12, samedi 13, à 21 heures; les dimanche 7 et dimanche 14, à 16 heures. Tél.: 43-62-06-92. 50 F et 70 F. Jusqu'au 14 juillet.*

Le Mal de mère
de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène de Françoise Seigner, avec Tsilla Chelton et Pierre-Olivier Scotto.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris-8e. Mo Madeleine. A partir du 2 juillet. Du mardi 2 au samedi 6, le mardi 9, à 21 heures; le dimanche 7, à 15 h 30. Tél.: 42-65-07-09. Durée: 1 h 50. De 80 F à 240 F. Jusqu'au 30 août.

Répétitions, l'aventures
avec en alternance Claude Régy, Daniel Jeanneteau, Jean-François Peyret, Didier-Georges Gabily, Ballatum Théâtre, Compagnie Nordey, Jean-Marc Eder, Claude Duparfait, Isabelle Gardien, Jérôme Hakins, Théâtre Sfumato, Simon Abkarian, Sotigui Kouyaté, Mireille Maalouf, Alain Maratrat, Nirupama Nytianandan et Catherine Schaub.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées - Clemenceau. Du mercredi 3 au lundi 8, à 14 h 30. Tél.: 44-95-98-10. Entrée libre.

Trois dans un bureau
de Stéphane Rouchy, mise en scène de Wally Bajeux, avec Wally Bajeux, Michel Bajeux, Jean-Luc Atlan et Christel Charpentier.
Gymnase Marie-Bell, 38, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-10e. Mo Bonne-Nouvelle, Strasbourg-Saint-Denis. A partir du 5 juillet. Les vendredi 5, mardi 9, mercredi 10, jeudi 11, vendredi 12, mardi 16, à 20 h 30; les samedis 6 et 13, à 17 heures et 20 h 30. Tél.: 42-46-79-79. Durée: 1 h 30. 120 F. Jusqu'au 30 août.

SÉLECTION

Angelo, tyran de Padoue
de Victor Hugo, mise en scène de Mathilde Heizmann, avec Philippe Bombled, Joanne Genini, Christelle Godfroy, Frédéric Leconte, Pascaline Pointillart et Didier Sauvegrain.
Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, Paris-11e. Mo Voltaire. Le mardi 2, à 21 heures. Tél.: 43-56-38-32. Durée: 2 heures. 80 F et 150 F. Dernière.*

Colombe
de Jean Anouilh, mise en scène de Michel Fagadau, avec Geneviève Page, Jean-Paul Roussillon, Valérie Karsenti, Gabriel Cattand, Jean-Pierre Moulin, Jean Rougerie, Josiane Levêque, Yannick Soulier, José Paul et Patrice Bachelot.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. Du mardi au vendredi, à 20 h 45; le samedi, à 17 heures et 20 h 45. Tél.: 53-23-99-19. Durée: 2 h 40. De 110 F à 250 F. Dernières.

Gustave Parking
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9e. Mo Trinité. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél.: 49-95-99-99. 10 F. Jusqu'au 30 juillet.

Le Jardin des amours enchantées
d'après Carlo Goldoni, mise en scène d'Attilio Maggiulli, avec Hélène Lestrade, Jean-Marie Voetzel, Jean-Paul Lahore, Jean-Loup Borel ou Georges Becot, Caroline Dutheil, Gilles-Vincent Kapps, David Migeot et Charles Meurisse.
Comédie italienne, 17, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mo Gaîté. Du mardi au samedi, à 20 h 30; le dimanche, à 15 h 30. Tél.: 43-21-22-22. Durée: 2 heures. 140 F et 170 F. Jusqu'au 30 juillet.*

Léo Burckart
de Gérard de Nerval, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Catherine Sauval, Thierry Hancisse, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka, Andrzej Seweryn, Eric Frey, Christian Blanc, Jean-Baptiste Malartre, Cécile Brune, Malik Faraoun, Samuel Le Bihan, Laurent d'Olce, en alternance Olivier Dautrey ou Eric Ruf et Thibault de Montalembert ou Laurent Rey.
Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, Paris-1er. Mo Palais-Royal. Les jeudi 4, vendredi 5, lundi 8, à 20 heures. Tél.: 40-15-00-15. Durée: 3 h 30. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 21 juillet.

Moi
d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène de Jean-Louis Benoît, avec Dominique Constanza, Jacques Sereys, Yves Gasc, Anne Kessler, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka, Eric Frey, Christian Blanc, Eric Doye, Bruno Putzulu, Bruno Raffaelli et Laurent Rey.
Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, Paris-1er. Mo Palais-Royal. Les mercredi 3 et mardi 9, à 20 h 30; le dimanche 7, à 14 h 30. Tél.: 40-15-00-15. Durée: 2 h 15. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 21 juillet.

Nina Stromboli ou Le Démon de midi
de Jérôme Savary, mise en scène de l'auteur, avec Vanessa Devraine, Michel Dussarrat, Maxime Lombard, Carlos Pavlidis, Alain Poisson, Jérôme Savary et Michel Bos, Estelle Buttel, Marc Chalosse, Christian Hillion et Jean-Luc Pagni (musiciens).
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mo Trocadéro. Du mardi 2 au samedi 6, le mardi 9, à 20 h 30. Tél.: 47-27-81-15. Durée: 2 heures. 120 F et 160 F. Jusqu'au 12 juillet.*

La Seconde Surprise de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Michel Dubois, avec Pascaline Pointillart, Didier Sauvegrain, Philippe Bombled, David Gabison, Joanne Genini et Frédéric Leconte.
Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, Paris-11e. Mo Voltaire. Les mercredi 3 et jeudi 4, à 18 h 45; les vendredi 5, samedi 6, mardi 9, à 21 heures; le dimanche 7, à 17 heures. Tél.: 43-56-38-32. Durée: 2 h 15. 80 F et 150 F. Jusqu'au 12 juillet.*

Le Songe d'une nuit d'été
de William Shakespeare, mise en scène de Serge Lipszyc, avec Bruno Cadillon, Daniel Cohen, Juliane Corre, Stéphane Gallet, Pascal Gleizes, Serge Lipszyc, Lionel Muzin, Henri Payet, Marie-Céline Tuvache et Corinne Vasson.
Théâtre Dejazet, 41, boulevard du Temple, Paris-3e. Mo République. Du mardi au vendredi, à 20 h 30; le samedi, à 17 heures et 20 h 30. Tél.: 48-87-52-55. Durée: 1 h 50. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 30 juillet.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec Myriam Azencot, Duccio Bellugi Vannuccini, Sergio Canto, Juliana Carneiro Da Cunha, Hélène Cinque, Laurent Clauwaert, Martial Jacques, Brontis Jodorowsky, Shahrokh Meshkin-Ghalam, Nirupama Nityanandan, Renata Ramos-Maza, Nicolas Sotnikoff, Valérie Crouzet, Marie-Paule Ramo-Guinard, Pedro Pinheiro Guimaraes, Jocelyn Lagarrigue, Nicolas Sotnikoff et Jamalh Aberkane.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 19 h 30; le dimanche, à 15 h 30. Tél.: 43-74-24-08. Durée: 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 14 juillet.

Un grand cri d'amour
de Josiane Balasko, mise en scène de l'auteur, avec Josiane Balasko, Richard Berry, Jean-Claude Bouillon et Philippe Bruneau.
Théâtre de la Michodière, 4 bis, rue de la Michodière, Paris-2e. Mo Opéra, Quatre-Septembre. Du mardi au vendredi, a 20 h 30; le samedi, à 17 heures et 20 h 30. Tél.: 47-42-95-22. Durée: 2 heures. De 50 F à 240 F. Dernières.

Le Vieux Tracassier ou Sior Todero Brontolon
de Carlo Goldoni, mise en scène de Franck Berthier, avec Nadine Alari, Yves Bajard, Christian Barbier, Maxime Bourotte, Olivier Breitman, Catherine Ferri, Jacques Kalbache, Romaine Friess, Henri-Edouard Osinsky et Annie-Claude Sauton.
Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris-14e. Mo Porte-de-Vanves. Les mardi 2, mercredi 3, vendredi 5, samedi 6, à 20 h 30; le jeudi 4, à 19 heures; le dimanche 7, à 17 heures. Tél.: 45-45-49-77. De 60 F à 120 F. Dernières.*

DANSE

Une sélection à Paris

Cie Arcor, Claire Coste Sauvajon, Catherine Violet
Danbiel Dobbels: *L'Aveuglée*. Claire Costes Sauvajon: *Eclat d'ange*. Catherine Violet: *Jeu no 9 ou La Métamorphose à portée de main.*
Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris-19e. Mo Place-des-Fêtes, Télégraphe. 20 h 30, les 2, 3, 4 et 5 juillet. Tél.: 43-58-55-93. 70 F.

Javad
Danses et exercices des derviches de Perse.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13e. Mo Glacière. 20 h 30, les 4 et 5 juillet. Tél.: 45-89-01-60. 80 F.

Ellen Fisher, Fieldworks Performance Group, Arcor
Ellen Fisher: *Cabin Fever*. Jim Hughes: *Memories*. Daniel Dobbels: *L'Aveuglée*.
Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris-19e. Mo Place-des-Fêtes, Télégraphe. 20 h 30, le 6 juillet; 17 heures, le 7 juillet. Tél.: 43-58-55-93. 70 F.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LE COBAYE 2
Film américain de Farhad Mann, avec Patrick Bergin, Matt Frewer, Austin O'Brien, Ely Pouget, Kevin Conway (1 h 40).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation: 40-30-20-10); George-V, dolby, 8e.
VF: Rex, dolby, 2e (39-17-10-00); UGC Montparnasse, 6e; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50; réservation: 40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27; réservation: 40-30-20-10); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; réservation: 40-30-20-10).

GABBEH
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi (1 h 15).
VO: 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55); 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00); 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

JANE EYRE
Film franco-italo-britannique de Franco Zeffirelli, avec William Hurt, Charlotte Gainsbourg, Joan Plowright, Géraldine Chaplin, Anna Paquin (1 h 53).
VO: Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40; réservation: 40-30-20-10); Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; réservation: 40-30-20-10); Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24; réservation: 40-30-20-10); UGC Maillot, 17e.
VF: Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88; réservation: 40-30-20-10); Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; réservation: 40-30-20-10); Les Nation, 12e (43-43-04-67; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10).

JEUNES GENS
Film français de Pierre-Loup Rajot, avec Anne Roussel, Jean-Pierre Lorit, Tom Novembre, Roc Lafortune, Myriem Roussel (1 h 03).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14; réservation: 40-30-20-10); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10).

LEON (*) – version intégrale
Film français de Luc Besson, avec Jean Reno, Gary Oldman, Natalie Portman, Dany Aiello (2 h 05).
VO: Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00; réservation: 40-30-20-10).

LOCH NESS
Film américain de John Henderson, avec Ted Danson, Joely Richardson, Ian Holm, Kirsty Graham, James Frain (1 h 40).
VO: Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; réservation: 40-30-20-10); George-V, 8e.
VF: Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40; réservation: 40-30-20-10); Rex, dolby, 2e (39-17-10-00); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; réservation: 40-30-20-10); George-V, 8e; UGC Lyon Bastille, 12e; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50; réservation: 40-30-20-10); Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; réservation: 40-30-20-10).

MEURTRE EN SUSPENS
Film américain de John Badham, avec Johnny Depp, Christopher Walken, Charles S. Dutton, Peter Strauss, Roma Maffia, Gloria Reuben (1 h 39).
VO: Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40; réservation: 40-30-20-10); UGC Danton, dolby, 6e; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; réservation: 40-30-20-10); UGC Triomphe, dolby, 8e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10).

RICHARD III
Film américain de Richard Loncraine, avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr. (1 h 43).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38); Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23; réservation: 40-30-20-10); Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48; réservation: 40-30-20-10); Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04; réservation: 40-30-20-10); Mistral, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10).

T-REX
Film américain de Jonathan Betuel, avec Whoopi Goldberg, Pons Maar, Armin Mueller-Stahl, Richard Roundtree (1 h 40).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; George-V, 8e.
VF: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; Rex, 2e (39-17-10-00); George-V, 8e; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e; UGC Gobelins, dolby, 13e; Mistral, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); Miramar, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); UGC Convention, 15e.

UNE NUIT EN ENFER (*)
Film américain de Robert Rodriguez, avec Harvey Keitel, George Clooney, Quentin Tarantino, Juliette Lewis (1 h 47).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; UGC Montparnasse, 6e; UGC Odéon, dolby, 6e; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation: 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88; réservation: 40-30-20-10); La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60); Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation: 40-30-20-10).
VF: Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00); Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; réservation: 40-30-20-10); Les Nation, 12e (43-43-04-67; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, dolby, 12e; UGC Gobelins, dolby, 13e; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50; réservation: 40-30-20-10); UGC Convention, dolby, 15e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10); Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96; réservation: 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

CITY HALL
de Harold Becker,
avec Al Pacino, John Cusack, Bridget Fonda, Danny Aiello, Martin Landau, David Paymer.
Américain (1 h 43).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; UGC Danton, 6e; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d' Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40; réservation: 40-30-20-10); L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80; réservation: 40-30-20-10); Racine Odéon, 6e (43-26-19-68; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88; réservation: 40-30-20-10); Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50; réservation: 40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
d' Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23; réservation: 40-30-20-10); UGC Danton, 6e; La Pagode, 7e (réservation: 40-30-20-10); Le Balzac, 8e (45-61-10-60); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04; réservation: 40-30-20-10); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79); Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, 18e (réservation: 40-30-20-10).

COURS-Y VITE
de Laurent Bénégui, Jean-Luc Gaget, Gaël Morel, Agnès Obadia, Jacques Maillot, Luc Pagès.
Français (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er.

DELPHINE: 1, YVAN: 0
de Dominique Farrugia,
avec Julie Gayet, Serge Hazanavicius, Alain Chabat, Dominique Farrugia, Lionel Abelanski, Amélie Pick.
Français (1 h 31).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; Rex, 2e (39-17-10-00); UGC Odéon, 6e; UGC Montparnasse, dolby, 6e; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; réservation: 40-30-20-10); George-V, THX, dolby, 8e; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; réservation: 40-30-20-10); UGC Opéra, dolby, 9e; Les Nation, 12e (43-43-04-67; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e; UGC Gobelins, dolby, 13e; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation: 40-30-20-10); UGC Convention, dolby, 15e; UGC Maillot, 17e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; réservation: 40-30-20-10).

DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83); Le Balzac, 8e (45-61-10-60); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10).

ELLE
de Valéria Sarmiento,
avec Marine Delterme, Didier Flamand.
Français (1 h 26).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

FAUTE DE SOLEIL
de Christophe Blanc,
avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, Christian Balthauss, Françoise Descarrega, Evelyne Ker, Patricia Orlando.
Français (57 min.).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA JURÉE
de Brian Gibson,
avec Demi Moore, Alec Baldwin, Joseph Gordon-Levitt, Anne Heche, James Gondolfini, Lindsay Crouse.
Américain (2 h).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83); UGC Rotonde, dolby, 6e; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation: 40-30-20-10); George-V, dolby, 8e; UGC Gobelins, 13e; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79); Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10).

MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO: 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55); Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14; réservation: 40-30-20-10); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10).

MIDDLE OF THE MOMENT
de Werner Penzel et Nicolas Humbert,
avec Robert Lax, Aghali Ag Rhissa, Johann Le Guillerm, Mutu Walat Rhabidine, SandraM'Brow, Amoumoun.
Suisse-allemand (1 h 20).
VO: Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09); L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé britannique (1 h 13).
VO et VF: 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PEUR PRIMALE
de Gregory Hoblit,
avec Richard Gere, Laura Linney, John Mahoney, Alfre Woodard, Frances McDormand, Edward Norton.
Américain (2 h 11).
VO: UGC Forum Orient Express, 1er; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23; réservation: 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e.

RAINBOW POUR RIMBAUD
de Jean Teulé,
avec Laure Marsac, Robert Mac Leod, Bernadette Lafont, Michel Galabru, Farid Chopel, Mouss.
Français (1 h 22).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO: Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34); UGC Rotonde, dolby, 6e.

LE TOMBEAU DES LUCIOLES
d' Isao Takahata,
dessin animé japonais (1 h 25).
VO: 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83).

TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55); Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40); 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38); UGC Montparnasse, dolby, 6e; UGC Odéon, dolby, 6e; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation: 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88; réservation: 40-30-20-10); UGC Opéra, dolby, 9e; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81); Les Nation, 12e (43-43-04-67; réservation: 40-30-20-10); UGC Gobelins, 13e; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79); Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Latina, 4e (42-78-47-86); Epée de Bois, 5e (43-37-57-47); Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

UN ANIMAL, DES ANIMAUX
de Nicoles Philibert,
Français (59).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

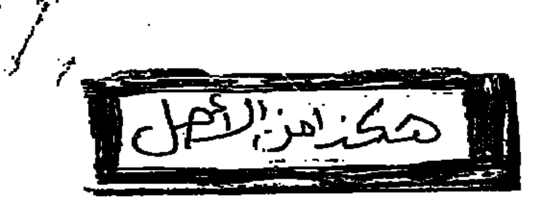
REPRISES

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT
d' Alfred Hitchcock,
avec Grace Kelly, Ray Milland, Robert Cummings, John Williams.
Américain, 1954 (1 h 45).
VO: Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MÉTAL HURLANT
de Gérard Potterton,
dessin animé Américain, 1980 (1 h 30).
VO: Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation: 40-30-20-10).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA? (*)
de Pedro Almodovar,
avec Carmen Maura, Luis Hostalot, Ryo Hiruma, Angel De Andres-Lopez, Gonzalo Suarez, Veronica Forque.
Espagnol, 1984 (1 h 42).
VO: Action Christine, 6e (43-29-11-30).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



Jean Bothorel est licencié du « Figaro »

L'ÉDITORIALISTE du *Figaro* Jean Bothorel fait l'objet d'une procédure de licenciement pour *« faute grave »*. Dans son dernier livre, *Le Bal des vautours* (Ed. De Villiers-Picollec), il dénonçait *« le déclin »* du *Figaro* et *« la décrépitude de tous les pouvoirs »*. Il s'en prenait tout particulièrement au *« tandem »*, c'est-à-dire à Franz-Olivier Giesbert, directeur de la rédaction, et à Alain Peyrefitte, président du comité éditorial – dont Jean Bothorel est membre –, accusé de transformer le journal en *« société de cour »*, chargé de la promotion de quelques collaborateurs du journal. Cette mesure de licenciement pour *« faute grave »*, sans indemnités, a provoqué une protestation du syndicat des journalistes FO, qui demande *« le droit à la liberté d'opinion et d'expression »*.

Agé de cinquante-six ans, Jean Bothorel a été un militant actif du Front de libération de la Bretagne (FLB). Il fut ensuite proche de Pierre Mendès France, avant de devenir le biographe de Valéry Giscard d'Estaing. Il a collaboré à *L'Expansion*, à *La Vie catholique*, au *Matin de Paris*, au *Figaro* (depuis 1982) ainsi qu'à *La Revue des Deux-Mondes*.

Il vient d'être élu au conseil de gérance de la société des rédacteurs du *Figaro*, en défendant *« une attitude critique »* à l'égard de la direction et le droit de *« cracher dans la soupe »*. Les autres élus sont : Jean-Marie Rouart, premier gérant ; Baudouin Bollaert, Gérard Gachet et Jean-Luc Wachthausen.

Mediaset entre à la Bourse à Milan

L'opération a lieu alors qu'un ex-bras droit de Silvio Berlusconi, qui contrôle la société, est mis en cause pour « entente avec des mafieux »

ROME
de notre correspondante

Mediaset a fait officiellement son entrée en Bourse, à Milan, mardi 2 juillet. Et déjà la demande est supérieure à l'offre. Il est vrai que, ces dernières semaines, les Italiens ont pu difficilement échapper à l'impressionnante campagne de spots télévisés ou d'annonces défilant à l'écran, au cours de leurs émissions préférées, et qui toutes disaient : *« A partir du 2 juillet, Mediaset, votre télévision, sera encore plus à vous. »*

Mediaset est la société contrôlée par la Fininvest de Silvio Berlusconi, et regroupe notamment la société de production de disques RTI ; les trois télévisions privées (Canale 5, Italia 1, Rete 4) ; les sociétés productrices de programmes et celles de diffusion, sans oublier la centrale publicitaire Publitalia, véritable poule aux œufs d'or du groupe. Au total, Mediaset emploie 4 300 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de presque 3 000 milliards de lires (environ 10 milliards de francs) pour l'année écoulée, et un bénéfice net de 454 milliards.

Il y a donc de quoi tenter les petits épargnants. D'autant plus que Mediaset vient de signer un accord avec la Dreamworks SKG, société fondée par le cinéaste américain Steven Spielberg, qui doit lui permettre d'acquérir l'exclusivité de toutes ses productions cinématographiques et télévisées pour l'Italie. Un contrat ce qui rend les sociétés de M. Berlusconi plus appétissantes encore. L'offre est donc ouverte pour deux jours minimum : le prix de l'action ordinaire a été fixé à 7 000 lires (23,10 francs), soit un prix situé assez haut dans la fourchette prévue (entre 6 000 et 7 200 lires).

Les employés du groupe pourront bénéficier d'un « rabais » de 15 %, et le minimum requis pour l'achat est de 500 actions. L'offre globale est coordonnée par la banque d'affaires IMI et la Morgan Stanley. Elle prévoit 253 millions d'actions ordinaires, dont 8 millions réservés aux employés de Mediaset et 40 millions au public, le reste étant destiné aux investisseurs institutionnels, qu'ils soient italiens ou étrangers.

DEUX RAISONS

L'ensemble devrait représenter une des plus grandes opérations financières effectuées en Italie ces dernières années, mais aussi une des plus originales puisqu'elle concerne un groupe télévisé privé. Pourquoi Silvio Berlusconi a-t-il décidé de l'entrée en Bourse de Mediaset ? Il semble qu'il y ait deux raisons essentielles. La première est économique : le groupe a besoin de liquidités pour soutenir sa politique de développement qui prévoit notamment une expansion sur le marché télévisé de langue espagnole et dans le domaine des télévisions payantes, ainsi qu'une exploration plus importante du marché des télécommunications.

L'autre raison est plus « politique ». On se souvient que dans un passé récent, alors qu'il était à la présidence du conseil, en 1994, Silvio Berlusconi fit l'objet de nombreuses demandes visant à ce qu'il mette un terme au conflit d'intérêts existant entre sa fonction officielle et le fait qu'il contrôlait trois chaînes télévisées. Rien n'a vraiment été réglé, mais cela a conduit dans un premier temps le magnat de la télévision privée italienne à ouvrir sa société à d'autres partenaires.

Et si M. Berlusconi est toujours l'actionnaire majoritaire de Mediaset, à travers Fininvest, plusieurs sociétés y ont fait leur entrée en 1995 : le groupe allemand de Leo Kirch, la société Albacom, le prince Al Waleed et un certain nombre de banques et d'instituts financiers (de l'IMI à la Morgan Stanley). Après l'opération de mise en Bourse, le lien organique entre Silvio Berlusconi et ses télévisions, devrait être plus distendu encore, espère-t-on à la Fininvest.

Seul point noir dans cette euphorie, c'est au moment où Mediaset occupe une place de choix dans la presse que l'un des anciens cadres dirigeants Silvio Berlusconi, Marcello Dell'Utri, ex-dirigeant de Publitalia, qui est de surcroît un de ses amis et son proche collaborateur, est aussi en vedette. Pas pour les mêmes raisons : soupçonné « d'entente avec des mafieux », l'ex-bras droit de M. Berlusconi a été entendu, samedi 29 juin, pendant plus de onze heures – un record – par les juges palermitains.

Marie-Claude Decamps

Les suites de la réorganisation de France-Inter

PIERRE BOUTEILLER et Ivan Levaï, respectivement ex-directeur des programmes de France-Inter et ex-directeur de l'information de Radio-France, devraient prendre leur décision dans le courant de la semaine en ce qui concerne leur avenir au sein de la Maison ronde. Le premier a été remplacé par Jaques Santamaria, le second avait vu son poste supprimé lors de la réorganisation de Radio-France décidée fin mars par Michel Boyon, président de Radio-France depuis l'automne 1995, et Patrice Duhamel, directeur général. Selon les termes du contrat qu'il avait signé avec la direction de Radio France lors de sa nomination en octobre 1989, Pierre Bouteiller pourrait reprendre les émissions qu'il animait auparavant. Le nouveau président de Radio-France lui a proposé de reprendre huit heures d'antenne hebdomadaires : un magazine culturel à 9 heures le matin, sur l'antenne de France-Inter pendant toute la semaine ; une émission sur France-Musique, le samedi ; enfin, l'émission du dimanche soir consacrée au théâtre et au cinéma, « Le Masque et la Plume », sur l'antenne de France-Inter. Quant à Ivan Levaï, qui avait conservé la présentation de la revue de presse du matin de France Inter après le 30 juin, il devrait faire connaître sa décision jeudi 4 juillet. Les rumeurs évoquent à la fois son arrivée sur Europe 1 et son maintien à Radio-France, à de nouvelles fonctions.

■ **PRESSE : le groupe britannique de communication Pearson** met en vente sa filiale de presse régionale, Westminster Press, dont les soixante titres atteignentune diffusion totale de 2,4 millions d'exemplaires. En 1995, son chiffre d'affaires avait été de 143 millions de livres (1,1 milliard de francs), et le bénéfice d'exploitation de 25 millions de livres (200 millions de francs), avant des charges de restructurations de 40 millions de francs. Selon Pearson, présent dans la presse (*Financial Times*, *Les Echos*), l'édition et la télévision, ce projet de vente correspond à sa volonté de se centrer sur des actifs pouvant avoir un développement international. Le groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de livres (14,5 milliards de francs) est dans une phase de restructuration, après avoir essuyé une perte de plus de 350 millions de francs sur les activités de sa filiale multimédia Mindscape.

■ **Le groupe Dépêche du Midi** possède la totalité des actions de *La Nouvelle République des Pyrénées* (15 500 exemplaires), après avoir acheté – pour 9 millions de francs – les parts de la Société tarbaise d'édition, dirigée par Claude Gaits, le fils du fondateur du quotidien tarbais (*Le Monde* du 14 janvier 1995).

■ **« L'Esprit Libre » de Guy Sorman** suspend sa parution, moins de deux ans après son lancement, en novembre 1994, en association avec Hachette. Guy Sorman vient d'écrire à ses lecteurs, expliquant que l'arrêt de la publication est due à une collecte d'abonnements et de publicité insuffisante pour équilibrer les comptes. A la suite d'un accord, *Valeurs Actuelles*, qui appartient à Marc Ladreit de La Charrière, reprend le portefeuille d'abonnés.

MARDI 2 JUILLET

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Dallas.
15.25 Hawaï police d'Etat. Série. La vieille dame et l'incendiaire.
16.25 Club Dorothée vacances.
17.20 Des copains en or. Jeu.
17.55 Jamais 2 sans toi...t. Série. Viens chez moi.
18.20 Case K.O. Jeu.
18.55 Marc et Sophie. Série.
19.25 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

MAIS OÙ EST DONC PASSÉE LA 7e COMPAGNIE ?
Film de Robert Lamoureux (1973, 105 min). 490043
Aventures rocambolesques de trois soldats français en mai 1940.
22.25 Les Films dans les salles.

22.35

ET VIVE LA LIBERTÉ !
Film de Serge Korber avec Gérard Rinaldi, Jean Sarrus (1978, 90 min). 602956
Du comique troupier lamentable.
0.05 Embarquement porte nº 1. Madrid. *Cette quatrième émission de la série fut achevée par Jean-Pierre Hutin juste avant sa mort.*
0.35 Journal, Météo.
0.45 Reportages (rediff.). 1.15 et 2.15, 2.50, 3.55, 4.30 TF1 nuit. 1.25 et 3.00, 5.05 Histoires naturelles. 4.05 Intrigues. 4.40 Musique.

France 2

12.20 et 3.00 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Les Routiers. Série.
14.40 En attendant le Tour.
15.15 Cyclisme. Le Tour de France. 3e étape : Wasquehal-Nogent-sur-Oise (195 km) (135 min). 5301685
17.30 Vélo Club.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Avec Yvan Le Bolloch, Bruno Solo, Vanessa Demouy, Mlle Agnès.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LE PETIT PRINCE A DIT ■ ■
Film de Christine Pascal avec Richard Berry, Anémone (1992, 105 min). 9925802
Un miracle de vérité psychologique, de sensibilité, de tendresse, d'intimisme et d'écriture cinématographique.

22.50

VINGT ANS À... ATHÈNES
Documentaire de Michel Honorin (55 min). 9028043
Troisième volet consacré, après ceux de Madrid et de Sydney, à la jeunesse de la capitale grecque en quête de son identité.
23.45 Journal, Météo.
0.10 Tatort. Série. Terre de sang. *Des enfants viennent de découvrir des vêtements appartenant à un homme disparu il y a deux ans.*
1.30 Delvaux : portrait définitif. 2.40 Papy pôle. 3.30 Transantarctica nº 6. 3.45 24 heures d'infos. 5.00 Le Tour de France (rediff.).

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Munster. Invités : Catherine Lacan, Michel Muller, Bernard Menez.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série.
15.30 Ranch L. Série.
16.20 40° à l'ombre. En direct de Bénodet. Invités : Clémentine Célarié, Edouardo.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Cyclisme. Le journal du Tour.

20.55

RIRE EN COULISSES
Divertissement présenté par Georges Beller et Patrick Adler.
Drôles de couples (95 min). 1216918
Première d'une série de quatre émissions diffusées pendant le mois de juillet et ayant pour thème l'humour.
22.30 Journal, Météo.

23.00

MEURTRE AU COLLÈGE
Policier de William Wiard, avec Dona Reed, Larry Wilcox (92 min). 6906376
La directrice d'une école pour jeunes filles applique, même pendant l'été, une discipline de fer. L'une de ses élèves est assassinée. Le policier chargé de l'enquête se heurte à cette femme qui est décidée à préserver la réputation de son établissement.
0.35 Sidamag (rediff.). 0.50 Les Incorruptibles. Jazz et mitraillettes. Série. *Un trafiquant chargé d'écouler le whisky prohibé dans des night-clubs va se retrouver perdu par sa passion, le jazz.*

La Cinquième

12.30 Les Chercheurs d'aventures. [2/26]. 13.00 La Vie en plus. 13.30 Evasion. 14.30 ▶ Les Coulisses de la création. Quelqu'un de l'intérieur, avec Francis Cabrel. 15.40 Chasseurs de trésors. [2/10]. 16.30 Alf.
17.00 Les Grands Détectives. Série. Un rendez-vous dans les ténèbres de Jacques Nahum (60 min). 98208
18.00 La France aux mille villages. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [14/51]. L'homme qui changeait la ferraille en or, de Roy Kellino avec Lon Chaney Jr (24 min). 9869
19.30 7 1/2. L'amiante, la fin du silence ? (30 min). 1840
20.00 Archimède. Les cigales ; l'écoulement du sable ; l'histoire de la Méditerranée ; la grotte Chauvet ; le chancre coloré du platane ; bibliographie (30 min). 8753
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : OSKAR ET JACK
Documentaire de Frauke Sandig (60 min). 3769208
En 1979, deux frères jumeaux nés en 1993 se retrouvent quarante-cinq ans après leur séparation. L'un a grandi auprès de sa mère dans l'Allemagne nationale-socialiste, l'autre auprès de son père, juif orthodoxe...

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LE RETOUR DES VIRUS
proposée par Hervé Martin Delpierre et Denis Chegaray.
21.46 Chasseurs de virus. Documentaire de Denis Chegaray (52 min). 108293463
22.40 Vis-à-vis du mal. Documentaire de Hugues Darmois et Heinz Cadera (26 min). 744280
23.05 La Maladie de Hambourg ■ ■ Film de Peter Fleischmann avec Helmut Griem, Fernando Arrabal (1979, v.o., 117 min). 9510227
1.00 Brigitta. Téléfilm de Dagmar Knöpfl, d'après la nouvelle d'Adalbert Stifter (N., v.o., rediff., 80 min). 2.20 Collection Hollywood 1950. Court métrage [7/51]. Le collier de perles (25 min).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. [1/2].
13.25 Mon fils est innocent. Téléfilm de S. R. Shevelson (84 min). 3510395 *La police procède à l'arrestation d'un adolescent qui répond au même prénom que l'assassin d'un dealer.*
15.00 Drôles de dames. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville. Le témoin. Série.
19.00 Caraïbes offshore. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. M. Chips. Série.
20.35 L'Eté à pleins tubes. Magazine. Les cinq slows préférés des français.

20.45

LOÏS ET CLARK, LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série avec Teri Hatcher.
Un œdipe catastrophe (60 min). 3760550
Comme le monde est petit (55 min). 8291005

22.40

LA FEMME BLESSÉE
Téléfilm de Lamont Johnson, avec Tom Conti (104 min). 1811376
Dans un avion, une femme se remémore son enfance pendant laquelle elle eut à subir des sévices de la part de son beau-père. Souffrant de graves troubles psychologiques qui la firent abandonner une fille de crainte de la maltraiter, elle s'envole vers la cause de tous ses maux qu'elle a décidé d'éliminer.
0.30 Les documents de Zone interdite (rediff.).
2.40 Best of 100% français. 3.55 Turbo. 4.15 La Saga de la chanson française. Juliette Gréco (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 Flash d'information.
12.35 ▶ Les Caprices de la sardine. Documentaire de Patrick Le Ray.
13.35 Angie. Film de Martha Coolidge (1994, 104 min). 1097889
15.15 Pétanque. Sport. Trophée Canal+ 1996.
16.10 Un ange gardien pour Tess. Film de Hugh Wilson (1994, 92 min). 8271173
17.45 Reboot.
18.05 Montana. [2/35].
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Profession critique.
19.00 Nulle part ailleurs. Les meilleurs moments (45 min). 98821
19.45 Flash d'information.
19.50 J.O. d'Atlanta 1996.
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.35

HIGHLANDER 3
Film d'Andy Morahan avec Christophe Lambert, Mario Van Peebles (1994, 95 min). 647043
22.10 Flash d'information.

22.15

TOUS LES HOMMES SONT PAREILS ■
Film de Manuel Gomez Pereira avec Imanol Arias (1994, v.o., 102 min). 153271
Dans cette comédie de mœurs sur la guerre des sexes, la satire tourne au vitriol.
0.00 L'Œil du cyclone. Magazine. A vous Cognacq-Gay !, de Jean-Baptiste R & K. (75 min). 9314932
1.15 Alien 3 ■ Film de David Fincher avec Sigourney Weaver, Charles Dance (1991, v.o., 110 min). 26783241

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Les Herbiers du Museum (2).
20.00 Le Rythme et la Raison. George Sand et Marie d'Agoult. Esquisse d'une amitié (2).
20.30 Archipel science.
21.32 Hommage à Francis Bacon. Par Pierre Descargues.
22.40 Nuits magnétiques. Les Contes de la route, ou les Aventures de Perronnelle, Odile et Marie-Hélène.
0.05 Du jour au lendemain. Patrice Lelorain (Paris, section urbaine). 0.50 Coda. Pour Barney Wilen (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La famille à travers les âges (3) ; 1.59, Lewis Carroll, maître d'école *buissonière (3)* ; 4.34, *Henry James (La Rotation savante des aspects)* ; 4.59, Grand angle : La taxidermie ; 5.56, Le cinéma japonais ; 6.45, Musique de la liberté : Jamaïque.

France-Musique

19.05 L'Eté des festivals. En direct. Les échos des festivals de France-Musique, à Paris.
19.30 France-Musique l'été.
20.00 Concert. Festival d'été Euroradio. Styriarte 1996. Donné en direct du Stefaniensaal, à Vienne, par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Nikolaus Harnoncourt : Œuvres de Haydn : Œuvres de Mozart.
22.20 Concert. Les Slaves. Donné le 30 mars, au Conservatoire d'art dramatique, par Anatol Ugorski, piano : Œuvres de Scriabine.
0.05 Des notes sur la guitare. Sonata romantica, de Ponce, Andrés Segovia, guitare ; Œuvres de Tarrega : Capricho arabe ; Recuerdos de la Alhambra, David Russel, guitare ; Œuvres de Llobet. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 14 mai 1995, au Théâtre du Châtelet, par le Quatuor Melos. Quatuor nº 4 Lever de soleil, de Haydn, Quartettsatz D 703, de Schubert ; Quatuor, de Debussy.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Scarlatti, Purcell, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 L'Extrémiste. De Pierre Péan, Christophe Nick et Matthias Sanderson. François Genoud, de Hitler à Carlos (France 2 du 1/4/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Passe-moi les jumelles.
23.30 Histoires naturelles. L'Alsace, la nature et les enfants.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Talents rugby.
20.05 Kokoro, l'âme du Japon. [9/10] Tradition : Harmonie intérieure.
20.35 Alfred Kinsey, père de la sexualité moderne ?
21.25 A l'Est, du sang sur la neige. [7/10] Opération citadelle.
22.20 Dix ans de destruction. [3/5] Massacre pour une terre.
23.15 La Guerre du Golfe. [1/4] Invasion.

Paris Première

19.35 Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.50 Premières loges.
22.25 Sauve qui peut (la vie) ■ ■ Film de Jean-Luc Godard (1980, 85 min) 14949531
23.50 Velvet Jungle Sessions. Cheb Mami.

France Supervision

20.30 Archipel. Film de Pierre Granier-Deferre (1992, 95 min) 76834753
22.05 Concert : Soon E MC. Enregistré au Festival du Val-de-Marne (60 min). 70715482
23.05 Captain Café. Invités : Kent et les innocents.

Ciné Cinéfil

20.30 The Cowboy and the Blonde ■ Film de Ray McCarey (1941, N., v.o., 65 min) 93907868
21.35 Gang War ■ Film de Gene Fowler Jr (1958, N., v.o., 75 min) 13421869
22.50 Antoine et Antoinette ■ ■ Film de Jacques Becker (1947, N., 90 min) 9419840

Ciné Cinémas

20.30 L'Arbre, le Maire et la Médiathèque ■ Film d'Eric Rohmer (1993, 105 min) 4844579
22.15 Aux sources du Nil ■ ■ Film de Bob Rafelson (1989, v.o., 135 min) 25129734
0.30 La Bande des quatre ■ Film de Peter Yates (1979, 100 min) 49951715

Série Club

20.20 L'Etalon noir. L'enlèvement.
20.45 et 23.45 Winnetou le mescalero. De sable et de sang.
21.30 Madame et ses flics.
22.30 La Famille Addams.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle.

Canal Jimmy

20.00 Friends.
20.25 Jimmy Summertour.
20.50 Absolutely Fabulous.
21.25 Le Salaire de la sueur.
22.20 Chronique de la route.
22.25 Earth Two. Morganite.
23.05 Angela, quinze ans.
23.55 The Muppet Show. Invitée : Shirley Bassey.

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Angleterre à Wimbledon (150 min). 2353314
17.30 et 22.00 Cyclisme.
20.00 Football. Les meilleurs moments de l'Euro 96.
23.00 Tennis (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Les Années Vietnam. Film de Floyd Mutrux (1994, 105 min). Avec Dermot Mulroney. *Chronique.*
22.15 L'Affaire Dominici. Film de Claude Bernard-Aubert (1973, 110 min). Avec Jean Gabin. *Drame.*
0.20 La Grande Lessive. Film de Jean-Pierre Mocky (1968, 95 min). Avec Bourvil. *Comédie.*
1.55 Histoire de chanter. Film de Gilles Grangier (1946, N., 85 min). Avec Luis Mariano. *Musique.*

TMC

20.35 Capitaine Sinbad. Film de Byron Haskin (1962, 85 min). Avec Guy Williams. *Aventures.*

TSR

20.35 Un privé en escarpins. Film de Jeff Kanew (1991, 90 min). Avec Kathleen Turner. *Policier.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Ernest Hemingway, la mort aux trousses

Le géant de la littérature américaine resurgit à travers plusieurs émissions. Ne pas manquer, sur France 3, le portrait réalisé pour « Un siècle d'écrivains »

PAR UN SINGULIER hasard, il est beaucoup question d'Ernest Hemingway en ce début d'été sur le petit écran. Dimanche 30 juin, France 3 diffusait l'adaptation de son premier roman, *Le soleil se lève aussi* (publié en 1926), un long téléfilm de James Goldstone. Sombre récit – derrière la frénésie de jouissances du Paris de l'après-guerre – du désarroi radical de cette « génération perdue », sacrifiée, physiquement ou moralement, dans la grande boucherie de 14-18.

Pour la collection « Un siècle d'écrivains », Arnaud de Sélignac et Pierre Guglielmina ont consacré à l'écrivain américain un superbe portrait.

On ne déflorera pas trop ce travail passionnant mêlant images d'archives aux témoignages et réflexions d'auteurs fascinés ou imprégnés par l'univers d'Hemingway : Philippe Sollers, Jérôme Charyn, Jim Harrisson et Henri Villard – l'ami « déçu », disparu deux jours après le tournage de l'entretien. Sans compter la surprenante contribution de Fidel Castro, plein d'une fierté émue à l'évocation d'un Hemingway écrivant debout plusieurs heures d'affilée dans sa retraite de La Havane.

Un film qui semble bien court pour évoquer la *« bruyante solitude »* et le parcours survolté de cette figure mythique de la littérature américaine (prix Pulitzer 1953 et prix Nobel en 1954). Né près de Chicago en 1899, suicidé, d'un coup de fusil dans la bouche, le 2 juillet 1961, Ernest Hemingway a été l'auteur adulé de *L'Adieu aux armes* (1929) et du *Vieil Homme et la Mer* (1952), méprisé pour *En avoir ou pas* (1937) et surtout pour *Au-delà le fleuve et sous les arbres* (1950) ; pourtant l'un de ses plus beaux récits, trop énigmatique, sans doute, pour des critiques et un public en mal de littérature explicite.

MORT OMNIPRÉSENTE

« Papa Hemingway », l'homme aux quatre épouses, bardé du viril attirail de macho ; le *« bouffeur d'horizons »*, soldat, correspondant de guerre, aventurier ; fasciné par la boxe, la corrida, la pêche et la chasse... Hemingway, pour qui *« la grande chose »* était *« de durer »*, laisse une grosse malle de légendes dont le vrai dépasse souvent, en intensité, le tissu mythique. Restent ses livres, en prise nue sur sa biographie, et ce credo d'une simplicité d'enfant perdu : *« Qu'est-ce qui intéresse un homme ? Etre fort, travailler dur, boire et manger avec ses amis, jouir de la vie. »*

Au cœur de la soirée thématique programmée par Arte autour de la « Fiesta de Pampelune », on retrouvera l'aficionado métaphysique de *Mort dans l'après-midi* à travers un documentaire espagnol de Jesus Fernandez Santos, où l'exacerbation de la fête est là aussi prétexte à l'ultime confrontation. Mort omniprésente, traquée *en état de joyeuse désinvolture* ; comme une nécessité aiguë de sans cesse l'« éprouver » pour *mieux la dominer.*

Pour preuve d'une littérature « incarnée », physiquement engagée dans le risque, toute une panoplie d'accidents et de blessures – et même l'annonce, publiée par de multiples journaux en janvier 1954, de son décès dans un accident d'avion en *Ouganda.* « *La vie est comme ça*, est-il lu dans le documentaire. *De loin, elle semble très belle et excitante. Mais plus on se rapproche, plus on remarque les cicatrices. Regardez mon corps, regardez mon visage...* »

On n'oubliera pas non plus cette phrase-clé, qui circonscrit une œuvre au style direct, concis et rapide : *« Le monde est comme une arène pour moi. Nous sommes tous dans un cirque. La seule manière de survivre est de lutter, et je suis toujours disposé à la lutte. »* Toute une vie à *« affronter l'éternité en son absence, chaque jour »*.

Valérie Cadet

★ **« Un siècle d'écrivains : *Ernest Hemingway, une bruyante solitude*, France 3, mercredi 3 juillet à 23 h 20.**

★ ***Un Américain à Pampelune, Ernest Hemingway*, Arte, dimanche 7 juillet, à 21 h 45.**

Impasse

par Agathe Logeart

IL NEIGE *de la neige carbonique* sur le vieux port de Bastia. Les voitures flambent, les pompiers s'affairent, le Samu est à l'œuvre, les blessés allongés sur des civières. Un nuage de fumée noire lèche les hautes façades, ocre et roses, de ce petit port de carte postale, où paradent d'ordinaire les garçons bronzés, leur chaîne d'or au cou, quand ils croisent les jolies filles. Les vitres des mangeoires à touristes sont pulvérisées. Et dans le regard de ceux qui sont là, et notamment dans celui du maire Emile Zuccarelli qui erre comme une âme en peine, se lit sans peine la désolation.

On connaissait bien, de la Corse, les visages cagoulés des bandes paramilitaires qui aiment tant parader nuitamment devant les caméras réquisitionnées pour assurer leur publicité. On connaissait l'image répétitive de ces corps ensanglantés que sèment derrière eux, comme autant de petits cailloux sur le chemin d'un « *processus de paix* » au nom dévoyé, les auteurs de règlements de compte mafieux qui s'abritent derrière leur façade prétendument politique. Et les avertissements narquois à l'Etat français de ceux qui parlent au grand jour pour mieux servir les intérêts de leurs amis qui préfèrent agir secrètement au pain de plastic et au fusil-mitrailleur.

On connaît par cœur les rodomontades des ministres qui viennent dans l'île faire un petit tour et distribuer subventions et bonnes paroles en donnant force coups de menton, pendant que des négociations s'organisent dans l'ombre. On connaissait ce folklore stupide dont se nourrit la télévision, avide d'images et si peu sélective sur celles que la propagande des uns comme des autres lui fournit dès que le besoin s'en fait sentir. Le feuilleton dure depuis si longtemps déjà qu'on n'y prenait presque plus garde. Au rythme du sang versé à répétition, les images s'usaient à force de servir, lassantes d'être trop connues. Ils se tuaient entre eux, et cela n'intéressait pas grand monde, pas plus que les règlements de compte du milieu, ou les massacres interethniques en Afrique. Que les tribus se cannibalisent entre elles, du moment qu'elles le font « proprement » sans faire de taches hors de leur zone d'influence, qui en a, hormis les veuves, vraiment quelque chose à faire ?

Il était temps – sans doute les conseillers en marketing terroriste l'ont-ils ainsi évalué – de rompre cette monotonie, s'ils espéraient attirer encore l'attention. La voiture piégée, qui fit aussitôt chez les commentateurs surgir la comparaison toute trouvée avec Beyrouth et les visages de la guerre civile libanaise, était donc une judicieuse surenchère. Que la terreur déborde ses cibles habituelles, frappant aussi passants et touristes, n'est plus dès lors une erreur de calcul, mais un acte délibéré, destiné à regagner dans l'opinion les parts de marché d'une attention érodée. La télévision s'est évidemment prêtée à ce jeu sinistre. Que pouvait-elle faire d'autre ? Elle est aussi là pour ça : répondre à la convocation des bombes, quand elles vous sifflent.

MERCREDI 3 JUILLET

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Piège infernal. Téléfilm de Richard Martin, avec Carl Marotte (105 min). 7274512
16.15 Club Dorothée vacances.
17.10 Des copains en or. Jeu.
17.50 Jamais 2 sans toi...t. Série. Tête à tête.
18.15 Case K.O. Jeu.
18.45 Marc et Sophie. Bobards à babord. Série.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Météo.

20.50

INTERVILLES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Fabrice, Nathalie Simon, Olivier Chiabodo (130 min). 87419680
Les vachettes sont de retour sur TF1. C'est reparti pour Intervilles qui oppose ce soir Provins à Montereau.

23.00

COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE
Série. Intox, de François Dupont-Midy (90 min). 63932
Une femme est abattue dans le métro. Le seul témoin du crime identifie formellement... le commissaire Moulin.

0.30 Journal, Météo.
0.45 Henry Kissinger. La Seconde Guerre mondiale : causes et origines, de Hugo Portisch (90 min). 6041768

2.15 et 2.50, 4.30 TF1 nuit. 3.00 et 5.05 Histoires naturelles. 4.00 Mésaventures. 4.40 Musique.

France 2

12.20 et 3.10 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Les Routiers. Série. Bonne année.
14.40 En attendant le Tour.
15.20 Cyclisme. Le Tour de France. 4e étape : Soissons-lac de Madine (230 km) (140 min). 6389406
17.40 Vélo Club.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Avec Pierre Sled, Cendrine Dominguez, Dick Rivers, Philippe Vandel.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LA RÊVERIE
Téléfilm de Jean-Luc Trotignon, avec Dominique Labourier (105 min). 1283880
Pour la première fois depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis son divorce, une dentiste de quarante-trois ans est amoureuse. Mais l'objet de son amour a, lui, vingt-cinq ans.

22.40

LE TUEUR DE L'OMBRE
Série. Noir est le silence, de Peter Edwards, avec Philip Madoc (95 min). 9421998
Une prostituée est assassinée. L'inspecteur de police chargé de l'affaire mène son enquête dans une ville anglaise en proie à une grande tension due à une grève salariale menée par l'ami d'enfance du policier.

0.15 Journal, Météo.
0.35 Tatort. Série. La mort aux enchères.

2.10 Emissions religieuses (rediff.). 3.40 24 heures d'infos. 3.55 Urti. Taq pas la porte. 4.50 Le Tour de France (rediff.).

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Monster.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Fin de l'enfance. Série.
15.30 Ranch L. Julie. Série.
16.20 40° à l'ombre. En direct de Bénodet.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Cyclisme. Le journal du Tour.
20.50 Consomag.

20.55

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Les secrets de famille. Invités : Patricia Gandin ; Irène Frain ; Le prince Michel de Grèce ; Maître François Carré (115 min). 9929628

22.50 Journal, Météo.

23.20

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Ernest Hemingway, une bruyante solitude, d'Arnaud de Sélignac (50 min). 4825154
Pour ce portrait de cinquante-deux minutes d'un homme hors-norme, Arnaud de Sélignac a eu l'idée de s'entretenir avec des écrivains (Philippe Labro, Philippe Sollers, Jerome Charyn, Jim Harrisson et Henri Villard) qui, à différents titres, apprécient l'homme et son œuvre.
● Lire ci-dessus.

0.10 Dancing. Le pouvoir de la danse. 1.10 Les Incorruptibles. Le globe de la mort. Série.

La Cinquième

13.00 Mag 5. 13.30 Evasion. Le Vietnam. 14.30 Histoire du cinéma français. La naissance du parlant. 15.40 Chasseurs de trésors. L'épave du Peacock Throne [3/10]. 16.30 L'Etoffe des ados.
17.00 Les Grands Détectives. Série. Mission secrète de Tony Flatt (60 min). 50883
18.00 La France aux mille villages. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [15/50]. L'Indiscrète Madame Jarvis, d'Alan Smithee avec Angela Lansbury, George Brent (30 min). 9116
19.30 7 1/2. (30 min). 1715
20.00 Animaux en péril. Documentaire [1/13]. La grue couronnée, reine des marais, de Richard Brock (28 min). 8628
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Radio Bikini, de Robert Stone (54 min). 3545154
En juillet 1946, les Américains font exploser deux bombes atomiques près de l'île de Bikini et lancent simultanément une opération de séduction très médiatisée. Mais il semble que toutes les précautions n'aient pas été prises...

21.40

MUSICA
Glyndebourne, d'Anthony Asquith (1996, v.o., 40 min). 9300661
Une fiction pour découvrir un haut lieu de l'art lyrique.
22.20 Tableaux d'une exposition de Michael Gielen. Documentaire [4/6]. Edgar Varèse.
23.15 Satyricon ■ ■ ■ Film italien de Federico Fellini avec Martin Potter (1969, v.o., 138 min). 3880357
C'est la Rome antique à l'heure de l'apocalypse selon Fellini. Images délirantes d'un monde promis à la décomposition. Un monde qui, pour le cinéaste, ressemblait au nôtre. Superbe et terrifiant.
1.20 Un air de liberté. Téléfilm d'Eric Barbier, avec Alain Jarrige, Stéphane Comby (rediff., 95 min). 54119487

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série. [2/2] Voyage à Boston.
13.25 Terroriste à abattre. Téléfilm de Geoff Murphy (100 min). 3587067 *Un ancien agent secret est réactivé par la CIA pour empêcher l'assassinat d'un diplomate russe.*
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville. Mission à haut risque. Série.
19.00 Caraïbes offshore. Les pirates des Caraïbes. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Des vautours en direct.

20.45

LE MARI DE L'AMBASSADEUR
Série de François Velle, avec Louis Velle, Diane Bellego. [1/6] (102 min). 463593
[2/6] (95 min). 3274593
Une juriste internationale de grande renommée épouse un milliardaire américain qui mène de front de multiples affaires. Délaissée par un mari de plus en plus occupé, elle tombe sous le charme d'un chercheur de l'Institut Pasteur, homme timide, distrait et très attaché aux valeurs humaines.

0.30 Sexy Zap.
1.00 Rock express. Magazine présenté par Laurence Romance. The Almighty ; Sepultura ; Metallica (40 min). 7759807
1.40 Best of pop-rock. Musique.

3.10 Hot Forme. Magazine. 3.35 E = M 6. Magazine. 4.00 Turbo. Magazine. 4.30 La Falaise du diable. Documentaire (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 ▶ Il était une fois les paysans. Documentaire.
13.30 Décode pas Bunny.
14.25 Cadfael. Série. Le moineau du sanctuaire.
15.40 La Corne du rhinocéros. Documentaire.
16.25 La Saison Cyber.
16.55 Les Superstars du catch.
17.40 Reboot.
18.05 Montana. [3/35].
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Profession critique.
19.00 Nulle part ailleurs. Les meilleurs moments.
19.45 Flash d'information.
19.50 J.O. d'Atlanta 1996.
20.00 C'est pas le 20 heures.
20.35 Le Journal des sorties.

21.00

POUR L'AMOUR D'UNE FEMME ■
Film de Luis Mandoki avec Andy Garcia, Meg Ryan (1994, 125 min). 8826777
Un pilote de ligne découvre que sa femme est alcoolique...

23.05 Flash d'information.

23.10

WYATT EARP ■
Film de Lawrence Kasdan avec Kevin Costner, Dennis Quaid (1994, v.o., 183 min). 64170135
Pendant la conquête de l'Ouest, le jeune Wyatt Earp a appris de son père la loyauté et la justice. La mort de son épouse le fait dévier du droit chemin. Mais il se reprend et devient shérif de Dodge City. Reconstitution soignée.

2.15 Pétanque. Sport. Trophée Canal+ 1996 (50 min).

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. *Les herbiers du Museum (3).*
20.00 Le Rythme et la Raison. *George Sand et Marie d'Agoult. Esquisse d'une amitié (3).*
20.30 Tire ta langue. Le parler calédonien.
21.32 Communauté des radios publiques de langue française. Qui êtes-vous Monique Leyrac ?
22.40 Nuits magnétiques. Les Brocanteurs.

0.05 Du jour au lendemain. André Iteanu et Eric Schwimmer (Parle, je t'écouterai). 0.50 Coda. Pour Barney Wilen (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La famille à travers les âges (4) ; 1.28, La Femme et le Pantin, de Pierre Louys ; 1.55, Vermeer de Delft ; 3.19, Journal de Marivaux (A la recherche de la vérité) ; 4.54, Petite histoire du positionnement ; 5.56, Les grands brûlés ou la cicatrice intérieure.

France-Musique

19.30 France-Musique l'été. *Saison internationale des opéras de l'U.E.R.* Opéra donné le 11 mai, au Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles, par le Chœur et l'Orchestre symphonique du Théâtre de la Monnaie, dir. *Antonio Pappano : Pelléas et Mélisande*, de Debussy, Laurence Dale, (Pelléas), Maria Bayo, (Mélisande), Monte Pederson (Golaud), Nathalie Stutzmann (Geneviève), Franz-Josef Selig (Arkel).

0.05 Musique pluriel. Frontières ouvertes. Festival Aujourd'hui Musiques. Concert donné le 21 novembre 1995, à l'Auditorium John-Cage, à Perpignan, par le groupe 216 Barcelone, dir. Ernest Martinez Izquierdo : Œuvres de Martinez Izquierdo, De Pablo. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Opéra en 3 actes, de Goldschmidt, par le Chœur de la Radio de Berlin et l'Orchestre symphonique allemand de Berlin, dir. Lothar Zagrosek, Simon Estes (Francesco Cenci), Della Jones (Lucrezia), Roberta Alexander (Beatrice).

22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres *de Berg, Mahler. 0.00 Les Nuits de* Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Pégase.
21.00 Turbulences.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Des trains pas comme les autres. Pérou - Bolivie.
23.30 Emmène-moi au bout du monde.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Talents rugby.
21.00 Kokoro, l'âme du Japon. [9/10] Tradition : Harmonie intérieure.
21.30 Alfred Kinsey, père de la sexualité moderne ?
22.20 A l'Est, du sang sur la neige. [7/10] Opération citadelle.
23.15 Dix ans de destruction. [3/5] Massacre pour une terre.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.55 Aux arts et caetera.
22.25 Olympia vingt-cinq ans. De François Reichenbach et Jean-Pierre Mirouze [1/2].
23.20 Concert : Michel Sardou à l'Olympia. Enregistré en 1976 (55 min). 97668222

France Supervision

19.00 Danse sportive.
20.30 Caroline Roussel, peintre-brodeur. D'A. Tamas.
21.30 Théâtre : Arsenic et vieilles dentelles. Pièce de Joseph Kesselring (115 min). 24064154
23.25 Tabu, le dernier voyage. D'Yves de Peretti. (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Baccara ■ Film d'Yves Mirande (1935, N., 90 min) 5478845
22.00 Un jour aux courses ■ ■ Film de Sam Wood (1937, N., v.o., 105 min) 4821828
23.45 Les Plus Belles Escroqueries du monde ■ Film de J.-L. Godard, R. Polanski, U. Gregoretti, H. Horikawa et C. Chabrol (1963, 130 min) 82704951

Ciné Cinémas

20.30 Retour ■ ■ Film de Hal Ashby (1978, 125 min) 82115087
22.35 L'année prochaine si tout va bien ■ Film de Jean-Loup Hubert (1981, 95 min) 72631067

Série Club

20.45 (et 23.45) Flash.
21.30 Merci Sylvestre. L'homme de ménage.
22.30 La Famille Addams.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle.

Canal Jimmy

20.30 Angela, quinze ans.
21.15 Max Headroom.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld.
22.35 Friends.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
23.10 Absolutely Fabulous. Peur (30 min).

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Angleterre de Wimbledon (180 min). 44600898
19.30 Athlétisme. En direct. Meeting IAAF de Lausanne (Suisse, 185 min). 87582999
23.00 Tennis (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

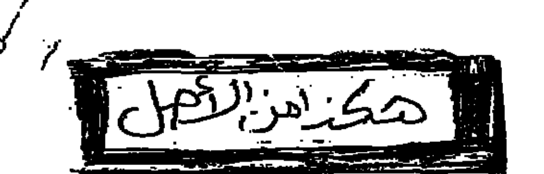
RTL 9

22.30 Notre histoire. Film de Bertrand Blier (1984, 105 min). Avec Alain Delon. *Comédie dramatique.*
0.20 La Machine à découdre. Film de Jean-Pierre Mocky (1986, 95 min). Avec Jean-Pierre Mocky. *Drame.*
1.55 L'assassin a peur la nuit. Film de Jean Delannoy (1942, N., 100 min). Avec Mireille Balin. *Policier.*
3.35 Adios caballero. Film de Nick Howard (1971, 100 min). Avec Richard Harrison. *Western.*

TMC

22.35 Aida. Film de Clemente Fracassi (1953, v.o., 95 min). Avec Sophia Loren. *Musique.*

Les programmes complets de radio, de télévision *et une sélection du câble* sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MERCREDI 3 JUILLET 1996

Avis favorable à la poursuite de l'exploitation de Superphénix

La commission Castaing approuve le programme de recherche

SUPERPHÉNIX, le réacteur surgénérateur prototype de 1 200 mégawatts entré en service sur une rive du Rhône en 1985, à une cinquantaine de kilomètres en amont de Lyon, peut-il continuer à fonctionner ? Pour la commission scientifique chargée d'évaluer les capacités de cette centrale comme outil de recherche, la réponse est oui. Dans le rapport remis à la fin du mois de juin aux autorités et rendu public mardi 2 juillet, la commission, présidée par Raimond Castaing, membre de l'Académie des sciences, considère *« comme légitime le désir de tirer tous les enseignements possibles des investissements considérables, intellectuels et financiers qui ont déjà été consentis pour la réalisation de Superphénix »*.

Cette installation, dont la construction fut décidée en 1974, a connu nombre d'incidents de gravité diverse et n'a redémarré que récemment. Elle a coûté quelque 50 milliards de francs et n'a reçu en juillet 1994 une nouvelle autorisation de fonctionner qu'à la condition expresse que son exploitation privilégie la sûreté et l'acquisition des connaissances. A cet effet, rappelle la commission, *« trois objectifs ont été assignés* [à l'exploitant] *: démontrer la capacité d'un réacteur à neutrons rapides à produire de l'électricité à un niveau industriel ; évaluer le fonctionnement de ce type de réacteur en consommateur net de plutonium ; étudier ses possibilités de destruction des déchets à vie longue »*.

Sur le premier volet de ce programme d'acquisition des connaissances (PAC-1), la commission estime que *« compte tenu des dépenses passées et irréversibles* [le coût d'exploitation annuel de Superphénix est d'environ 1 milliard de francs]*, les connaissances visées par ce PAC-1 peuvent effectivement, sauf indisponibilité chronique qui remettrait en cause l'ensemble du programme, être acquises à coût marginal »*. Mais avertit-elle, il faut que *« les connaissances recherchées ne limitent pas leur objectif à la qualification de ce réacteur particulier, et qu'elles aient, dans toute la mesure du possible, une portée plus générale »*.

L'INCINÉRATION DU NEPTUNIUM

Sur le deuxième volet (PAC-2), relatif à l'incinération du plutonium, un élément à vie très longue engendré par les réactions nucléaires, la commission note que *« tant que l'uranium enrichi reste économiquement accessible, une gestion du plutonium visant à éviter (...) son accumulation sur étagère (...) peut s'appuyer sur divers scénarios ne faisant intervenir que des réacteurs à eau »*.

Dans ces conditions, la disponibilité de réacteurs à neutrons rapides comme Superphénix, capable de surproduire ou au contraire de brûler en quantité du plutonium, *« n'aurait de véritable utilité économique »* qu'en cas de *« poursuite, voire développement, du nucléaire actuel »* ou de *« renoncement à tout programme nucléaire »*.

Pour le troisième et dernier volet de recherche (PAC-3) portant sur les capacités des réacteurs à neutrons rapides à détruire ces sous-produits gênants des réactions nucléaires que sont les actinides mineurs comme le neptunium, l'américium et le curium, la commission regrette la maigreur du programme prévu pour Superphénix. *« Ce programme,* souligne-t-elle, *se borne, à peu de choses près, à l'étude de l'incinération du neptunium. »* Les rapporteurs estiment que PAC-3 ne prendrait vraiment d'intérêt que si *« un effort prioritaire était porté sur des essais d'incinération visant à détruire* [l'américium, source du neptunium] *à plus de 90 % en une seule incinération prolongée »*.

La commission recommande en outre la création d'un conseil scientifique *« chargé d'examiner l'activité scientifique menée à Superphénix »* et de *« donner un avis sur les programmes projetés et sur les expériences réalisées »*.

Jean-François Augereau

Démission du physicien Raymond Sené

Le physicien Raymond Sené, chercheur au Collège de France, a marqué son désaccord envers les conclusions du rapport Castaing en démissionnant de la commission scientifique (*Le Monde* du 6 juin). Dans une lettre publiée en annexe du rapport, il affirme que *« le maintien en fonctionnement de Superphénix n'apportera d'enseignements que pour lui-même »*, car il sera *« une réalisation sans suite »*. Pour l'incinération, note-t-il, *« ce n'est pas l'irradiation (...) de quelques kilogrammes d'américium qui apporteront des réponses en matière de physique fondamentale »*. En ce qui concerne les nouvelles filières nucléaires, *« des voies de recherches séduisantes semblent se dessiner »*, en particulier avec le projet d'un réacteur thorium-plomb proposé par le prix Nobel de physique Carlo Rubbia. *« Ce n'est pas la première fois qu'un développement se fourvoie. Il faut du courage et du réalisme pour le stopper »*, ajoute-t-il, en concluant que, *« à la question : " Superphénix peut-il satisfaire au programme d'acquisition de connaissances ?", (...) la réponse est clairement non »*.

Jacques Barrot met en garde les médecins contre la nouvelle dérive des dépenses de santé

Chaque Français a consommé près de 12 000 francs pour se soigner en 1995

LA RÉFORME de l'assurance-maladie n'a pas encore eu de retombées concrètes, les dépenses de santé continuent de progresser à un rythme soutenu, les médecins menacent la majorité de représailles politiques en 1998, la CFDT hausse le ton et le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, manifeste des signes d'impatience de plus en plus évidents : à deux semaines du renouvellement du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), prévu le 16 juillet, le dossier de la Sécurité sociale embarrasse toujours le gouvernement, sans que des solutions claires se dessinent.

Une nouvelle alerte est venue avec la publication, samedi 29 juin, des statistiques mensuelles de la CNAMTS. Elles révèlent une progression de 0,6 % de ses dépenses en mai, surtout imputable à la forte augmentation des remboursements d'honoraires (+ 1,3 %) et des prescriptions (+ 1,5 %), alors que celui de l'hospitalisation publique est resté stable. Les dépenses sont en progression de 4,7 % en glissement annuel sur trois mois, confirmant que la tendance reste mal orientée. Le respect de l'objectif du gouvernement (+ 2,1 % en 1996) *« exige un très rigoureux effort de l'ensemble des acteurs du système de soins »*, concluent les experts de la caisse.

Les comptes nationaux de la santé, publiés lundi 1er juillet par le ministère des affaires sociales, confirment que 1995 a marqué une reprise de la consommation médicale (+ 1,8 % en volume) après une année 1994 plus modérée (+ 1,3 %). Au total, les dépenses engagées par les caisses, les mutuelles, les ménages et l'Etat se sont établies à 682,3 milliards de francs, soit 11 735 francs en moyenne par habitant, les dépenses de prévention non comprises. Quant à la dépense courante de santé, qui intègre aussi les indemnités journalières, les subventions et les coûts de recherche, d'enseignement et d'administration, elle a atteint 781,7 milliards. La France est ainsi, avec l'Autriche, le pays de l'Union européenne qui consacre la plus grande part de sa richesse nationale à la santé (9,7 % du PIB en 1994).

La commission des comptes de la santé observe, par ailleurs, que la couverture de ces dépenses par la Sécurité sociale a été de 73,9 % : 89,7 % pour les soins hospitaliers ; 57,1 % pour les soins délivrés par les professionnels libéraux, un taux qui situe la France dans la catégorie des pays remboursant le plus mal la médecine ambulatoire. Il semble, toutefois, que la couverture de l'ensemble des dépenses médicales se soit améliorée d'environ 0,4 % par rapport à 1994, les experts de la commission restant néanmoins prudents dans l'attente d'une meilleure connaissance de l'effet des dépassements d'honoraires. La part des mutuelles (6,8 %) et des assureurs (3,1 %) étant restée stable, c'est donc l'effort des ménages qui a reculé de 0,4 % (à 13,9 %).

Face au déficit persistant de la branche maladie du régime général (salariés du privé), qui devrait dépasser 32 milliards de francs en 1996, le gouvernement s'interroge sur l'attitude d'une partie du corps médical. Convaincus qu'ils ne pourront pas être sanctionnés financièrement en 1996, de nombreux médecins ont décidé de laisser courir le stylo sur l'ordonnance, analyse un responsable gouvernemental. Pour les syndicats médicaux tentés par la fuite en avant, il faut prouver l'inefficacité du plan de réforme de la Sécurité sociale, tout en continuant à menacer la majorité de représailles.

« PRESCRIPTION ÉCONOMIQUE »

« On peut penser qu'aux législatives de 1998, ce choc affectif des médecins », qui se sont sentis trahis par Jacques Chirac et Alain Juppé, aura *« un réel impact électoral »*, a déclaré le président de la Confédération des syndicats médicaux français, Claude Maffioli, dans le numéro de juin du mensuel *Questions de Sécurité sociale*.

Le ministre des affaires sociales, qui se rappelle le rôle des « toubibs » dans l'échec de Valéry Giscard d'Estaing en 1981, n'a pourtant pas l'intention de rester l'arme au pied. *« Ceux qui jouent les prolongations du laxisme en seront pour leurs frais »*, a-t-il lancé, jeudi 27 juin, à l'Assemblée nationale, prévenant que les praticiens n'auront pas de revalorisation d'honoraires en 1997 s'il n'y a pas une nette inflexion de la courbe des dépenses d'ici à la fin de l'année.

M. Barrot a notamment invité les médecins à prescrire des médicaments génériques, moins chers pour l'assurance-maladie mais aussi efficaces, *« la prescription la plus économique »* constituant désormais pour eux *« une obligation »*. Cette recommandation est d'autant plus importante que l'accord-cadre Etat-industrie pharmaceutique signé en 1994, qui prévoit des hausses de prix en échange d'une baisse des volumes vendus, a été d'une médiocre efficacité.

Jean-Michel Bezat

11 735 francs par Français et par an

MÉDICAMENTS 2 123 francs/habitant
18,5%
49,5%
SOINS DE VILLE (médecin, dentiste, analyses biologiques...) 3 262 francs/habitant
TRANSPORTS SANITAIRES 178 francs/habitant
4,6% 4,1% 3,6% 1,3% 1,8%
Source : Comptes nationaux de la santé, juin 1995

Raid aérien israélien près de la frontière libano-syrienne

L'AVIATION ISRAÉLIENNE a effectué, mardi matin 2 juillet, un raid contre une base palestinienne en territoire libanais, à proximité de la frontière entre le Liban et la Syrie, a indiqué la police libanaise, qui ignorait s'il avait fait des victimes. Des chasseurs bombardiers ont lancé vers 10h 30 (7h 30 GMT) quatre missiles air-sol sur une permanence de l'organisation Fatah-Intifada du colonel palestinien pro-syrien Abou Moussa. Cette organisation, issue d'une scission avec l'OLP de Yasser Arafat, est installée dans une vallée entre Rachaya al-Foukhar et Yanta, à trois kilomètres de la frontière syrienne. Elle avait revendiqué la semaine dernière la responsabilité d'une embuscade en Cisjordanie contre une patrouille israélienne au cours de laquelle trois soldats avaient été tués et deux autres blessés. – *(AFP, Reuter.)*

DÉPÊCHES

■ **CHÔMAGE : l'ancien premier ministre Raymond Barre** estime que *« certaines dispositions, d'ordre légal ou conventionnel, constituent un frein à l'embauche lorsqu'elles déterminent des niveaux de rémunération supérieurs à la productivité du travail ou lorsqu'elles accroissent fortement le coût des ajustements »*. Dans l'éditorial de sa lettre, *Faits et arguments*, publiée mardi 2 juillet, le député et maire (UDF) de Lyon explique que *« la protection des salariés est nécessaire, mais l'excès de protection engendre, de la part des entreprises, le refus d'employer, donc le chômage »*.

■ **TCHÉTCHÉNIE : une bombe a explosé, mardi matin 2 juillet,** devant un bureau de vote dans la capitale Grozny, faisant des blessés légers, au premier jour des opérations de vote pour le deuxième tour de l'élection présidentielle russe, selon l'agence ITAR-TASS. Fixé au mercredi 3 juillet dans l'ensemble de la Russie, le scrutin est organisé pendant deux jours en Tchétchénie pour permettre au maximum d'habitants *« d'accomplir leur devoir civique »*. – *(AFP.)*

■ **AUSTRALIE : un groupe d'aborigènes** a, lundi 1er juillet, contesté par une marche sur la Cour suprême du Territoire du nord de l'Australie la loi sur l'euthanasie qui devait entrer en vigueur le même jour à Darwin. *« Cette loi relève de la sorcellerie, elle va à l'encontre de la loi aborigène traditionnelle »*, a déclaré un participant. Dans de nombreuses communautés aborigènes, la mort est un sujet tabou, et le nom d'un défunt ne doit pas être prononcé, ni sa photo exposée, plusieurs mois après son décès. – *(Reuter.)*

■ **MAFIA : la police italienne a arrêté,** lundi 1er juillet dans la matinée, à Reggio-de-Calabre, Giorgio De Stefano, 48 ans, considéré par les autorités comme la « tête pensante » de la N'drangheta, la mafia calabraise. Giorgio De Stefano figurait sur la liste des trente personnes les plus recherchées d'Italie. Lors de son arrestation, il était caché dans une malle, elle-même dissimulée sous des couvertures. – *(AFP.)*

■ **ARCHÉOLOGIE : un obélisque haut de quatre mètres** et recouvert d'inscriptions taillées dans la pierre vient d'être découvert dans la pyramide circulaire de Cuicuilco, au sud de Mexico. Selon l'archéologue mexicain Mario Perez, il pourrait avoir 3 000 ans d'âge. Ont également été retrouvés à ses côtés trois squelettes humains, des pierres de jade et des épis de maïs. Cuicuilco avait été enseveli lors de l'éruption du volcan Xitle (situé à 20 km de là) vers l'an 1 000 avant JC. – *(AFP.)*

■ **ESPACE : le centre de contrôle de la NASA** a annoncé, samedi 29 juin, à l'équipage de la navette spatiale américaine Columbia que la mission était prolongée de vingt-quatre heures. Les sept astronautes, dont le Français Jean-Jacques Favier, devraient donc rester 17 jours dans l'espace et battre ainsi le précédent record établi, en mars 1995, par Endeavour avec 16 jours et 15 heures. Leur mission prendra fin le 7 juillet. – *(AFP, Reuter.)*

Dans « Le Monde de l'éducation »

DANS SON NUMÉRO daté juillet-août, *Le Monde de l'éducation* publie une enquête consacrée à l'enseignement du français à l'étranger. Alain Juppé s'y inquiète de la part croissante prise par la langue anglaise dans tous les systèmes éducatifs. Il déclare notamment : *« Pour la première fois dans l'histoire, l'humanité est confrontée à un risque majeur d'uniformisation. »* Pour le premier ministre, *« l'alternative ne réside pas dans un repli frileux mais dans l'affirmation d'une politique volontariste en faveur du pluralisme culturel et linguistique »*.

Dans ce numéro spécial, illustré par Plantu, figurent également plusieurs entretiens avec le Prix Nobel de littérature Kenzaburo Oe, le philosophe Michel Serres, les écrivains Théodore Zeldin et Raphaël Confiant, ainsi que de nombreux reportages sur l'enseignement du français aux Etats-Unis, en Allemagne, en Russie, au Liban, au Sénégal, etc., et au Japon où aura lieu, du 25 au 31 août, le 9e congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français.

★ **En vente en kiosques, 28 F.**

Demain, un « spécial » Avignon

EN 1947, en compagnie d'une troupe d'acteurs où devait se régénérer l'art du jeu dans le corps et la voix de Gérard Philipe, Jean Vilar créait le Festival d'Avignon. Ce rendez-vous pionnier de la création scénique internationale fêtera donc, du 9 juillet au 3 août, son cinquantième anniversaire. Pour l'occasion, *Le Monde* propose, dans ses éditions du 3 juillet (daté 4), un supplément spécial de seize pages. Du 10 au 31 juillet, *Le Monde* publiera chaque jour des portraits, des critiques, des chroniques – les principaux seront illustrés par deux photographies originales de Xavier Gary. Comme chaque année, *Le Monde* recevra ses lecteurs dans un espace créé pour eux au Cloître Saint-Louis. Là, ils pourront discuter chaque jour avec les principaux artistes à l'affiche et découvrir le site Internet que le journal a décidé d'ouvrir pendant toute la durée du festival.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 2 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22455,50	– 0,33	+ 13,02
Honk Kong Index	11002,60	– 0,17	+ 10,04

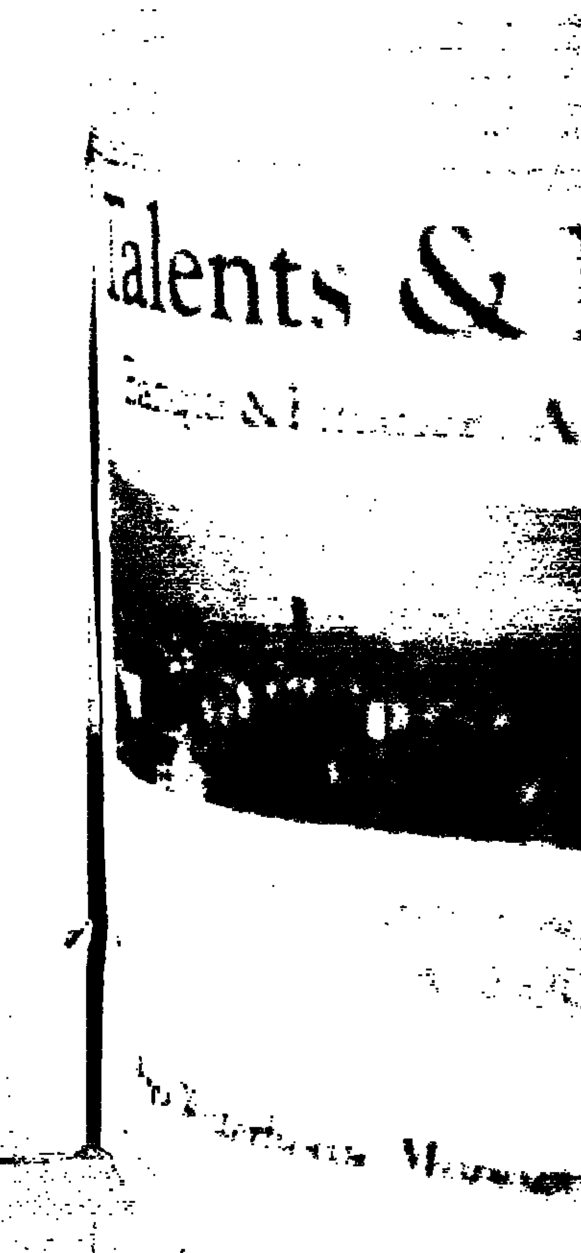
Tokyo. Nikkei sur 3 mois

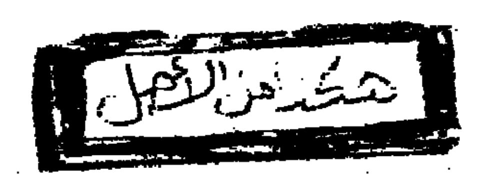
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 01/07	Var. en % 28/06	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2118,75	– 0,23	+ 13,18
Londres FT 100	3714,80	+ 0,10	+ 0,69
Zurich	—	—	+ 16,83
Milan MIB 30	—	—	+ 19,76
Francfort Dax 30	2565,42	+ 0,16	+ 13,82
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 2,27
Madrid Ibex 35	—	—	+ 16,62
Amsterdam CBS	—	—	+ 18,81

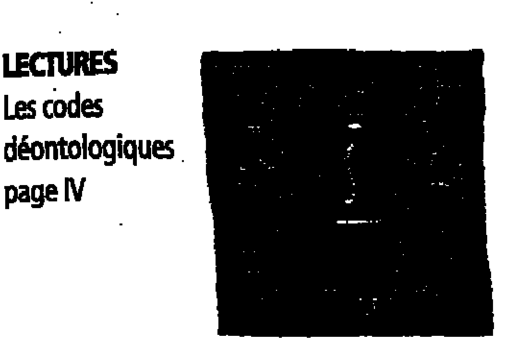
Tirage du *Monde* daté mardi 2 juillet 1996 : 457 907 exemplaires 3







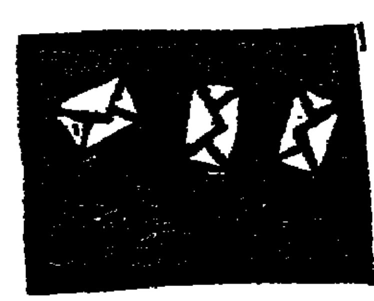
LECTURES
Les codes déontologiques
page IV



TRIBUNE
par Bernard Enjolras
page III

Le Monde des INITIATIVES

MERCREDI 3 JUILLET 1996
EMPLOI



DANS INITIATIVES EMPLOI DU 10 JUILLET
Salariés sous surveillance

ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XII



JOËLLE JOLIVET

Des groupes se mobilisent contre la fatalité et apportent la démonstration que l'emploi peut se développer en zone rurale

Travailler à la campagne

RESTER au pays pour y vivre et y travailler. Au début des années 70, le slogan fleurait bon son retour à la campagne, les communautés et les utopies nées entre le Quartier latin et le Larzac. Dix ans plus tard, il sentait encore le soufre, l'économie alternative et l'autogestion chère à la CFDT, qui placardait les murs de cette revendication quand les sidérurgistes affirmaient haut et fort qu'ils ne voulaient pas quitter la Lorraine.

Si ces origines ont parfois été oubliées – bien que, par exemple, la réhabilitation du cabécou doive beaucoup aux « beatniks » qui ont su promouvoir ce fromage de chèvre –, tout le mouvement qui se développe aujourd'hui dans les zones rurales s'inspire énormément de ces premières tentatives, sans toujours le reconnaître. Parallèlement, les expériences qui sont actuellement menées ne sont pas regardées avec la commisération un tantinet méprisante de l'époque. Elles sont devenues crédibles et méritent, dans bien des cas, l'intérêt circonstancié des spécialistes.

Entre-temps, ce qu'il est convenu d'appeler la crise a contraint chacun à faire flèche de tout bois et, donc, de trouver une réponse au problème de l'emploi. Tant et si bien que la moindre solution ou la plus petite tentative mérite désormais attention et qu'on lui accorde de nouvelles vertus. Ici, ce sera l'aménagement du territoire, à un moment où la désertification s'accélère avec la baisse de la population agricole. Là, tout aussi logiquement, on fera observer qu'il est sûrement préférable de continuer à vivre à la campagne, inséré et heureux, plutôt que de venir grossir les rangs des chômeurs de la ville, voire des banlieues. Après le rêve, le réalisme commande le pragmatisme dans l'estimation, qui ne se limite pas à la seule défense de l'agriculture.

Dès lors, il est intéressant de constater que des organisations et des groupes – des collectifs – agissent dans ce sens et qu'ils sont à la fois de plus en plus nombreux et de mieux en mieux compris. Notamment le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC), digne successeur de la célèbre JAC (Jeunesse agricole chrétienne), qui se réunit en ce début de juillet à Marvejols, en Lozère, et qui ne cesse de se battre pour maintenir l'activité en zone rurale. En militants acharnés, ses membres cherchent tous les moyens susceptibles de lutter contre l'inexorable et échafaudent des ripostes économiquement viables. Ainsi, dans la Creuse, ils aideront une pauvre ferme à revivre en soutenant de nouvelles productions faisant appel à des ressources inexploitées, le jus de pomme, la framboise ou les baies de sureau.

Aucune hypothèse n'est limitative. La Fédération CFDT de l'agroalimentaire (FGA-CFDT), entre autres, s'est fait une spécialité d'innovations sociales qui doivent permettre à des jeunes, à des femmes et à des salariés de continuer à vivre dans leur environnement, pourvu qu'on veuille bien réfléchir et bousculer les habitudes. Par le biais d'accords signés dans des entreprises du secteur agroalimentaire, ces syndicalistes œuvrent en faveur de la préretraite progressive, la diminution du temps de travail ou le temps partiel dans le dessein d'augmenter les emplois. Avec des associations locales, ils ont mis en place des structures de formation agricole ou, afin de combattre l'isolement, ont recours à des outils tels que le Minitel pour organiser des Bourses d'emploi spécialisées. Ils ne sont pas les seuls à comprendre l'avantage de la mobilisation. Des entrepreneurs en zone rurale, qu'ils aient des liens directs ou pas avec l'agriculture, ont saisi qu'il fallait soutenir le tissu local, riche de potentialités, d'histoire, de culture et donc de produits du terroir. La présence d'une fromagerie participe, à son niveau, au développement. Elle renforce les chances touristiques parce que le lieu demeure vivant et attractif. Et ainsi de suite, les points d'application étant innombrables. Par exemple, une société de capital-risque implantée dans les Alpes-de-Haute-Provence soutient des créations d'activité qui revigorent des endroits perdus, que ce soit en aidant à la naissance d'une société d'eau de source ou en participant au montage d'une petite entreprise d'édition. Avec le télétravail et les techniques modernes d'information, la localisation dans un village oublié ne peut rester longtemps un handicap réel.

Au bout du compte, il apparaît clairement que des lieux ignorés disposent d'atouts considérables, pour peu qu'on les entretienne. Aucune fatalité n'interdit qu'on y joue sa partie avec les bonnes cartes. La mobilisation des élus et de la population sur des projets précis et bien choisis peut favoriser l'essor. Ainsi à Thury-Harcourt, dans la Suisse normande, où trente-deux communes se sont associées pour financer un centre aquatique qui a créé sept emplois et ajoute au plaisir de fréquenter la région. Ainsi dans le pays de Vitré, en Bretagne, qui s'enorgueillit d'un taux de chômage en baisse, inférieur à la moyenne nationale (6,9 % contre 12,3 %). En dépit de sa ruralité, ce bassin d'emploi multiplie les performances.

Alain Lebaube

d o s s i e r

Lire pages II et III

Valoriser le lait de brebis pour relancer l'activité et assurer des débouchés

C'est en fonctionnant en réseau que la coopérative fromagère des Bergers du Larzac veut démontrer que le monde rural peut vaincre l'isolement

CE mardi de juin, l'effervescence règne au sein de la petite équipe de la fromagerie des Bergers du Larzac. Celle-ci attend la visite d'un laboratoire de contrôle. Ces spécialistes doivent donner un avis quant au référencement des produits de la fromagerie dans les magasins Auchan. L'enjeu est de taille pour cette jeune coopérative installée à La Cavalerie, commune de sept cents habitants en plein coeur du Larzac.

Celle-ci n'entend pas en effet se contenter d'une assise locale : elle veut rayonner au niveau national, et même européen. Pour André Parenti, créateur de la coopérative, pour ambitieuse qu'elle soit, cette stratégie commerciale vise à assurer des débouchés suffisants aux producteurs locaux de lait de brebis. *« Le lait produit sur les Causses est généralement destiné aux seules fromageries de Roquefort. Mais que le prix moyen du lait collecté baisse et que les volumes de production autorisés plafonnent, la marge de profit pour les éleveurs se fait de plus en plus étroite »*, explique André Parenti, qui connaît bien le problème pour être lui-même producteur. *« Nous voulons permettre aux agriculteurs locaux de valoriser leur lait en leur apportant un supplément d'activité. »*

Installée dans une ancienne laiterie qu'il a fallu complètement réaménager et équiper (soit un investissement de 1,8 million de francs), la coopérative a démarré son activité en avril dernier. A court terme elle compte transformer chaque année 300 000 litres de lait et, d'ici à trois ans, atteindre 500 000 litres. Des prévisions auxquelles refusaient de croire, au départ, les banques. *« Nous avons dû*, raconte André Parenti, *faire appel à notre entourage, aux salariés et aux artisans qui ont travaillé pour nous, pour constituer des fonds propres à hauteur de 1,1 million de francs et gagner la confiance des banquiers réticents à notre projet. »*

André Parenti s'est donné des moyens à la hauteur de ses ambitions. Il a recruté Paule Finiel, ingénieur en agroalimentaire qui a notamment travaillé au sein du service recherches et développement d'une filiale lyonnaise du groupe Bongrain. *« Aujourd'hui ce profil est un peu surdimensionné*, reconnaît-il. *Mais dès le début il a été essentiel que nous soyons très professionnels dans l'organisation de notre production. Dans ce sens, les diverses compétences de Paule et son réseau relationnel nous sont précieux. »*

Il arrive en effet à Paule Finiel d'appeler d'anciens collaborateurs et fournisseurs pour se faire conseiller. *« Les gens sont prêts à nous aider »*, assure-t-elle, elle-même n'ayant pas hésité à rejoindre les Bergers du Larzac, séduite par le caractère *« polyvalent et concret »* de l'emploi qui lui était proposé.

ENVIRONNEMENT VIVANT

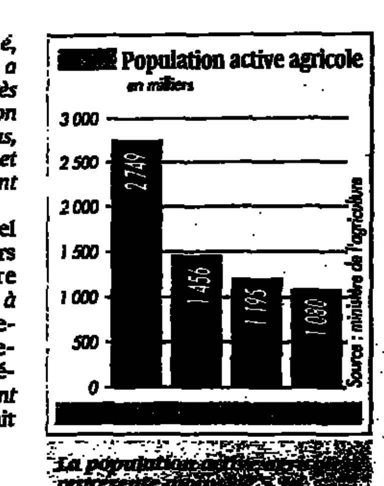
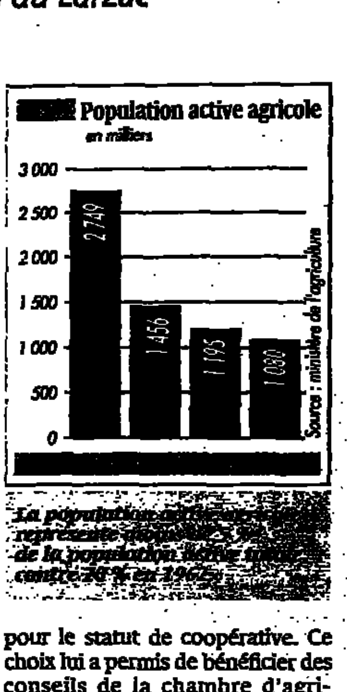
Pour André Parenti, travailler en réseau est un des gages de réussite de l'entreprise dans le monde rural. Avant de se lancer, il a suivi deux formations. Il est allé visiter l'établissement de petits industriels au Pays basque et en Lozère. Il a confié à des étudiants de l'Ecole nationale d'agriculture de Toulouse la réalisation d'une étude marketing sur le grand Sud-Ouest. Cet été, il accueillera un stagiaire de cette même école et il entend travailler avec l'Ecole nationale de l'industrie laitière. Autant de contacts précieux pour le jour où l'entreprise a besoin de conseils.

Sans un véritable réseau, André Parenti sait qu'une entreprise rurale se retrouve rapidement isolée. *« Aujourd'hui les aides à l'installation des jeunes agriculteurs sont importantes. Mais pour les entreprises rurales il n'existe pas d'équivalent »*, souligne-t-il. Et de regretter le manque de passerelles entre les *chambres consulaires*. Après avoir hésité à créer une SARL, il a opté pour le statut de coopérative. Ce choix lui a permis de bénéficier des conseils de la chambre d'agriculture pour les démarches administratives. Mais il aurait bien eu recours également aux services de la chambre de commerce qui, dans certains domaines, est plus compétente.

Aujourd'hui la coopérative associe onze exploitants. Sa création a même permis à un jeune de s'installer. Et si elle compte actuellement trois salariés, le développement de son activité nécessitera rapidement l'embauche de trois autres personnes pour s'occuper du conditionnement, de l'emballage, assurer le secrétariat et la facturation.

André Parenti est convaincu que l'espace rural est porteur de véritables perspectives de développement.

Laetitia Van Eeckhout

La population [illegible] représente [illegible] de la population [illegible] contre 20 % en 1962

Soutenir des produits de qualité

Leader sur le marché des fromages d'Auvergne AOC (appellation d'origine contrôlée), les Fromageries occitanes (710 salariés, 1 milliard de francs de chiffre d'affaires), veulent montrer l'exemple. Leur marque phare, Cantorel, vient de créer une bourse pour soutenir la création et le développement d'entreprises rurales. *« Les produits faisant partie de notre patrimoine gastronomique sont en perte de vitesse et cela accentue la désertification rurale*, souligne Jean-Yves Dolidon, directeur marketing. *Nous voulons inverser cette spirale. »*

D'un montant de 500 000 francs, la bourse sera attribuée à l'automne à un projet qui devra défendre la qualité « made in France », être implanté dans une commune de moins de 10 000 habitants et favoriser l'emploi.

Framboisiers, pommiers et sureaux de la Creuse

Un mouvement de jeunesse s'efforce de relancer des productions disparues

FAIRE vivre la maison : en remettant les clés de la ferme, héritée de ses parents, aux équipes creusoises du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC), la vieille dame ne leur a adressé que cette demande. C'est exactement ce que sa mère, en mourant, lui avait fait promettre voilà quelque quarante ans. Longtemps la vie ne lui a pas permis de tenir son engagement : comment revenir s'installer – elle qui était partie à la ville – dans cette demeure du bout du monde, au fond d'un hameau, La Forêt-Belleville (Creuse) qui ne compte plus que quinze habitants, et dans ces modestes bâtiments de granit noyés dans les bois ? N'ayant pas de descendants, la vieille dame a fini par trouver une solution : transmettre la ferme et le message maternel à ces jeunes qui ne sont pas de son sang mais qui incarnent à leur manière, dans cette région dépeuplée, ce qui subsiste comme volonté de vivre au pays.

Ce samedi de juin 1996, ils restent à quatre, autour de la longue table en bois recouverte d'une toile cirée à fleurs, dans la vieille maison réaménagée : Sonia et David, respectivement président et trésorier de la Jeunesse rurale creusoise (JRC), association qui regroupe les quelque cent cinquante membres du MRJC dans le département ; Béatrice, la permanente de Haute-Vienne, le département voisin ; et Louis-Marie, dit « Loumi », l'un des anciens du mouvement, qui ont accepté voilà six ans de venir aider à la remise en état des bâtiments. Les trois premiers ont moins de vingt-cinq ans.

« C'est un lieu qui accroche ceux qui viennent, dit Sonia. *On s'y sent bien et on a envie d'y revenir. Il m'a fait découvrir ma région au moment où, lycéenne, je ne rêvais, comme les autres, que de la quitter. »*

Pourtant il n'y a rien ici pour susciter des transports d'enthousiasme. Les bâtiments portent l'empreinte de la pauvreté qui a toujours régné sur ces terres rudes. Entre la maison d'habitation aux allures de chaumière, la porcherie et la bergerie, la cour est étroite. Il y a 17 hectares de terrain, mais ce ne sont que bois et fougères, dispersés en petites parcelles. Qu'importe. En cet endroit, tout se charge de sens parce qu'on fait revivre une terre abandonnée à l'appel d'une voix venue du fond des temps, qu'on y retrouve le plaisir d'être ensemble, de faire ensemble. Un groupe a restauré la fontaine du village vieille de quelque mille ans, et d'eux-mêmes les habitants se sont remis à entretenir les abords de leurs maisons et jardins. Le fil coupé se renoue. Mais sans nostalgie passéiste. C'est un avenir qu'il faut arriver à se donner.

Le premier objectif des jeunes « héritiers » de la ferme a été d'installer un pressoir pour faire du jus de pommes en récupérant dans la campagne les fruits que plus personne n'utilise. L'idée leur venait du MRJC de la Haute-Vienne qui l'avait déjà mise en pratique. *« Il s'agit*, explique Béatrice, *de montrer qu'il existe des ressources inexploitées qui pourraient procurer un supplément de revenus aux agriculteurs de la région. »* Et de citer Michel, en Haute-Vienne, qui a replanté des pommiers, récolte le jus de pommes, et en vit de façon satisfaisante. Pour un mouvement qui s'adresse aux jeunes dès quatorze ans, l'intérêt est aussi de pouvoir mener une réalisation de bout en bout : du ramassage des pommes à la vente du jus.

EXPÉRIMENTATION

Les équipes du MRJC limousin travaillent également sur la framboise. Et il y a aujourd'hui une dizaine de jeunes agriculteurs sur le seul département de la Creuse, qui produisent et commercialisent ce fruit, avec une rentabilité suffisante. A La Forêt-Belleville, on a, dans le même esprit d'expérimentation, défriché une parcelle de terrain pour planter des sureaux en vue d'une utilisation des baies de cet arbuste. On a également persuadé les voisins du village d'en planter quelques-uns, eux aussi, pour permettre des essais divers et un début de commercialiation. David qui est en train de s'installer comme agriculteur s'y est mis également et Michel, le producteur de jus de pommes, pense en faire autant.

Là, la préoccupation des jeunes responsables du MRJC est double : il s'agit certes de repérer une plantation viable ou non mais aussi de travailler à l'avenir du mouvement. Le MRJC a trois branches : groupes « école », jeunes salariés et jeunes agriculteurs. Mais en Limousin, la dispersion de la population est telle qu'il ne réussit plus à constituer que des groupes « école ». Et ces groupes eux-mêmes sont fragiles car les passages de collège en lycée et de lycée en faculté les disséminent régulièrement, de Bordeaux à Clermont-Ferrand, quand ce n'est pas plus loin encore ; et précisément au moment où le travail de responsabilisation des plus motivés commence à porter ses fruits.

Il a donc été décidé de concentrer les efforts sur les « 20-30 ans » et l'expérimentation du sureau, qui va demander un important travail de recherche et sélection des différentes espèces ainsi que l'exploration de ses divers débouchés – confiture, jus de fruit, « champagne », colorant pour pâtes de fruit...

On compte sur ces recherches pour stimuler la constitution de groupes de jeunes agriculteurs qui confronteraient leurs observations et leurs recherches. D'ores et déjà deux associations se sont créées : Valfruit et Job Espoir.

A La Forêt-Belleville les murs de granit agrippés au sol disent à leur manière l'énergie têtue qu'un mouvement de jeunesse rurale doit déployer pour survivre. David s'inquiète de ne pas trouver de trésorier pour lui succéder. C'est vrai que la tâche est dure. Pourtant la vieille maison voit se succéder les groupes venus, selon les saisons, de la région, du reste de la France, des autres pays d'Europe. Elle vit.

Marie-Claude Betbeder



Solidarité antichômage au pays de Vitré

DANS le pays de Vitré, quand des chefs d'entreprise, des professeurs, des élus locaux, des institutionnels se donnent rendez-vous le vendredi soir ou le samedi matin pour parler de l'avenir des jeunes de leurs communes, en général il y a peu d'absents ou d'excusés. Héritage direct du catholicisme social, le mot solidarité tient à coeur dans ce territoire breton (85 000 habitants) qui regroupe sept cantons (Argentré, Châteaubourg, La Guerche, Janzé, Retiers, Vitré-Est, Vitré-Ouest) du département d'Ille-et-Vilaine. Cette valeur partagée est certainement l'une des explications majeures des bons résultats obtenus par le pays en matière d'emploi.

Une enquête réalisée par la chambre de commerce et d'industrie de Vitré fait ainsi apparaître, pour 1995, une croissance industrielle de 4,84 % qui correspond à un solde positif de 757 emplois créés. Le taux de chômage est passé en un an de 7,7 % à 6,9 % (contre 11,3 % sur l'ensemble de la région Bretagne) avec une ambition clairement affichée par les pouvoirs publics : *« Moins de 6 % pour 1996 grâce à la mobilisation des forces locales. »* L'année a d'ailleurs commencé par de bonnes nouvelles, telle l'extension de Mitsubishi Electric à Argentré-du-Plessy (100 emplois supplémentaires d'ici 1999), qui s'ajoutaient à celles de 1995 avec l'implantation d'une deuxième usine Panavi (panification et viennoiserie) à Torcé (50 emplois) ou encore l'installation à Châteaubourg de Fromapac, entreprise spécialisée dans la découpe et l'emballage de fromages. Le tout sans aide spécifique autre que celles qui existent dans n'importe quel bassin d'emplois.

Le dynamisme local, personne ne songerait à le contester, tient en partie aujourd'hui à « l'effet Méhaignerie ». Le député Force démocrate maire de Vitré et président du conseil général *« fédère les énergies et permet un dialogue réel entre décideurs économiques et pouvoirs publics »*, estime Michel Mélot, lui-même patron d'une PME de construction de machines pour emballage et président de deux clubs locaux de chefs d'entreprise. Il est sûr que Vitré, par exemple, bénéficie d'infrastructures qui lui évitent de se retrouver à l'ombre de Rennes (35 kilomètres), la grande rivale. Le TGV fait des arrêts à Vitré et la voie express, prolongement de l'autoroute, met Paris à deux heures et demie. La ville dispose aussi d'un bel hôpital (troisième employeur du pays de Vitré) qui prétend concurrencer le CHU de Rennes.

La carrière et l'influence politique de l'ancien ministre de la justice a des retombées, cela semble évident. Mais l'homme politique a également la chance d'avoir pour terre d'élection un pays qui, structurellement, donne des satisfactions. En 1990, le taux de chômage y était de 5,5 % (contre 9,4 % en moyenne pour la Bretagne).

La crise, en six ans, l'a fait progresser mais, quoi qu'il en soit, comme le rappelle un expert, *« le bassin d'emplois de Vitré a toujours obtenu dans ce domaine les meilleurs résultats de toute la Bretagne »*.

La zone agricole est riche, en effet. Elevage et exploitation laitière y tiennent encore une grande place. C'est un premier atout. Le deuxième, lié à la tradition de catholicisme social, est d'ordre sociologique. La main-d'oeuvre locale issue des terres agricoles adhère aux valeurs du pays. Peu syndiquée, elle fait preuve comme le dit Pierre Méhaignerie, *« d'un sens éthique du travail »* qui permet au maire de Vitré de citer l'une de ses maximes favorites : *« Les emplois de demain avec les valeurs d'hier. »* *« Chacun se sent responsable*, confirme Michel Mélot. *Salariés et chefs d'entreprise ont en commun cet état d'esprit solidaire, le don de soi. »*

Ce consensus qui réussit actuellement sera-t-il aussi prometteur dans les vingt années à venir ? Quelques zones d'ombre existent d'ores et déjà. Parmi les 50 premiers employeurs du pays de Vitré, on trouve un mélange d'entreprises agroalimentaires et industrielles finalement peu sophistiquées, exception faite de quelques noms de l'électronique et de la téléphonie. Or la Bretagne est une région où les diplômés Bac + 4 sont nombreux et augmentent régulièrement. Comment faciliter leur insertion dans des entreprises où la main-d'oeuvre recherchée est davantage technicienne que généraliste ? Eux-mêmes auront-ils envie de se tourner vers des métiers difficiles ? Pierre Méhaignerie avance déjà des pions pour permettre au pays de Vitré de rester mobilisé et de réussir son pari : un taux maximum de 6 % de chômage.

Marie-Béatrice Baudet



32 communes créent un centre aquatique en « Suisse normande »

EN ce mois de juin, le centre aquatique de Thury-Harcourt, dans le Calvados, affiche des allures estivales. Avec ses larges baies vitrées, ses deux bassins, sa pataugeoire, ses cascades d'eau, son jacuzzi et son toboggan géant de 45 mètres, le site se prépare à accueillir sa clientèle d'été : l'an dernier, le record de fréquentation a été atteint le 3 août, avec 852 baigneurs sur 102 000 visiteurs reçus en 1995.

Dans cette région rurale et vallonnée de Basse-Normandie surnommée la « Suisse normande », où l'agriculture constitue la principale ressource, le centre aquatique, ouvert en avril 1992, s'impose de plus en plus comme un véritable pôle d'attraction. *« Toutes proportions gardées, c'est un peu notre Futuroscope local »*, s'amuse Joseph Pitel, l'homme à l'origine du projet, agriculteur et président du syndicat mixte de la piscine de Suisse normande.

Le point de départ se situe en 1987, et à l'époque, l'idée était plutôt de créer une piscine traditionnelle. A cette époque, le conseil général proposait des contrats de cantons. D'où l'idée de se grouper entre communes et de créer une piscine qui permettrait d'offrir un lieu pour la natation des enfants durant l'année, et de retenir quelques touristes dans la région l'été. D'emblée, trente-deux communes rassemblant au total environ 10 000 habitants, acceptent de jouer le jeu.

PARI PAYANT

Un syndicat mixte voit le jour. Le site de Thury-Harcourt, un ancien marécage, niché au milieu des arbres, situé près d'un camping et de deux terrains de tennis, est adopté. Et le conseil général du Calvados est disposé à financer, à hauteur de 80 %, un coût global évalué à 6 millions de francs.

Bref, tout était parfaitement ficelé, lorsque, durant l'été 1989, Joseph Pitel, en vacances en Bretagne, découvre la piscine ludique de Fouesnant. Ni une ni deux, de retour chez lui, il décide de changer son fusil d'épaule. Peu importe si le coût est, dès lors, deux fois plus élevé que celui prévu, Joseph Pitel est persuadé qu'à long terme, le pari sera encore plus payant. Et, plutôt que de tenter de convaincre de vive voix les représentants des trente-deux communes, il organise un voyage en bus à Fouesnant : *« Ça a été très efficace, ils ont tous eu le coup de foudre. »*

Mais le coût grimpe à 15 millions de francs : 12 millions pour le bâtiment, et 3 millions pour les parkings. L'objectif devient alors de décrocher des financements sans augmenter la participation des communes au fonctionnement de l'équipement, fixée à l'origine à 31 francs par habitant et par an – sauf à Thury-Harcourt, la commune d'accueil, où son montant est quatre fois plus élevé. Finalement, le conseil général accepte de débourser 6 millions de francs, un emprunt de 4 millions est réalisé, et le projet obtient des aides de l'Etat et de l'Union européenne. L'exploitation de la piscine est alors confiée, dans le cadre d'un contrat d'affermage, à Cise Normandie, qui sous-traite l'administration et l'animation à la société Récréa.

Une fois le centre ouvert, il faut également faire face à de petites mésaventures comme celle du carrelage, pourtant conforme aux normes européennes mais qui, au contact de l'eau, s'est transformé en véritable savonnette, métamorphosant la piscine en patinoire... *« Nous avons été contraints de le changer »*, explique Anne-Sophie Tessier, responsable de l'exploitation. Malgré tout, dès la première année, ce lieu de jeux et de baignades avec ses cours pour bébés, enfants, adultes et personnes du troisième âge, alliant aquagym, natation synchronisée en passant par la plongée, a accueilli 50 000 nageurs. Et 81 000 l'année suivante.

Aujourd'hui, le centre aquatique semble avoir trouvé sa vitesse de croisière. Sept emplois ont été créés, et les retombées sur les commerces et les gîtes ruraux, bien que difficiles à évaluer, ne sont pas négligeables. *« Ça a aussi été une rampe de lancement pour une multitude d'autres projets communaux, comme le nettoyage de la rivière, l'amélioration de l'habitat ou l'ouverture du centre d'hébergement du Traspy »*, confie Liliane Patel, secrétaire du syndicat mixte, qui a accompagné le projet de A à Z.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, les habitants ont aujourd'hui accès à un équipement habituellement réservé à ceux des zones urbaines : *« Nous avons toute une clientèle qui, auparavant, n'avait jamais mis les pieds dans une piscine »*, assure Joseph Pitel.

Nathalie Mlekuz

...boisiers, pommiers ...reaux de la Creuse

...ement de jeunesse s'efforce ... des productions disparues

« Suisse normande »

JOËLLE JOLIVET

Une société de capital-risque investit dans des zones dépeuplées

Services à l'édition, exploitation d'une source : deux exemples contrastés de développement d'activités dans les Alpes-de-Haute-Provence

QUELS points communs y a-t-il entre Transfaire, *une société de services* à l'édition, et les sources du col Saint-Jean ? A priori aucun, si ce n'est leur localisation. Les deux entreprises se nichent dans les Alpes-de-Haute-Provence. Toutefois, à bien y regarder, elles ont partagé un actionnaire commun. Sans l'aide de la Samenar, une société de capital-risque spécialisée dans le développement local, la première n'aurait pas pu se lancer dans la réédition de livres anciens et la seconde n'aurait probablement jamais vu le jour.

Il y a comme une incongruité à découvrir Transfaire et son matériel sophistiqué dans ce petit village perdu entre Sisteron et Gap. Comme si les ordinateurs PAO, le matériel de sortie Cromalin ou encore le scanner se prêtaient mal au décor champêtre, *sommets verdoyants et cimes* enneigées. Les préjugés ont la peau dure. Et l'on ne peut s'empêcher de *se demander : mais pourquoi diable* se sont-ils installés dans cette bourgade de 280 habitants ? Jean-Michel Vieillard, quarante-trois ans, et sa compagne, Claudie Mongin, cherchaient tout simplement un endroit où il fait bon vivre. Originaires tous deux de la Franche-Comté, ils ont posé leurs valises de post-soixante-huitards à Turriers dans les années 70 après avoir acheté, non loin de là, un hameau en ruine. Lui s'est lancé dans les services à l'édition en créant la société Transfaire en décembre 1986, avec un solide carnet d'adresses. Il en a noirci les premières pages en travaillant à la revue *Futuribles*, à Paris, et l'a complété en créant l'Association d'études et d'aides pour le développement rural.

RECAPITALISATION

Spécialiste du télétravail en tant qu'outil d'aménagement des zones rurales défavorisées – il a réalisé une étude sur ce thème pour la Commission européenne –, il tente, au début des années 80, de passer à l'action. *Mais les « ateliers de travail à distance »*, qui visaient à créer une trentaine d'emplois à partir de services *Minitel*, ne verront *jamais* le jour. Fin 1986, il décide donc de lancer une petite SARL de services à l'édition avec un capital de 50 000 francs. Les commandes publiques mais aussi la revue *Esprit*, les éditions lacaniennes de psychanalyse, ou encore *la Fondation Journalistes en Europe* font vivre la société. En 1990, le chiffre d'affaires grimpe à 7 millions de francs. Mais les bénéfices *se font désirer*. A la recherche d'une niche plus rentable, Transfaire se lance dans la réédition de livres rares. Après s'être fait la main sur un *dictionnaire* ancien de pomologie en six volumes, Jean-Michel Vieillard projette de rééditer une iconographie des orchidées, ce qui nécessite... une importante mise de fonds. C'est là qu'intervient la Samenar. En contribuant à hauteur de 250 000 francs à la recapitalisation *de Transfaire en 1991, elle améliore* ses relations avec les banquiers et lui permet de réaliser son projet. *Aujourd'hui*, la société *emploie une dizaine* de personnes et, compte tenu de ses envois en nombre, a probablement permis le maintien du bureau de poste. Elle envisage de se *développer* vers le multimédia, persuadée qu'un *jour* prochain l'essentiel de la documentation technique sera disponible sur CD-ROM et que ses clients voudront être présents sur Internet. Alors, peut-être, sera-t-elle en mesure de racheter les parts de Samenar dont la vocation n'est pas de rester actionnaire des entreprises mais d'en sortir en réalisant de préférence, au passage, une bonne *plus-value. comme ce fut* le cas pour les sources du col Saint-Jean.

TOUR DE TABLE

Entrée dans le capital de la société à sa *création en 1984, Samenar* en est sorti dix ans plus tard sans regretter son investissement. La société, partie de rien, *a été vendue à bon* prix à Nestlé, qui a conservé Jean-François Maurin, son fondateur, comme dirigeant. Au *début* des années 80 et au détour de la quarantaine, cet ingénieur technico-commercial de *Rhône-Poulenc* décide de se lancer dans la création d'entreprise. Il choisit le conditionnement de l'eau, ce qu'il *« connaît le moins mal »*, et se propose d'exploiter une source dans les Alpes-de-Haute-Provence. Il connaît le département pour y avoir débuté sa carrière professionnelle.

C'est en contactant la chambre de commerce de Digne qu'il prend contact avec la Samenar, alors balbutiante. Celle-ci va l'aider à réaliser son tour de table, en mettant au pot et en apportant son expertise. Grâce à elle, contact est pris avec un grand du capital-risque, l'IDIA (Institut de développement des industries agricoles et agroalimentaires), *qui lui-même* amène un autre partenaire. Entre-temps, le choix du site s'est porté sur Saint-Jean-Montclar, un village perché à 1 350 mètres d'altitude, dont une partie des habitants, sous la houlette du maire, entrent eux-mêmes *dans le capital de* la société. A Noël 1985, l'usine, l'arme au pied, est prête à produire. Ne manquent que les commandes. Très vite, un contrat avec la grande distribution permet à l'entreprise d'« inonder » le marché régional de bouteilles d'eau sous la marque Montclar.

Par la suite, la labellisation « produit de montagne » ouvre la voie d'une distribution nationale à un prix moins tiré. *« Cette évolution nous a mis – si je puis me permettre – la tête hors de l'eau*, remarque Jean-François Maurin. *Par la suite un certain nombre d'investisseurs sont venus nous caresser dans le sens du poil. Un jour, Nestlé est arrivé et nous avons vendu à la satisfaction générale de l'acquéreur et des vendeurs... »*. Avec une production de 30 millions de bouteilles par an, l'usine emploie *désormais trente* personnes et a *contribué* à repeupler Saint-Jean. Le capital de l'entreprise est passé de *2,3 millions* de francs à *plus de 4* millions de francs et son fondateur a entrepris de se lancer dans l'exploitation d'une autre source, dans le Massif Central.

Toutes les histoires ne se terminent *évidemment* pas aussi bien pour la Samenar. Sur près de 16 millions de francs investis depuis ses débuts dans 55 entreprises (création, reprise ou développement), elle aura perdu 4,3 millions de francs. En d'autres termes, seize d'entre elles n'auront pas survécu. Des résultats satisfaisants si l'on considère qu'au niveau national une entreprise sur deux ne fête pas son cinquième anniversaire. Née dans les Alpes-de-Haute-Provence en 1983, la Samenar *– ce qui veut dire « semer » en provençal* – s'est voulue dès le départ un outil de développement de l'arrière-pays, *de peur que celui-ci ne* reste le parent pauvre de la décentralisation au profit des métropoles régionales.

Son actionnariat s'est organisé autour de trois pôles : collectivités locales (leur participation nécessite des autorisations par décret en Conseil d'Etat), banquiers, et enfin chefs *d'entreprise* et organismes socioprofessionnels. La société de capital-risque avait comme souci de favoriser la *création* de PME à *caractère* industriel sur des terres agricoles soumises depuis longtemps à l'exode. *Mais, en 1992, elle a* connu une crise de croissance. *« Nous étions arrivés à l'épuisement de nos ressources, soit nous cherchions un nouveau souffle en développant une taille critique, soit nous arrêtions »*, explique Jean-Claude Noël, son directeur général. Car les petites entreprises dans lesquelles elle prend une *participation* ont une *maturation* très lente. Il faut compter au moins sept ans avant que l'entrepreneur, voire un *acquéreur extérieur*, soit en mesure de racheter les parts de la Samenar.

Finalement, la société de capital-risque a élargi son aire d'intervention initiale (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Vaucluse) aux Bouches-du-Rhône avec l'arrivée du conseil général de ce département comme actionnaire, en 1995. Son capital sera passé, entre 1992 et aujourd'hui, de 12 à 33 millions de francs (dont 46 % pour la Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse) et la *Samenar a déménagé* de Sisteron à Marseille. Pour l'automne, elle attend une nouvelle augmentation de capital, à hauteur de 50 millions de francs, ce qui devrait lui permettre de trouver sa vitesse de croisière.

Martine Laronche

Une Bourse d'emplois agricoles voit le jour en Bretagne

Les partenaires sociaux offrent à des jeunes la possibilité de travailler en zone rurale

LA filière laitière a beaucoup souffert de l'introduction des quotas en 1984 : depuis cette date, *« 20 000 emplois ont été supprimés dans l'ensemble de ce secteur de production (coopératives et industries) »*, rappelle Bruno Vannoni, secrétaire fédéral de la Fédération générale agroalimentaire (FGA) de la CFDT. Et les perspectives sont tout aussi sombres : *« Les prévisions les plus optimistes font état de 5 000 suppressions d'emploi d'ici à l'an 2 000 »*.

Les partenaires sociaux ne baissent pas les bras pour *autant*. A cet égard, les deux accords signés fin 1994 par la CFDT et la direction de la coopérative *laitière de Bulgnéville (Vosges) qui* compte 360 salariés, sont tout à fait exemplaires. Le premier qui permet de partir en préretraite progressive à l'âge de 55 ans et six mois, a bénéficié à cinq salariés en 1995 et a permis l'embauche *de quatre personnes, dont certaines* étaient déjà en CDD dans l'entreprise. Le second accord qui vise à favoriser le recours au temps partiel, a permis à cinq femmes de profiter d'un jour de congé hebdomaire supplémentaire : en échange, deux nouvelles recrues ont été engagées, dont une à mi-temps.

Aussi locale soit-elle, cette initiative n'en est pas moins symbolique des efforts accomplis par les partenaires sociaux du secteur agroalimentaire sur le front de l'emploi, l'objectif étant d'offrir aux jeunes la possibilité de travailler en zone rurale. C'est dans cet esprit qu'est née l'Association nationale emploi formation *agricole (Anefa), gérée paritairement* par la CGT, FO, la CFDT, la CFTC et la CGC d'une part et la FNSEA *(Fédération nationale des syndicats* d'exploitants agricoles) d'autre part. *« La mission de l'Anefa est de coordonner toutes les initiatives en matière d'emploi et de formation, en veillant à agir au niveau départemental »*, précise Hervé Garnier, secrétaire fédéral de la FGA-CFDT. Aussi, depuis 1990, l'expérience a-t-elle essaimé dans une quinzaine de départements où ont été créées autant d'associations emploi formation (AEF) locales.

Installée à Quimper, l'AEF du Finistère *fait figure d'association pilote, tant* par son action en faveur de l'emploi (campagnes de valorisation des métiers, *visites d'entreprises...) que* pour la formation (conseils aux employeurs, aux salariés et aux chômeurs). Surtout, la *mise en place, en collaboration avec* l'ANPE, d'une Bourse d'emplois agricoles, désormais élargie aux trois autres *départements* bretons (*Côtes-d'Armor*, Ille-et-Vilaine, Morbihan), permet de mettre directement en relation employeurs et postulants. Diffusées auprès des établissements scolaires, des bureaux décentralisés des chambres *d'agriculture, des missions* locales, des ANPE, les offres d'emploi devraient être bientôt accessibles sur Minitel : un *serveur sera créé à cet effet au cours du* mois de juillet, en partenariat avec le quotidien *Ouest-France*. Au total, entre *janvier et mai, 292 offres d'emploi sont* parvenues à la Bourse, dont notamment 112 concernant des postes de porchers *et une soixante en polyculture* et autres élevages.

REVALORISER LES MÉTIERS

Las, les candidats ne se bousculent pas au portillon... à tel point que l'AEF du Finistère assure disposer en permanence de près de 80 offres d'emploi (dont la plupart conduisant à des CDI) non pourvues, la plupart concernant des postes dans l'élevage (porcin ou laitier) et le maraîchage. Persistance d'une image archaïque et peu valorisante du travail à la ferme (l'image d'Epinal du commis de ferme a la vie dure), méconnaissance de ces métiers chez les *jeunes... : les causes de ce déficit de* main-d'oeuvre – pour le moins iconoclaste dans un pays qui compte plus de trois millions de chômeurs – sont multiples. *« Et pourtant, l'agriculture a évolué : sous l'effet de l'automatisation, les postes sont de plus en plus techniques*, plaide Jean-Claude Philipot, chargé de mission à la FGA-CFDT. *Savez-vous aussi que pour s'installer aujourd'hui, un jeune agriculteur doit être titulaire d'un bac professionnel agricole, s'il veut bénéficier des aides de l'Etat ? »*. Les difficultés à trouver une main-d'oeuvre qualifiée sont telles que Jean-Claude Philipot envisage même l'hypothèse *d'un « exode rural à l'envers »*, au sens où *« il va falloir demander aux actifs des villes, à ceux qu'on appelle les périurbains, de venir travailler à la campagne »*.

Philippe Baverel

Clés

- **La population rurale**, au sens de l'Insee, est celle qui réside dans des *communes comptant moins* de 2 000 habitants. Alors qu'elle était de 41 % en 1954, la part des *ruraux dans la population totale* n'est plus que de 26 % en 1990, soit près de 15 millions de personnes.
- ***La population active agricole***, composée des travailleurs salariés ou non, compte 1 080 000 personnes en 1994, soit moins de 5 % de la population active totale, contre 20 % en 1962.
- ***L'exploitation agricole*** est définie comme une unité de production d'au moins 1 hectare de superficie agricole utilisée ou au moins 20 ares de cultures spécialisées. En 1995, on dénombre 735 000 exploitations agricoles dont la taille moyenne est de 39 hectares.
- **Chiffre d'affaires.** En 1994, *l'industrie agroalimentaire* a réalisé un chiffre d'affaires de 656 milliards de francs, soit une *progression de 14 milliards par* rapport à 1993.

Services de proximité : le danger du modèle marchand

par Bernard Enjolras



RÉFORME et extension du chèque emploi-service, développement de nouveaux modes de solvabilisation, ouverture des services aux personnes aux entreprises lucratives, la loi sur le développement des emplois de services récemment adoptée par le Parlement va bouleverser en profondeur le paysage dans lequel évoluent les associations d'emplois familiaux.

Pour comprendre les transformations qui affectent les services aux personnes, il faut remonter au milieu des années 80. En 1985, deux formes d'offres coexistaient : les prestations de confort étaient rendues dans le cadre de relations d'employeur de gré à gré (les femmes de ménage) dont une partie relevait du travail au noir, tandis que les prestations spécialisées d'aide à domicile en direction des personnes âgées ou handicapées étaient rendues en nature par le biais de l'aide ménagère, financée par les collectivités publiques ou associatives.

En 1987, sous la pression des besoins et face à la stagnation des ressources publiques, la possibilité a été offerte aux personnes âgées de plus de soixante-dix ans d'employer directement des personnes en bénéficiant de l'exonération des charges sociales. On introduisait ainsi un mécanisme de solvabilisation de la demande qui favorisait les relations de gré à gré. Les associations ont tiré parti de la situation en inventant les associations mandataires, qui, tout en n'étant pas employeur, rendaient un service d'intermédiation entre l'offre et la demande et prenaient en charge les formalités administratives relevant de l'employeur.

Ce mécanisme a été renforcé en 1991 avec la mise en œuvre de la réduction d'impôts « emplois familiaux » qui permet au particulier de déduire de ses impôts les dépenses engagées pour l'emploi d'une personne à domicile ou pour l'achat d'un service à domicile dans la limite de 45 000 francs par an.

Alors que les services d'aide ménagère font l'objet d'une régulation par les pouvoirs publics, qui garantit l'équité en solvabilisant d'autant plus les personnes à faibles ressources, les services du type emplois familiaux sont régulés par le marché : le financement du service est fondé sur le pouvoir d'achat du bénéficiaire, la réduction d'impôts ou l'exonération de charges venant le solvabiliser de façon neutre ou proportionnelle à ses revenus. La rencontre de l'offre et de la demande s'opère quant à elle par le seul jeu du marché et de la concurrence, alors qu'elle fait l'objet d'une allocation administrée dans le cadre de l'aide ménagère. Deux modèles coexistent aujourd'hui : le modèle administré et le modèle marchand qui est en voie d'expansion.

> Seule la régulation publique permet d'assurer une allocation des ressources équitable et de garantir une qualité minimale des services

Le modèle marchand a été mis en avant ces dernières années par le CNPF comme le moyen de développer ces services. En effet, du côté de l'offre il s'agit de sortir des petits boulots au profit d'une « offre industrielle » seule capable de promouvoir le professionnalisme dans ce champ. Du côté de la demande, le plaidoyer s'appuie sur la critique de la régulation administrée qui a « collectivisé » le service et a déresponsabilisé le citoyen.

Outre les iniquités liées au mode de solvabilisation, le modèle marchand dans le champ des services aux personnes présente un certain nombre de dangers dus aux échecs du marché.

L'exemple des Etats-Unis, où le marché régit ces services, est significatif : l'accès aux services professionnalisés est limité, seulement 30 % des 1,6 million d'Américains lourdement dépendants bénéficient d'aide professionnelle. Les salariés non qualifiés connaissent des niveaux de rémunération proches du seuil de pauvreté et le taux de *turn over* est très élevé (70 %). La qualité des services est médiocre et se dégrade ; alors que la qualité des services repose principalement sur la qualité des salariés, ceux-ci sont mal qualifiés et mal payés. Les signalements pour cause de mauvais traitement, fraude, vol sont nombreux et l'absentéisme est élevé (10 %). La mise en concurrence, si elle a permis de réduire les coûts, génère une spirale vers le bas qui tend à abaisser le niveau général de la qualité des services.

Le problème n'est pas tant la constitution d'une offre lucrative que la manière dont le marché va être régulé par la puissance publique. Seule la régulation publique permet d'assurer une allocation des ressources équitable et de garantir une qualité minimale des services.

La forme prise par la régulation de ces services contribue à modeler la façon dont les problèmes sociaux sont pris en charge collectivement, et de ce point de vue cette question recouvre un enjeu de société. Ainsi, en Grande-Bretagne, la mise en place d'une régulation quasi marchande s'est accompagnée d'une diminution de la solvabilisation publique, compensée par une prise en charge accrue des soins par les familles et en premier lieu les femmes. A l'opposé, en Norvège, face au constat des limites de l'offre publique (les intervenants ont peu de contacts informels avec les personnes, ils changent fréquemment), les pouvoirs ont mis en œuvre des mesures visant à reconnaître et soutenir l'aide informelle sans la substituer à l'aide formelle.

Dans un contexte bouleversé par les changements de la régulation publique, les associations qui constituent l'essentiel de l'offre organisée sont déstabilisées mais n'apparaissent pas dénuées d'atouts. L'un de ces atouts est constitué par l'absence d'appropriation privée des surplus réalisés. Elles peuvent de ce fait plus aisément créer les conditions de la confiance entre le prestataire et le bénéficiaire puisqu'elles n'ont aucun intérêt à tirer parti de l'asymétrie d'information et ce d'autant qu'elles ne sont pas soumises à la contrainte de valorisation du capital investi.

> Dans ce domaine comme dans d'autres, nous sommes à la croisée des chemins : choisirons-nous la voie du libéralisme à l'américaine ou sommes-nous en mesure de rénover notre système ?

De la même façon les associations peuvent créer plus facilement, si elles ne cèdent pas aux sirènes du modèle consumériste, les conditions d'une participation active de l'usager, de ses proches ainsi que de tout engagement volontaire. Si le statut associatif ne garantit pas la qualité, il est potentiellement porteur des conditions pour que s'exerce la prise de parole comme alternative à la défection qui est le seul mode d'action du consommateur insatisfait sur le marché. C'est finalement tant de la capacité des associations de créer de véritables espaces publics de proximité que de la volonté des pouvoirs publics de réguler (en imposant des normes minimales aux offreurs) ces activités que dépendra la qualité de ces services dans un contexte de marchandisation accrue.

Si un consensus s'est établi sur le fait que ces services recèlent des « gisements d'emplois », il ne faut pas pour autant que le débat sur le mode de valorisation de ces « gisements » et sur la place relative de l'offre marchande et associative soit occulté. Le mode d'accès à ces services va en effet fortement déterminer nos modes de vie. Dans ce domaine comme dans d'autres, nous sommes à la croisée des chemins : choisirons-nous la voie du libéralisme à l'américaine ou sommes-nous en mesure de rénover notre système pour, dans une économie plurielle, réconcilier, autant que faire se peut, les exigences d'équité et de solidarité avec les impératifs de l'efficacité ?

Bernard Enjolras est économiste, auteur de Le Marché-providence, aide à domicile, politique sociale et création d'emploi. *Desclée de Brouwer, 1955.*

A propos des jeux d'entreprises

◆ Parmi les exemples choisis pour illustrer l'article intitulé « Les jeux d'entreprise étudient les comportements face au changement » (*Le Monde des initiatives* du 8 mai 1996), il a été fait référence à Guy Bergeaud, directeur de Business Dynamic, cabinet spécialisé dans la formation par le jeu. Or, comme notre confrère *Entreprise et carrières* le mettait en évidence dans un numéro spécial consacré à la formation (nº 339-340, 30 avril-13 mai), s'interrogeant notamment sur les liens entre organismes de formation et les sectes, Guy Bergeaud, ancien directeur de la division des ventes de VAG France et ancien PDG de Rover France, est scientologue. Il explique d'ailleurs volontiers lui-même *« être intéressé à titre personnel depuis de nombreuses années par les techniques de management de Ron Hubbard, fondateur de l'église de scientologie »*, mais affirme que « [son] *entreprise, Business Dynamic, n'a aucun lien financier ou pédagogique »* avec cette structure. Ce qui laisse, quoi qu'il en soit, en suspens la question importante du prosélytisme possible.

lecture

Codes de conduite

LES CHARTES DÉONTOLOGIQUES
Revue « Entreprise Ethique »,
Cercle d'éthique des affaires,
Paris, 110 p., 70 F.

L'OPINION publique s'est émue des « affaires » déballées sur la place publique. Elle veut maintenant des entreprises propres sous tous rapports. Et certaines d'entre elles se donnent des règles de bonne conduite, à l'image de ce qui se pratique depuis un moment déjà aux Etats-Unis et au Japon. Etabli par le Cercle d'éthique des affaires, ce dossier leur donne des conseils pour mettre en place une charte ou un code déontologique. Un processus délicat, car *« refléter des valeurs partagées est loin d'être simple »*. Et encadrer des comportements quotidiens par des principes généraux ne l'est pas davantage. D'autant que les empreintes culturelles nationales ne peuvent pas être jetées par-dessus bord : dans le groupe Lafargue, les Espagnols et les Brésiliens ont préféré une page de maximes courtes aux quatre feuillets *« raisonneurs »* des Français.

A la lecture des textes mis au point par les entreprises, on se dit que la confusion n'est pas totalement levée entre la recherche de l'excellence en production et l'affirmation de valeurs morales intangibles. Le célèbre juge Thierry Jean-Pierre n'est d'ailleurs pas tendre pour les *« chartes déontologiques bricolées à la hâte »*. *« Mieux vaut,* écrit-il, *tenter de changer la mentalité de ceux qui ont en charge la négociation des marchés que d'afficher des déclarations d'intention qui ne trompent personne, si ce n'est ceux qui les affichent. »* Il ne faudrait pourtant pas tomber dans une sévérité excessive, car se persuader que l'exigence éthique constitue un avantage concurrentiel ne va pas de soi. Pourtant, l'idée fait incontestablement son chemin, y compris dans la formation : la revue cite l'exemple de l'Essec, dont un cours s'intitule « Ethique et entreprise ». De bon augure pour l'avenir.

Les limites de la remise à plat

REENGINEERING, MODE D'EMPLOI
de Michel Petit-Etienne
et Yvonnick Peyraud.
Les Editions d'organisation, 178 p., 169 F.

FAUT-IL enterrer le reengineering qui a fait le bonheur de certains consultants ? En tout cas, la *« véritable frénésie qui s'était emparée des experts en management »* depuis son importation en France est retombée. On sait maintenant qu'il ne s'agit pas *« d'une solution miraculeuse qui rapporte gros à tous les coups »*. Les auteurs prônent donc la rigueur dans l'analyse des situations et dans la mise en oeuvre de cette *« reconfiguration »* de l'entreprise, qui peut améliorer l'efficacité, faire baisser les coûts... mais aussi être mangeuse d'emplois. Si les suppressions de postes ne sont pas au bout du chemin, autant l'annoncer tout de suite ; et, dans le cas contraire, *« se préparer à gérer socialement les mouvements de personnel »*. Et il ne faut surtout pas croire que cette grande remise à plat dispensera d'innover pour mieux se positionner sur ces marchés.

Daniel Urbain

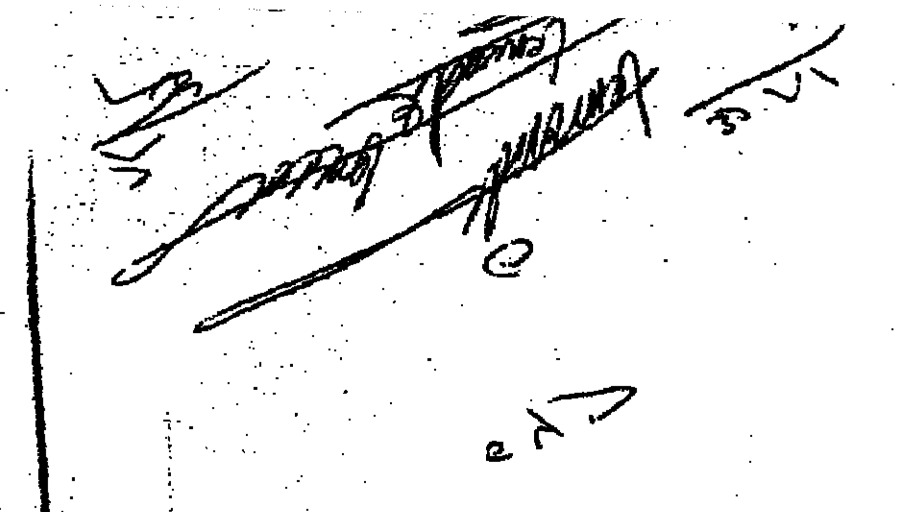
en bref

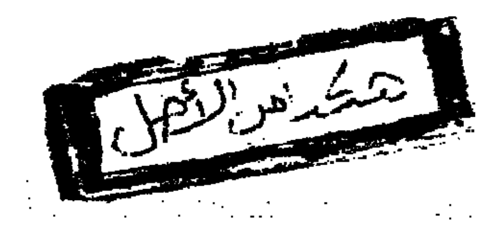
RENCONTRES

■ MÉTIERS DE LA MER ET DE L'EAU
Pour la cinquième année consécutive, le Forum des métiers de la mer et de l'eau se tiendra du 11 au 13 octobre, à l'Institut océanographique, à Paris. Ce Salon d'information destiné aux scolaires et aux étudiants réunit des chercheurs, des enseignants, des dirigeants d'entreprise, des responsables d'association et des administration publiques. Le but recherché par les organisateurs est de permettre aux jeunes de s'orienter vers des formations ou des stages en adéquation avec la réalité des métiers et du marché du travail.
Centre de la mer et des eaux, 195, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

■ FORMATION CONTINUE
La Maison de la promotion sociale d'Artigues-près-Bordeaux (Gironde) organise, pour la troisième année consécutive, son Université d'été de la formation continue les 3, 4 et 5 septembre 1996. L'objectif de cette manifestation, labélisée dans le cadre de l'Année européenne de la formation tout au long de la vie, est de favoriser les échanges d'expériences et de savoirs professionnels. L'assemblée des participants est composée de directeurs des ressources humaines, responsables de formation et du personnel, en entreprise ou en service public. Près de 350 personnes sont attendues.
Association pour la promotion sociale, 24, avenue de Virecourt, 33370 Artigues-près-Bordeaux.







LES DIRIGEANTS



à GRENOBLE (Isère)
Ville dynamique, de plus de 150 000 habitants, berceau de l'Olympisme français, située au coeur des Alpes,

ALPEXPO
70 millions de CA, 52 permanents, structure qui gère : le Parc des Expositions (52 000 m2 d'exposition), la Salle de Spectacles «Summum» (3 à 5000 places), le Palais Omnisports «Pierre Mendès France» de Grenoble,

recrute son

Directeur Général



Vos missions :
- *superviser l'ensemble des Directions fonctionnelles et opérationnelles d'ALPEXPO,*
- *veiller à la croissance et à la bonne marche de l'entreprise dans le respect d'une gestion stricte et rigoureuse,*
- *dynamiser vos équipes,*
- *animer un véritable projet au service du public,*
- *représenter ALPEXPO auprès de ses principaux partenaires,*
- *rendre compte des missions qui vous sont confiées au Conseil d'Administration (Ville de Grenoble, Conseil Général, CCI, Chambre de Commerce, Chambre d'Agriculture, Associations,...).*

Votre profil :
- *vous avez déjà exercé, pendant plusieurs années et avec succès, les responsabilités de Directeur Général d'une entreprise, d'une association, d'une SEM...,*
- *vos compétences de gestionnaire et de manager sont reconnues,*
- *votre intérêt pour l'organisation de manifestations économiques, culturelles et sportives est un plus.*

LIGHT

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 2175/PN/Mde, à notre conseil : Naïk HELIAS, LIGHT, 5/7 rue Jeanne Braconnier Immeuble Le Galilée - 92366 Meudon-La-Forêt Cedex.



Geschäftsführer

Ingénierie - Ensemblier/automobile

Strasbourg. Cette entreprise performante (100 personnes, dont 70 en Bureau d'études mécanique, automatisme et informatique industrielle, 180 MF de CA), située en Allemagne, à proximité de Strasbourg, est une filiale d'un groupe français leader européen dans son domaine (CA de 1 milliard de francs), spécialisé dans la conception et la mise en œuvre de systèmes intégrés à base de mécanique, d'automatismes et d'informatique industrielle.

Le Dirigeant de la filiale allemande rendra compte au Directeur Général du groupe et s'investira avec une grande autonomie dans le développement de l'entreprise, en étant notamment l'interlocuteur permanent des grands groupes automobiles qui constituent l'essentiel de la clientèle. Il assurera notamment la fonction de Directeur Commercial en s'appuyant sur une équipe d'une quinzaine d'ingénieurs d'affaires. Il aura aussi la responsabilité de développer l'activité internationale de la société, en particulier en accompagnant l'implantation des constructeurs automobiles allemands dans les pays émergeants.

Assisté du Directeur Technique, il aura pour objectif d'améliorer l'organisation et la productivité de l'entreprise et de structurer celle-ci de façon à fiabiliser et sécuriser l'exécution de projets pouvant dépasser 100 millions de francs, notamment à l'international.

Cet ingénieur mécanicien/automaticien devra faire valoir obligatoirement une expérience de direction de centre de profit dans une société d'ingénierie ou chez un ensemblier où il aura piloté des projets très importants, y compris à l'international, et où il aura su démontrer d'excellentes capacités de management, de négociation à haut niveau, de préférence auprès de constructeurs automobiles.

Une excellente maîtrise de l'allemand est absolument indispensable.

Adresser CV + lettre de motivation à SPIELER SCHOEPFER PARTNERS, sous réf. M 613b, 1 place de Bordeaux, 67000 Strasbourg. Tél. 88 52 11 00. Discrétion assurée.

Deutsch-französische Personalberatung - Conseil franco-allemand.

STRASBOURG PARIS FRANCFORT BALE

LA VILLE DE METZ

recrute



Par voie contractuelle ou statutaire

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES TECHNIQUES

Ses Missions :

- Celui-ci sera chargé de diriger l'ensemble des services techniques (Voirie - Espaces Verts - Architecture - Propreté - Coordination Programmation et Etudes - Centre Technique d'Interventions Municipal - Circulation - Concession de l'Eau) et d'en coordonner l'organisation sous l'autorité su secrétaire général,
- Il devra mettre en oeuvre les moyens nécessaires à l'accomplissement de son action : définition des missions, des programmes et des échéances...
- Il sera l'interlocuteur privilégié des partenaires extérieurs dans le cadre de sa mission.

Son Profil :

- Bonne connaissance du fonctionnement des rouages d'une collectivité territoriale,
- Capacité à la conduite des projets,
- Connaissances pluridisciplinaires.

Les dossiers de candidatures accompagnés d'une photo, d'un curriculum vitae et d'une photocopie des diplômes certifiée conforme sont à adresser avant le 17/0796 à :

Monsieur le Maire de la Ville de Metz
Service du Personnel - Hôtel de Ville - B.P. 1025 - 57036 METZ Cedex 01



GESTION-FINANCE

Nous sommes la filiale française d'un important groupe allemand, spécialisés dans la distribution et la vente auprès d'une clientèle de professionnels. Nous sommes en France environ 1000 personnes et notre chiffre d'affaires, qui évolue régulièrement, tend aujourd'hui vers le milliard de Francs. Nous recherchons notre

Directeur Administratif et Financier — 500 KF +

Vous interviendrez en véritable chef d'orchestre pour optimiser la gestion et l'organisation de notre société. Au-delà de la finance, du contrôle de gestion et de la comptabilité, vous serez responsable de notre reporting ainsi que des services généraux et de l'informatique. Vous aurez sous votre responsabilité directe notre équipe-siège composée d'une centaine de personnes dont vous serez l'animateur.

A 35 ans ou plus, vous êtes de formation supérieure Ecole de Commerce ou Université, option Gestion Finance. Vous justifiez d'une expérience similaire acquise au sein d'une entreprise internationale spécialisée si possible dans la distribution multi-produits. Si vous n'êtes pas de culture Franco-Allemande, vous parlez en tout cas parfaitement allemand.

Votre parcours vous a amené à devenir un généraliste des finances et de l'administration. Vous avez déjà dirigé une équipe et êtes rompu aux relations avec un groupe international et à ses exigences. Homme de contact et d'organisation, vous êtes pragmatique et rigoureux.

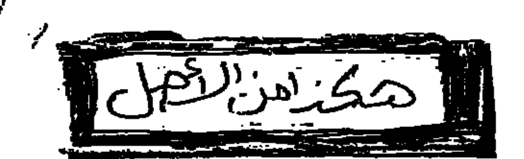
Vous serez basé à notre siège social, situé environ à 100 km de Paris.

Merci d'adresser vote dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous la référence 18/06 LM à SOURCES, 108, rue Saint-Honoré - 75041 Paris Cedex 01.

es de conduite

s limites de la remise à plat

ENCONTRES



GESTION-FINANCE

BANQUE D'INVESTISSEMENT DE PREMIER PLAN

OPERATEUR MONETAIRE

Vous rejoignez le secteur Trésorerie-Change de la salle des Taux et plus spécifiquement le Desk monétaire. Vous interviendrez sur les marches domestiques et internationaux en trading et cotation compte tenu de notre forte position et de nos statuts de market makers.

Au delà de votre professionnalisme en cotation acquis dans un poste similaire pendant 2/3 ans, ce sont vos qualités de négociation et de travail en équipe qui vous permettront de réussir dans ce poste et d'évoluer ensuite dans notre salle en développement constant

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions et disponibilites pour nous rencontrer), en precisant sur l'enveloppe la ref. 484, a Communique, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

DIRECTEUR D'AGENCE

ANGLAIS COURANT — **PARIS**

__Vous :__ à environ 30 ans, de formation supérieure Grande Ecole de Gestion ou de Commerce (I.E.P., ESSEC, Sup de Co...) avec une spécialisation en Finance, vous nous apportez au moins 5 ans d'expérience - dont 1 à 2 ans d'animation d'équipe - en tant que responsable d'un centre de profit dans la vente de services : marché bancaire, gestion de patrimoine, crédit à la consommation... Vous avez une personnalité charismatique d'"entrepreneur" commercial et souhaitez évoluer dans un environnement réellement international qui vous confère plus d'autonomie et récompense la performance.

__Nous :__ vous confierons la responsabilité de l'organisation, de l'animation et du développement commercial d'une de nos agences principales sur Paris, dans laquelle vous représenterez notre image et nos intérêts en participant à la vie sociale et économique de votre marché. Notre groupe privilégie le développement de ses collaborateurs par des formations de qualité et d'excellentes perspectives de carrière. Une rémunération attrayante, ainsi que de nombreux avantages sont proposés dans cette fonction.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 66.3788/LM, portée sur lettre et enveloppe. Confidentialité assurée.

Mercuri Urval

Notre société, adhérente d'un groupe international, vend des prestations d'expertise auprès des compagnies d'assurance. Nous réalisons avec l'ensemble de nos partenaires en France (150 collaborateurs environ) une marge brute qui atteint presque 100 MF. Notre Direction Générale a décidé de déléguer ses responsabilités dans les domaines du contrôle de gestion, de l'organisation, de la gestion administrative et crée un poste de

Contrôleur de Gestion

Très évolutif

Dépendant de la Direction Générale, vous serez responsable d'un ensemble de tâches essentiellement liées tout d'abord au contrôle de gestion et à l'organisation. Vos responsabilités devront progressivement s'élargir vers une Direction Générale à dominante administrative et financière.

Agé idéalement de 32/35, après une grande école de commerce (HEC,ESSEC...), vous avez l'expérience du contrôle de gestion acquise en cabinet et/ou en entreprise. Vous souhaitez élargir vos responsabilités et vous installer durablement au sein d'une structure évolutive et conviviale.

La maîtrise de la langue anglaise est impérative pour communiquer avec les différentes sociétés du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, *en notant la réf.* A/1185 *sur* l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Évidence

Auditeur activités de marchés

Grande banque internationale, la Deutsche Bank recherche pour son Groupe en France (400 personnes) un

Agé d'environ 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5), avec 5 ans d'expérience en audit dans le secteur bancaire, *vous connaissez bien les activités de marchés.*

Nous vous proposons de rejoindre notre Département Audit pour y conduire et participer aux missions portant sur l'ensemble des activités financières de notre groupe à Paris.

Au-delà de vos qualités rédactionnelles, vous disposez d'une bonne maîtrise de l'allemand et de l'anglais.

Rigoureux et doté d'un bon sens relationnel, vous alliez à votre autonomie, des aptitudes réelles au travail en équipe.

Pour nous rejoindre et évoluer au sein de notre structure, merci d'adresser votre candidature *(lettre manuscrite, CV et photo) en précisant* la réf. AM à Deutsche Bank AG, Direction des Ressources Humaines, 3 avenue de Friedland, 75008 Paris.

Deutsche Bank

MEDIAPA

Importante MAISON D'ÉDITION à forte notoriété recherche un

Contrôleur de Gestion

H/F

Assisté de deux collaborateurs, vous serez chargé de préparer et suivre les budgets, analyser les écarts, établir les résultats par unité, produit, marché...

Proche du terrain, véritable force de proposition, vous exercerez un rôle de conseil et d'anticipation tant auprès des opérationnels que de la Direction Générale.

De façon plus générale, vous perfectionnerez le contrôle de gestion en fournissant à la Direction Générale les outils sur lesquels s'appuieront les décisions stratégiques à venir.

Agé d'une trentaine d'années, diplômé ESC + DECS, vous avez environ 5 années d'expérience et maîtrisez pleinement le contrôle de gestion dans toutes ses composantes. Une première expérience dans l'audit serait très appréciée, de *même qu'un parcours professionnel* dans un secteur culturel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la *référence* B/1186 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.



GROUPE H&C CONSEIL

Évidence

AE FRANCE

Société du Groupe T&N, recherche :

UN CONTROLEUR DE GESTION

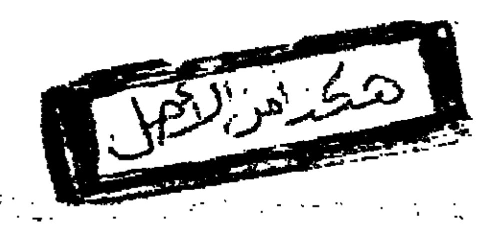
AE GOETZE

Rapportant au Directeur Financier et encadrant une petite équipe, il est responsable de la Comptabilité Analytique, du reporting, de l'établissement des prévisions, de l'étude de rentabilité des projets d'investissement et de diverses études économiques.

De *formation* Ecole *de Commerce ou équivalent et possédant une expérience significative* de la comptabilité analytique en milieu industriel, le candidat devra posséder un bon esprit de synthèse et de grandes qualités relationnelles, ainsi qu'une bonne aisance dans l'utilisation de la micro informatique. Anglais écrit et parlé impératif.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions à
Direction des Ressources Humaines AE FRANCE
Avenue des temps modernes
B.P. 13 - 86361 CHASSENEUIL du POITOU cedex

HRCO



FONCTION COMMERCIALE

Entreprise Filiale d'un groupe Multinational (C.A. : 300 MF, 320 personnes) recherche son :

Futur Directeur Commercial

Secteur de la plasturgie

A 35/40 ans, doué d'un sens inné de l'organisation et d'un charisme naturel, vous êtes également reconnu pour votre esprit d'analyse rigoureux et votre capacité à entreprendre.

Homme de terrain diplômé d'une grande école (HEC, ESSEC...), vous disposez d'une expérience significative du management de commerciaux.

Vous serez amené à prendre à court terme la Direction Commerciale de l'entreprise, définirez les orientations stratégiques et participerez à leur mise en œuvre.

Manager de tempérament, vous animerez une équipe commerciale dynamique et exerez votre action sur ses motivations et le développement de ses compétences.

Votre forte personnalité vous permettra rapidement de vous imposer comme leader auprès de vos collaborateurs et vos clients.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation) à : Nicole PRUD'HOMME Executive Coread - 223, boulevard Péreire 75017 Paris.

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES COREAD

Premier diffuseur européen de radio et de télévision, société anonyme filiale de France Télécom, avec ses 4 000 professionnels de l'audiovisuel, TDF S.A. exporte son savoir-faire dans le monde entier et réalise un chiffre d'affaires de plus de 4,5 milliards de francs. A la pointe de la technique, nous innovons en permanence pour faire évoluer les nouveaux services de diffusion des images, du son et des données.

Nous recherchons un **responsable commercial régional** pour mettre en œuvre la stratégie commerciale de l'entreprise sur des marchés locaux ou sectoriels.

Directement rattaché au directeur régional, votre mission sera :

- de mener l'analyse des marchés régionaux et locaux et de la concurrence,
- de manager, d'animer et de coordonner l'action de la force de vente, avant vente et après vente,
- de préparer la définition des objectifs commerciaux régionaux, en particulier du chiffre d'affaires de l'établissement et de contribuer à l'évaluation et à l'obtention des moyens nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, y compris en termes de formation de vos collaborateurs,
- de superviser l'activité administration des ventes et de déclencher les actions en contentieux,
- de participer à l'élaboration de procédures de coordination avec les services opérationnels de l'établissement,
- d'identifier les besoins des clients et de contribuer à l'amélioration de la réponse de TDF,
- d'élaborer certains contrats.

Avec une formation grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous justifiez d'une expérience significative dans une fonction équivalente – de préférence dans une entreprise de haute technologie – et possédez de solides connaissances en produits techniques. Vous vous distinguez par des qualités d'organisation, d'écoute, d'adaptation et de dialogue.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la réf. RC/LM, à Laurence Guillet, TDF, DRH, Département Développement des Carrières, 21-27 rue Barbès, 92542 Montrouge Cedex.

Poste à pourvoir immédiatement sur Nancy et ultérieurement dans d'autres établissements régionaux.

Responsable commercial Régional

L'ESPRIT DES ONDES

TDF Groupe France Telecom

Jonction

JURISTES-RESSOURCES HUMAINES

La propriété industrielle : une arme stratégique

L'Institut national joue un rôle primordial en France dans la protection des marques, brevets, dessins ou modèles. C'est pourquoi nous renforçons notre équipe de juristes hautement spécialisée

Juriste

Affaires juridiques et contentieuses

De formation juridique solide, incluant de préférence le droit public, vous êtes titulaire d'un troisième cycle en droit de la propriété industrielle. Chargé de mission auprès de la Direction, vous aurez notamment pour mission de participer à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires qui concernent la propriété industrielle, d'assister les services dans leur application et d'assurer la défense des décisions du directeur général de l'INPI devant les cours d'appel compétentes.

Nous offrons pour ce poste une rémunération à partir de 170 KF environ brut/an selon expérience.

Merci de nous adresser lettre manuscrite et CV à l'INPI, Service des ressources humaines, 26 bis rue Saint-Pétersbourg, 75008 Paris.

INPI INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

MEDIA SYSTEM AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

LYON

Important cabinet d'avocats d'affaires (25 professionnels), fortement implanté dans la région Rhône-Alpes et intervenant auprès d'entreprises importantes, recherche un



Conseil en Droit des Sociétés et Droit boursier

Au sein de notre équipe d'avocats conseils, vous intervenez auprès de nos clients (entreprises cotées ou non) en matière de Droit des sociétés et notamment dans les domaines suivants : appel public à l'épargne, opérations en fonds propres, restructurations financières, opérations sur titres en Bourse, conventions d'actionnaires.

A environ 35 ans, titulaire d'une formation juridique supérieure (DJCE, DESS, DEA), vous justifiez d'une expérience professionnelle de 5 à 7 ans du conseil en Droit des sociétés acquise dans un cabinet ou une institution financière. Spécialiste du Droit boursier, doté de solides aptitudes relationnelles, vous êtes motivé par la perspective de développer cette activité au sein d'une équipe jouissant d'une excellente notoriété.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + curriculum vitae), sous réf. 11-32057. à notre conseil ONOMA, Tour du Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 3.

Onoma GROUPE COURTAUD



Chargés de recrutement

Second opérateur français de téléphonie mobile, filiale de la Compagnie Générale des Eaux, SFR conçoit, réalise et assure la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile.

Nous connaissons une croissance exceptionnelle (500 nouveaux collaborateurs en 1995) et faisons face à d'importants enjeux pour les années à venir. *Pour recruter les hommes et les femmes qui contribueront au développement du monde sans fil*, nous souhaitons étoffer notre équipe jeune et professionnelle. De niveau bac + 4/5, spécialiste des ressources humaines, vous avez acquis une expertise réelle dans le domaine de la sélection du recrutement. A l'aise dans les environnements technologiques, vous êtes dynamique, rapide et bien organisé. Vous savez travailler dans un esprit de conseil et de service de haut niveau. Les postes seront à pourvoir à La Défense. Des déplacements régionaux sont à prévoir.

Merci de nous adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, *photo et prétentions*), sous la référence RR/LM, à SFR, Département Recrutement, BP 108, 75663 Paris Cedex 14. Les entretiens auront lieu en août 1996.

LE MONDE SANS FIL EST À VOUS.



Photo : Arnur Gerbaut — MEDIA SYSTEM

REGION PARISIENNE

Groupe industriel spécialisé dans la conception, la fabrication et la distribution de biens d'équipement, recherche son

Juriste

Vous aurez pour mission :
de gérer l'ensemble des problèmes de l'entreprise (prévenir les risques juridiques encourus par la société, conseiller la Direction et les opérationnels dans les lignes juridiques, préparer les dossiers contentieux, assurer la liaison avec les cabinets d'avocats) en s'appuyant sur des conseils extérieurs et des avocats.
Vous consacrerez 75 % de votre temps au Droit des Affaires et 25 % au Droit Social. Diplômé de 3e cycle en Droit des Affaires, vous justifiez de 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction similaire.
La connaissance *et/ou la pratique* du Droit Social sera appréciée.
Anglais courant, allemand souhaité. Poste à pourvoir très rapidement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 5768/M à
CURRICULUM 6 passage Lathuile 75881 PARIS cedex 18 qui transmettra.

Constitué sur le principe d'une *société de moyens*, notre Cabinet Conseil en recherche de Dirigeants et Cadres (par approche directe et par voie d'annonces) se développe et souhaite accueillir un

CONSULTANT SENIOR

Vous traitez *actuellement un CA significatif* de manière autonome et aimeriez rejoindre un Cabinet à taille humaine (5 Consultants) pour y fonctionner en partage de frais fixes tout en conservant la parfaite maîtrise de votre clientèle. Nous vous offrons *moyens, support et autonomie pour* développer votre portefeuille. *Membre du réseau* International Search Group, notre société intervient sur l'ensemble de l'Europe (Est comme Ouest).

Nous sommes très attachés à exercer notre activité en respectant l'éthique de notre profession.

Si, comme tous les membres de notre équipe, vous avez acquis précédemment l'expérience du management des entreprises et des hommes et si vous partagez *notre conception*, adressez-nous votre candidature *sous référence* CS/07 à Jean-Pierre Debette
MOMENTUM - 27, rue Garnier
92200 Neuilly-sur-Seine.

MOMENTUM Ressources Humaines

Evidence

Cabinet d'avocats français recherche un

Collaborateur en Droit des Sociétés

Sud

Rattaché aux Associés du Cabinet, vous interviendrez de façon autonome auprès d'une clientèle principalement composée de PME/PMI, en matière de droit des sociétés, notamment dans le cadre de toute opération de structure (fusions, acquisitions, etc.). Vous assurerez également le suivi juridique des sociétés (formalités, préparation des Assemblées générales, procès-verbaux, etc.).

Agé de 30 ans environ, Avocat de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.), vous avez acquis une expérience du conseil en droit des sociétés d'environ 5 ans, au sein d'un cabinet d'avocats (traditionnels ou anciens conseils juridiques).

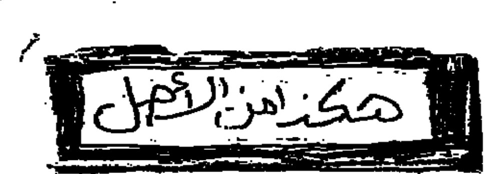
Excellent technicien, vous êtes de plus rigoureux, disponible, autonome et doté de bonnes dispositions relationnelles.

Une bonne maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Christophe Blanc, Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV sur le 3617 code MPage (Cornicle 3,48F/Min) sous réf. : CB14130



Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal



JURISTES-RESSOURCES HUMAINES

DROIT SOCIAL - RESSOURCES HUMAINES

Négocier, Concilier, Animer

Un candidat d'envergure

Un important organisme professionnel agissant au plan national recherche le responsable de son département "social".

Sa mission comprendra plusieurs volets :

- conseil auprès des entreprises adhérentes
- gestion et négociation de la convention collective
- représentation dans les instances inter-professionnelles et publiques
- information des adhérents sur les recherches et les expériences menées dans les domaines du développement social.

La réussite dans ce poste implique :

- une très solide formation en Droit Social (Doctorat ou DESS)
- environ 15 ans d'expérience professionnelle avec de préférence un parcours significatif dans la DRH d'une entreprise.
- des qualités marquées de rigueur, de rayonnement personnel, de dynamisme lui permettant d'être reconnu comme un partenaire avisé et "moteur" par l'ensemble de ses interlocuteurs.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf.
27B 3001 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

La filiale française d'un important groupe mondial, leader sur son marché, recherche un

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

A la tête d'une équipe d'environ 7 cadres, vous avez en charge :

- **la gestion des hommes :**
  - Comme «Individus» à recruter, intégrer, informer, évaluer, former et promouvoir,
  - Comme «Acteurs collectifs» du développement social, du management participatif, de la mobilisation sur les projets, de l'organisation du travail, des évolutions de l'entreprise,
- **la gestion intégrée de l'emploi,** c'est-à-dire :
  - Maîtriser les flux et organiser la mobilité fonctionnelle et géographique,
  - *Anticiper et accompagner l'évolution des métiers* (familles professionnelles, emplois nouveaux ou sensibles),
  - Développer le niveau de professionnalisme et les compétences individuelles par la formation,

en équipe avec le responsable «Administration et Rétribution», sous la responsabilité du Directeur des Affaires Sociales, dans une entreprise qui anticipe, qui innove et qui réussit.

Vous êtes de formation supérieure, âgé d'environ *35* ans, vous justifiez *d'une solide expérience* en Ressources Humaines dans un groupe industriel ou de distribution. Vous avez la pratique d'animation d'équipes et parlez couramment anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. LM620 à notre conseil CLP *associés, 33 avenue du Maine*, BP *170, 75755 Paris cedex 15.*



CLIFFORD CHANCE,
cabinet international d'avocats, recherche un

AVOCAT
DROIT FINANCIER

Intégré à l'équipe "Ingénierie et Droit Financier", vous interviendrez auprès d'une clientèle nationale et internationale sur des dossiers de droit bancaire, financier et boursier, droit des sociétés, capital-risque, opérations sur valeurs mobilières, etc...

Avocat ou titulaire du CAPA, de formation supérieure en droit des affaires (DESS, DEA, DJCE, Magistère...) complétée éventuellement par un diplôme de grande école (HEC, IEP), vous possédez une première expérience acquise dans un cabinet international ou au sein de la direction juridique d'une grande banque. Une excellente maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. ADF2/LM à Clifford Chance, DRH, 112 avenue Kléber, BP 163 Trocadéro, 75770 Paris cedex 16.

CLIFFORD CHANCE

AMSTERDAM BANGKOK BARCELONE BRUXELLES BUDAPEST DUBAI FRANCFORT HANOI HO CHI MINH CITY HONG KONG LONDRES MADRID MILAN MOSCOU NEW YORK PARIS PRAGUE ROME SHANGHAI SINGAPOUR TOKYO VARSOVIE BUREAUX ASSOCIÉS BAHREIN

Avocat droit social
Paris

Cabinet d'avocats spécialisé en droit social et commercial recherche un avocat pour prendre en main des dossiers de droit social, essentiellement pour des PME, en collaboration directe avec l'un des associés. Ce poste basé à Paris s'adresse à un avocat d'environ 30 ans, *bien rodé en droit social* qui aura déjà commencé à développer un portefeuille de clientèle. Une compétence, ou à défaut une sensibilité, en droit social européen, ainsi que la pratique courante d'une langue étrangère seront de sérieux atouts. Le cabinet offre des avantages notables en termes de compétences mais aussi de relations humaines. Rigueur professionnelle mais aussi sens du service, éthique, capacité de développement, communication sont les qualités essentielles indispensables pour réussir *dans ce poste évolutif. Adresser CV, lettre* manuscrite, prétentions sous référence 354 A à notre Conseil : **PSYNERGIE** - Christine BARILLER 2, rue Saint Thomas d'Aquin - 75007 PARIS.

★EURO RSCG ◆OPQCM Membre de Syntec



PARIS - LYON - ANNECY - MARSEILLE - NICE - MONTPELLIER - TOULOUSE

LVMH
MOËT HENNESSY . LOUIS VUITTON

La Direction Juridique de notre Groupe, basée à Paris, recherche

Juriste Droit des Affaires

Sous la responsabilité du Directeur Juridique et en étroite *relation avec la Direction Financière et les Directions* Opérationnelles, vous intervenez sur tout type de dossiers en droit des affaires : droit des contrats, de la distribution, de la concurrence, droit financier...

A 26-28 ans, vous possédez une solide formation juridique complétée par une Grande Ecole de Commerce ou l'IEP. Vous justifiez d'environ 3 ans d'expérience acquise au sein d'un cabinet d'affaires à vocation internationale ou d'un grand groupe international.

Excellent juriste, bilingue anglais-français, vos compétences techniques alliées à un très bon sens des contacts vous permettront d'évoluer au sein de ce Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) en mentionnant la référence LCC01 à INFRAPLAN - 83 boulevard Raspail - 75006 Paris.

Publipanel

René ROBERT, 39 ans, ESC Toulouse, rejoint PA Consulting Group au 1er juillet 1996. René ROBERT était Directeur Commercial au sein des Laboratoires KODAK. Il sera plus particulièrement chargé des activités de conseil en développement commercial et de la région Midi-Pyrénées.

PA Consulting Group
114, avenue Charles de Gaulle
92522 NEUILLY Cedex
Tél. (1) 40.88.79.79
Fax (1) 47.45.48.65

PA Consulting Group
Creating Business Advantage





■ Titulaire d'une solide formation juridique de droit privé (bac + 5), vous avez à votre actif une première expérience ou effectué des stages significatifs dans le domaine financier. Vous vous distinguez par votre dynamisme et votre curiosité naturelle.

■ Grâce à vos qualités d'analyse, vous *suivrez l'évolution réglementaire des produits* d'épargne (OPCVM français et étrangers) et assurerez la mise en œuvre de cette réglementation.

■ En véritable conseil, vous prendrez en charge la réalisation des contrats financiers dans le respect de la déontologie financière et du droit boursier.

■ Doté d'un sens aigu du contact, vous assurerez des relations essentielles tant avec l'interne qu'avec l'externe (COB, commissaires aux comptes...).

■ Ce poste basé à Rueil (92) offre la possibilité, à terme, d'élargir son champ *d'action (droit des assurances, droit* patrimonial) et d'évoluer.

■ Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 6075 à Véronique Galmiche, Compagnie Bancaire, Service Recrutement, 5 avenue Kléber, 75116 Paris.

CARDIF, *filiale de la* Compagnie Bancaire, est *l'un des tout* premiers groupes *privés d'assurance-vie* et de capitalisation.

Nos signes particuliers :

- 70 milliards d'encours *gérés,*
- 600 collaborateurs,
- *une forte notoriété,*
- un développement international,
- une capacité d'innovation *permanente.*

COMPAGNIE BANCAIRE

Jonction

Disneyland® Paris recherche pour sa direction juridique :

Juriste d'affaires expérimenté

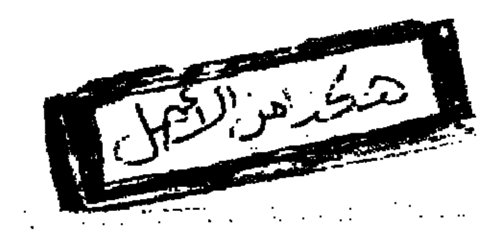
H/F

■ *Pour ce poste à dominante droit bancaire et financier, le titulaire gère l'ensemble des questions juridiques relatives aux financements, aux relations avec les banques et les investisseurs en France et à l'étranger et au droit des sociétés. Rattaché au directeur juridique du groupe, il anime une petite équipe chargée du montage juridique des opérations et travaille en concertation avec la direction financière de la société.*

■ *De formation supérieure en droit des affaires (maîtrise, troisième cycle), bilingue français/anglais, vous avez impérativement une expérience de 4/5 ans en droit bancaire et financier. Autonome, disponible, vous posssédez d'excellentes aptitudes relationnelles et un très bon esprit d'équipe. Votre tonus, ainsi que vos qualités de rigueur et d'imagination pourront pleinement s'exprimer dans une entreprise passionnante.*

■ *Merci de contacter Frédéric Foucard au (1) 47 23 37 00 ou de lui adresser un dossier complet, sous la référence 3135/FMF, à Norman Parsons, 39 avenue Pierre-Ier de Serbie, 75008 Paris ou par fax au (1) 47 23 38 00.*

Norman Parsons®
GROUPE ROBERT HALF



VES

NSABLE
S HUMAINES

L . P

Juriste
Droit des Affaires

riste d'affaires
périmenté

MARKETING - COMMUNICATION

VOULEZ-VOUS DEVENIR NOTRE

RESPONSABLE DU MARKETING OPÉRATIONNEL

Vous êtes diplômé(e) d'une école supérieure de commerce, parlez anglais et avez une première expérience professionnelle en marketing opérationnel.

Nous vous proposons de rejoindre notre entreprise (420 salariés, 360 MF),

de vous former à nos méthodes et produits pendant six mois :
- comprendre la diversité du multimedia,
- acquérir une expérience pratique de la gestion de notre clientèle,
- accompagner nos commerciaux sur le terrain.

puis de développer notre marketing opérationnel :
- suivre l'activité commerciale de chaque secteur,
- participer à la réflexion permettant de différencier les offres,
- assister les commerciaux dans leur développement,
- garantir le respect de l'image de l'entreprise.

un salaire annuel de 180.000 la première année, puis de180 à 250.000 en fonction de vos résultats.

Si un tel parcours de marketing opérationnel et de conseil interne vous tente, écrivez-nous.
Philippe Oisel, Directeur Commercial des Imprimeries Maulde et Renou, 144, rue de Rivoli, BP 2131, 75021 Paris cedex 01.

BVA

Institut d'études de marché et d'opinion
recrute pour son
Département Transport/Automobile

UN(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDES QUANTITATIVES

- formation supérieure - trilingue anglais et espagnol
- première expérience souhaitée.

Envoyer candidature à :
BVA - 191, avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY

Pour insérer votre annonce dans Initiatives
Appelez Le Monde Publicité
au
44-43-76-03 – 44-43-77-34
Fax : 44-43-77-32

AMIENS

La Ville d'Amiens (Somme)
131 000 Habitants - Capitale de la Région Picardie
recherche son

RESPONSABLE DE COMMUNICATION INTERNE

Profil :
- Formation supérieure en information et communication des entreprises et organisations exigée
- Expérience souhaitée dans le domaine
- Maîtrise de l'expression écrite et orale ainsi que des techniques de communication
- Organisation, rigueur
- Sens des relations humaines

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo)
à Monsieur le Député-Maire - B.P. 2720 - 80027 AMIENS CEDEX 1
CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 16 AOUT 1996

CARRIÈRES - INTERNATIONALES

La filiale opérationnelle française (CA : 350 MF dont 65 % à l'exportation) d'un grand Groupe Américain recherche un MANAGER :

RESPONSABLE D'AFFAIRES INTERNATIONALES

Rattaché à la Direction Générale, vous animez une équipe de 35 personnes et êtes Responsable d'un CENTRE DE PROFIT de plus de 100 MF de chiffre d'Affaires réalisé principalement à l'export auprès d'une clientèle exigente : secteurs pétrolier, chimie, eau, industrie. Vos domaines de responsabilités vont de la recherche, la négociation à la réalisation de contrats de services de maintenance d'équipements industriels (pompes, vannes, turbines...).
Agé de 35 ans environ, de formation supérieure technique (Ingénieur Electro-Mécanicien/Hydraulicien...), de culture internationale, vous êtes parfaitement Bilingue AMERICAIN/ANGLAIS/FRANCAIS. Vous pouvez justifier d'une expérience de 10 ans minimum au sein d'un groupe Américain acquise dans un premier temps en production "pétrolière" ou "industrie de procédés" puis en tant qu'Ingénieur d'Affaires Internationales. Dynamique, motivé pour négocier, vendre et réaliser des projets techniques d'envergure à l'international (déplacements fréquents), vous êtes apprécié pour vos aptitudes à travailler en équipe et vos capacités d'innovation. Poste situé dans la SARTHE (LE MANS).

Merci d'adresser votre candidature sous réf. RP/292 à notre conseil :

CREA CONSULTANTS
Creative Resources for European Access. Conseil en ressources humaines.
86 bis, rue Amelot, 75011 PARIS

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

Concours De Recrutement
POUR LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS

Un concours de recrutement de jeunes cadres (P-1/P-2) et de cadres (P-3) aura lieu à Paris et à New York du 23 au 31 janvier 1997. Ce concours doit permettre de dresser une liste de lauréats à qui il sera fait appel pour pourvoir les postes qui sont ou deviendront vacants.

Pour le concours de jeunes cadres (P-1/P-2), les candidates doivent avoir la nationalité française, avoir 32 ans ou moins au 31 décembre 1997 et doivent posséder un diplôme universitaire du niveau de la license dans l'un des domaines suivants: administration, droit/affaires juridiques, ou bibliothéconomie.

Pour le concours de cadres (P-3), les candidats doivent avoir la nationalité française, avoir 39 ans ou moins au 31 décembre 1997 et doivent posséder un diplôme du niveau de la maîtrise ainsi qu'une expérience professionnelle d'un minimum de quatre ans dans le groupe professional suivant: affaires politiques.

Les candidats doivent se procurer, en écrivant à l'adresse indiquée ci-après, une formule de demande d'admission à concourir qu'ils retourneront à la même adresse, dûment remplie, le 20 septembre 1996 au plus tard:

Concours de recrutement de cadres et de jeunes cadres
Division des services de spécialistes
Bureau de la gestion des ressources humaines
Secrétariat de l'ONU
Bureau S-2590-A
New York, NY 10017 (Etats-Unis)
Télécopieur (212) 963-3683

GROUPE ESC BORDEAUX

4 Professeurs de management

Comptabilité, Finance, Micro et Macro-économie, Droit, Statistiques, Marketing, Stratégie du Management, Sciences du comportement

Profil recherché : Formation supérieure (Doctorat) Parfaite maîtrise de l'anglais pour l'animation des cours - Expérience d'enseignement niveau MBA - Mobilité lui permettant de s'expatrier pour des périodes allant de 3 mois à 1 an

... de ... ationale, ... transfert ... estination ... Bordeaux ... des missions

GROUPE BORDEAUX

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et prétentions) par fax avant le 3 juillet 96 à Martine Fournier au 56 84 55 80



L'INSTITUT TROPICAL SUISSE

cherche pour ses activités de santé (consultations et gestion de projets) au Tchad et dans d'autres pays africains :

UNE FEMME-MÉDECIN

de préférence pédiatre, spécialisée en Santé publique et ayant plusieurs années d'expérience en santé maternelle et infantile dans les pays en voie de développement.
Une connaissance parfaite, parlée et écrite, du Français et de l'Anglais est indispensable.
Une grande mobilité est requise (environ 6 mois par an).
Contrat de deux années aux conditions salariales en vigueur à Bâle (Suisse).
Ecrire et envoyer CV d'ici le début de l'été 1996, accompagné des noms de 2 références à :
Professeur A. Degrémont - Institut Tropical Suisse - Socinstrasse 57 - 4002 Bâle/Suisse

LE MONDE DES CADRES

Notre Groupe est présent depuis plusieurs années sur le marché de l'environnement par l'intermédiaire de différentes filiales. Nous intervenons en qualité d'opérateur auprès des collectivités locales pour le traitement de leurs déchets. Fort de plusieurs succès sur ce marché concurrentiel, nous avons choisi de renforcer nos équipes et de recruter un



Votre mission sera double :

- commercialiser auprès des grandes collectivités locales nos prestations en matière de traitement des déchets ménagers.
- assurer, avec les industriels de la propreté et autres partenaires, les montages techniques, juridiques et financiers de ces opérations.

Pour ce poste, une formation supérieure (grande école d'ingénieurs ou de commerce) est requise. Vous disposez en outre impérativement de 5 à 10 ans d'expérience dans la négociation de projets complexes auprès des collectivités locales.

La connaissance du traitement des déchets sera un atout évident.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, qui sera traité en toute confidentialité, en notant la réf. M/1183 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

ornicar

Evidence



Au sein de la Technopole de Nantes et sa région, l'ADISTE assure la promotion et la valorisation de l'Information Scientifique, Technique et Economique auprès des entreprises de la région.

Devenez notre

Chargé de mission H/F

Vous animez et développez notre réseau d'organismes membres (recherche, enseignement, organisations...) afin de définir, mettre en oeuvre et piloter des nouveaux produits et services d'informations, et de les promouvoir auprès des publics concernés (entreprises, chercheurs...).

Votre expérience d'entreprise dans une fonction transversale vous a convaincu du rôle stratégique de l'information.

La trentaine, vous souhaitez vous investir dans une fonction très relationnelle, au service du développement de la région.

Enfin, votre approche marketing est complétée par une bonne connaissance des nouveaux moyens informatiques.

Pour nous rejoindre, écrivez à notre Conseil, Olivier POULAIN, sous référence 450 LM



ALEXANDRE TIC SA
44, RUE DE STRASBOURG - 44000 NANTES

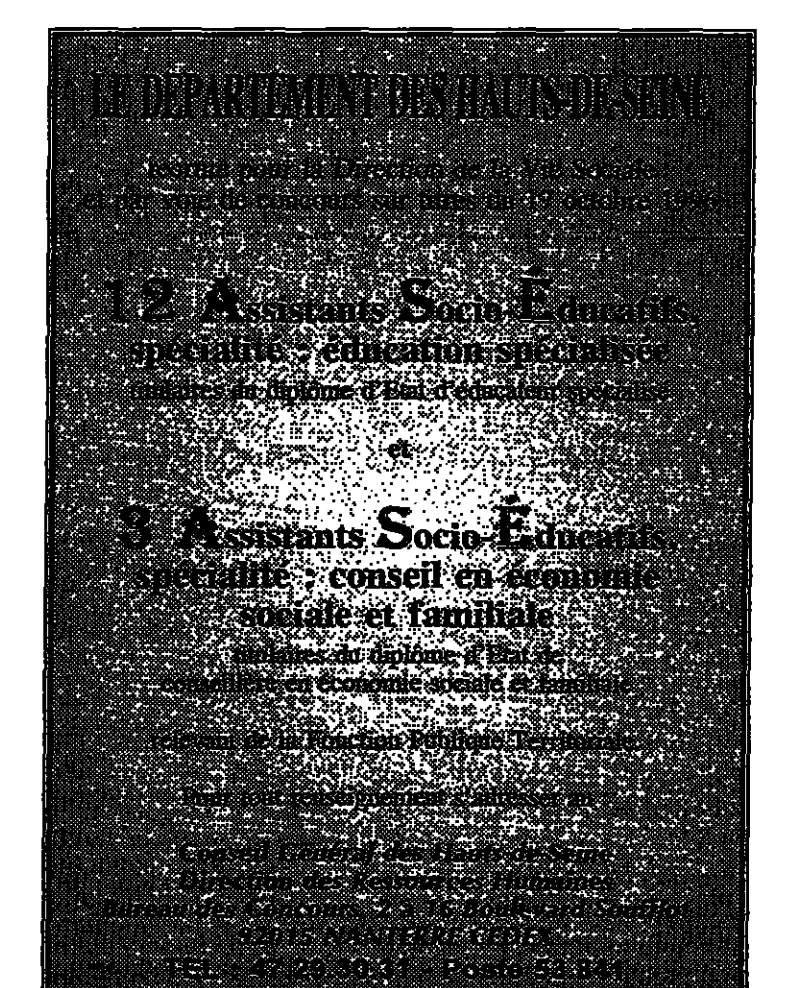
Notre société qui se situe parmi les leaders sur son marché, fabrique et commercialise un produit technique destiné à l'aménagement des immeubles de bureaux.
La constante progression de notre activité, nous amène à recruter

2 CHARGÉS D'AFFAIRES
Région Parisienne

A 27 / 35 ans, vous justifiez d'une expérience réussie de la vente dans le second oeuvre.
Vous avez le goût des contacts et du terrain, vous êtes tenace et organisé, ce qui vous donne la capacité de vous investir sur des affaires à long terme.

Nous vous offrons une formation produit, une notoriété reconnue et une rémunération motivante composée d'un fixe et de primes sur chiffre d'affaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 9027 à :
Le Monde Publicité
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 Paris Cedex 08



PROFESSEUR DE FRANÇAIS

Pour ce poste à plein temps, nous recherchons un professeur hautement qualifié qui donnera des cours particuliers et qui utilisera ses connaissances de la langue française pour assurer une correspondance et des contacts de haut niveau avec des représentants de différents gouvernements et organismes européens.

Nous recherchons une personne motivée, s'intéressant à la vie internationale et à l'environnement. Notre préférence ira à une personne très cultivée, ayant une formation solide, une longue expérience et âgée d'au moins 40 ans.

Lieu de travail situé à la campagne, près de La Rochelle.

Veuillez faire parvenir C.V. et référence à :

Château de Poléon - 17700 Saint-Georges-du-Bois (Télécopie : 46.27.23.89)

CESIA — CABINET DE CONSEIL EN ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION

recherche

Consultant Junior

(Ancienne élève HEC, ESSEC, SUP DE CO Paris ou Lyon)

Basée à Marseille pour 2 ans en tant qu'assistante du Président, elle rejoindra *ensuite notre équipe de consultants à Paris*

Envoyer CV et lettre manuscrite à
CESIA - 6, rue du Général de Larminat 75015 PARIS

Deb's

Notre Groupe, leader mondial d'études de marché spécialisées, recherche son

Responsable Recueil de données

Votre mission consistera à :

- Optimiser en permanence le système recrutement de données et les procédures de collecte de l'information.
- Suivre avec obligation de résultats, notamment quant à la qualité, les différentes étapes de la Production.
- Manager et coordonner les activités d'une équipe de 10 personnes.

De formation Universitaire en Statistiques, **vous disposez d'une expérience confirmée d'au moins 5 années de la fonction avec management** et souhaitez vous investir dans une structure motivante.

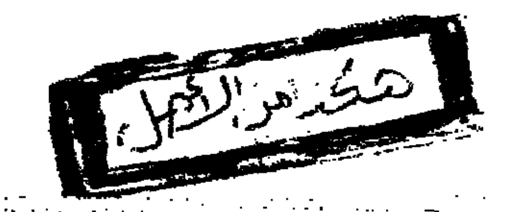
Nous apprécierons votre sens de l'organisation, votre implication, vos capacités à manager l'équipe et à la rendre performante.

Des connaissances informatiques ainsi qu'un bon niveau d'anglais sont indispensables.



Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant la réf. SS629245 sur l'enveloppe à **EUROMESSAGES** - 78 boulevard de la République - 92514 BOULOGNE CEDEX qui transmettra.

OBC



LE MONDE DES CADRES

UN CHEF de PRODUIT IARD ou PREVOYANCE

Attaché à la Direction Centrale du groupe, votre mission est de :

- *participer à la création et à la mise au point de nouveaux produits et au suivi des produits de la gamme existante,*
- *étudier et évaluer les risques à partir de la gestion et de l'analyse des données statistiques,*
- *contribuer, en liaison avec les services d'actuariat, à la tarification des produits,*
- *utiliser les programmes informatiques de suivi des produits,*
- *collaborer avec les autres services concernés du groupe par le suivi de la sinistralité et l'analyse des portefeuilles.*

Agé de 25 à 30 ans environ, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (maîtrise de statistiques ou de droit).

Vous avez de 2 à 5 ans d'expérience professionnelle en tant que chef de produit dans une société d'assurance, une institution de prévoyance ou une caisse de retraite.

Vous êtes un familier de l'outil micro-informatique (Excel - Word) et vous alliez le goût pour l'analyse statistique à une bonne connaissance du droit et de la réglementation de l'assurance.

Merci d'adresser lettre de motivation et C.V. à M. le Directeur du Personnel - Groupe AGPM rue Nicolas Appert - 83086 TOULON Cedex 9

LA DIRECTION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DE LA RECHERCHE DE LA BANQUE DE FRANCE RECRUTE. À PARIS, UN

ÉCONOMISTE

Titulaire d'un diplôme de l'ENSAE (division SEA), d'un titre d'ingénieur ou d'un doctorat d'économie, le candidat doit justifier d'une expérience significative en analyse économique quantitative. Des travaux antérieurs sur la modélisation et la prévision macro-économique ou financière seront appréciés.

Ressortissant d'un pays membre de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'Accord sur l'Espace économique européen, le candidat (H/F) doit être âgé de 28 à 35 ans environ.

Le salaire proposé dépendra de sa qualification et de son expérience.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé précisant *notamment travaux et publications*, photo et rémunération actuelle à Banque de France 56-1508 Recrutement Concours 75049 PARIS CEDEX 01.



Conseil Général Loiret

Dans le cadre de la réorganisation des ses services, le Conseil Général du Loiret créée sa Direction de la Communication et recrute son :

Directeur de la Communication

- Rattaché au Directeur Général des Services, vous concevez, proposez et mettez en œuvre la politique de communication définie par le Conseil Général.
Vous participez à l'élaboration de la stratégie de communication à la fois interne, externe et institutionnelle, et vous gerez les relations avec la presse.
Membre de l'équipe de Direction, vous animez un service de 7 personnes.
- Doté d'une solide expérience de la Direction de la Communication, vous justifiez d'une bonne connaissance du fonctionnement des institutions publiques et des grandes collectivités.
Outre la maîtrise des principaux langages de la communication (écrit, oral, audiovisuel, télématique) vous avez de réelles capacités d'encadrement, de travail en équipe et de créativité.
Vous saurez développer un réseau relationnel et de communication avec les médias.
- Recrutement contractuel par référence à l'espace indiciaire d'administrateur.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite + CV + photo + prétentions à Monsieur le Président du Conseil Général - Le Conseil Général du Loiret - 15 rue Eugène Vignat - BP 2019 - 45010 Orléans Cedex 1.

Le CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD en conventionnement avec les Centres de Gestion de l'Aude, l'Aveyron, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et le Conseil Général du Tarn organise des concours sur titres avec entretien donnant accès aux grades suivants :

INFIRMIER TERRITORIAL ouvert aux candidats titulaires :
- soit du diplôme d'Etat d'infirmier
- soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique
- soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier
- soit d'un titre de qualification admis comme équivalent et figurant sur une liste établie par arrêté du ministre chargé de la santé.

Nombre de postes ouverts au concours : 17 dont 1 pour le département de l'Aude ; 5 pour le département du Gard ; 10 pour le département de l'Hérault et 1 pour le département des Pyrénées-Orientales.

ÉDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS ouvert aux candidats titulaires :
- du diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants

Nombre de postes ouverts au concours : 11 dont 1 pour le département de l'Aude ; 1 pour le département de l'Aveyron, 3 pour le département du Gard ; 5 pour le département de l'Hérault et 1 pour le département des Pyrénées-Orientales.

PUÉRICULTRICE TERRITORIALE ouvert aux candidats titulaires :
- soit du diplôme d'Etat de puériculture
- soit d'un titre de qualification admis comme équivalent et figurant sur une liste établie par arrêté du ministre chargé de la santé.

Nombre de postes ouverts au concours : 11 dont 2 pour le département de l'Aude ; 1 pour le département de l'Aveyron, 2 pour le département du Gard ; 3 pour le département de l'Hérault ; 1 pour le département des Pyrénées-Orientales et 2 pour le Conseil Général du Tarn.

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION A PARTIR DU 1er AOÛT 1996 au CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION - 281, chemin du Mas Coquillard - 30900 NÎMES

(Les dossiers peuvent être envoyés aux intéressés sur simple demande écrite accompagnée d'une enveloppe format 21x29,7 cm affranchie à 4,50 francs et libellée à leurs nom et adresse).

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : LE 2 SEPTEMBRE 1996 minuit
(le cachet de la Poste faisant foi)

Les entretiens se dérouleront les 4, 7, 8 et 9 octobre 1996 à NÎMES

DIRECTEURS REGIONAUX

Notre client est une importante entreprise de l'Economie Sociale localisée en Ile-de-France, gestionnaire de résidences. Il diversifie son recrutement en intégrant des professionnels issus d'autres secteurs des services.

Expérimenté en management d'équipes et de budgets, vos capacités de négociation, de communication et d'adaptabilité sont fondamentales à votre démarche. Vous êtes aussi un familier de la gestion de projets. Une connaissance des politiques d'insertion et d'accueil social et professionnel serait appréciée.

Membre du Comité de Direction, vous animerez une équipe de plusieurs responsables d'établissements.

Si concilier l'action sociale à la gestion entrepreneuriale est un défi que vous souhaitez relever, adressez votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et photo) à DROUOT-L'HERMINE CONSULTANTS - 33 rue de Miromesnil - 75008 PARIS sous référence 14.154.01.

DROUOT-L'HERMINE CONSULTANTS

Membre de Syntec

Bologna • Cologne • Lisbon • London • Madrid • Orleans • Paris • Philadelphia • Warsaw

CONSULTANT SENIOR

Notre Cabinet de Conseil de Direction implanté à Neuilly (92) est spécialisé en Marketing des Services.

Nos clients sont des entreprises publiques et des sociétés de services de tailles et secteurs variés. Nous réalisons essentiellement des missions d'accompagnement de leur prise de décision et de conseil en management.

Pour contribuer à notre développement, nous souhaitons intégrer à notre équipe un consultant confirmé.

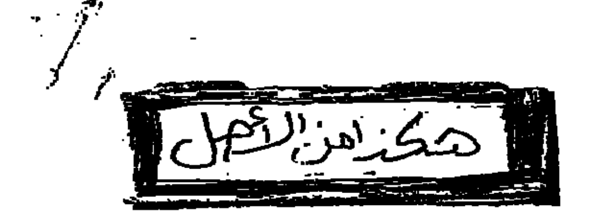
A 35 ans, de formation Bac + 5 (ESC, Mastère, ...), vous avez nécessairement acquis une solide expérience du conseil, vous avez démontré des qualités de "vendeur" avec dans l'idéal un rôle de management dans une entreprise de services ; vous souhaitez valoriser davantage vos talents de développeur.



Nous vous offrons l'appui logistique et des techniques qui vous permettront d'accéder rapidement à une grande autonomie d'action et à des responsabilités d'encadrement au sein du Cabinet.

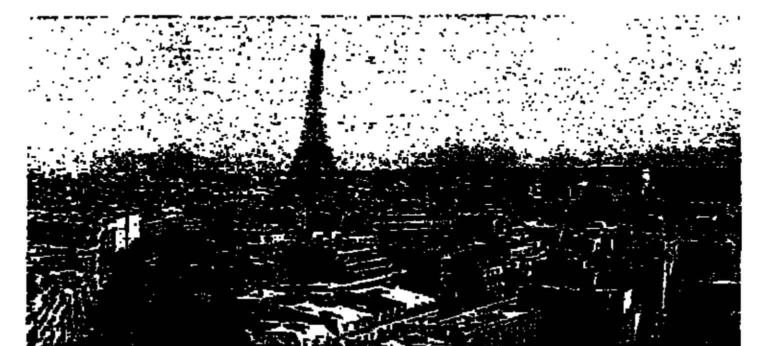
Merci d'écrire avec CV et prétentions, en précisant la référence 13948 sur lettre et enveloppe, à notre conseil : **TPA** *- 54 boulevard Saint-Michel - 75006 Paris.*

Publipanel



CONSEIL ET AUDIT

Talents & Expertises.



La force du réseau de PRICE WATERHOUSE (8 000 consultants) est au service de nos clients et de nos collaborateurs. Il permet le développement et le transfert de compétences. Nos experts issus de tous pays mettent en oeuvre les meilleures solutions possibles dans les contextes techniques et culturels les plus variés. En nous rejoignant, vous aurez l'opportunité, au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents sur plusieurs continents.

Nous avons besoin de vos talents pour dépasser les frontières avec nos clients.

BANQUE & FINANCE

Après une formation grande école de commerce ou ingénieur, vous avez acquis une expérience professionnelle réussie d'au moins 3 ans dans les métiers de la banque ou au sein d'une direction fonctionnelle de banque française ou étrangère de premier plan. Vous possédez un réel savoir-faire dans les domaines de l'organisation, du contrôle de gestion et des risques, des opérations de Banque Commerciale et/ou de Banque de Marché (dette/change, titres, produits dérivés...).

Vous interviendrez sur des projets d'organisation, de définition et de mise en place de systèmes d'information et de gestion auprès de grandes banques françaises et internationales

Réf. 06/BA

ASSURANCE

Diplômé(e) d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez trois à cinq ans d'expérience acquise dans un cabinet de conseil ou dans une compagnie d'assurance à un poste opérationnel, informatique, commercial, de back-office production ou sinistres, d'organisation ou de contrôle de gestion.

Vous interviendrez sur des missions d'organisation, de pilotages de projets, de conception de systèmes de gestion, d'amélioration des performances commerciales, de maîtrise des coûts et des risques, de refonte des systèmes d'information.

Réf. 06/ASS

INDUSTRIE

Diplômé(e) d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez 2 à 5 ans d'expérience opérationnelle acquise en entreprise industrielle ou dans un cabinet de conseil ou d'audit, dans les domaines de la *comptabilité, la gestion financière*, le contrôle de gestion, la logistique industrielle ou la gestion de production. Une expérience de mise en place de progiciels (ORACLE, SAP, JDE, DBS...) serait un atout supplémentaire. Vous *interviendrez* sur des missions d'organisation, de Business Process Reengineering, de gestion du changement et de conception de systèmes d'information et de gestion auprès de grands groupes industriels internationaux. **Réf. 06/SG**

Intégré(e) à PRICE WATERHOUSE, vous ferez partie d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et serez chargé(e) de définir et d'appliquer des solutions pour nos clients. Pour ces trois postes, l'anglais professionnel est indispensable. Les postes sont basés à Paris et des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Catherine VERDIER-CRASSOUS, **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS,** Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

Price Waterhouse Management Consultants



LBW - photo IMAGE BANK • Harald Sund

Futurs directeurs
conseil en management

Nous sommes un groupe de conseil de réputation mondiale, aux activités diversifiées, fortement implanté en région. Nous développons notre activité de conseil en management aux PME-PMI et offrons une excellente opportunité de direction pour deux de nos centres régionaux.

Responsables de la vente et de la réalisation de missions de conseil, vous développez une clientèle de PME-PMI et un réseau de relations diversifié avec les décideurs de la région. Vous recrutez, animez une équipe pluridisciplinaire résolument tournée vers le développement.

A plus de 35 ans, avec une formation grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez l'expérience de la vente de services et du pilotage de projets d'organisation acquise soit en entreprise, soit dans le conseil. De plus, vous maîtrisez personnellement un domaine d'expertise fort (gestion - organisation, développement commercial, organisation industrielle, systèmes d'information...). Fortement centré sur le développement des affaires, vous aspirez à assumer la responsabilité managériale d'un centre de profit au sein d'une organisation reconnue.

Merci d'adresser lettre, CV et rémunération actuelle en précisant la région choisie sous référence 30393 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

Région de Lille · Région de Nancy

MEDIA SYSTEM

Le Groupe CAP GEMINI SOGETI, leader européen dans le domaine du conseil, de l'ingénierie et des services en informatique et télécommunications, recherche sur PARIS-RP, pour sa Division FINANCE en très fort développement, plusieurs professionnels de haut niveau :

Consultants ALM
Gestion de bilan

Vous maîtrisez les enjeux de la banque (métier, organisation, objectifs...) et vous en comprenez les impacts sur le système d'information. Interlocuteur privilégié de nos clients, vous réaliserez des missions de conseil et de formation et mettrez en œuvre notre outil de pilotage bancaire de seconde génération ALM II.

Bien introduit dans le secteur bancaire auprès des décideurs, votre bonne connaissance du domaine pourra également vous permettre de participer à l'avant-vente de notre produit.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, vous avez une solide expérience de la gestion actif-passif dans le secteur bancaire, acquise en Cabinet de Conseil ou dans un poste de responsabilité dans une Banque. Vous maîtrisez bien l'informatique et l'anglais... Autonome, vous effectuerez également de courtes missions à l'étranger. Poste basé à Paris nécessitant une bonne mobilité.

Merci d'écrire sous réf. LM07 à Marie Claude Puteaux, CAP SESA FINANCE, 76 avenue Kléber 75116 Paris.



CAP GEMINI SOGETI
L'EXPERTISE INFORMATIQUE

CURRICULUM



Nous exerçons nos activités depuis 10 ans en France et depuis 25 ans en Allemagne. Notre clientèle est constituée d'entreprises renommées. Ces entreprises font également appel à nos services dans d'autres pays européens ainsi qu'aux Etats-Unis.

Notre manière de procéder a fait notre réputation. Nous exerçons notre activité de conseil dans le cadre de processus de communication. Nous analysons les structures visibles et celles cachées qui sont à la fois facteurs de succès et sources d'inertie chez nos clients: leurs objectifs et leurs ressources, leurs formes d'organisation, leurs modes de travail et de pensée, leurs luttes de pouvoir au niveau micropolitique,...

Nous recherchons des

consultant(e)s
futur(e)s partenaires

Le (la) candidat(e) idéal(e) présente le profil suivant :

- **Vous êtes diplômé(e) d'une grande école ou d'un troisième cycle universitaire,** et le champ de vos études vous permet d'appréhender des domaines d'activités dépassant vos spécialités, de préférence en sciences économiques ou sociales.
- **Vous justifiez d'une expérience professionnelle** au cours de laquelle vous avez pris conscience que la réalité sociale a des facettes multiples.
- **Vous savez aller vers les autres sans réticence,** pour pouvoir réaliser nos prestations mais également participer à notre développement commercial.
- **Vous avez entre trente et quarante ans,** pour pouvoir vous approprier les modes de pensée et les points de vue, qui sont à la base de notre travail.
- **Vous parlez allemand, anglais et français,** votre aisance dans ces langues a été renforcée par des séjours à l'étranger.

Metaplan Consulting

1,rue du Ruisseau Blanc
F-91620 Nozay
Fax : 33-1-69 01 34 08

Goethestrasse 16
D-25451 Quickborn
Fax : 49-4 106-617 100

---

de : Thomas le Carpentier — Réf. à rappeler : TCM 777

à : *Un chef de mission confirmé, 30 ans environ, ESC, MSTCF,... mémorialiste ou expert-*comptable, ayant une expérience de 6/7 saisons dans un cabinet d'audit réputé, une bonne expérience de la consolidation aux normes internationales, un **anglais opérationnel**, et souhaitant travailler pour une clientèle diversifiée (groupes cotés, PME/PMI...).

obj : CHEF DE MISSION AUDIT — Paris ± 400 KF

L'un des grands cabinets français recherche un chef de mission confirmé pour son département audit. Celui-ci prendra la responsabilité de missions variées (audit légal et contractuel, comptes sociaux et consolidés, missions spéciales,...) tant auprès de PMI/PME que de groupes importants ou cotés.

DEPARTEMENT FINANCE

33, rue Cremieux - 75012 Paris - Tel : (1) 44 75 52 00 - Fax : (1) 44 75 52 01

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32